F

L'étymologie des mots commençant par *f* est obscurcie par le fait que lat. *f* admet des origines multiples, à savoir, pour n'envisager que des exemples sûrs :

bh : *ferō*.

dh : v. *fēcundus*.

gʷh : v. *formus*.

ghw : v. *ferus*.

dhw : v. *forēs*.

s dans *sr-* : *frīgus*.

m- par dissimilation : v. *formīca*, et peut-être dans **mr-* : v. *fremō* (et cf. *hībernus*) ; **ml-* : v. *flaccus*.

gh- devant *u* : v. *fundō*.

Un phonème d'une langue inconnue dans des mots d'emprunt : v. *ficus*.

En revanche, *f* ne représente φ dans aucun emprunt ancien au grec ; *fūr* ne peut sortir du gr. φώρ que par un intermédiaire, peut-être étrusque ; mais v. *persōna*.

Dans ces conditions, les rapprochements ne peuvent passer pour établis que là où les éléments communs autres que l'initiale sont nets. L'initiale n'enseigne presque rien.

faba, -ae (doublet dialectal falisque *haba*) f. : fève. Ancien, usuel. Panroman ; M. L. 3117. Emprunté par le gr. : φάβα, et l'irl. *seib* ; passé en basque *baba* et en berbère *bau*.

Dérivés : *fabātus* (*-a puls*, F. 344, 10 ; *Fabātus* sert aussi de cognōmen) ; *fabārius* (*fabāriae Kalendae*, cf. Macr., Sat. 1, 2) ; *fabālia* et *fabālia, -ium* n. pl. : tiges de fèves ; *fabāceus* (*-cius*), M. L. 3118, et *fabācia* f. : purée de fèves (cf. *focācia* « fouace ») ; *fabāginus* (Caton), cf. *oleāginus* ; *fabātārium* n. (tardif) : pot à fèves. Peut-être faut-il y rattacher le gentilice *Fabius* (Plin. 18, 10) et *Fabūcius, -bācius, -bidius*. Dérivés en *-ulus* : *fabulus, -ī* « fève » et « peau de la fève » ; *fabūlis* = *fabālis*, M. L. 3126 ; *fabulōnia, -ae* = ὀσσάμος. Cf. aussi *fabiolum* = κεραΐτις, Diosc. 4, 65 W ; *fabiola* (bas latin) ; **exfabicāre* « écosser, vanner », M. L. 3006 ; v. aussi B. W. sous *flageolet*. La fève semble avoir joué un grand rôle dans l'alimentation des Romains, comme on le voit par les *fabāriae Kalendae*, calendes de juin, ainsi nommées parce qu'on y offrait aux dieux les premières fèves, et par le rôle de la fève dans les proverbes comme dans les rites et les superstitions populaires.

Cf. v. pruss. *babo* (fém.) et sl. *bobŭ* (s. *bob*, **boba* ; r. *bob*, *bóba* ; etc.) masc. ; même sens ; on est tenté de poser un original **bhabo-* féminin, terme de la langue populaire à vocalisme *a* et *b* intérieur (on ne peut admettre *bh* intérieur : le traitement de *barba* y contredit). Le rapport avec v. isl. *baun*, v. h. a. *bōna*, etc., qui désigne la même plante, n'est pas clair ; le *b* intérieur, peu courant en indo-européen, ne se retrouve pas dans ce mot germanique. Mot de la langue de civilisation du nord-ouest de l'Europe, comme *sē-* « semer » (v. *serō*), etc.

faber, -brī m. (gén. pl. *fabrum*) : 1° ouvrier qui travaille les corps durs (métaux, pierre, bois, ivoire, etc.), façonnier. Le sens est généralement précisé par une épithète : *f. aerārius, ferrārius, tignārius*, etc., ou simplement par le contexte : Plt., Cap. 1027, *eamus intro, arcessatur faber, ut istas compedis tibi adimam*. Désigne le plus souvent un ouvrier en bois (charpentier, menuisier) ou en fer (forgeron). C'est avec ce sens de « forgeron » et de « forge » que *faber* et *fabrica* ont survécu dans la plupart des langues romanes. M. L. 3120-3121. Il y a aussi un emploi adjectif bien moins fréquent : *faber, -bra, -brum* : travaillé ; puis *fabrē* « de main d'ouvrier » (et *affabrē*, puis *affaber* (Gloss.), *īnfabrē*). L'emploi adjectif n'est pas attesté avant Ovide, mais *fabrē* est dans Plaute.

Dérivés : *fabrica* f. (ancien adjectif substantivé ; Pline, 16, 225, emploie encore *fabricae artis*, cf. Dig. 33, 7, 19) : 1° métier, travail d'une matière (abstrait et concret), objet fabriqué ; 2° atelier, particulièrement « forge », bâtiment ; dénominatif *fabricō* (cf. *fabricor*, d'après *operor*?) ; *perfabricō* : travailler, forger (sens propre et figuré), et ses dérivés, *fabricātiō, -tor*, etc., M. L. 3122 ; *fabrīlis* : « d'ouvrier » et de « forge », *-is fūmus*, M. L. 3123 ; *fabricius, -cēnsis* (tardifs) ; *fabriō, -īs* (Ven. Fort.). Cf. encore les composés *fabrēfaciō, fabrificātiō* (Tert.) et les noms propres *Fabricius, -ciānus, Fabrāteria, Faberius, -iānus*.

A moins qu'on n'explique arm. *darbin* « forgeron » par un ancien **dhəbhr-*, ce qui est possible, lat. *faber* n'a pas de correspondant exact avec son sens (le pol. *faber* est emprunté au latin). On a aussi rapproché le groupe de got. *ga-daban* « πρέπειν », v. isl. *dafna* « se renforcer », lit. *dabà* « nature, caractère », pol. *doba* « moment favorable », v. sl. *po-dobiti* « adapter, rendre convenable », v. sl. *dobrŭ* « ἀγαθός,, καλός » et *doblĭ* « δόκιμος, δόκιμος ». — Le *p* germanique, ancien *b*, de v. h. a. *taphar* « brave » ne concorde pas avec le *b* de *-dabra*. — En somme, étymologie trouble. Du reste, les mots relatifs à la métallurgie ne sont pas clairs pour la plupart et l'extension en est médiocre. V. *ferrum*.

faber, -brī m. : dorée (poisson). Cf. Colum. 8, 16, 9 : *faber qui et in nostro Gadium municipio generosissimus piscibus adnumeratur, eumque prisca consuetudine zaeum* (= ζαῖον) *appellamus* ; et Plin. 9. 68. Même mot que *faber* ; la dorée s'appelle aussi « le forgeron », probablement par suite de l'aspect enfumé que ce poisson présente par places.

fabeus, fabea : v. *faueus*, sous *faueō*.

fābula, fābella : v. *for, fārī*.

faccilō (*facil(l)ō*), **-āss, -āre** : crier (de la grive). Suét. *Anth.* Forme peu sûre (cf. *cac(a)illō*?). On dit aussi *truciliō, soccitō*.

facellātiō, -ōnis f. : desséchement des plantes. Latinisation déformée de σφακελισμός (Ital.).

facessō : v. *faciō*.

facētus, -a, -um : 1° élégant, bien fait, etc. Cf. Quint. 6, 3, 20, *facetum... non tantum circa ridicula opinor consistere ; neque enim diceret Horatius facetum carminis genus* (S. 1, 10, 44) *natura concessum esse Vergilio. Decoris hanc magis et excultae cuiusdam elegantiae appellationem puto* ; 2° spirituel, plaisant, cf. *facētē* surtout fréquent dans *facētē dictum*.

Facētus se dit des personnes comme des choses et des objets concrets comme des opérations de l'esprit : cf., par exemple, Plt., Mi. 147, *facetis fabricis et doctis dolis* ; Mo. 43, *facetis... uictibus* (toutefois, cet emploi est rare). Pour les Latins, en effet, l'adjectif dérive de *faciō*, cf. Don., Eu. 427, *facetus est qui facit uerbis quod uult* ; et la figura etymologica de Plt., As. 350, *extemplo facio me facetum et magnificum uirum* ; St. 656, *fecisti facetias*, et Ep. 412, *facete fecit*. Mais la dérivation *facētus* de *faciō* est sans exemple, et la glose : *faces dicebant antiqui ut fides*, P. F. 77, 19, semble une création de grammairien pour expliquer *facētus*. Le cas de *parēns* en face de *pariō* et de *sententia* en face de *sentiō*, qu'a invoqué Muller Jzn, Museum, 1933, col. 288, est autre. *Facētus* rappelle le type *acētus, uegētus* (de *aceō, uegeō*), etc. Sur l'explication par un dérivé de *fax*, v. ce mot. Ancien, usuel ; non roman. Pas d'étymologie.

Dérivés et composés : *facētia* (usité surtout au pl. *facētiae* ; cf. Thes. VI 40, 33 sqq. ; un exemple dès Plt., St. 729) : élégance(s) ; trait(s) d'esprit ; *facētō, -āss* et *facētior* (rares et tardifs, Sid., Ven. Fort.) ; *infacētus*, presque uniquement employé dans la litote *haud (nōn) infacētus* « non sans esprit » ; *perfacētus*.

facilēs : v. le suivant.

faciō, -is, fēcī, factum, facere : verbe italique ; osq. *fakiiad*, ombr. *façia*, volsque *façia* « faciat », osq. *fefacust*, ombr. *fakust* « fēcerit », prénestin *fhefhaked* « fēcit ». Le prénestin et l'osque ont un parfait à redoublement, en face de la forme à alternance du latin *fēcī* (cf. gr. *ἔ-θηκα*), qui, sous la forme *feced*, figure déjà sur le vase de Duenos ; l'ombr. *facust* a sans doute perdu un redoublement. Impératif présent *fac*, de **faci*, comme *dic*, de **dice* (à côté de *face*, Catulle, etc.) ; anciennes formes en *-s, faxō, faxim* (dont une forme de passif *faxitur*, ap. T.-L. 22, 10, 6). Les temps de l'infectum du passif sont empruntés à un verbe actif d'aspect duratif signifiant proprement « devenir » : *fiō, fierī* (archaïque *fiere* (?), *fierī*), *fiēbam, fiam* (pas de participe présent), qu'on retrouve dans osque *fiiet* « fiunt » et dont quelques formes sont conservées en roumain et dans certains dialectes italiens, M. L. 3288. La signification passive donnée à ce verbe a amené la création de quelques formes passives, comme *fierī* (d'emploi normal) et *fītur, fiēbantur* (rares et archaïques, cf. Thes. VI 84, 80 sqq. ; un exemple de *fitum est* est resté dans Liv. Andr., Od. 30). Du reste, l'analogie a amené la création de quelques formes passives du type *faciātur* (Titinius, Com. 97), cf. Thes. VI 83, 1 sqq. ; et les composés de *faciō* ont à l'époque classique leur passif en *-ficior* : *adficior, confi-cior*, tandis que l'époque archaïque connaît encore des formes en *-fiō* : *confit, dēfit* (repris par Vg. et sur lequel Plt. a fait *superfit*), *interfierī*, formes qui sont demeurées dans les composés du type *calefiō*. Composés en *-ficiō* : *ad-, con-ficiō*, etc.

Le verbe appartient à une racine qui signifiait « mettre, placer, poser » (τιθέναι), ou, dans l'emploi absolu, « se mettre, se placer ». Le sens ancien est « poser, placer » ; le passage au sens de « faire » a dû se faire par des emplois techniques : cf. en gr. ἐν δ' ἐτίθει νειόν, Il. 18, 541 : là-dessus (sur le bouclier d'Achille) il posa (c'est-à-dire « il représenta, il exécuta ») un champ nouvellement défriché ; δόρπου... οἷον... ἔμελλε θησέμεναι, Od. 20, 394 : le repas qu'il devait placer (c'est-à-dire « dresser » et « préparer ») ; *sacrum facere* (v. *sacerdōs*) « placer (sur l'autel) un sacrifice », d'où « faire un sacrifice » ; v. Benveniste, Word, 10 (1954), p. 252. Le sens de « poser, placer » apparaît encore nettement en latin dans le simple et surtout dans ses composés et dérivés. Dans le simple, dans des expressions comme *facere magnī, nihilī* « poser comme étant de grande, de nulle valeur » (cf. μουσικῆς τίθης τοὺς λόγους, Plat., Resp. 376 e, et πολλοῦ ποιεῖσθαι) ; *facere nōmen alicuī* (comme *indere nōmen alicuī*, ὄνομα θεῖναί τινι, Od. 19, 403) ; *f. modum īrae* ; *dīcendī finem f.* ; *f. multam* ; *f. aliquem rēgem* « poser quelqu'un comme roi » (cf. θεῖναί τινα αἰχμητήν, Il. 1, 290) ; *fac, quaeso, qui ego sum, esse te* « pose que c'est toi qui es moi », Cic., Fam. 7, 23, 1 (cf. θῶμεν δὴ τὰς πόλεις ἐν τῷ τότε χρόνῳ διαφθείρεσθαι, Plat., Leg. 677 c). Dans l'emploi absolu, *facere cum aliquō, aduersus aliquem* « se mettre avec, contre quelqu'un » (d'où *factiō*, proprement « position », e. g. Plt., Trin. 452, *cum uostra nostra non est aequa factio*, sens constant dans Plaute, cf. plus bas) ; ce sens a été important dans le vocabulaire politique, cf. *dēficere*. Le sens de « [se] placer » peut seul expliquer l'emploi pronominal ou absolu de *sē facere*, ou *facere* (ce dernier, dans ce sens, attesté seulement à l'époque impériale ; mais c'est une survivance d'un usage ancien) au sens de « se mettre en marche, se déplacer » ; cf. le sens absolu du désidératif *facessō* « s'en aller » (à côté du sens transitif de « accomplir »). Dans les composés, le sens de « [se] placer » apparaît net dans *praeficiō* « mettre en avant », *prō-ficiō* « avancer » (et *prō-fic-iscor* « se mettre en route »), *dēficiō* « quitter (son poste), faire défaut », *officiō*, etc. Cf. aussi *faciēs, superficiēs*. Toutefois, c'est le sens de « faire » qui est vivant, et c'est sur celui-là que se développent les emplois nouveaux du verbe ; aussi la langue a-t-elle recouru à un autre verbe, *pōnō* (composé de **po-sinō*), pour exprimer l'idée de « poser, placer ». *Faciō* dans le sens de « faire » peut s'employer absolument ou avec un complément. Absolument, il a entre autres le sens de « être efficace » (et aussi « convenir à », cf. Thes. VI 122, 42 sqq.), e. g. *chamaeleon facit ad difficultatem urinae*, Plin. 22, 46 (cf. gr. ποιῶ) ; *bene, bellē facere* « faire bien, aller bien ». Un autre sens, ancien, est le sens religieux de « faire un sacrifice », e. g. *facere uitulā*, Vg., B. 3, 77, et au passif *cum pro populo fieret*, Cic., Att. 1, 13, 3. L'ombrien emploie le même verbe, avec l'accusatif, cf. T. E, I a 3 tre buf fetu « trīs bouēs facitō » (= *sacrificātō*), d'où l'adjectif façefele, T. E. II b 9. Cf. l'emploi de ῥέζω et de skr. *kāromi* et le composé *sacrufex* (*sacerdōs*). Le sacrifice est « l'acte »

BDD-B178-F © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:42 UTC)

par excellence. Sur le sens de « faire » se greffent de nombreux sens voisins : « causer, exciter », *facere metum, moram* ; « exercer », *argentāriam facere* ; « travailler », cf. *aurufex, arti-, carni-fex, ōrātiō facta* (cf. gr. ὀνόματα πεποιημένα). Du sens de « travailler » on passe au sens de « faire artificiellement », cf. *factīcius*. C'est du sens de « travailler » que dérivent des expressions comme *facere barbam, capillōs, unguēs* « faire la barbe, les cheveux, les ongles » ; cf. *f. aquam* = *aquārī*, Thes. VI 89, 36 sqq.

Faciō peut avoir pour complément une proposition infinitive : Varr., R. R. 3, 5, 3, *desiderium marcescere facit uolucres* (cf. κάμνειν με τήνδ' ἔθηκε τὴν νόσον, Eur., Her. 990). Ainsi s'expliquent *cal(e)faciō, ārĕfaciō*, etc., dont les éléments sont encore quelquefois séparés : *facit are*, Lucr. 6, 962 ; cf. Cat., Agr. 47, 157, *ferue bene facito* ; Varr., R. R. 2, 9, *consue quoque faciunt* ; 3, 4, *excande me fecerunt cupiditate*, et dans lesquels *ārĕ-, feruĕ-*, etc., doivent représenter d'anciens infinitifs en *-ē*, qui peuvent être abrégés par l'effet de la loi des mots iambiques.

En raison du sens vague de la racine, *faciō*, comme notre verbe « faire », comme le gr. ποιεῖν, δρᾶν, peut servir d'équivalent à un verbe de sens plus précis, précédemment exprimé ou non : Hor., S. 1, 1, 64, *ne facias quod Vmmidius quidam* « ne va pas faire comme un certain Ummidius » (proprement « ne te place pas dans la situation... »). Il peut s'employer en litote, comme substitut pudique de certaines expressions qu'on évite : ainsi *facere* = *coīre*, Pétr. 87, 9, *quare non facimus?*, ou encore *facere* = *cacāre* ; cf. le fr. « faire ». Un sens plus vague encore apparaît à l'époque impériale dans des emplois impersonnels tels que St Aug., Serm. 25, 3, 3, *numquam fecit tale frigus, numquam fecit tales aestus*, et dans celui que nous révèle la glose *uesperescit : sero facit*, CGL V 335, 25 (à côté de *sero fit*, ibid. 253, 15), qui ont passé en français : « il n'a jamais fait un tel froid » ; « il fait sec » ; « il se fait tard ».

Facere est représenté avec le sens de « faire » dans toutes les langues romanes, M. L. 3128 ; cf. aussi *facienda*, **facenda*, 3129.

Fréquentatifs de *faciō* : **-factō, -ās*? : non attesté, sauf dans les composés (*af-fectō, cal(e)-, frīgĕ-, ol(e)-factō*), en dehors d'un exemple unique dans un texte du ve siècle ap. J.-C. Cf. Explan. in Donat. Gramm., IV 548, 21, *inueniuntur quae de absolutis in frequentatiua non transeunt, ut « facio ». Neque enim « facto » dici potest, nisi composito uerbo, ut est « calefacto »*. Le fréquentatif de *faciō* est : *factitō, -āsˇ* ; cf. Gell. 9, 6, 3, *facio, factus* [facit] *factito*, et Thes. VI 139, 5 sqq. *Factitō* est attesté depuis Plaute, et il est demeuré classique. Et seul *factitō* a des dérivés attestés : *factitātor, -tātiō, -tāmentum*.

facessō, -is, -iuī, -itum : désidératif de *faciō*, dont il a le sens transitif et le sens absolu : 1° chercher à faire (*negōtium facessere*, Cic., Verr. II 4, 142) ; s'empresser d'exécuter, Vg., Ae. 4, 295, *imperio laeti parent ac iussa facessunt* (imité d'Ennius, A. 59?) ; ou « faire venir, attirer », cf. Cic., Diu. in Caec. 45, *ne innocenti periculum facessieris* (*-seris* var.) ; 2° se mettre en route, s'en aller ; e. g. Pacuvius, Trag. 326, *facessite omnes hinc* ; Tac., A. 16, 34. Rare, bien qu'attesté depuis Ennius et Plaute jusqu'à Venant. Fort. et Ennodius. Pas de dérivés.

Nom racine et adjectifs : *-fex, -ficis* m. : nom racine attesté seulement (cf. *-dex, -spex*) comme second terme dans les composés désignant des noms d'agent : *arti-, auru-, carni-, opi-, ponti-fex*, etc., auxquels peuvent correspondre des noms neutres en *-ficium* : *aedificium* (sans **aedifex*), *artificium*. La forme *offex* : *qui officit* (Gloss.) semble refaite sur *officium*, tiré lui-même de *officiō*.

-ficus, second terme de composé ; il a un comparatif en *-ficentior*, un superlatif en *-ficentissimus* (cf. *-uolus, -dīcus*) : *beneficus, maleficus, magnificus, mūnificus, praeficus* (cf. *praeficiō*), *uenēficus*, auxquels peuvent correspondre des noms féminins, marquant l'activité, en *-ficentia* : *beneficentia, maleficentia* (à côté du nom neutre de l'acte *beneficium, maleficium*), *magni-, mūnificentia* ; et des verbes dénominatifs en *-ficō, -ficor* : *aedificō, amplificō, sacrificō, grātificor*, etc. Ce type de composés en *-ficō, -ās* a eu un grand développement, notamment dans la langue des chrétiens, qui ont multiplié ces formes lourdes et qu'ils jugeaient expressives : le français les a conservées dans le type *amplifier*, etc.

**-ficāx, -ācis* : *efficāx*, comme *peruicāx* (sans **uicāx*). Cf. P. S. Baecklund, Die lat. Bildungen auf *-fex* u. *-ficus*, Uppsala, 1914.

factus, -a, -um, souvent substantivé au n. *factum*, pl. *facta* : fait, acte ; *dicta et facta, benefacta, bonum factum*, etc. ; de là l'adverbe *profectō* « assurément ». Conservé en britt. *faeth* « cultivé ». L'adjectif *factus* « fait » a un contraire *infectus* « non fait », dont le neutre *infectum* s'emploie dans la langue grammaticale (Varron) pour désigner les temps du présent (qui marque l'action non achevée) par opposition aux temps du parfait, *perfectum*. *Infectus* est ancien et classique ; mais, sauf quelques survivances dans la langue du droit (par exemple, *infectī damnī* comme *indicta causa*), il ne semble pas avoir survécu dans la langue impériale, qui voit se développer *imperfectus*. L'homonymie avec *infectus*, de *inficiō*, avait des inconvénients.

De *factus* dérive *factīcius* (cf. *emptus, emptīcius*, etc.) « qui non sponte fit », artificiel (s'oppose à *nātīuus, sponte nāscēns*), cultivé, travaillé ; par suite « créé de toutes pièces, inventé », ... *genus... facticiorum deorum*, Aug., loc. hept. 2, 138. S'emploie en grammaire pour traduire le gr. πεποιημένος. M. L. 3132 ; B. W. *fétiche*.

facilis (ancien neutre *facul*, comme *simul, procul*, l'*l* final tombant après *l* ou *r*, cf. *animal, calcar*) : adjectif en *-ilis* comme *ag-, doc-, hab-ilis*, etc., qui a le sens passif et le sens actif : 1° faisable, d'où « qui se laisse faire, facile à faire » ; 2° qui laisse faire, indulgent, e. g. Ter., Hau. 217, *facili me utetur patre*. De là le double sens de *facilitās*. De *facilis* le substantif dérivé a deux formes, une phonétique, *facultās* (cf. *simultās*), et une analogique, *facilitās*, que la langue a différenciées dans l'usage ; cf. P. F. 77, 6, *facul antiqui dicebant, et faculter pro facile ; unde facultas et difficulter uidentur dicta. Sed postea facilitas rerum facta est, facultas rerum. Facultās* « faculté, possibilité » peut s'employer au pluriel avec le sens concret de « ressources, facultés », comme le diminutif *facultātula* (*-tāticula*). De *facilis* : *difficilis* (difficul dans Varr.) et *difficultās* (pour la valeur privative du préfixe, cf. *dif-fīdens, dissimilis*) ; *perfacilis*.

Il n'y a pas d'adjectif **facibilis*, correspondant à l'ombrien *façefele*.

faciēs, -ēī f. : façon, forme, aspect, Varr., L. L. 6, 78, *proprio nomine dicitur facere a facie, qui rei quam facit imponit faciem. Vt fictor cum dicit « fingo » figuram imponit, ... sic cum dicit « facio » faciem imponit*, et le chapitre d'Aulu-Gelle 13, 30, *non hactenus esse faciem quae uolgo dicitur*. Le mot est employé dans ce sens jusqu'à l'époque impériale, où, par une restriction comparable à celle de *figūra*, il se spécialise dans le sens de « façade », e. g. CIL XIII 8170, *praetorium ad nouam faciem est restitutum*, et de « figure, face ». De là, dans la langue des traducteurs de la Bible, *in faciē, in faciem* = ἐπὶ προσώπου, et de nombreuses locutions analogues avec *ab, ad, ante, contrā*, du reste dérivées du grec (*ad faciem* = πρὸς πρόσωπον).

Faciēs est à *faciō* comme *speciēs* à *speciō*, etc. Un doublet **facia* est attesté par les langues romanes, M. L. 3130 ; cf. *glaciēs* et *glacia*. La glose *facēs* est sans réalité ; v. *facētus*.

Dérivés et composés : *super-ficiēs* (*-ficium*, Lex Agr.) : surface (proprement « fait d'être placé au-dessus ») ; aspect extérieur ; *superficiārius* (Sén.), *-ciālis* (Tert.).

faciāle n. (substantivé d'un adj. *faciālis*) : mouchoir, προσόψιον (tardif). Cf. *facitergium* n. : essuie-face. Mot de l'Église ; très tardif, comme *manu-tergium*.

Cf. aussi, sans doute, *bifax, dīfax* « δίχρωμος, διπρόσωπος » (Gl.).

facinus, -oris n. : acte (bon ou mauvais), action, cf. Serv., Ae. 1, 51, *bonum facinus et malum facinus dicimus...* Dans la langue familière, « chose », comme *negōtium* : *mirum facinus* (Plt.), Figura etymologica dans Plt., Au. 587, *hoc est serui facinus frugi, facere quod ego persequor*. A l'époque classique, se prend souvent en mauvaise part ; cf. Cic., Verr. 2, 5, 66, qui emploie en gradation *facinus, scelus, parricidium* ; d'où *facinorōsus* = *scelerōsus*. Cf. Reichenbecher, *De uocum scelus facinus usu*, Iena, 1913. Même suffixe que dans *fē-nus* (v. ce mot).

La formation, étant tirée de l'élément radical complexe *fac-* de *faciō*, ne peut passer pour indo-européenne ; mais elle est parallèle à celle de av. *varšna-* « acte », en face de *vərəzyeiti* « il agit », et sans doute à celle de skr. *énah*, av. *aēnō* « acte violent ».

factiō : reflète les deux sens de *facere* « faire » et « placer » : 1° manière de faire, façon (rare ; deux exemples dans Plt., Ba. 843 et Ru. 1371, *quae haec factio est?* ; les autres exemples sont très tardifs), usité comme terme de droit, *testāmentī factiō*. Conservé dans le sens de « façon » par les langues romanes, M. L. 3133 ; 2° « position », e. g. Plt., Ci. 493, *neque nos factione tanta quanta tu sumus* « groupe [de gens appartenant au même métier ou au même parti], parti, faction, cabale ». Cf. P. F. 76, 23, *factio et factiosus initio honesta uocabula erant ; unde adhuc factiones histrionum et quadrigariorum... Modo autem nomine factionis seditio et arma uocantur.* — *Factiō* désigne spécialement le parti des nobles (par opposition à *partēs*), e. g. Sall., Iu. 41, 6, *nobilitas magis factione pollebat* ; aussi est-il souvent joint à *opēs*, comme *factiōsus* à *dīues*, et désigne « le beau parti, le haut rang » (également dans le sens de « parti matrimonial », comme dans fr. « c'est un beau parti » ; cf. Plt., Au. 167, 226-227). Du sens de « cabale » est parti le sens de « machination, tromperie, fourberie » que *factiō* a pris dans la langue impérieuse ; cf. Thes. VI 134, 66. Diminutif : *factiuncula* (Tert.).

En dehors de *factiō*, les substantifs dérivés de *faciō*, abstraits ou concrets, ne sont attestés que rarement et dans des sens techniques :

factor : au jeu de balle, le *factor* s'oppose au *dator* (Plt., Cu. 297) ; dans la fabrication de l'huile, Cato appelle *factōrēs* « *qui oleum fecerint* », Agr. 145, ; cf. 67, 1, *factoribus det in factus olei sextarios* (de là *factōrium* n. « endroit où l'on fait l'huile », « pressoir à huile », sens conservé dans l'ital. *fattoio* et dans certains dialectes romans, cf. M. L. 3134 ; cf. le sens spécial de *conficiō, confector*). Ce n'est que dans la langue de l'Église qu'on trouve *factor* employé pour traduire ποιητής ; et c'est là un calque du grec, comme *factūra* de ποίησις.

factus, -ūs m. : mesure d'huile faite ; Pline 15, 22 : *premi plus quam centenos modios non probant. Factus uocatur... Factus tres gemino foro a quaternis hominibus nocte et die premi iustum est* ; *factūra, -ae* f. : un seul exemple dans Pline, 34, 145, *aliubi una bonitatem praestat [ferro]... aliubi factura*. Le mot est bien représenté dans les langues romanes ; M. L. 3136. On emploie surtout le n. substantivé *factum, -ī* et *facta, -ōrum*, que les langues romanes ont toutes gardé. M. L. 3135.

Verbes composés : *adficiō* (*aff-*) : mettre dans une certaine disposition (physique ou morale), affecter, toucher. Se dit d'abord indifféremment en bien ou en mal ; P. F. 2, 21, *adfecta femina uel in bonam partem dicitur, uelut honorata, uel in malam, quasi ad extremum periculum adducta*, puis plus spécialement en mal, cf. Non. 519, 32, *affici malis tantum consuetudo praesumpsit, cum sit positum et bonis. M. Tullius De Officiis lib. I* (149) : « *sicuti aliquo honore aut imperio affectos obseruare et colere debemus* ». — *Varro Eumenidibus* (121) : *coronam ex auro et gemmis fulgentem gerit, | luce locum afficiens.* — De là *adfectus, -a, -um* = *aeger, languidus*, etc., M. L. 255 ; *affectus, -ūs* m., d'où irl. *affacht*, gall. *affygio, affeith* ; *affectiō* f., qui ne semblent pas différer de sens à l'origine et servent à traduire le gr. διάθεσις. Cicéron préfère *affectiō* à *affectus*, qu'il n'emploie qu'une fois, et le définit, de Inu. I 25, 36, *affectio est animi aut corporis ex tempore aliqua de causa commutatio* (*commodatio* A). Puis peu à peu les deux mots se spécialisent : *affectus* tend à prendre le sens de πάθος et *affectiō* celui de στοργή. V. Blaise, *Dict.*, s. u. M. L. 254.

affectō, -ās : sens premier « se mettre à », *affectāre uiam, iter* ; par suite « entreprendre, essayer d'obtenir, rechercher » ; et dans ce sens il sert à traduire le gr. ζηλοῦν dans la langue de la rhétorique, « affecter » ; e. g. Quint. 3, 11, 21, *affectata subtilitas*. M. L. 253, **affactāre* ; 253 a, *affectāre* ; B. W. sous *affèterie*.

conficiō (avec préfixe marquant l'aspect déterminé) : achever, cf. Don. An. 167, *confectum negotium dicitur uel confecta res quae ad plenum perficiuntur*. Ancien, usuel, classique. Du sens général sont dérivés des sens spéciaux, notamment dans les langues techniques : achever (c'est-à-dire « achever la destruction de », cf. *confector ferārum*, Suét., Aug. 43, et *confectōrārius, confectuārius* « qui porcos conficit et condit », *confectōrium*, χοιροσφαγεῖον (Gloss.), d'où **exconficere*, M. L. 2984 ; cf. en gr. ἐκπράττω et διεργάζομαι, ἐξεργάζομαι « consumer, détruire, dissoudre, digérer » ou « confire », qui est demeuré dans les langues romanes. M. L. 2133 apparaît déjà dans *pernas... et lardum conficimus*, Pallad. 13, 6 ; cf. aussi Thes. IV 199, 3 sqq. En espagnol, le verbe

BDD-B178-F © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:42 UTC)

issu de **confectāre* (M. L. 2130, cf. *confectitāre*, Not. Tir. 22, 56) a le sens de « préparer un champ à recevoir la semence », que *conficere* a déjà dans Varr., R. R. 1, 18, 6 : *singula iugera quaternis operis uno operario ad conficiendum satis esse*, etc.

Dérivés : *confectiō* (classique ; britt. *cyffaith*), *-tor*, *-tūra* (époque impériale), *-tus* (tardif).

dēficiō : transitif et absolu : « abandonner » (transitif) et « manquer, faire défection » ; Prisc. GLK II 399, 7, *deficio quando pro « relinquo » accipitur, habet passiuum, quando uero pro defetiscor, neutrum est* ; et Paul, Dig. 4, 5, 5, 1, *-ere autem dicuntur qui ab his quorum sub imperio sunt desistunt et in hostium numerum se conferunt*. L'emploi transitif de *dēficiō* explique *dēfiō* ou *dēficior* et le double sens de *dēfectus* « manquant de » et « qui manque, qui fait défaut ». Le substantif *dēfectus*, *-ūs* m. « abandon de position, défection, manque », dans la langue de la grammaire, traduit à la fois ἔκλειψις et ἔλλειψις. Nombreux dérivés, tardifs et savants. Britt. *diffygio*, *diffeith*.

efficiō (*ecf-* ; passif *ecfierī*, Plt., Pe. 761 ; futur *ecfexis*, Poe. 428) : achever de faire, faire entièrement. Souvent employé dans le sens de *facere* pour insister sur l'idée d'achèvement, e. g. Plt., Tri. 669, *is* (= *amor*) *mores hominum moros et morosos ecficit* (= ἀποτελεῖ) ; cf. *efficere ut* (ἐκπράττειν ὡς). Employé dans des sens techniques : produire (en parlant du sol), rapporter (en parlant d'argent) et absolument « faire un bénéfice » ; se monter à, totaliser (en parlant d'une somme) ; établir (définitivement), prouver, conclure, démontrer (en parlant d'un raisonnement, d'une proposition) ; d'où *efficitur ut* « on en conclut que ; il en résulte que ». La langue philosophique emploie aussi *efficiēns* [*causa*], par opposition à *rēs effecta*, e. g. Cic., Top. 14, d'où *efficienter*, *efficientia* (peut-être créé par Cicéron). Autres dérivés : *effectus*, *-ūs* (classique, usuel ; irl. *eifeachd*, britt. *effaith*), *effectiō* (terme philosophique), *-tor*, *-trīx* (tous trois de Cicéron), *effectīuus*, *effectōrius* (tardifs) ; *efficāx*, *-ācis*, *-citer* ; *efficācia* ; *efficācitās*, tous rares et de la langue écrite.

inficiō : dont le sens premier a dû être « mettre dans » et qui, spécialisé dans la langue des teinturiers, a pris le sens restreint de « tremper, mettre dans un bain, dans une teinture » et, par suite, « teindre, imprégner, colorer » ; cf. P. F. 99, 27, *infectores qui alienum colorem in lanam coiciunt. Offectores qui proprio colori nouum officiunt* ; par suite « corrompre, infecter ».

infit : v. ce mot.

interficiō : priver de ; cf. Plt., Tru. 518, *salue qui me interfecisti paene uita et lumine* ; d'où *interficere* (scil. *uītā*) « priver [de la vie], tuer, mettre à mort » (v. *inter* et cf. *intereō*, *interimō*, et aussi *interdīcō*, pour la valeur de *inter*). Terme de la langue écrite ; la langue parlée dit *occīdere* : on a *occisus sum*, *occidis me* dans la langue des comiques, non *interfectus sum*. Sans doute d'abord employé par litote, *occīdere* étant trop brutal. *Interficiō* a pour passif *intereō* (*interfierī*, toutefois, dans Plt., Tri. 532), comme *perdō*, *pereō*. Il n'y a pas de verbe *interdō* avec le sens de « détruire » ; inversement, *perficiō* n'a pas le sens de « perdre », parce que *perdere* existe avec ce sens.

Dérivés : *interfectiō*, *-tor* (classiques, mais rares), *-trīx*, *-tōrius*, *-tīuus*, *-tibilis*.

officiō : 1° mettre ou se mettre devant, faire obstacle, souvent joint à *obstāre* ; 2° teindre ; d'où *offector*, *offectūra*.

perficiō : achever, parfaire, accomplir (= τελειόω, ἀποτελείω) ; d'où des sens techniques : parfaire (une somme), se procurer ; achever la préparation de ; confectionner. Ancien, usuel, classique. De là *perfectus*, L. 6408, britt. *perffaith* ; et *imperfectus* ; *perfectē* ; *perfectiō* (classique, mais rare), *-tor*, *-trīx* ; *perfectus*, rare) ; *perfectissimātus*, *-ūs* (Cod. Theod.).

praeficiō : mettre à la tête de ; de là *praeficus*, *-a*, *-um*, *praefica*, *-ae* f. : pleureuse qui dirigeait les lamentations funèbres, cf. Claud. ap. Varr., L. L. 7, 70, *quae praeficeret* (l. *praeficeret*) *ancillis quemadmodum lamentarentur*, *praefica est dicta* ; P. F. 250, 5 ; Gell. 18, 7, 3, et les références de Goetz-Schoell ad loc. Varr. ; *praefectus*, *praefectūra*, etc., qui ont eu une grande fortune dans la langue du droit public.

prōficiō : faire des progrès, avancer ; et « faire [faire] des progrès, être utile à » (transitif et absolu) ; *profectus*, *-ūs*, M. L. 6769 et 6770 ;

prōficīscor, *-eris*, *profectus sum*, *proficīscī* : se mettre en route, partir ; isolé, de toute manière, par la forme *prō-* préverbe et par la formation du présent ; *profectiō* « départ », *profectum*, *-ī* « voyage » (Itala), *profector* : rapporteur (Gloss.), *profectōria* « repas de départ » ; *profectīcius* (Ulp., Dig.) : qui provient du père ou du grand-père.

reficiō : remettre en place, restaurer (au moral) ; *recere animōs* s'oppose à *animō dēficere*.

sufficiō : transitif et absolu « mettre au-dessous ou à la place de, suppléer », puis « fournir ». Synonyme à la fois de *suppeditō*, ὑπέχω, et de *substituō*. Absolu, « se placer dessous », c'est-à-dire « être capable de supporter », d'où « suffire à ».

On voit que les composés reflètent le double sens de *faciō* « (se) placer » et « faire ». A ce dernier se rattachent les composés d'aspect déterminé *con-*, *ef-*, *per-ficiō* ; les autres s'expliquent mieux en partant du sens de « placer ».

officium : v. ce mot.

La racine **dhē-* n'a fourni des formes de présent (déterminé) telles que *condō*, *crēdō*, etc., que dans les parlers occidentaux de l'indo-européen, v. sous *dō*. Pour obtenir un présent d'aspect « indéterminé », on a recouru à divers procédés. Le type à redoublement de τίθημι, skr. *dádhāmi*, n'est pas conservé en latin. L'arménien s'est servi du suffixe **ne/o-*, d'où *dnem* « je pose ». Pour avoir un présent indéterminé, le latin a recouru à la forme élargie par le suffixe **-yo-/-i-* d'un élargissement en *-k-* qui donnait en latin le perfectum. De même que *fēcī* est comparable à gr. ἔθηκα (1re personne du plurie ἔθεμεν), comme *iēcī* à gr. ἧκα, il a été fait un présent *faciō*, qui est italique commun ; cf. *iaciō* en face de *iēcī* le phrygien *αδ-δακετ* « afficit » offre le même élargissement et le même vocalisme radical, i.-e. **ə*. L'élargissement en **-k-* qui figure ici rappelle le type arm. *dnem* « j'entends » en face de *luay* « j'ai entendu » et gr. ὤλεσα en face de ὄλεσα.

La forme *fēc-* n'a rien donné en latin que le *perfectum*. Et encore a-t-on prén. *fhefhaked* « fēcit », cf. osq. *fefacid* « fēcerit », etc., qui exclut l'explication de fifikus par **dhe-dēk-* (Lejeune, Mél. Sommer, p. 150). V. *fingō*.

Le radical *fac-* du présent, qui s'est fixé très anciennement, a donné en latin des formations nombreuses et variées. En ombrien, *fēc-* a fait une plus grande fortune : l'impératif est feitu, fetu, *feitu*, *fetu* (l'osque a *factud*, qui répond à lat. *facitō*), et le participe en *-to-* fetu, -ta « factum, -ta ».

Sur un rapport possible avec *fēstus*, *fēriae* et *fās*, v. sous *fēriae*. V. aussi *fētiālis*, et aussi *sacerdōs*, *crēdō*, *dō*.

Sur *fuat* « faciat », v. sous ce mot.

Quant à *fiō*, ce présent appartient à une autre racine, celle de *fuī*, à en juger par l'ombrien, qui a fuia « fiat », fuiest « fiet ». On aurait ici un présent en *-īyō*, *-iyō-* de la racine de *fuī* ; cf. v. irl. *bíu* « je suis » et parfois « je deviens », v. angl. *beo* « je suis », *bis* « tu es » ; pour l'absence de *-u-*, v. sous *fuī*. Toutefois, la phonétique permettrait d'envisager un rapprochement avec la forme passive de skr. *dhīyáte* « il est posé » ; et, si l'on n'avait pas les formes ombriennes, cette hypothèse serait séduisante ; on ne peut l'écarter absolument.

fācundus : v. *for*.

faecinia (*-en-*), **ultis** : sorte de vigne (Plin., Col.). Rappelle les noms propres étrusques *Faecenius*, *Fecinius*, quoique Columelle, 3, 2, 14, le dérive de *faex*.

faenum, faenus : v. *fēnum*, *-nus*.

faex, -cis (et *fex*, notamment dans les manuscrits de Columelle ; cf. Thes. VI 169, 26 sqq. ; le pluriel *faecēs* se lit depuis Horace et est bien attesté, malgré Caper, GLK VII 109, 14 ; *fēcia*, Orib.) f. : 1° lie du vin (= τρύξ), de l'huile ; par suite, dépôt, résidu, tartre ; 2° au figuré : lie, rebut. Ancien, usuel. M. L. 3140.

Dérivés et composés : *faecor* m. : 1° odeur du marc (Gl.) ; *faecula* f. : raisiné ; *uua pinguis decocta usque ad crassitudinem mellis et refrigerata, utilis stomacho… aliter* : *genus uuae decoctae aut graece siser, genus herbae, quae ad orexin datur*, Schol. Hor., S. 2, 8, 9 ; 2° tartre ; *faecātus*, *faecārius* « de marc » ; *faeceus* (M. L. 3139, **faecea*) ; *faecāceus* ; *faeculentus*, d'où *faeculentia*, *-ae* ; *dēfaecō*, *-ās* (*dēfīcō*, Plt., Mo. 158 ; mais il peut s'agir d'une confusion de *e* notant *ae* et de *i*) : clarifier, enlever la lie ; surtout employé au participe *dēfaecātus*, sur lequel le verbe a sans doute été refait ; *infaecō*, *-ās* (Tert.).

Le rapprochement avec *floccēs* (M. Niedermann, IF 26, 49) n'est pas à retenir. Sans doute emprunt à une langue méditerranéenne, comme beaucoup de mots relatifs à la vigne et au vin. Cf. *fracēs* et *faecinia*.

fāgus, -i f. (et *fāgus*, *-ūs* f. ; *fāgus*, *-ī* m.) : hêtre. Ancien, usuel. M. L. 3145 ; v. fr. *fou*, *faou* et *fouet* ; remplacé par *hêtre*, d'origine germanique. Irl. *fagh*, britt. *faw*, bret. *faouet* (de **fāgētum*).

Dérivés : *fāgum* n. : faîne (Pline) ; pour le genre, cf. *pirum* : *pirus* ; *fāgeus*, M. L. 3142 (it. *faggio*) ; *fāginus* = φήγινος d'où *fāgina* (scil. *glāns*) f. « faîne » (sur *fāgīnā*, v. M. L. 3143 et Thes. VI 172, 65) ; *fāgineus*. *Fāgūtal* n. : sanctuaire de Jupiter situé sur le mont Esquilin : *sacellum Iouis in quo fuit fagus arbor quae Iouis sacra habebatur*, P. F. 77, 13, neutre d'un adjectif *fāgūtālis* (*f. lūcus* ; cf. *bidental*) dérivé de **fāgūtus* qui atteste l'ancienneté du doublet *fāgus*, *-ūs* ; pour la forme, cf. *quercus*, qui a sans doute servi de modèle. Les langues romanes attestent aussi **fāgālia*, M. L. 3140 a ; **fāgānellus* : linotte, chardonneret, M. L. 3141. **Fāgīna*, dans les langues romanes (sauf roumain), a donné le nom de la « fouine », cf. M. L. 3144, B. W. s. u. ; **fāgustellum*, M. L. 3146.

Cet ancien nom d'arbre indo-européen repose sur un thème en *-o-* féminin qui subsiste dans dor. φᾶγός, ion.-att. φηγός (fém.), « sorte de chêne », avec changement de sens, parce que le hêtre n'existe pas en Grèce, et qui se retrouve en germanique, avec passage au type en *-ā-*, à cause du genre féminin, dans v. isl. *bōk*, v. h. a. *buohha*, etc., les thèmes en *-o-* féminins n'étant pas maintenus en germanique ; v. Meillet, MSL 13, 211.

Le nom ancien s'est conservé, bien que le hêtre prospère en Italie seulement en montagne, à une assez grande altitude, l'arbre étant plutôt nordique. Le caractère religieux de l'arbre a pu aider à la conservation. Car ce n'est pas un accident que le mot subsiste aussi en Grèce, où l'arbre n'existe pas, et où φᾶγός a dû être appliqué à un autre arbre, ainsi E 693 :

… ὑπ' αἰγιόχοιο Διὸς περικαλλέϊ φηγῷ.

Fāgus et φηγός sont unis par l'idée commune d'arbre à fruits comestibles (faîne et gland).

fala, -ae f. : tour de bois, machine de siège ; cf. P. F. 78, 3, *falae dictae a falado quod apud Etruscos significat caelum*. Mot rare et archaïque. S'y rattachent : *falārica* f. : *genus teli missile quo utuntur ex falis i. e. ex locis extructis dimicantes*, P. F. 78, 20 ; *falēre* n. : sorte de socle ou de perchoir pour oiseaux (Varr., R. R. 3, 5, 14 et 16). Cf. aussi : *Faleri⟨i⟩* : *oppidum a fale dictum*, P. F. 81, 3 ; *faliscus*, d'où *faliscae*, *-ārum* : mangeoires, râteliers (Caton).

Mot étrusque, comme le dit Festus (v. Bottiglioni, St. Etr. 3, p. 330).

falcō, -ōnis m. : faucon. V. *falx*. Peut-être calque sémantique de *capys*? Cf. le double sens de gr. ἅρπη « faucille » et « faucon ».

falernus, -a, -um : de Falerne (en Campanie). Épithète appliquée surtout au vin originaire de cette région, *-um uīnum*, puis simplement *Falernum* ; devenue à basse époque synonyme de *uīnum*, sans spécification.

faliscum, -I (*fall-*) n. : v. *forco*. Sorte de couteau, sans doute ainsi nommé du pays où il était fabriqué?

fallō, -is, fefellī, falsum, fallere : seul verbe à perfectum à redoublement en *f* (cf., cependant, *faciō*) ; du reste, *fefellī* est refait sur le présent : si la forme était ancienne, on attendrait **febullī* (de **fefulī*), comme *pepulī* de *pellō*. Formes accessoires attestées en bas latin : *fallō*, *-ās* (dénominatif de *falla*, *-ae*?), cf. Non. 109, 16 : *fallam pro fallaciam. Nouius Decuma* (12) : *us me non uocabit* : *ob eam rem hanc feci fallam* ; et CGL V 641, 35 ; *fallātor* m. (gl.) ; *falleō*, *-ēs* et *falliō*, *-īs*, d'où **fallia*, M. L. 3168 ; fr. *faillir*, *faille*, v. B. W. s. u., et en britt. : corn. *fall*, *fyllel* ; un participe *fefellitus* dans Pétr. 61 (et sans doute **fallitus*, sur lequel a été bâti **fallita*, cf. fr. *faute*, etc., M. L. 3169) : 1° tromper ; 2° échapper à (= gr. λανθάνω), souvent impersonnel : *non mē fallit*, suivi ou non d'une proposition complétive. De ce sens dérive l'emploi pronominal ou médio-passif : *mē fallō*, *nisi fallor*, *haud falsa sum* (Plt., Tér.). *Fallō* peut être accompagné d'un complément de personne : *fallere aliquem*, ou de chose : *fallere spem*, ancien accu-

BDD-B178-F © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:42 UTC)

satif « de l'objet interne » ; cf. Plt., Am. 933, *id ego si fallo*. Les deux sens de « tromper » et de « échapper à » remontent probablement à un sens unique de « cacher, être caché » (*fefellit, latuit*, Gloss.), sens, du reste, attesté à l'époque impériale, cf. Ov., F. 3, 22, *sua diuina furta fefellit ope* ; Hor., Ep. 1, 16, 54, *sit spes fallendi* (= *latendi*) : *miscebis sacra profanis* ; ibid. 1, 17, 10, *qui natus moriensque fefellit* (= ἔλαθε), Vg., Ae. 12, 634 : *nequiquam fallis dea* « en vain te caches-tu comme déesse » (hellénisme). Ancien, usuel. Panroman (sauf roumain). M. L. 3167.

Formes nominales : *falsus* : 1° faux, trompeur ; 2° qui se trompe. M. L. 3171 ; irl. *fallsa*, britt. *ffals* ; germanique : m. h. a. *valsch*. Substantif n. *falsum* : le faux, opposé à *uērum*, et dont dérivent *falsārius* ; *falsitās*, mot de la langue de l'Église créé d'après *uēritās* ; *falsimōnium* (Plt., d'après *testimōnium*) ; *falsō*, *-ās* (bas latin), M. L. 3170, avec les dérivés ordinaires. *Falsus* sert, en outre, de premier terme à des adjectifs composés : *falsidicus*, *-ficus*, *-loquus* (= ψευδολόγος), etc. ; *fallāx* (gén. pl. *fallācum*, Catul. 30, 4) : trompeur. De là : *fallācia* f. : usité surtout au pl. *fallāciae* ; *fallāciōsus* (Gell., Apul.) ; *fallācitās* (cf. *mendācitās*, Tert.) ; *fallāciloquēla* ; *fallāciloquentia* (= ψευδολογία), dans Accius, cité par Cic., Fin. 4, 68.

Composé : *refellō* : repousser le mensonge, réfuter. Cf. *arguō* et *redarguō*. — **Falsicō* est supposé par v. h. a. *falscōn* « fälschen ».

On voit par *falsus* que *fallō* doit reposer sur **faldō* (toutefois, on peut songer aussi à **falnō*). Le rapport qu'on croit apercevoir au premier abord avec v. h. a. *fallan* « tomber » et par suite avec lit *pùlu* « je tombe », arm. *p' lanim* « je m'écroule », et sans doute gr. σφάλλω « je fais tomber », se heurte d'abord à la différence de sens et au fait que c'est un *p* latin qui, dans *spūma* et *pūmex*, répond à un *ph* sanskrit. Mais on n'ose rien affirmer, parce que les sourdes aspirées alternent souvent avec des sourdes simples ; le rapprochement indiqué est trop séduisant pour qu'on n'essaie pas de s'y tenir. — La diphtongue en *a* a aussi un caractère « populaire ». Le *f* initial de *fallō* peut avoir plusieurs origines, et les rapprochements avec gr. φηλός, φῆλος « trompeur », ou avec got. *dwals* « μωρός », ou avec skr. *hvárate* « il va de travers », v. sl. *zŭlŭ* « méchant », sont vagues. En somme, étymologie embarrassante.

faluppa? : *quisquilias paleas minutissimas uel surculi minuti quas faluppas uocant* (Gloss.). Mot sans doute non latin. M. L. 3173 ; B. W. *friper* et *envelopper*.

faluus : adjectif d'origine germanique, attesté seulement dans les gloses, CGL IV 245, 23, qui a supplanté *fuluus* dans les langues romanes ; v. M. L. 3174 et B. W. sous *fauve*.

falx, -cis f. : « faux » et « serpe ». Souvent précisé par une épithète : *f. mūrālis*, *f. nāuālis*, etc. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3175. Celtique : bret. *falc'h* « faux ».

Dérivés : *falcula* (*facula*, **flacla*), M. L. 3159, et *falcicula*, M. L. 3156 : faucille, et « ongle, griffe » ; *falcitō*, *-ās* (tardif) « faucher », fréquentatif de **falcō*, *-ās*, attesté dans les langues romanes, M. L. 3153, B. W. *faucher*, cf. **dēfalcō*, M. L. 2516 ; *falcō*, *-ōnis* m. : *-nes dicuntur quorum digiti pollices in pedibus intro sunt curuati, a similitudine falcis*, P. F. 78, 17, peut-être à rapprocher de *falcō*, *-ōnis* « faucon », que les gloses expliquent par *quod incuruis digitis sit*, cf. Isid., Or. 12, 7, 57, CGL IV 341, 3 ; Serv., Ae. 10, 145 ; toutefois, le nom du faucon, *falcō*, n'apparaît que tardivement (Ital., Polém. Silu.) et il est possible que le rapprochement avec *falx* soit une étymologie populaire ; mais le mot ne semble pas provenir du germanique ; ce sont les mots germaniques qui proviennent du latin. M. L. 3158, B. W. s. u., et v. h. a. *falcho* « Falke », et britt. *falchum* ; *falcārius*, *-ī* : porteur de faux ou « fabricant de faux » et, dans les langues romanes, **falcārium*, M. L. 3154 ; *falcātus* : en forme de faux, armé de faux ; *falcastrum* : *a similitudine falcis dictum. Est autem ferramentum curuum cum manubrio longo ad densitatem ueprium succidendam. Hi et runcones dicti*, Isid., Or. 20, 14, 5 ; M. L. 3155. Nom propre : *Falcidius*.

Composés poétiques : *falcifer* (d'après δρεπανηφόρος), *falciger*, *falcitenēns*.

M. Niedermann, *Essais d'étym. et de crit. verb. lat.*, p. 17 sqq., a supposé que *falx* proviendrait d'une ancienne langue italique, peut-être le ligure, et, rapprochant le sicilien ζάγκλη · δρέπανον de **dhaltlā* > ital. **falcula*, il en a déduit que *falx* aurait été dérivé secondairement de ce **falcula* italique interprété comme un diminutif. Mais *falx* fait partie d'une série de noms d'origine obscure tels que *arx*, *calx*, *merx*, et semble bien n'être pas un dérivé : en tout cas, mot d'aspect non indo-européen, ce qui n'étonne pas pour un nom d'outil. Cf., d'autre part, le groupe de mots français : *dail*, *daille*, etc., de *daculum*, *-a*, CGL I 84, 91 (ligure?). M. L. 2458.

fāma, -ae f. : *a fando dicta, sicut apud Graecos φήμη ἀπὸ τῆς φάσεως*, P. F. 76, 26, étymologie sans doute empruntée à Varr., L. L. 6, 65, *hinc* [sc. *a uerbo fārī*] *fama et famosi* ; « ce qu'on dit de quelqu'un, renommée, réputation bonne ou mauvaise » ; au pluriel (rare, Plt., Sall.), « bruits qui courent », cf. *glōriae* ; cf. *ut fama est* « comme le bruit court ». Diminutif : *fāmella* (Festus), comme *fābella*. *Fāma*, dont le sens était d'abord indifférent, a tendu à prendre une valeur laudative, comme *exīstimātiō* ; ainsi s'explique le double sens de *fāmōsus* « qui fait parler de lui », d'abord employé avec la valeur de « qui a mauvaise renommée » et « infamant », et qui, à l'époque impériale, prend le sens laudatif de « célèbre, fameux », cf. Tac., H. 5, 2, *sed quoniam famosae urbis* (= Jérusalem) *supremum diem traditurī sumus* (cf. Thes. s. u. *passim*), peut-être par opposition avec celui de *infāmis*, *-e* « perdu de réputation » ; *infāmia* f. « infamie » ; *infāmō*, *-ās*, cf. ἄδοξος, ἀδοξία ; de *dēfāmātus*, *diffāmō*, M. L. 2634 ; ***diffāmia***. De *infāmātus* a été tiré à basse époque *fāmātus* ; à côté de *infāmis*, de *infāmō*, ont été bâtis *dēfāmis* (Apul.), *dēfāmō* (Gell.).

Composés : *fāmiger*, d'où *fāmigerō*, *-ās* ; *fāmigerātor* (cf. *rūmiger*, etc.), *-tiō*, *-gerābilis*, *-gerulus*, tous rares et artificiels. Ancien, usuel. Mais, en dehors du roumain, où *fāma* est peut-être représenté, M. L. 3176, n'a pas passé dans les langues romanes. Le brittonique a gall. *fawr*.

Le grec a dor. φάμᾱ, ion.-att. φήμη « réputation, bruit public » et « avertissement divin » (cf. *fātum*) ; φῆμις « entretien, renommée ». Les formes osques faamat « nomina citat » (?), famatted « fieri iussit » (?) sont incertaines ; cf. Vetter, *Hdb.*, p. 55. La racine étant **bhā-* (*-for*), il ne peut y avoir de vocalisme à timbre *o*.

fāmen : v. *for*.

famēs, -is f. (et *famēs*, *-ei*, *-ī*. La déclinaison *famēs*, gén. *famī*, paraît la plus ancienne, cf. Thes. VI 228, 61 sqq. ; l'ablatif *famē* est confirmé par la métrique. L'App. Probi blâme un nominatif *famis*) : faim (propre et figuré). Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3178.

Dérivé : *famēlicus* : qui a faim, famélique (archaïque et postclassique). Formation qui semble sans autre exemple ; dérivé d'un type tel que **famēlis*, cf. *fidēlis* et *crūdēlis* ; et le type *aquāticus* dérivé de *aquātus*, etc. M. L. 3177 ; *famēlicō* : *ēsuriō* (Gl.).

Il n'y a pas de verbe dérivé « avoir faim », comme il y a un verbe « avoir soif », *sitiō*. Les Latins disent en ce cas *ēsuriō* « avoir envie de manger » (v. *edō*) et, à basse époque, *famem habeō* (Gl. Reich. 2645). Certaines formes romanes remontent aussi à un élargissement de *famēs*, **famine*, et à un adjectif **famulentus*, M. L. 3181.

Les noms de la « faim » et de la « soif » diffèrent d'une langue indo-européenne à l'autre. Les noms de la forme de *famēs*, *famis* sont, ainsi que l'indique la flexion pareille de *plēbēs* (à côté de *plēbs*), d'anciens noms radicaux. Le radical *fam-* n'a aucun correspondant hors du latin. Le rapport souvent supposé avec *fatim* est invraisemblable.

famex, -icis (*famix*) c. : tumeur, abcès. Mot de la langue vétérinaire (Colum.) conservé dans les dialectes italiens et en logoudorien, M. L. 3179. Autre sens dans les gloses : *famex : spado, contusis culionibus* (cf. *cōleus*)? En dérivent *famicālis* (Pelag., Chir.) et sans doute *famicōsus* : *-am terram palustrem uocabant*, P. F. 77, 10. Pour le suffixe, v. Ernout, *Philologica* I, p. 144 sqq.

famfaluca, -ae f. : bulle d'air, pustule ; puis bagatelles. Mot attesté dans les gloses du VIIIe siècle. Déformation de l'accusatif du gr. πομφόλυξ, que Pline transcrit par *pompholyx*, H. N. 34, 128. Cf. M. L. 6643 ; it. *fanfaluca*, v. fr. *fanfelue*, fr. *fanfreluche* (v. B. W. s. u.).

famulus, -ī m. : serviteur, domestique ; **famula, -ae** f. : servante (semble un substitut récent de *ancilla*). L'adjectif *famulus*, *-a*, *-um* paraît avoir été formé secondairement sur le nom ; l'emploi en est assez rare (un exemple de Pomponius à l'époque républicaine ; les exemples de l'époque impériale sont poétiques). Il faut arriver à la langue de l'Église pour trouver plus fréquemment l'adjectif *famulus* : il y sert à rendre δοῦλος. Cf. *seruus*, créé sur *seruus*.

Dérivé : *familia* f. Cf., pour la phonétique, *Sículus/Sicília*.

Famulus, *familia* sont des mots italiques et, en latin, peut-être des emprunts à l'osque : *famuli origo ab Oscis dependet, apud quos seruus famel nominabatur, unde et familia uocata*, P. F. 77, 11. Le témoignage de Festus est confirmé par les inscriptions, osq. *famel*, pél. *famel* = *famulus* ; osq. *famelo* = *familia* ; ombr. famelias = *familiae*. Les grammairiens différencient *seruus* de *famulus*, e. g. Isid., Diff. 1, 525, *serui sunt in bello capti... famuli autem ex propriis familiis orti*. Mais la distinction ne répond pas aux faits ; Andromaque, captive de guerre, se désigne par *famula* dans Vg., Ae. 3, 329, *me famulam famuloque Heleno transmisit habendam*. *Famulus*, qui semble contenir un suffixe de nom d'agent (cf. *baiulus*, *gerulus*), a désigné peut-être un esclave chargé d'une fonction spéciale, valet, etc., mais ce sens est impossible à préciser par les témoignages qui nous restent, tandis que *seruus* désigne la condition juridique de l'esclave.

Familia (ancien génitif, peut-être dialectal, *familiās* dans *pater*, *māter*, *fīlius familiās*) a dû désigner l'ensemble des esclaves et des serviteurs vivant sous un même toit, par opposition à la *gēns* ; cf. les expressions conservées dans des langues techniques *familia gladiātōria*, *familia monētālis*, etc. ; puis la maison tout entière, maître, d'une part, et femme, enfants et serviteurs vivant sous sa domination ; cf. Plt., Au. 2, *ego sum Lar familiaris ex hac familia*. Après la mort du *pater familiās*, le mot *familia* désigne le groupe de ceux qui étaient autrefois sous sa puissance et qui en sont sortis par son décès (*agnātī*, *agnātiō*). L'expression *familia pecūniaque* désigne la fortune du maître, *rēs familiāris*, *patrimōnium* ; *familia* englobe les *rēs mancipī*, l'ensemble des choses indispensables à la famille, la terre, les animaux de labour, les esclaves, e. g. Caton, Agr. 138, *asinis feriae nullae in familia sunt*. Par extension de sens, *familia* est arrivé à désigner les *agnātī* et les *cognātī* et à devenir le synonyme de *gēns*, tout au moins dans la langue courante, mais non dans la langue du droit. Sur ces diverses acceptions, v. Köhm, *Altlatein. Forschungen*, 1 sqq.

Dérivés : *familiāris* « ex eādem familiā », fréquent dans l'expression *rēs familiāris* ; puis par extension « familier » ; subst. *familiāris* m. : ami, familier, intime, et *familiāritās*, *familiāriter*, *familiāricus* ; *familiārēscō*, *-is* (Sid.) ; *familiola* (tardif) ; *familiōsus* (id.).

De *famulus* sont formés : *famulāris* ; *famulitās* (archaïque, rare) ; *famulor*, *-āris* (*famulō*, tardif) avec ses dérivés, *famulātus*, *-ūs* m. (Cic.) et *famulitium*, créé d'après *seruitium* et non attesté avant Apulée, mais peut-être ancien ; cf. P. F. 77, 9, *famuletium* (sic) *dicebatur quod nunc seruitium* ; *confamulus*, *-lor* (cf. *conseruus*).

Mots anciens, usuels. — Les représentants de *familia* dans les langues romanes sont assez nombreux, en partie de formation savante ; il est à noter que l'ital. *famiglio* désigne le serviteur et, plus spécialement, dans certains dialectes, le valet de ferme. M. L. 3180.

Mots uniquement attestés dans les dialectes italiques et sans étymologie, quoique la dérivation par un suffixe *-elo-* soit de type indo-européen. L'hypothèse d'un emprunt à l'étrusque (cf. *seruus*) est sans appui, comme l'explication par un ancien mot indigène.

fancua (*-gua*) : mot de sens obscur qu'on trouve dans deux *tabellae deuotionis*, l'une osco-latine, CIL I² 1614, l'autre purement osque ; cf., en dernier lieu, Vetter, *Hdb.*, nos 3 et 7, qui le traduit par « lingua » (?), et Vendryes, R. Ph., 1946, p. 93. En tout cas, mot non latin.

fānum, -ī n. : semble signifier tout d'abord simplement « lieu consacré » ; cf. T. L. 10, 37, 15, *Fabius scribit in... ea pugna Iouis Statoris aedem uotam, ... sed fanum tantum, i. e. locus templo effatus*, [*sacratus*] *fuerat*. L'explication de Tite-Live montre que *fānum* était, pour

BDD-B178-F © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:42 UTC)

le sentiment latin et par étymologie populaire, rattaché à *fārī* ; cf. Varr., L. L. 6, 54, *hinc* [sc. *a fando*] *fana nominata, quod pontifices in sacrando fati sunt finem*, et Thes. VI 271, 59 sqq. Dans l'usage courant, le mot désigne un « temple » et s'est confondu avec *templum, dēlūbrum, aedēs* ; ainsi on lit dans la *Lex uicana Furfensis*, CIL I² 2, 756, *sei quei ad hoc templum rem deiuinam fecerit... pelleis coria fanei sunto*. Cf. le nom de lieu *Fānum Fortūnae* et *Fānestris* (d'après *campestris*?). Chez les écrivains chrétiens, *fānum* (probablement à cause de *fānāticus*) est opposé à *templum, ecclēsia* ; cf. Hier., ad Iou. 1, 10, *non templa dei uiuentis, sed fana et idola mortuorum*. Ancien, usuel. Non roman.

Dérivés et composés : *fānāticus* : 1° qui appartient au temple, *-a pecūnia* ; 2° serviteur du temple (spécialement de Bellone, la Grande Mère, Cybèle, Isis, Sérapis). Par là le mot a pris une valeur péjorative et, chez les auteurs chrétiens, le sens de « païen » ; des glossaires le rapprochent de *lymphāticus* et Mécène en a tiré un verbe *fānor, -āris* « se démener comme un possédé », cf. Sén., Ep. 114, 5.

**fānō, -ās* : dénominatif de *fānum* sans doute extrait par Varron, L. L. 6, 54, du composé *profānō* dans la distinction qu'il établit entre *profānus* et *profānātus* : *profanum quod est ante fanum coniunctum fano... profanatum quod sacrificio quodam fanatur, i. e. ut lege fani sit*, cf. les références de Goetz-Schoell, ad loc. ; *profānāre*, lui, est attesté à date archaïque et différent de *profānāre* issu de *profānus* : cf. Caton, Agr. 50, *ubi daps profanata comestaque erit* ; 132, *Ioui caste profanato* ; Fest. 270, 5, *Hercules cum ad aram, quae hodieque maxima appellatur, decimam bouum... profanasset...*

fanister (Not. Tir.) : de *fānum*, d'après *magister*?

profānus : « profane », par opposition à *sacer* ; cf. P. F. 257, 3, *profanum quod non est sacrum. Plautus* (fr. inc. 38) : *sacrum an profanum habeas parui penditur* ; et 298, 35. Par suite, « impie » et « non initié, ignorant ». Substantif : *profānitās* (Tert.). Dénominatif qui ne semble pas attesté avant l'époque impériale : *profānō, -ās* « profaner » avec ses dérivés. V. H. Wagenvoort, Mnemos., 1949, 319-332.

confānēnsēs, -ium : qui ont le même temple (Inscr.).

Un diminutif dialectal de *fānum* est attesté par la glose de P. F. 91, 29, *hanula* : *parua delubra, quasi fanula*.

V. *fēriae*, pour les formes osco-ombriennes, et *fās*.

far, farris n. (pluriel rare) : *frumenti certa species sicut adoreum*, Serv., Ae. 5, 745 ; épeautre, sorte de blé, dont les anciens distinguaient plusieurs variétés, cf. Colum. 2, 6, 3 ; Varr., R. R. 1, 9, 4, etc. ; et aussi « farine », comme son dérivé *farīna*. Joue un grand rôle dans le culte, aussi y joint-on souvent l'adjectif *pius* : *far pium... quo peragi mos fuit sacrificiorum munia*, Arn. 7, 26 ; cf. Cat., Agr. 83 ; Vg., Ae. 5, 745, etc. Ancien, usuel. M. L. 3186.

Dérivés : *farreus* : de blé, de farine ; *farreum* (sc. *libum*) : gâteau de farine usité dans les sacrifices ; *farreātus, farreātiō*, usité surtout dans les composés *confarreātiō* et *diffarreātiō* (sur l'origine de ce dernier, v. Stolz-Leumann, *Lat. Gr*⁵., p. 194, qui compare les oppositions *contrahere* /*distrahere*, etc.) ; cf. Gaïus, Inst. 1, 112, *farreo in manum conueniunt uxores per quoddam genus sacrificii quod Ioui Farreo fit ; in quo farreus panis adhibetur, unde etiam confarreatio dicitur* ; Serv., G. 1, 31, *farre* [*nuptiae fiebant*] *cum pontificem maximum et Dialem flaminem per frugem molam salsam coniungebantur, unde confarreatio appellabatur* ; et P. F. 65, 17, *diffarreatio genus erat sacrificii quo inter uirum et mulierem fiebat dissolutio. Dicta diffarreatio quia fiebat farreo libo adhibito*, v. C. W. Westrup, *Recherches sur les formes antiques de mariage dans l'ancien droit romain*, Copenhague, 1945.

Autres dérivés plus rares : *farrārius* (*-eārius*), *farrātus* (rare), d'où peut-être *far⟨r⟩ātālia* (Gloss.), *far⟨r⟩ātārius* (Apic.) ; *farrāceus* (*-cius*) ; *farricus* (Apic.).

farrāgō, -inis f. (cf. *similāgō*) : *appellatur id quod ex pluribus satis pabuli causa datur iumentis*, P. F. 81, 12. Varron, R. R. 31, 5, en donne deux étymologies, *aut quod ferro caesa ferrago dicta, aut quod primum in farracia segete fieri coepta*. L'étymologie populaire qu'il donne en premier lieu, favorisée par la dissimilation, a influé sur la prononciation du mot, et c'est à *ferrāgō* que remontent les formes romanes, ital. *ferrana*, esp. *herren*, etc., M. L. 3201 (mais l'italien a aussi *farragine* « mélange »). Sur le type en *-āgō*, etc., v. Ernout, *Philologica* I, p. 165 sqq.

farīna (avec simplification phonétique de *-rr-*) f. : farine. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3197. Nombreux adjectifs dérivés : *farīnāceus* ; *farīnārius* : *-m cribrum*, Caton, cf. M. L. 3198 ; *farīnārius, -ī* (= *molinus, mola*, Lex Salica) ; *farīnātus* ; *farīnōsus* ; *farīnulentus* (cf. *faeculentus*) ; **farīneus*, M. L. 3198 a. Diminutif rare et tardif : *farīnula*.

farēdō, -inis f. : sorte d'ulcère ou de dartre, sans doute d'aspect farineux (cf. *furfurēs*). Même formation que *albēdō*.

Le mot se retrouve dans osq. et fal. far, ombr. *far* (même sens), et lat. *farrea* a son pendant exact dans ombr. fasiu, *farsio*. On n'en a de correspondants qu'en germanique dans v. isl. *barr* « céréales », v. angl. *bere* « orge », got. *barizeins* « κρίθινος » et en slave dans v. sl. *brašĭno* « τροφή », russe *bórošno* « farine de seigle ». Comme *faba*, c'est un mot particulier au groupe de civilisation du Nord-Ouest.

***fara⟨bu⟩ris* : mot dont l'accusatif se trouve dans une inscription des environs de Trèves, CIL XIII 4131, et qui désigne un édifice non précisé. V. Thes. s. u.

farciō, -īs, -sī, -tum (*-sum, -cītum* : le participe *fartus* est le plus ancien ; *farsus* apparaît à partir de Pétrone ; *farcītus* est de basse époque), **-īre** : terme d'élevage et de cuisine : 1° engraisser (des animaux vivants) ; 2° farcir et, de là « garnir, emplir, fourrer, bourrer ». Ancien ; technique ou familier. M. L. 3192 ; 3206, *fartus* ; 3205, *farsus*.

Dérivés et composés : *farcīmen* n. : 1° hachis, farce ; 2° par image, tumeur, farcin. M. L. 3191 ; B. W. s. u. ; *farcīminōsus, -minālis*.

Dérivés en *fart-* (*fars-*) : **fars*, forme rare attestée à l'acc. *fartem, fartim*, abl. *farte* (Plt., Fest.), refaite peut-être sur *fartim* adv. (Lucil., Apul.) d'après *partim/pars* ; *fartus, -ūs* m. ; *fartor* (*farsor*) : cf. P. F. 78, 27, *fartores nomenclatores qui clam uelut infercirent nomina salutatorum in aurem candidati* ; *fartūra* (*farsūra*) et **farsūrāceus*, M. L. 3204 ; *fartilis* (*farsilis*) ; *fartātus* ; *fartālia* ; *farticulum* ; *fartōsus*.

conferciō, -īs : composé d'aspect déterminé, très rare aux formes personnelles ; ne se rencontre guère que dans l'adjectif *confertus* « bourré [de] », usité surtout dans la langue militaire, au sens de « serré, épais » ; *efferciō* ; *inferciō, infarciō* : bourrer, fourrer dans, M. L. 4395 ; *infertīcius* (Orib.) ; *referciō*, surtout usité dans l'adjectif *refertus* : bourrer, remplir, M. L. 7152 ; *suffertus* (rare et populaire ; Lucil., Suét.) : bourré.

farcinō, -ās et *suffarcinō* ; doublets vulgaires de *farciō, sufferciō*, sans doute d'après le type *sarcina, sartus*, avec influence secondaire de *sagīnāre*. *Farcina*, qu'on lit dans un scoliaste de Térence (Eugr. in Andr. 769), semble une création de grammairien.

Le rapprochement avec *frequēns*, qu'on fait souvent, ne rend pas compte du vocalisme. — Le rapprochement avec gr. φράσσω « je serre l'un contre l'autre, je bouche » va bien pour le sens, mais se heurte au principe suivant lequel une racine commençant par une sonore aspirée ne se termine pas par une sourde. Le grec a φράγνῡμι (φάργνῡμι), ἔφραγην, dont le γ en face de κ laisse supposer un ancien présent athématique. Le vocalisme lat. *-ar-* est « populaire ». Si l'on admet que lat. *f* peut représenter un ancien **ph* (v. *fallō*), le rapprochement avec φράσσω serait possible ; le **ph* étant aussi « populaire ».

1° **farfara, -ae** f. (Gl.) : sabot ou queue de cheval (plante) ; 2° **farfarum** (*farferum*, qu'il faut sans doute lire dans P. F. 78, 25, au lieu de *farfenum*), *farfaria*, Diosc. ; *farfugium*, Plin.), **-ī** n. : tussilage. Attesté depuis Plt., Poe. 478. Mot populaire, de forme instable et de sens variable, du reste non romain, comme l'indique le maintien de *f* intérieur, sans doute préitalique. L'origine étrusque n'est pas démontrable (Bertoldi, Mél. van Ginneken, p. 161 ; *Quest. di metodo*, p. 271). Cf. le nom d'un affluent du Tibre, *Farfarus* (tiré de **Farfar*), latinisé en *Fabaris* ; cf. Ov., Met. 14, 330, et Vg., Ae. 7, 715 ; v. Ernout, *Philologica* II, p. 209 sqq. Conservé sous des formes altérées dans les parlers de l'Émilie et de la Toscane. M. L. 3195.

fariō : sans doute graphie fautive de *sariō*, dans Ausone, Mos. 130 ; cf. Niedermann, Mus. Helv. 2, 2 (1945), p. 128.

farior : forme corrompue qu'on lit dans une citation de la Loi des XII Tables (8, 22) faite par Aulu-Gelle, 15, 13, 11, *qui se sierit testarier libripensue fuerit, ni testimonium fariatur, improbus intestabilisque esto*. Schoell a conjecturé *fatiatur* en rapprochant *infitiārī*. Mieux vaudrait lire *fateatur*. Il est évident, en effet, que *farior* ne pourrait être qu'un dénominatif de **fārius* non attesté en dehors des grammairiens, qui semblent l'avoir extrait de *nēfārius*, et qu'on attendrait un subjonctif *farietur* et non l'indicatif *fariatur*.

-fārius, -a, -um : adjectif reformé sur *bifāriam* et qui a servi à former toute une série d'adjectifs ou d'adverbes multiplicatifs : *bi-, tri-, quadri-, multi-fārius*, etc., et *-fāriam*. Le mot latin *bifāriam* rappelle le type skr. : *dvi-dhā* « double ». Différent de *fārius* : adjectif forgé par les grammairiens pour expliquer *nefārius*, qu'ils rapprochaient de *fārī*.

farnus, -ī f. : frêne (Vitr.). Sans doute parent de *fraxinus* (cf. Olck, P.W. VI 621).

Dérivé : *farneus*, conservé sous la forme féminine dans certains dialectes italiens, M. L. 3200.

farreus : v. *far*.

fās n. : indéclinable. Les anciens rapprochent *fās* et *fāstus* du verbe *fārī* « parler ». Virgile donne pour génitif à *fās* le gérondif *fandī*, Ae. 1, 543, *deos memores fandi atque nefandi* (que Servius glose par *iusti atque iniusti*) ; cf. aussi Ae. 2, 779, *nec te... portare Creusam fas... aut* [*Iuppiter*]... *sinit*, où le Servius auctus note : *fas pro fato*. Le rapport établi par les Latins entre *fās* et *fārī, fātum* apparaît dans des emplois comme Vg., Ae. 1, 205, *tendimus in Latium sedes ubi fata quietas | ostendunt : illic fas regna resurgere Troiae* ; cf. aussi plus bas, s. u. *fastus*, Varr., L. L. 6, 29. — *Fās* est un mot du type *iūs, mōs* et s'emploie comme ceux-ci dans des locutions impersonnelles : *fās est* comme *mōs, iūs est*. On a une phrase de type nominal dans *ne fās*, dont les deux éléments se sont soudés pour aboutir à *nefās*, comme dans *necessis, necesse* ; de là des emplois comme *per fās et nefās* (T.-L. 6, 14, 10, etc. ; cf. Thes. 6, 295, 44 sqq.). La forme *infās* : ἀθέμιτον *pro nefas*, qu'on trouve dans les Gloses, n'est pas attestée dans les textes et n'a pu être construite qu'au moment où *fās* était considéré non plus comme un substantif, mais comme un adjectif indéclinable, et sur le type *infandus*, à côté de *nēfandus*.

Le sens de *fās* est « permission ou ordre des dieux », « droit divin », par opposition à *iūs* « droit humain », auquel il est souvent joint dans la formule *ius fasque est* ; cf. Serv., G. 1, 269, *fas et iura sinunt : i. e. diuina humanaque iura permittunt : nam ad religionem fas, ad homines iura pertinent*. Personnifié et divinisé, cf. T.-L. 1 32, 6. Ancien, usuel, classique.

De *fās* dérive *fāstus*, comme *iūstus* de *iūs* ; de *nefās, nefāstus*, et aussi *nefārius* (depuis Cicéron) comme *iniūrius* de *iūs*, sans doute sous l'influence de *fārī* ; *fāstus* : autorisé par la loi divine ou par le droit religieux, *nefāstus* « non autorisé ». L'épithète s'applique surtout aux jours : *dies fasti per quos praetoribus omnia uerba sine piaculo licet fari... dies nefasti, per quos dicere ne fas fari praetorem : do, dico, addico*, Varr., L. L. 6, 29, 30. De là vient que *fāstī* (sc. *diēs*) a servi à désigner les calendriers où ces distinctions sont faites : *fastorum libri appellantur in quibus totius anni fit descriptio*, P. F. 78, 4. — Rapproché de *festus*, cf. P. F. 78, 5, *fasti enim dies festi sunt*, et Cic., Verr. 2, 4, 151 ; P. F. 257, 13, *profesti dies : procul a religione numinis diuini*. Tous ces mots ont disparu du vocabulaire en même temps que les croyances et les usages qu'ils représentaient.

Fās est ordinairement rattaché, avec les Latins eux-mêmes, à *fārī* ; ce serait un mot racine. Mais, à part *fātum*, le groupe de *fārī, fāma, fābula* n'a pas de valeur nettement religieuse en latin, ni même dans la plupart des autres langues ; et, là où il a une valeur religieuse, ce n'est pas celle de *fās*. Dès lors, on est tenté de se demander si *fās* ne présenterait pas l'allongement normal des monosyllabes (cf. *dās* en face de *dătis*) et si l'on ne pourrait pas rapprocher *fēriae, fānum* (v. ces mots) ; *fās* reposerait sur un ancien **dhəs*. Le sens de *fās* rappelle, en effet, celui de gr. θέμις : gr. θέμις ἐστί répond à lat. *fās est* pour le sens. Hypothèse non démontrable, qui supposerait que l'*ā* de *nefārius* est secondaire. Sur le groupe, v. *faciō*. Cf. J. Paoli, *Les définitions varroniennes des jours fastes et néfastes*, Rev. hist. de droit fr. et étr., 1952, p. 293-327.

BDD-B178-F © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:42 UTC)

fascia : v. *fascis*.

fascinus, -ī m. (*fascinum* n.) : 1° maléfice, sort que l'on jette à quelqu'un ; cf. Gell. 16, 12, 4, *Cloatius Verus fascinum appellat quasi bascanum* (= gr. βάσκανον). Dérivés : *fascinō, -āre* ; *fascinātiō, -tor, -tōrius*, Vg., B. 3, 103, *nescio quis teneros oculus mihi fascinat agnos* ; *fascinābulum* (bas latin) ; 2° amulette en forme de phallus que l'on portait pour écarter le mauvais œil (*fascinum dēpellere, submouēre*), cf. Porph., Hor. Epod. 8, 18, *fascinum pro uirili parte posuit quoniam praefascinandis rebus haec membri deformitas apponi solet* (sur le fait lui-même, cf. Varr., L. L. 7, 97) ; et par suite « phallus », cf. Aug., Ciu. 6, 9, p. 265 ; Arn., Nat. 4, 7, [*Tutunī*] *immanibus pudendis horrentique fascino... inequitare matronas*. M. L. 3211 ; B. W. *fasciner*.

Composés tardifs : *effascinō, -āre* (Plin., Gell.) ; *praefascinō* (Porph., Not. Tir.).

praefiscinī (*-nē*) : en éloignant le mauvais œil ou le mauvais sort ; d'où « pour bien dire, sauf respect, sans offenser personne ». M. Niedermann signale, Phrynichos, p. 159, éd. Rutherford : βασκάνιον λέγουσιν οἱ ἀρχαῖοι, οὐ προβασκάνιον.

Fascinus ressemble trop au gr. βάσκανος « qui ensorcelle » pour qu'on ne leur suppose pas une origine commune : la correspondance anormale β = *f* peut s'expliquer par une origine thraco-illyrienne. βάσκανος est sans doute un dérivé du verbe βάσκειν. λέγειν, κακολογεῖν Hes., correspondant à l'att. φάσκειν ; *fascinus* désignerait à l'origine « un charme » ; cf. Catul. 7, 12, *mala fascinare lingua*, et Virg., B. 7, 28. Par là s'établirait un rapport lointain avec le groupe de *for*.

On a rapproché aussi *fascinus* de *fascis, fascia* ; ce serait une opération magique par laquelle on ligoterait la victime. Il est possible, en tout cas, que *fascinus* ait subi l'influence de *fascis*. V. Walde-Hofmann, *Lat. etym. Wört.* s. u., et H. Frisk, *Griech. etym. Wört.*, sous βάσκανος.

fascis, -is m. : paquet lié par une corde, et le plus souvent « fagot, botte », mais aussi « faix, fardeau », Vg., B. 9, 65, *ego hoc te fasce* (sc. *haedorum*) *leuabo*, où Servius note *fascem ait onus*. Au pluriel, *fascēs, -ium* « faisceaux » composés de baguettes de bouleau ou d'orme liés par une courroie et quelquefois munis, au centre, d'une hache, que les licteurs portaient devant les hauts magistrats de Rome comme symbole de leur pouvoir de frapper et de mettre à mort. Aussi *fascēs* s'emploie-t-il souvent pour désigner le pouvoir consulaire, et même le pouvoir tout court : *fascēs rapere, praeferre, submittere* ; *f. laureātī, uersī, frāctī*. Ancien, usuel. M. L. 3214 ; B. W. *faix*. Irl. *faisg*, britt. *fasg, fasgl, fascenn*.

Dérivés : *fasciculus* m. : 1° faisceau, botte, gerbe ; et « poignée » (c. *manipulus*) ; 2° rouleau de livres ou de lettres ; *fasciculāria, -ōrum* (Vég.) ; *fascīna* (Caton) f. : fagot, fascine, M. L. 3210 ; *fascālis, -e*, sc. *lictor* (bas latin et *quinque-, sex-*) ; *fasciātim* (Quint.) ; *fasciger* (Paul. Nol.).

A *fascis* se rattache : *fascia* (*fā-*?, cf. Thes.), *-ae* f. : bande, bandelette (d'étoffe) qui servait à de nombreux usages, à emmailloter l'enfant, à tenir la poitrine, à serrer la jambe, etc. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3208. Passé en got. *fāskja*, v. h. a. *fāsci*.

Dérivés : *fasciō, -āre* : bander, M. L. 3209 ; *fasciola, -lum* n. (Chir.) : bandelette, cf. M. L. 3212, 3213 ; *fasciolō, -āre* (tardif).

Cf. irl. *basc* « collier »? (v. H. Pedersen, *V. Gr. d. Kelt. Spr.*, I, p. 77 ; mais le rapprochement avec des mots grecs est bien incertain).

faseolus : v. *phasēlus*.

fastīdium : v. *fastus* 2.

I. **fastīgō, -ās, -āuī, -ātum, -āre** : incliner, effiler, construire en pente ou en pointe. Sans doute reconstruit postérieurement sur *fastīgātus* « qui se termine en pointe », Pline 18, 172, *quarto generi* [*uomerum*] *cuspis auctior in mucronem fastigata*, ou « qui va en pente » (considérant le sommet où les deux côtés de l'angle viennent se rencontrer), cf. Cés., B. G. 2, 8, 3, *collis fronte leniter fastigatus* ; 4, 17, 4, *prone ac fastigate* ; B. G. 2, 10, 5, *fastigate atque ordinatim structo tecto* ; T. 44, 9, 6, *fastigatam, sicut tecta aedificiorum sunt, testudinem faciebant* [*milites*]. Le sens apparaît dans la définition d'Hygin, Mun. castr. 49, *fossae species est fastigata uel Punica. Fastigata dicitur, quae a summa latitudine lateribus deuexis in angustiam ad solum coniuncta perueniit*.

En s'appliquant aux plantes, *fastīgārī* « devenir pointu, s'effiler » est devenu synonyme de « croître en hauteur, pousser, grandir » : Plin. 18, 52, *frumenta uere tempore fastigantur in stipulam*. De là, à basse époque l'emploi de *fastigātus* pour *sublīmis*, de *fastīgāre* pour *in altum dūcere*.

II. **fastīgium** n. : pente, inclinaison, cf. Cés., B. G. 3, 73, 5, *scrobes trium in altitudinem pedum fodiebantur paulatim angustiore ad infimum fastigio* ; en architecture « toit » en pente et formant pointe au sommet, par opposition aux toits plats ; cf., entre autres, Cic., ad Quint. fr. 3, 1, 14 ; haut d'un fronton, formé des deux côtés convergents du toit, par suite fronton tout entier, fait d'un édifice, *aedificii summum*, P. F. 78, 8, puis « cime (d'un arbre), « sommet » d'une montagne (= *cacūmen*) et même, à l'époque impériale, « niveau supérieur », sans que l'idée de pente soit encore sensible, e. g. Curt. 4, 19, *iamque a fundo maris in altitudinem modicam operi creuerat, nondum tamen aquae fastigium aequabat*. S'emploie également au sens moral : faîte des grandeurs, point culminant ; de là « point principal » : *sed summa sequar fastigia rerum*, Vg., Ae. 1, 342. En grammaire « accent » (= *cacūmen*).

Dérivé : *fastigiō, -ās*, qui tend à se substituer à *fastīgāre* ; cf. Thes. VI 324, 60 sqq. — M. L. 3217 a ; le fr. *faîte* provient du germ. *first*, v. B. W. s. u.

Semble apparenté à *fastus* ; pour la formation, cf. *cōnfestus, castīgō* ; et *uestīgō, uestīgium* ; *fatīgō*.

On rapproche souvent skr. *bhṛṣṭíḥ* « pointe », irl. *bor* « pointe, partie supérieure d'un objet » et *borr* « fier » ; v. isl. *brodd-*, v. h. a. *borst* « pointe ». Le tout peu net. Le vocalisme *a* du latin a l'air « populaire ».

1. **fāstus** : v. *fās*.

2. **fastus, -ūs** m. : air orgueilleux ; orgueil, faste, dédain ; cf. Vg., Ae. 3, 326, *stirpis Achilleae fastūs iuuenemque superbum*. Terme surtout poétique et de la langue écrite, qui s'emploie au singulier comme au pluriel (cf. Thes. VI 329, 16 sqq.) ; n'apparaît en prose qu'à partir de Sénèque, en poésie à partir de Catulle. — Sens premier « hauteur », cf. *fastīgium*, comme *superbia*?

Dérivés : *fast(u)ōsus* : qui fait le dégoûté, orgueilleux (époque impériale) ; *fastīdium* n. : dégoût, dédain, mépris ; cf. Cic., Off. 1, 190, *in rebus prosperis... superbiam... fastidium arrogantiamque fugiamus*. Ancien et usité dans toute la latinité. Semble une contamination de *fastus* (avec lequel il se confond souvent, cf. Vg., B. 2, 15, *superba pati fastidia*, et Tib. 1, 8, 69 et 75) et de *taedium*, qui est de sens voisin, cf. Festus, 496, 6, *taedulum antiqui interdum pro fastidioso, interdum quod omnibus taedio esset, ponere soliti sunt*. Ce *taedulus* a disparu au profit de *fastīdiōsus* « dégoûté, dédaigneux » et « qui provoque le dégoût ». Dénominatif : *fastīdiō, -īs* : faire le dédaigneux ou le dégoûté, repousser avec dédain ; ancien, usuel et classique ; et à basse époque *fastīdiō, -ās* (cf. *taediāre*), cf. Thes. VI 308, 65 sqq. ; demeuré sous cette forme dans les langues romanes, ainsi que *fastīdium, fastīdiōsus* (par exemple, esp. *hastiar, -tio, -tioso*) ; cf. M. L. 3215-3217 et B. W. sous *fâcher*. Autres dérivés, très rares : *fastīdilis, -dībilis*.

Aucun rapprochement net.

fateor, -ēris, fassum sum, fatērī : 1° avouer, généralement dans un sens péjoratif « reconnaître sa faute, son erreur, etc. », Plt., Au. 738, *fateor peccauisse* ; 2° proclamer. Cf. osq. fatíum « fārī ». Dérivé avec raison de *fārī* par les anciens ; cf. Varr., L. L. 6, 55, *ab eodem uerbo fari..., fassi ac confessi, quia fati id quod ab* [*h*]*is quaesitum. Fatērī* est un verbe d'état normalement dérivé d'un nom d'agent **fat-* à voyelle brève, cf. gr. φᾶτός et φάτις « parole, discours » ; l'emploi du médio-passif — du reste concordant avec celui de *fātur* — s'explique par le sens du même verbe, le sujet parlant étant particulièrement intéressé à l'aveu qu'il fait. L'importance des formes à préverbes donne lieu de croire que l'original de *con-fiteor, pro-fiteor* a précédé *fateor* ; car le nom d'agent *fat-* n'est normal qu'en second terme de composé. On remarque, à ce point de vue, l'existence de *in-fitiae*, dérivé de **in-fat-*.

L'adjectif en *-to-*, *fassus* (ou plutôt *con-fessus, professus*), n'appartient pas originairement au verbe *fateor* ; c'est un dérivé de *fat-*, issu de **fat-tos*, comme *ūsus* de **weid-tos* > **weit-to-s* > **uīssos* > *uīs(s)us*, obtenu indépendamment et rattaché ensuite à *fateor* (cf. *doccō* et *doctus*). Pas de substantif dérivé ; le simple *fassiō* est attesté une fois dans les gloses ; seuls existent les composés *confessiō* et *professiō*, ce qui est conforme à l'usage ancien : *uentiō* est une rareté, tandis que *conuentiō, inuentiō* sont courants. On a un composé archaïque avec préfixe négatif dans *infitiae, -ārum*, usité seulement dans l'expression *infitiās īre* « nier » et d'où provient le dénominatif *infitiārī*. *Fassus* lui-même est rare ; on trouve à la place *confessus*, où le préverbe marque le caractère acquis de l'aveu ; cf. Cic., Caec. 9, *ita libenter confitetur, ut non solum fateri, sed etiam profiteri uideatur*. La langue de l'Église a aussi choisi *confiteor* dans le sens de « avouer, reconnaître, confesser ses fautes ou sa foi » pour traduire le gr. ὁμολογῶ, ἐξομολογῶ, συνομολογῶ (cf. H. Rheinfelder, dans *Die Sprache* I 1949) ; les exemples de *fateor* sont très rares, cf. Thes. VI 338, 70 sqq., en face de *confiteor*, IV 227, 35 sqq. ; 228, 15 sqq. ; 236, 26 sqq., etc. *Confessus* se rencontre avec le sens passif « avoué, reconnu » dès la loi des XII Tables ; sur les autres formes de passif de *confiteor*, v. Thes. IV 226, 37 sqq.

confessiō « aveu » apparaît à partir de Cicéron ; le mot a eu une grande fortune dans la langue de l'Église, où il traduit ἐξομολόγησις, ainsi que *confessor*, dont le sens profane est à peine attesté (deux exemples tardifs, cf. Thes. IV 192, 43 sqq.). Par contre, *cōnfessōrius* appartient à la langue du droit (Ulpien : *confessōria āctiō*). De là : irl. *cubidil, coibse, confessoir* ; britt. *cyffes*.

profiteor, -fessus sum : avouer hautement ou publiquement, proclamer, promettre ; *sē profitērī* « se proposer, s'offrir ; déclarer, faire une déclaration [de candidature, de fortune, etc.] » ; *professae* [*fēminae*] « prostituées professionnelles qui ont donné leur nom sur les registres de l'édile », Ov., F. 4, 866. D'après *profitērī sē medicum, grammaticum* (Cic., Tusc. 2, 4, 12), on a dit *profitērī medicinam, grammaticam* : professer, enseigner la médecine, la grammaire ; et même absolument *profitērī* « enseigner » (e. g. Plin., Ep. 2, 18, 3), d'où, à l'époque impériale, *professor, professōrius, professōnārius* (Inscr.), *professīuus* (Serv.). *Professiō* a des sens correspondants aux sens de *profiteor* : déclaration, promesse, profession. Le britt. *proffes* est un mot savant.

Autre composé : *diffiteor* : désavouer, nier. Assez rare, mais classique (Plancus ap. Cic., Fam. 10, 8, 4 ; Ov., Am. 3, 14, 28), fait sur *confiteor* d'après le modèle *confīdō* /*diffīdō*.

De *infitior* : *infitiālis* (*quaestiō*), terme de rhétorique ; *infitiātiō, -tor, -trīx*.

On trouve aussi un exemple de très basse époque de *dēfiteor* (hybride de *diffiteor* et de *dēnegō*) et l'abrégé de Festus a un infinitif *infiteri* : *non fateri*, 100, 5, dont le participe se retrouve dans la glose : *infitentes* : ἀρνούμενοι. Sans exemple dans les textes ; sans doute formé secondairement sur **infitus, infitiae*.

fatica, -ae (*ua-*) f. : autre nom de l'herba sōlāta, sōlānum « morelle » (Ps.-Ap. 75, l. 17 n.). V. André, *Lex.*, s. u.

fatīgō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : sens premier « faire crever » ; s'est sans doute employé en parlant des animaux, particulièrement des chevaux, cf. Vg., Ae. 1, 316, *uel qualis equos Threīssa fatigat | Harpalyce* ; Curt. 4, 15, 31, [*Alexander*] *plures equos fatigauerat* [*equitando*]. Par affaiblissements successifs : « harasser », « accabler », « fatiguer » ; et même, à l'époque impériale, « importuner, vexer, railler », d'où, dans Sidoine, *fatīgātōrius* employé pour *facētus*. Cf. le fr. « crever, se crever, être crevé ». Dans le sens de « fatiguer », les auteurs emploient indistinctement *fatīgō* et *dēfatīgō* (*dēfetīgō*), tous deux déjà dans Plaute. Le mot, par son sens, se prête volontiers à recevoir un préverbe indiquant que le procès arrive à son terme ; cf. *dēpereō* à côté de *pereō*. Il est à noter que *fatīgātiō* n'est attesté qu'à partir de Tite-Live ; *dēfatīgātiō*, par contre, est dans Cicéron et César. Mais le terme le plus ancien et le plus fréquent est *lassitūdō*. Par contre, si *fessus* est de bonne prose, *lassus* ne l'est pas. De *fatīgō* a été tiré un nom postverbal **fatīga* attesté par les langues romanes, cf. M. L. 3220. Dans Tertullien, *fatīgābilis* ; dans Pline et Sénèque, *infatīgābilis, indēfatīgābilis, indēfatīgātus*, formes emphatiques à côté de *indēfessus*. Dérivé sans doute de *fatis* ; cf. *castus, castīgō*, etc. M. L. 3220 a.

BDD-B178-F © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:42 UTC)

***fatis, -is** : usité seulement dans l'expression *ad fatim*, dont les deux éléments se sont soudés pour former l'adverbe *affatim*, d'où on a même extrait à basse époque un simple *fatim* « abundanter » (cf. *examussim*). Le sens premier est « fente, crevasse » ; *ad fatim* veut dire « jusqu'à crever, jusqu'à éclater », et c'est d'abord joint aux verbes signifiant manger, boire, cf. Plt., Poe. 534, *edas de alieno quantum uelis usque ad fatim* ; ibid. 867, Men. 91, puis, par affaiblissement, « à satiété, tout son saoul ». Est resté familier ; Cicéron ne l'emploie que dans les lettres, par exemple pour surenchérir sur *satis*, Att. 16, 15. Rare.

Dérivé : *fatīscor, -eris* (époque républicaine), *fatīscō* (époque impériale), pas de parfait, adj. *fessus* : se lézarder, se fendre ; cf. Lucr. 5, 308, *delubra deum simulacraque fessa fatisci*, Vg., Ae. 1, 123, *[naues] accipiunt inimicum imbrem rimisque fatiscunt.* Par suite « tomber en ruines » et « s'épuiser », puis « se lasser, se fatiguer », et ce dès les plus anciens textes, ainsi Pacuvius, Trag. 154, *numquam fatiscar facere quod quibo boni.*

La forme *fessus*, tirée de *dēfessus*, comme *gressus* de *ingressus*, a été généralisée au lieu de **fassus*, sans doute pour éviter l'homonymie de *fassus*, adjectif de *fateor* ; le sens propre « lézardé, fendu » apparaît dans l'exemple de Lucrèce cité plus haut, *dēfetīscor, -eris, dēfatīscō* (langue de l'Église) : forme « déterminée » indiquant le procès arrivé à son terme (cf. *fatīgō* et *dēfetīgō*), usitée surtout au participe *dēfessus*. De *dēfessus* est attesté à partir de Virgile le composé *indēfessus*, traduction du gr. ἀκάματος ; **infessus* n'existe pas, et ceci contribue à indiquer le caractère secondaire de *fessus*, décelé par la voyelle *e*. L'importance de la forme « déterminée » *dēfessus* ressort de la généralisation de *fessus*. Les formes *dēfetīscentia, dēfessiō* sont tardives. A *fessus* ne correspond aucun substantif : cf. *fatīgō*. — *Fessus* a été supplanté par *lassus* dans les langues romanes.

Sur ce groupe, v. W. H. Kirk, A. J. of Philol., LIII (1932), p. 364, et B. Axelson, *Unpoet. Wörter*, p. 29.

fātum, -ī n. : destin ; correspond pour le sens au gr. εἱμαρμένη (-μένον) ; souvent personnifié et déifié *Fātum* ou *Fāta, -ōrum* ; de là, dans la langue populaire, le masculin *fātus* (cf. *caelus* et *caelum*), Pétr. 42, 71, 77, et féminin *fāta*, qui a survécu dans les langues romanes, M. L. 3219, B. W. sous *fée*, sur un domaine beaucoup plus étendu que *fātum*, M. L. 3222, concurrencé par *sors*, et en celtique, dans britt. *fawd*. Ancien, usuel.

Le destin en tant qu'inévitable et imposé aux hommes comporte souvent une nuance péjorative et *fātum* a pris les sens de « destinée malheureuse, malheur » et « terme fixé par le destin, mort » (et, par extension, en poésie, « ombre, cadavre »). Ce double sens se retrouve dans l'adjectif *fātālis* : fatal, et par là « meurtrier » ; *f. diēs* « jour de la mort » ; cf. aussi fr. *feu*, B. W. s. u., de **fātātus*? Dérivé tardif et rare : *fātālitās* (cf. *necessitās*). Cf. aussi *Fātuclus* Serv., Ae. 7, 47, et *fātuculus* « devin », attesté par l'italien, M. L. 3221.

Composés : *fāti-canus* (*-cinus*) (Ov.), *-dicus, -fer, -legus, -loquus, -loquium*, de couleur poétique ; *bonifātus* et *Bonifācius* (avec influence de *faciō*?), *Malifātius* (bas latin).

Fātum est, comme l'a vu Varron, L. L. 6, 52, du groupe de *for* ; *fātum* est à *for* ce que *tēctum* est à *tegō* : *ab hoc* [sc. *fārī*] *tempora quod tum pueris constituunt Parcae fando, dictum fatum et res fatales*. Cf. Enn., A. 19, et Vg., Ae. 1, 261 cité s. u. *for* ; Manu Leumann, IF 45, 105 sqq.

I. **Fatuus, Fatua** : nom d'anciennes divinités italiques identiques à *Faunus, Fauna* (cf. Varr., L. L. 6, 52 et 55, et les références de Goetz-Schoell, ad loc.), dont dérive, selon Justin, 43, 1, 8, le verbe *fatuor, -āris* « être inspiré » : *Fatua... Fauno uxor... quae uelut per furorem futura praemonebat. Vnde qui adhuc inspirari solent fatuari dicuntur.* — Se retrouve en osq. Fatuveís, gén. sg. « Fatuī », cf. Vetter, *Hdb.*, nº 165. La quantité de l'*a* de *Fatuus* est incertaine ; c'est arbitrairement que les dictionnaires le donnent comme long, d'après *fātus*.

II. **fātuus, -a, -um** : 1º sot, imbécile, insensé, fou ; traduit μωρός, joint à *stolidus, stultus, īnsipiēns*, etc.) ; fat (cf. Pétr., Sat. 46, 2) ; 2º fade, insipide (= *īnsulsus*), cf. Mart. 13, 13. — Le sens le plus ancien est le sens moral (Plt., Tér., etc.) ; le sens de « sans goût » appliqué aux choses n'apparaît pas avant l'époque impériale ; v. Thes. s. u.

Dérivés : *fatuitās* « sottise » (classique, mais rare) ; *fatuor, -āris* « faire le fou », Sén., Apocol. 7 ; *infatuō, -ās* « rendre sot, infatuer » (classique) ; *infatuātiō* (Sᵗ Jér.) ; *fatuitō, -ās* (Arn.) ; *faiuōsus* (Ital.). Du nom propre *Fatuinus* dérive sans doute le nom de la « pivoine » *fatuina* (*rosa*, Ps.-Ap. 64).

Les formes romanes (fr. *fade, fat*) supposent un type **fatidus* (d'après *sapidus*), v. M. L. 3223 et B. W. sous *fade*.

Étymologie inconnue. On ne peut décider si *Fatuus* et *Fatua* sont le même mot que l'adjectif *fatuus* ; mais il est possible que le nom de ces vieilles divinités italiques, de caractère prophétique, ait servi par dérision à désigner des personnages qui déraisonnent ; cf. le sens péjoratif de *hariolor*. Le rattachement à *fātor*, fréquentatif de *for*, cf. P. F. 78, 22, *fatantur : multa fantur*, n'est sans doute qu'une étymologie populaire.

faueō, -ēs, fāuī (de **fau-uī*), **fautum, fauēre** (noter un impératif *foue* qu'on lit sur la base d'une belette-amulette d'or du temps de la seconde guerre punique : *foue L. Corneliai L. f.*, et sur lequel on s'est appuyé pour fonder l'hypothèse d'une flexion *fóueō/fauére* avec une alternance de vocalisme fondée sur la différence d'accent, comme dans **cóuecō, cauére* ; mais, outre que cette alternance n'est établie par rien de sûr, le sens et la construction différencient *faucō* et *foueō* ; le premier signifie « favoriser » et est suivi du datif : *f. Rōmānīs, laudī alicuius* ; le second seulement « chauffer, réchauffer » et se construit avec l'accusatif : le *foue* de l'inscription citée plus haut peut être une simple méprise du graveur et l'on ne saurait faire état de la glose de P. F. 77, 15, *Foui, qui nunc Faui appellantur*, pour justifier un passage de *fou-* à *fau-*) : être bien disposé, être favorable. S'emploie absolument, cf. Ov., Epist. 3, 88, *Marte fauente*, ou avec un complément au datif. *Faueō* a d'abord appartenu à la langue religieuse ; il désigne souvent la bienveillance des dieux ; un emploi rituel subsiste encore dans l'expression *fauēre linguīs* (*ōre, uerbīs, uōcibus*), réduite quelquefois à *fauēre* à l'époque impériale, où, du reste, elle n'est plus qu'un archaïsme ; Serv. auct., Ae. 5, 71, *praeco magistratu sacrificante dicebat « fauete linguis, fauete uocibus », h. e. bona omina habete aut tacete*, et Sén., Dial. 7, 26, 7, *hoc uerbum non, ut plerique existimant, a fauore trahitur, sed imperat silentium, ut rite peragi possit sacrum nulla uoce mala obstrepente.* Le vieux mot *fauentia* a la même valeur, cf. P. F. 78, 14, *fauentia bonam ominationem significat. Nam praecones clamantes populum sacrificiis fauere iubebant. Fauere enim est bona fari* (étymologie tirée du rapprochement avec le gr. εὐφημῶ), *at ueteres poetae pro silere usi sunt fauere.* Un texte d'Accius montre bien la valeur religieuse de *faueō, faustus*, Trag. 511, *ciues om⟨i⟩nibus faustis augustam adhibeant | fauentiam, ore obscaena dicta segregent*, où le poète a multiplié à dessein les termes techniques : *ōmen, faustus, augustus, fauentia, obscaenus*. *Faueō* est un de ces nombreux termes passés de la langue religieuse dans la langue laïque. Il a pu se dépouiller à ce point de son sens primitif qu'Ennius l'emploie comme synonyme de *uelle*, A. 419 : *matronae moeros complent spectare fauentes* (= *gaudentes*, puis *uolentes*), et Vg., G. 1, 18, *adsis, o Tegaee, fauens*, où l'on pourrait avoir *uolēns* (synonyme de *libēns*) et où le Servius auctus note *« fauere... ueteres etiam uelle dixerunt »*. Ancien, usuel. *Fautum* a sans doute survécu en espagnol et en portugais ; cf. M. L. 3224.

faustus (par l'intermédiaire d'un substantif neutre **fauos*, thème en *-os-/-es-* non attesté, mais qui doublait *fauor*, comme *decus* double *decor*, et dont *faustus* dérive, comme *onustus* de *onus, iūstus* de *iūs*, etc.) : « qui grandit heureusement » (d'où les noms propres *Faustus, -a, -ulus*, etc.) ou « qui fait grandir heureusement » : Non. 426, 15, *faustum quasi a fauendo dictum ac per hoc prosperum ac propitium*, précédant *fēlīx* « fécond » dans la formule *quod bonum faustum felix fortunatumque sit*, cf. Cic., Diu. 1, 45, 102 ; Tér., Andr. 956, *o faustum et felicem diem* ; cf. les formules *geni publici faustae Felicitatis*, CIL I², p. 214 ; Val. Max. 1, 8, 8, *diuus Iulius, fausta proles eius [urbis]*. De *faustus* sont dérivés : *faustulus* : P. F. 83, 3, *faustulum porcillum, feturam pecorum* ; *Faustitās* : nom de déesse adjointe à Cérès : *nutrīt rura Ceres almaque Faustitas*, Hor., Od. 4, 5, 18 ; *infaustus*, M. L. 4394.

fauor : faveur ; et, sens concret, « marque de faveur, applaudissement », etc., cf. *clāmor*. Non attesté avant Cicéron, qui l'introduit avec des réserves, Sest. 115 : *qui rumore et, ut ipsi loquuntur, fauore populi tenetur et ducitur*, et Epist. frg. 8, 8 : *eum amorem et eum, ut hoc uerbo utar, fauorem in concilium aduocabo. Fauor* est formé sur *faueō*, comme *amor* sur *amō* ; a dû remplacer un ancien neutre **fauos* ; cf. plus haut, *faustus*.

Dérivé : *fauōrābilis*, attesté à partir de Velleius Paterculus ; *infauōrābilis* (Dig.). Irl. *fabhar*.

fautor (*fautitor* dans Plaute, Am. Prol. 67, 78, 79, et dans Lucil. 902 ; fém. *fautrīx* à partir de Térence) : qui favorise, protecteur. Suivi du génitif ou du datif.

Cf. aussi les formes peu ou mal attestées *fauea* (*fabea*), *-ae, faueus, -ī* (Gloss.) : esclave favorite ou favori, peut-être dans Plt., Mi. 797 ; *fauisor, -ōris*, synonyme tardif de *fautor* ; attesté à partir d'Aulu-Gelle et peut-être création artificielle d'écrivains archaïsants ; d'où *fauisiō* (Gloss.).

Le rapprochement de v. sl. *govĕti* « religiōsē uerērī » avec *fauēre* est plausible au point de vue phonétique comme au point de vue sémantique. Mais l'ambiguïté de *g* (*g* ou *gh*) en slave et de *f* en latin rend la concordance d'autant moins probante que lat. *a* devant *w* et sl. *o* sont aussi ambigus et que lat. *u* intervocalique admet plusieurs origines. Arm. *g* de *govem* « je loue » est issu de **gh* ou de **w* ; le rapprochement avec les mots latin et slave est aussi plausible. — Rien de sûr.

fauīlla -ae (avec *i longa*, CIL V 3143 ; les langues romanes dans lesquelles le mot est représenté attestent aussi *faīlla*, blâmé par l'App. Probi, GLK IV 198, 8, **fallīua*, M. L. 3226 ; c'est à **fallīua* et **falvisca* que remontent les formes germaniques : v. h. a. *fal(a)wisca*) f. : cendre, braise, suie : *-a est deserta igni scintilla*, Serv., Ae. 3, 573 (cf. Ae. 6, 227), en particulier « cendres volantes », cf. Pelagon. 110, *cinerem leuem, i. e. fauillam quam appellant.* Terme moins général que *cinis*, comme le montre l'emploi qu'en fait Suét., Tib. 74, *cinis e fauilla et carbonibus* ; mais, dans l'usage courant, ne diffère guère de *cinis* ; on trouve même parfois les deux mots dans un emploi exactement opposé à celui qu'on attendrait, cf. Plin. 19, 19, *regum inde funebres tunicae corporis fauillam ab reliquo separant cinere.* Ancien, mais d'emploi plus restreint que *cinis*. N'est représenté que dans les dialectes italiens et ibériques.

Dérivés (tardifs) : *fauīllāceus, fauīllāticus, fauīllēscō*.

Forme à vocalisme réduit qu'on tire de **fouīlla* > *fauilla* (cf. *caueō, faueō*), mais l'*a* peut s'expliquer autrement. V. *foueō*. Cf. *scintilla*.

fauis(s)ae, -ārum f. pl. : vieux terme du vocabulaire religieux : *-ae locum sic appellabant, in quo erat aqua inclusa circa templa. Sunt autem qui putant fauisas esse in Capitolio cellis cisternisque similes, ubi reponi erant solita quae in templo uetustate erant facta inutilia*, P. F. 78, 10, dont la définition provient de Varron, cf. Gell. 2, 10, 3. Mot sans doute étranger ; étrusque? Même finale que dans *caris(s)a, mantissa*. Pas d'exemple dans les textes. Cf. *fouea?*

Faunus, -ī m. (usité aussi au pluriel *Faunī* (poétique), sans doute d'après gr. Πᾶνες, Σάτυροι?) : ancienne divinité italique, de caractère agreste et silvestre, qui a pour sœur et femme *Fauna* ou *Fatua*. La forme *Fones, di siluestres* (Gloss.) est corrompue. On rapproche généralement ombr. *fons* « fauēns », nom. pl. *foner*, et on l'explique par *a fauendis frugibus* ; mais ce n'est là, sans doute, qu'une étymologie populaire, sans rapport avec le caractère primitif du dieu. Comme sa fête se célèbre aux *Lupercālia* et que son culte se confond partiellement avec celui de *Lupercus*, on a songé à le rapprocher de gr. θαῦνον· θηρίον Hes., et à y voir un ancien « dieu-loup » ; on l'a comparé aussi au *Daunos* apulien (issu de **dhaunos*?). En tout cas, traité comme une divinité indigène, fils de Picus, petit-fils de Saturne et père de Latinus (v. Ov., F. 3, 291 sqq.). — Le rapprochement de m. irl. *buan* « bon, favorable » est à rejeter.

Fauōnius, -ī m. : le *Fauonius*, vent tiède d'ouest qui souffle au printemps, souvent qualifié de *tepidus*, ce qui l'a fait rattacher par les Latins à *foueō* ; cf. Plin., H. N. 16, 93 ; Isid., Or. 13, 11, 8. Mais c'est aussi le vent fécondant, sens dans lequel Virgile l'assimile au Zéphyre qui féconde les cavales (cf. Vg., Ae. 3, 120 ; Sén., N. Q. 5,

BDD-B178-F © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:42 UTC)

16, 4), et d'après Pline, l. l., les *rustici* l'appellent *catlitiō* (de *catuliō*) parce qu'il est : *genitalis spiritus mundi a fouendo dictus… gestiente natura semina accipere eaque animam inferente omnibus satis.* — Le passage de *o* protonique **fouónius* à *fauōnius* n'est pas sûr (cf. *faueō* et *fauilla*) et la dérivation fait difficulté (le cas de *Alcēdōnius*, *Aquilōnius* est tout autre). L'explication par *faueō* n'est pas moins hasardeuse. — Le mot est représenté dans les dialectes italiens et en espagnol, M. L. 3227, et passé en germanique : v. h. a. *fōnno*, *-na* « Föhn ».

faustus : v. *faueō*.

fauus, -ī m. : rayon de miel. *Fauus* est employé proverbialement comme symbole de la croissance heureuse ; cf. Pétr. 43, *itaque creuit, quicquid creuit, tamquam fauus* ; 76, *quicquid tangebam crescebat tamquam fauus*, cf. aussi id., ibid. 35, 5 et 39, 15, sans doute par un rapprochement dû à l'étymologie populaire avec *faueō*. Le rayon de miel figure dans les sacrifices offerts à Cérès (Vg., G. 1, 344) et à la Terre (Plin. 25, 107). Ancien, usuel. V. M. L. 3228 et 3227 a, **favŭlus* (roumain, italien, espagnol, portugais ; non français).

Sans étymologie.

faux, -cis f. ; **faucēs, -ium** : 1° gorge, en tant qu'entrée du tube digestif et de la trachée artère ; gosier et aussi la gorge en tant que partie extérieure du cou ; 2° gorge (dans une montagne, cf. Serv., Ae. 11, 516, *-es dicuntur itinera inter duos montes locata augusta et peruia, dicta a faucium similitudine*) ; entrée étroite d'une ruche, d'une caverne, d'un vase (cf. *labra*), goulot, goulet. Ancien, usuel. M. L. 3225. Le pluriel est seul usité à bonne époque, cf. Varr., L. L. 10, 78, *quaedam non* [*consuetudo patietur*] *ut si dicas pro fauces, faux.* Le génitif pluriel est toujours *faucium*, mais il n'est pas attesté avant Cic., Tus. I 37 ; l'accusatif est *faucēs*, non *faucīs*. Le singulier ne se rencontre qu'à l'époque impériale en poésie (Hor., Ov., etc.) et à basse époque en prose. Les formes romanes remontent à *fōcem*, *fōcēs* ; du reste, la graphie *fōcēs* est assez fréquente pour qu'on en soit venu à différencier par le sens les deux formes ; cf. Isid., Diff. 2, 60, *fauces sunt angustae fistulae, quasi foces, per quas uocalis spiritus… exiliens sonum emittit.*

Autres formes avec *ō* : *fōcāle* n. « foulard de cou », neutre d'un adjectif **fōcālis*, conservé en logoudorien avec le sens de « mal de gorge », angine, M. L. 3397 ; *fōcāneus* « qui croît entre deux rejetons » (comme dans une gorge) ; *fōcānum* « faucēs » (Marcell.) ; *offōcō* (Sén., Flor.) ; *suffōcō* : suffoquer, étouffer, M. L. 8431, et *praefōcō* : obstruer, étrangler (époque impériale) et leurs dérivés. Toutefois, *offūcāre* : *aquam in fauces obsorbendam dare*, P. F. 211, 10, semble bien prouver l'ancienneté de la diphtongue ; cf. *causa/accūsō* (il est vrai que les formes romanes remontent à *offōcāre*, **affōcāre*, M. L. 6046).

Cf. aussi la glose *fa⟨u⟩cillāre* : στραγγαλίσαι.

Aucun rapprochement sûr.

fax, facis f. (abl. *face*, Cic., Verr. 5, 75 ; le gén. pl. *facium* n'est enseigné que par un grammairien récent, frg. Bob. GLK V 562, 26 ; acc. pl. *facēs*) : torche, flambeau. Sens propre et figuré. Ancien, usuel. Diminutif : *facula* (d'où *faculārius*, Gl.), cf. M. L. 3137 (germanique : v. h. a. *facchala* « Fackel », etc. ; britt. *fagl*) et 3127, **facĕlla* ; 3131, **facīle*.

Il n'y a rien à tirer de la glose de P. F., 77, 19, citée s. u. *facētus*, dont le *facēs* est sans doute imaginaire. Les Latins ne connaissent d'autre nominatif que *fax* (Enn., Sc. 33 ; Varr., Men. 486, etc.) ; l'ablatif est *face* (Vg., Ae. 3, 719). Dès lors, l'explication de *facētus* comme étant un dérivé d'un thème en *-ē-*, **facēs* (H. Pedersen, *La 5e décl. lat.*, p. 60) ne tient pas.

Le rapprochement de lit. *žvākė* « lumière » et de gr. διαφάσσειν · διαφαίνειν est en l'air. Mot technique, d'origine inconnue.

feber, -brī? Ne figure que dans Varr., L. L. 5, 79 : *fiber ab extrema ora fluminis dextra et sinistra maxime quod solet uideri* (cf. *fiber* « castor »), *et antiqui februm dicebant extremum, a quo in sagis fimbr⟨i⟩ae et in iecore extremum fibra, fiber dictus.* Peut-être créé par Varron pour expliquer *fiber* et *fibra*? V. Pisani, *Homm. Niedermann*, p. 270.

febris, -is f. (acc. en *-im*, abl. en *-ī* ; un doublet dialectal *hebris* est attesté par Servius, Ae. 7, 695) : fièvre (= πυρετός ; aussi les anciens le dérivent-ils *ā feruōre*, Varr., Men. 33). Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3230, *fēbris*. Passé en germanique : v. h. a. *fiebar* « Fieber » ; et en irl. *febra*, *fiabhras*.

Dérivés et composés : *febrīcula* : πυρέττιον ; *febrīculōsus* : qui a ou qui donne la fièvre (*ī* dans Catulle 6, 4) ; *febrīculentus* (Marcellus) ; *febriō, -īs* (à partir de Colum.) : avoir la fièvre ; d'où *febrīlis* (Cael. Aurel.) ; *febrēscō, -is* (Solin.) : être pris de fièvre, M. L. 3229 ; *febrīcitō, -ās* (depuis Celse et Colum. ; *ī* dans Mart. 9, 98, 20) : synonyme de *febriō*, que Thurneysen suppose tiré d'un adjectif **febricitus*, formé comme *sollicitus*. Mais *febrīcitō* peut être tiré directement de *febris* d'après *fēlīx* : *fēlīcitō* ; cf. le suivant : *febricōsus* (Vég.) ; *febrifuga* f. : nom de la petite centaurée (Vég., Marc.). *Febricius*, *febricō* sont mal attestés ; cf. Thes. s. u.

Il n'y a pas de nom indo-européen de la « fièvre ». Comme le lituanien a *drugỹs* « fièvre » en face du verbe slave signifiant « trembler », ainsi slovène *dŕgati*, on peut supposer que *febris* appartient à la racine signifiant « trembler », qui figure notamment dans gr. ταν(θ)αρύζω · τρέμω. La forme originelle serait de type à redoublement : **dhe-dhri-*. V. *querquerus*. Étymologie peu sûre, mais les autres sont plus incertaines encore, notamment le rattachement à *foueō* par une forme **dheg^{w}h-ri-s*, imaginaire.

februus, -a, -um : qui purifie, purificateur. Ancien adjectif de la langue religieuse, d'origine sabine d'après Varr., L. L. 6, 13. Personnifié, *Februus* devient le nom d'un dieu infernal d'après Servius, G. 1, 43 : *duo menses a Iano et Februo nominati sunt. Februus autem est Ditis pater cui eo mense sacrificabatur*, cf. Macr., Sat. 1, 13, 3, *lustrari… eo mense ciuitatem necesse erat, quo statuit* [*Numa*] *ut iusta dis Manibus soluerentur.* — *Februa* (*Februālis, Februālis, Februāta*) est une épithète de Junon, peut-être femme de *Februus* et divinité infernale. — Le neutre *februum* se dit avec le sens de « *purgāmentum* » de toute offrande purificatoire, et en particulier du sel chaud ; cf. Censor. 22, 13, 14, *Lupercalibus salem calidum ferunt, quod februum appellant* ; mais cf. aussi Ov., F. 2, 19 ; 4, 726 ; Serv. auct., Ae. 8, 343.

Dérivés : *februō, -ās* ; *februāmentum* (Censor.) ; *februārius* [*mēnsis*] « mois des purifications », dernier mois de l'ancienne année romaine ; cf. Varr., L. L. 6, 34, … *februarium a die februato, quod tum februatur populus, i. e. lupercis nudis lustratur antiquum oppidum Palatinum gregibus humanis cinctum* ; et P. F. 75, 23, *februarius mensis dictus quod tum, i. e. extremo mense anni, populus februaretur, i. e. lustraretur ac purgaretur, uel a Iunone februata quam alii Februalem, Romani Februlim uocant, quod ipsi eo mense sacra fiebant, eiusque feriae erant Lupercalia, quo die mulieres februabantur a lupercis amiculo Iunonis, i. e. pelle caprina ; quam ob causam is quoque dies Februatus appellabatur. Quaecumque denique purgamenti causa in quibusque sacrificiis adhibentur, februa appellantur. Id uero quod purgatur, dicitur februatum.* Il semble, d'ailleurs, que plusieurs cérémonies d'origines différentes se soient confondues : une cérémonie de *lustrātiō* ; des sacrifices expiatoires aux dieux infernaux ; un rite de fécondation (les Lupercālia).

On trouve dans Lydus, de Mens. 4, 25, un témoignage relatif à un mot **feber* (= πένθος) qui serait à l'origine de *februus* : Λαβεὼν ἀπὸ τοῦ πένθους λέγει κληθῆναι τὸν φεβρουάριον. Φέβερ γὰρ παρὰ Ρωμαίοις τὸ πένθος προσαγορεύεται. Peut-être y a-t-il ici une allusion à une étymologie qui rapprochait *februus* de *febris*, ou simplement un mot forgé par un grammairien pour expliquer *februum*.

Le nom du mois *febr(u)ārius* est demeuré dans les langues romanes, M. L. 3231 ; et en irl. *febrai*, britt. *chwefror*.

Sans étymologie indo-européenne : le rapprochement de skr. *gandharva*, gr. Κένταυρος, proposé par Dumézil, est à écarter. Sans doute mot indigène (sabin?), comme beaucoup de termes religieux ; cf. *cupencus*, *camēna*, *Fērōnia*, *Mārs*, etc.

fēcundus, -a, -um : fécond. Se dit de la terre, des semences, des femelles, etc. Ancien, usuel. M. L. 3232.

Dérivés : *fēcunditās* (classique) ; *fēcundō, -dātor* (tardif). Composés : *infēcundus*, *infēcunditās* ; *per-*, *praefēcundus*, tous deux de l'époque impériale.

Ancien participe, cf. *fācundus/for* ; *īrā-*, *iū-*, *rubi-*, *uerē-cundus* ; soit six adjectifs de cette sorte ; v. Stolz-Leuman, *Lat. Gramm.*5, p. 227 ; les expliquer par l'imitation de *secundus* est chimérique ; d'ordinaire, pour obtenir des adjectifs en *-undus* de thèmes terminés par voyelle, on recourt à *-bundus* (v. ibid., p. 226 sqq.). M. Benveniste, BSL 34, p. 186, et *Origines*, p. 141, a expliqué les formations en *-cundus* par un participe de la racine **kŭ-* « se gonfler ». Cf. *fēmina*, *fē-tus* (adjectif et substantif), *fē-num*, *fē-lix*, *fēlō*, etc., et, d'autre part, *filius*.

Une racine **dhē-* « téter, sucer, traire » est représentée d'un bout à l'autre de l'indo-européen : irl. *denim* « je tette » ; v. h. a. *tāan* « sucer » ; hom. θῆσθαι « sucer, traire » (et θήσατο) et τιθήνη « nourrice » ; γαλαθηνός « qui tette le lait » ; véd. *dhā́tave* « pour téter » ; skr. *dhātri* « nourrice » ; sans doute arm. *diem* « je tette » ; *fēmina* est le reste d'un participe présent moyen d'un présent radical **dhē-* et signifie littéralement « qui allaite » (pour la forme, cf. *alumnus*). Un suffixe commençant par *-l-* est fréquent : lat. *fēlō*, *fēlīx* ; ombr. feliuf, *filiu* « lactantēs » ; gr. θηλή « tétin, mamelle », θῆλυς « nourricier, femelle » ; lit. *pirm-dėlė* « primipare » ; lett. *dēju*, *dēt* « sucer » ; lit. *dėlė* « sangsue » ; alb. *del'e* « mouton » ; skr. *dhārúḥ* « suçant ». V. aussi *fēnum* et *fēnus*.

Cette racine **dhē-* « téter » se distingue de la racine **dhē-* « poser » en ce qu'elle est accompagnée de formes à *-i-* : skr. *dháyati* « il tette » et *dhénā*, *dhenúḥ* « vache » ; v. sl. *doję*, *dojiti* « téter, traire » ; got. *daddjan* et v. suéd. *daeggia* « allaiter » ; arm. *dayl* « premier lait ». A ce groupe se rattache lat. *fīlius* ; cf., pour le sens, lette *dēls* « fils ». Le slave *dětę* « enfant » et *děva* « jeune fille » ont un *ě* ambigu (de *ē* ou de **əi*). Les formes à *i* bref de v. h. a. *tila* « sein de femme » et d'irl. *del* « tétin » ne sont pas claires.

fel, fellis n. : bile, fiel et « vésicule biliaire » ; *fel appellatum quod sit folliculus gestans umorem qui uocatur bilis*, Isid., Or. 11, 1, 128. Désigne par image, comme le gr. χόλος, la colère, l'envie, en raison de son amertume : Vg., Ae. 8, 219-220, *hic uero Alcidae furiis exarserat atro | felle dolor.* Ancien. Panroman. M. L. 3234 ; B. W. *fiel*. V. *bilis*.

Dérivés et composés : *felleus* : de fiel ; *fellītus* : rempli de fiel (d'après *mellītus*) ; *fellineus* : couleur de fiel (d'après *sanguincus*) ; *fellōsus* et *fellinōsus* (cf. *sanguinōsus*) ; *fellidūcus* = χολαγωγός ; *fellifluus*, tous termes de la langue médicale. Juxtaposé : *fel terrae* : centaurée (ainsi nommée à cause de son amertume). M. L. 3237 a.

Fel forme un couple avec *mel*, auquel il est souvent opposé ; cf. Plt., Cas. 223, *fel quod amarumst, id mel faciet* ; Ci. 69, *Amor et melle et felle est fecundissimus*, et Thes. VI 424, 19 ; les deux flexions ont dû réagir l'une sur l'autre.

Rappelle le groupe de mots indiquant une couleur jaune qui est aussi représenté en latin par *flōrus* et *flāuus* (v. ces mots). On a de même en slave un ancien *žlŭtŭ* « jaune » (s. *žŭt*. r. *žolt*) à côté de s. *žûč* (gén. *žûči*), r. *žolč* « fiel ». Sl. *žlŭtŭ* est à rapprocher de lit. *geltas* « jaune ». A en juger par le latin, ces mots auraient un *g^{w}h-* initial. — Il y a un autre groupe, représenté en latin par *(h)olus* et par une forme qui semble dialectale *heluus* (v. ces mots) qui commençait par *g'h* : v. sl. *zelenŭ* « vert », v. sl. *zlŭčĭ* « fiel ». C'est à celui-ci qu'appartiennent gr. χόλος, χολή « bile, fiel », av. *zāras-ča* « et le fiel » et sans doute v. h. a. *galla* « bile, fiel ». Il faut se demander si le groupement du nom du « fiel » soit avec le groupe de v. sl. *zlŭtŭ* « jaune », soit avec celui de lat. *heluus*, *(h)olus*, v. sl. *zelenŭ* « vert », ne serait pas secondaire ; le type de gr. χόλος, v. sl. *žlŭčĭ* paraît ancien ; ce serait *f* de *fel* qui résulterait d'un changement de groupe du mot (étymologie populaire ou mot d'origine dialectale). Le *-ll-* de lat. *fel*, *fellis* admet plusieurs explications, peut-être issu de *-ln-* comme germ. *galla* de **gallōn*, i.-e. **ghol-n-*, ou simplement gémination « populaire » expressive (pour la forme, cf. *mel*).

fēlēs, -is (*fēlis* ; *faelēs*, *faelis*) f. : nom générique de petits carnassiers, entre autres « chat, chatte (sauvage) ». Glosé αἴλουρος et aussi v. angl. *merth* = *mustēla*. Joint à *mēlēs* « blaireau, martre » par Varron, à *mustēla* « belette, fouine » et à *uiuerra* « furet » par Columelle.

Dérivés : *fēlīneus* et *fēlīnus*. Cf. M. L. 3235.

BDD-B178-F © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:42 UTC)

Aucun rapprochement clair ; la ressemblance avec *mēlēs*, également isolé, suggère l'idée d'un emprunt à une langue inconnue (alpine?).

feliō, -īs, -īre : se dit du cri de la panthère : *pardorum est felire*, Suét., frg. p. 247. Quantité de l'*e* incertaine. De *fēlēs*?

fēlix, -īcis : qui produit des fruits, fécond (= *ferāx*), fertile : *felices arbores Cato dixit, quae fructum ferunt, infelices quae non ferunt*, P. F. 81, 26 ; sens encore conservé à l'époque impériale dans la langue populaire, cf. Plin. 24, 68, *uolgus infelicem arborem eam appellat quoniam nihil ferat, nec seratur umquam* ; quelquefois aussi « fécondant » (*f. Vertumnus*). Double en ce sens *fēcundus* ; aussi *fēlix* s'est-il spécialisé au sens de « favorisé des dieux, heureux » (dans ce sens employé par la poésie impériale pour rendre μακάριοι « les bienheureux »), et aussi « favorable, propice » :Vg., Ae. 1, 330, *sis felix nostrumque leues quaecumque laborem*, où Servius note : *propitia. Felix enim dicitur et qui habet felicitatem et qui facit esse felicem* ; cf. aussi *f. hostia*, G. 1, 365, et *Fēlīciō*, Pétr., Sat. 60, 8. Ancien, usuel. Toutefois, l'adjectif n'est représenté qu'en roumain, où il y a aussi un dérivé d'un verbe **felīcicāre* non attesté, M. L. 3234 b et 3236. Cf. aussi *Fēlīciānus*, M. L. 3234 a.

Dérivés et composés : *fēlīcitās* : fécondité, fertilité ; et surtout « bonheur » ; au pluriel avec le sens concret « bonheurs » ; *fēlīcitō*? (un seul exemple très tardif) ; *fēliciōsus* (Greg. Tur.)? ; *infēlix*, usuel et classique ; *īnfēlīcitās* ; *īnfēlīcō, -āre*, archaïque, usité seulement dans la formule *dī īnfēlīcent*.

On dérive *fēlix* d'un substantif **fēlā* « mamelle », qu'on rapproche de *fēlō* et de gr. θῆλη. En principe, *-īc-*, élargissement de *-ī-*, est en latin un suffixe féminin. Le sens originel aurait donc été « qui donne du lait » ; mais il n'y en a aucune trace dans les emplois attestés de *fēlix* en latin.

V. *fēcundus*.

fēlō (*fēllō*), **-ās, -āuī, -ātum, -āre** (les inscriptions, presque toutes vulgaires, ont plutôt la graphie *fēlō, fēlātor* ; les manuscrits ont plutôt la graphie avec gémination expressive de la liquide *fellō*, que semble confirmer la forme du dialecte abruzze *fellatę*, M. L. 3237) : téter ; de là, sensu obsceno, « sucer » (*pēnem lambere*), *fēl(l)ātor, fēl(l)ātrīx*. Attesté depuis Plt., Ps. 422 : *iam ille felat filius*.

Dérivés, très tardifs et rares : *fēllitō, -ās* ; *fēllebris* (*-libris*) « qui tette » ; *fēllātus, -ūs* « tétée ».

V. *fēcundus*.

fēmina, -ae f. : femelle, femme, par opposition au mâle. Ancien participe en *-meno-*, substantivé, mais dont l'emploi comme adjectif est bien attesté. Plt., Mi. 489, *non... me marem... sed feminam esse* ; T.-L. 31, 12, 9, *incertus infans... masculus an femina esset*. Peut se joindre à un substantif masculin ou féminin désignant un animal, dont il précise le sexe : *agnus fēmina* (Loi de Numa), *agnus mās idemque fēmina*, T.-L. 28, 11, 3 ; *fēmina bōs, musca fēmina*, Plt., Tru. 284, etc., par opposition au type *equus mās*. Aussi tend-on à différencier *fēmina* de *mulier* : Isid., Diff. I 588, *femina... naturale nomen est, generale mulier* ; Tert., Or. 22, *Euam nondum uirum expertam deus mulierem ac feminam cognominauit, feminam qua sexus generaliter, mulierem qua gradus specialiter*. Souvent joint à *uxor, coniux, mā-trōna* ; e. g. Cic., Verr. 4, 97, *eius uxor, femina primaria*. De là est arrivé à s'employer au sens de « femme » compagne du « mari » : Ov., M. 8, 704, *senex* (*Philemon*) *et femina coniuge digna*, par un développement de sens qu'on retrouve dans *homō*. V. *mulier*.

Fēmina peut s'employer aussi du genre des substantifs, comme *fēmininus* ; cf. Varr., L. L. 5, 61, *mas ignus quod ibi semen ; aqua femina quod fetus ab eius umore*. A aussi, comme dans le fr. *mâle, femelle*, diverses acceptions techniques, e. g. Vitr. 6, 8, 11, *cardinibus ex torno masculo et femina inter se coartatis* ; se dit des plantes, des pierres précieuses, etc. A subsisté dans la plupart des langues romanes, M. L. 3239, B. W. s. u., et en celtique : irl., gall. *femen* (savant). De **femella* (scil. *canna-bis*) provient le germ. *Fimmelhanf* (b. all. *fimel*).

Dérivés : *fēmineus*, substitut surtout poétique de *fēminīnus* impossible dans l'hexamètre ; *fēminīnus* (formé comme *masculīnus*, auquel il s'oppose) : féminin, M. L. 3239 a. En grammaire *fēminīnum* (*genus*) traduit τὸ θηλυκόν, comme *masculīnum* τὸ ἀρσενικόν ; *fēminātus* (rare) ; *fēmella* (très rare ; trois exemples, dont un de Catulle, mais conservé en français et en provençal, M. L. 3238) : 1° petite femme ; 2° gond femelle ; *fēminal, -lis* n. = *cunnus* (Apulée, cf. *animal/anima*) ; formation peut-être favorisée par le rapprochement de *femur, feminis* ; *fēminālē* n. : nom d'une plante, molène, bouillon blanc (Diosc. 4, 3), v. André, *Lex.*, s. u. Composé : *effēminō, -ās*.

V. *fēcundus*.

femur, -inis (-oris) n. : cuisse ; évoque souvent l'idée de « parties sexuelles », comme *inguina*, d'où le sens de *feminālia* « quibus pudenda teguntur ». La flexion ancienne est *femur, -inis*, qui a dominé jusqu'à l'époque de Suétone (*feminis* étant appuyé sur *inguen, -inis*), où le génitif *femoris* prend le dessus. Le nominatif *femen* semble avoir été imaginé par les grammairiens (Roman. ap. Charis., GLK I 131, 2 ; Serv., Ae. 10, 344, 788) d'après *feminis*. En bas latin apparaît *femus* d'après *tempus, pectus*. Étymologie populaire dans Isid., Or. 11, 1, 106, *femora dicta quod ab ea parte a femina sexus uiris discrepet* (cf. *fēminal*). Ancien, usuel. Non roman ; v. *coxa*. Ernout, *Aspects*, p. 139 sqq.

Dérivés et composés : *feminālis*, usité surtout au pl. n. *feminālia* : περισκελῆ, caleçons, braies ; et *femorālia* (depuis l'Itala) ; *interfeminium* (Apul.) : pudendum muliebre.

Le nom est d'un type indo-européen archaïque. Mais en dehors du groupe de gr. ἰσχίον et de skr. *sákthi, sakthnáḥ*, peu clair lui-même, la « cuisse » ou l' « articulation de la cuisse » n'ont pas de nom indo-européen connu. Il n'y a aucun moyen de rapprocher v. sl. *bedro* « cuisse », qui lui-même est isolé. Les noms des parties du corps ont souvent un caractère « populaire » et des formes aberrantes, bien qu'anciennes : cf. *crūs*.

fendicae, -ārum n. pl. f. : sorte de tripes (= *hirae, hillae*). Ne se trouve que dans Arnob., Nat. 7, 24.

-fendō, -is, -dī, -fēnsum, -fendere (simple non usité ; cf. Prisc., GLK II 435, 4, *nunc in usu simplex non est, quomodo nec « fendo » nec « spicio »... ex quibus composita sunt multa ut offendo, defendo*. Les gloses ont

une forme *fensus* : *iratus*, qui sans doute est tirée artificiellement de *infēnsus*) : le sens devrait être « frapper, heurter », comme le montrent les composés :

dēfendō, -is, -dī, -sum, -ere : repousser, écarter (l'ennemi, etc.), cf. Enn., Sc. 6, *serua ciuis, defende hostis, cum potes defendere* ; *dēfendere uim ab aliquō*, puis, par « enallage », *dēfendere aliquem ā uī, dēfendere prāta ā pecore*, d'où le sens de « défendre, protéger » ; *indēfēnsus*. Dans la langue de la Bible, sert à traduire ἐκδικεῖν « venger, punir ». Dérivés : *dēfēnsor, dēfēnsiō* et *dēfēnsō, -ās* (et *fensō*, Diosc.), *dēfēnsiōnālis, -ās*, etc. Cf. M. L. 2517, *défendere* ; 2518, *dēfēnsum*. Britt. *diffen*.

īnfēnsus : acharné contre, hostile (à). Ancien (Plt.), usuel, souvent confondu avec *īnfestus*. Dérivé : *īnfēnsō, -ās* : s'acharner contre, ravager (Tac.).

offendō, -is : heurter, choquer, blesser (sens physique et moral) ; *offendiculum* (Varr.), *offēnsum, offēnsa, offēnsiō*, etc., et *offēnsō, -ās* : « heurter », et ses dérivés.

Le présent *-fendō*, sur lequel est bâti tout le groupe des formes latines, est le substitut d'un ancien présent radical athématique, comme v. sl. *idǫ* « je vais » en face de lat. *it*, gr. εἶσι ; pour le suffixe, cf. *cūdō, tendō, pellō*, etc. ; ce suffixe fournit des présents « déterminés ». Ce présent radical athématique est clairement conservé en indo-iranien : véd. *hánti* (3e pl. *ghnánti*) « il frappe », av. *jainti*, et en hittite : *kuenzi* « il frappe », 3e pl. *kunanzi* ; le gr. ἀπέφατο · ἀπέθανεν, Hes., est donc un ancien imparfait de **gʰuen-*. Le grec a créé aussi un présent dérivé : θείνω, en face d'un aoriste ἔθενον (fait sur des formes de présent athématique) ; cf. aor. ἔπεφνον et parfait πέφαται ; φόνος « meurtre ». Le slave a fait passer le présent au type thématique, d'où *ženǫ* « je chasse, je poursuis », avec infinitif *gŭnati* (cf. v. prussien *gunnimai* « nous poussons ») ; le lituanien a de même *genù, giñti* « chasser ». L'irlandais a recouru à l'ancien itératif : *gonim* « je blesse, je frappe », cf. v. sl. *gonjǫ* « je poursuis ». Le germanique et l'arménien n'ont gardé que des formes nominales, telles que v. isl. *gunnr* « combat », arm. *gan* « rossée ». Il faut sans doute y rattacher *perfinēs* (v. ce mot).

fenestra, -ae f. : = θυρίς, trou pratiqué dans une paroi, meurtrière, trou percé dans le lobe de l'oreille ; et par extension « fenêtre », comprenant le trou (*lūmen*) et la croisée. Ancien, usuel. M. L. 3242, *fēnēstra*. V. h. a. *fenster* ; irl. *feinester* ; britt. *fenester*.

Dérivés : *fenestrātus* : muni de fenêtres, d'où a été tiré un verbe *fenestrō* ; *Fenestella*, nom propre (cf. *Dolabella*), nom d'une porte de Rome et d'un historien ; *fenestrula* (Apul.) ; *fenestellula* (Greg. Tur.).

Origine inconnue. On pense à un suffixe d'instrument ; mais **-trā* est à peine représenté en latin (cf. *aplustra* gréco-étrusque). L'étymologie ancienne « ἀπὸ τοῦ φαίνειν », Non. 36, 11, n'est qu'un jeu de mots. Il y a eu aussi une forme *festra, ostium minusculum in sacrario*, Macr. 3, 12, 8 ; P. F. 80, 27, dont *fenestra* est peut-être une déformation due à un rapprochement avec φαίνω. Une origine étrusque n'est pas impossible : ce sont les Étrusques qui semblent avoir organisé la vie urbaine en Italie ; mais aucun fait linguistique précis ne l'indique (les noms propres étr. *Fnes-ci*, lat. étr. *Fenestius* sont peu probants) ; v. G. Alessio, Aevum, 1941, 545 sqq., qui suppose un original étr. **fnestra* (?).

fēnum, -ī n. (*faenum* ; *faenisicei* dans la Sententia Minuciorum, CIL I² 584 ; Varron, L. L. 7, 96, signale déjà l'hésitation entre les doux formes : *in pluribus uerbis A ante E alii ponunt, alii non... sic faenisicia ac fenisicia*. Les formes romanes remontent à *fēnum* ; *faenum* semble une forme refaite par « hyperurbanisme ». Un masculin *fēnus* apparaît à basse époque. Pluriel rare, mais non sans exemple [Ov., Apul., Vulg.]) : foin. Ancien, usuel.

Dérivés : *fēnārius* ; *fēneus* ; *fēnīle* (*fēnīlia*) ; *faenōsus* ; *fēnuc(u)lum* « fenouil » (*fēni-*, passé en irl. *fenel* et en germanique : v. h. a. *fēnihhal* « Fenchel »), dérivé : *f(a)eniculīnus* (Plin. med. 2, 20). Composés anciens et techniques : *fēnisex* (*-seca, -sector*), *fēnisicium* ; juxtaposé : *fēnum graecum* « fenugrec ».

Comme la plupart des termes rustiques, le groupe de *fēnum* est abondamment représenté dans les langues romanes : cf. M. L. 3247, *fēnum* (panroman et celtique : britt. *ffwyn, foen*) ; 3246, *fēnuculum* ; 3245, *fēnisicia* ; 3244, *fēnīle* ; 3243, **fēnia* ; 3241, **fēnāre* ; 3241 a, *fēnārius, -ria*.

Fēnum se rattache peut-être, comme *fētus, fēcundus*, etc., à *fē-* (cf. *plēnus, dōnum*) et signifierait proprement le « produit [du pré] ». Bréal rapproche la restriction de sens qui s'est produite dans *frūmentum* « fruit, jouissance », puis « blé, froment » ; cf. de même le fr. *regain*. *Fēnum, frūmentum* seraient des preuves de l'ancienne importance de l'agriculture dans la vie sociale des Romains. Le rapport entre *fēnum* et *fēnus* « produit de l'argent, intérêt » a été senti par les Romains ; cf. P. F. 76, 9 ; 83, 8, etc. ; la langue a utilisé dans des sens différents les deux formations. Le sens est éloigné de celui de la racine indo-européenne **dhē-* « téter ». Mais on voit par *fēcundus, fēlix* que le sens de certains mots du groupe s'est élargi en latin.

fēnus (*fae-*), **-oris** (et **fēneris* attesté par les dérivés *fēnerō* et *fēnebris*) n. . intérêt de l'argent prêté, prêt à intérêt ; différent en cela de *mūtuum* « prêt à charge de réciprocité », cf. Plt., As. 248, *si (uiginti minas) mutuas non potero, certumst, sumam fenore* ; s'oppose à *sors* « le capital », cf. Plt., Most. 561, *mihi neque fenus neque sortem argenti danunt*. Sur l'étymologie, cf. Varr., De Serm. Lat. III ap. Gell. 16, 12, 7, *fenus... a fetu et quasi a fetura quadam pecuniae parientis atque increscentis. Idcirco et M. Catonem et ceteros aetatis eius feneratorem sine A littera pronuntiasse tradit [Varro] sicuti fetus ipse et fecunditas appellata*. Même enseignement dans Festus, P. F. 76, 9, qui rapproche le gr. τόκος ; cf. *pecū, pecūnia*. Ancien, usuel. Les inscriptions et les manuscrits hésitent entre *fēnus* et *faenus*.

Dérivés : *fēnerō* (*fēneror*), *-ās*, avec tout son groupe *fēnerātor*, etc. ; *fēnebris* : relatif à l'intérêt (cf., pour la forme, *fūnebris*) ; *fēnusculum* (Plt.).

Le mot *fēnus* se comporte pour la forme vis-à-vis de *fēnum* comme le thème en *-es-* de skr. *rékṇaḥ* « chose qu'on possède » vis-à-vis du thème en *-no-*, v. h. a. *lēhan* « prêt », etc. Le groupe suffixal *-n-es-* sert à former des substantifs relatifs à la propriété, au prêt, etc. Cf. lat. *mūnus, pignus* ; gr. δάνος, ἄφενος, κτήνεα ; skr. *ápnaḥ* « possession » (v. lat. *ops*), *dráviṇaḥ* (= av. *draonō*) « bien », etc.

BDD-B178-F © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:42 UTC)

-fer : second élément de composé ; cf. *ferus*.

fērālis, -e : concernant les morts ou les enfers. Terme religieux. *Fērālēs diēs* : jours du mois de février où se célèbrent les *Fērālia, dis manibus sacrata festa, a ferendis epulis uel a feriendis pecudibus appellata*, P. F. 75, 20 (étymologie populaire). Dérivés tardifs : *fērāliter* ; *fērālitās*. Le rapprochement avec *ferō* est enseigné depuis Varron et même amène Ovide à scander une fois *Fērālia*, F. 2, 569 : *hanc, quia iusta ferunt, dixere Feralia lucem*. Cf. peut-être *fēriae, festus*. On a rapproché aussi lit. *dvāsė* « esprit », m. h. a. *getwās* « fantôme »?

ferāx : v. *ferō*.

fer(c)tum : v. *fertum*.

ferculum (et *fericulum, fericulus* dans Pétr. ; cf. P. F. 293, 11 : *praefericulum, uas aeneum sine ansa patens summum, uelut peluis, quo ad sacrificia utebantur*), **-ī** n. : proprement ce qui sert à porter, d'où : 1° « plat », Schol. Hor., Sat. 2, 6, 104, *-a sunt... et uasa quae plena pulmentariorum ponuntur in canistris*, et « contenu du plat, mets » ; 2° brancard, civière servant à porter toute espèce d'objet dans les cérémonies, les images des dieux, etc. Mot technique. *Ferculum* est analogue pour la forme à gr. φέρετρον, hom. φέρτρον« brancard » (avec un dérivé φαρέτρᾱ « carquois ») et skr. *bhartram* « bras (ce avec quoi l'on porte) », et représente **bher-tlo-m, *bherə-tlo-m*. Du reste, φέρετρον a été emprunté par les Latins, qui l'utilisent dans le sens de *capulus* ; cf. Varr., L. L. 5, 166, *lectus mortui ⟨quod⟩ fertur, dicebant feretrum nostri, Graeci* φέρετρον ; cf. M. L. 3249.

V. *ferō*.

ferē (l'*ē* est attesté par Servius, Ae. 3, 135, et par la métrique ; *ferĕ* est dû à l'abrègement iambique, cf. Thes. VI 492, 1 sqq.), **fermē** (sans doute forme de superlatif pour **ferimē*) adv. : 1° environ, à peu près, presque. Souvent employé dans ce sens avec une négation : *nōn ferē, nēmō, nīl ferē*, etc. ; 2° « le plus souvent ». Pour l'identité de sens de *ferē* et de *fermē*, cf. Varr., L. L. 7, 92, *ferme dicitur quod nunc fere*. — *Fermē* est un archaïsme beaucoup plus rare que *ferē*, employé par certains auteurs archaïsants ou soucieux de la forme rare (Tac., Gell., qui emploie *ferme modum* au lieu du banal *propemodum*, cf. Thes. VI 522, 2 ; 524, 49) ou provincialisants (T.-L.) ; il est évité par les poètes. *Ferē* est ancien, classique, usuel (Cicéron a 302 exemples de *ferē* contre onze de *fermē*, dont trois sont poétiques, sept dans les traités philosophiques, un dans les traités de rhétorique ; pas un seul dans les discours ; v. les statistiques du Thes. VI 492, 13 sqq.), et B. Axelson, *Unpoetische Wörter*, p. 136 sqq. Non roman.

Faute de pouvoir suivre le développement de sens, achevé dès les plus anciens textes, on ne saurait rien dire de l'étymologie. Le rapprochement avec *firmus, frētus* n'est pas impossible, mais il est indémontrable. Ce qui suggère ce rapprochement, c'est all. *fast* « presque » à côté de *fest* «solide ».

ferentārius, -ī m. (surtout au pl. *ferentāriī*) : « auxiliaire » et « troupes auxiliaires », Varr., L. L. 7, 57, *a ferendo... aut quod ii equites dicti, qui ea modo habebant arma quae ferrentur, ut iaculum...*, cf. Vég., Mil. 3, 14 ; définition différente dans Caton, cité par Festus 506, 25, *Cato eos ferentarios dixit, qui tela ac potiones militibus proeliantibus ministrabant* ; cf. encore P. F. 75, 14, *auxiliares in bello a ferendo auxilio dicti, uel quia fundis et lapidibus pugnabant, quae tela feruntur, non tenentur*, *appellati*, définition empruntée à Varron, cf. Non. 520, 10 ; 554, 24.

Les Latins le dérivent de *ferēns* à l'aide du suffixe *-ārius*, qui peut s'ajouter à des participes : *praesentārius, sedentārius, manifestārius*. Le suffixe *-ārius* est fréquent dans la langue militaire ; cf. *prīmārius, rōrārius, ueterārius* (à côté de *prīmānus, ueteränus*), *ballistā-, sagittārius*. L'hypothèse qui dérive *ferentārius* d'un participe aoriste **ferēns*, de *ferīō* (comme *parēns*), se heurte au fait que *ferīō* est défectif et n'a que des formes de présent ; ensuite on voit mal pourquoi ces soldats seraient seuls appelés « ceux qui frappent ». Mot rare et de caractère technique, qui a pu être déformé par l'étymologie populaire.

fereola (*uītis*) : sorte de vigne inconnue (Colum.). Peut-être faut-il lire *ferreola*, de *ferrum*?

Feretrius : épithète de Jupiter à qui l'on offrait les dépouilles opimes ; de là les étymologies proposées par les Latins : *ab hoste* ou *a foedere feriendo* ou *ab exuuiis ferendis* ; cf. Prop. IV 10, 45 sqq. ; Festus 204, 13, et P. F. 81, 16. Sans doute étymologies populaires. Mais le sens précis de l'épithète nous échappe.

feretrum : v. *ferculum*.

fēriae, -ārum f. pl. (ancienne forme *fēsiae* attestée par Festus 76, 17 et 323, 6 ; cf. *festus*) : fête(s). Singulier très rare et tardif ; les textes classiques ne connaissent que le pluriel ; un exemple de *fēria* dans P. F. 75, 22, *feria a feriendis uictimis uocata* ; cf. aussi GLK suppl. 241, 15, *pluraliter dicuntur feriae, licet abusiue dicatur prima feria, secunda feria*. Le singulier est surtout fréquent dans la langue de l'Église, cf. Thes. VI 505, 20 sqq. ; il s'applique aux différents jours de la semaine : *prima, secunda, tertia feria*, pour éliminer les anciens noms païens. Les formes romanes remontent au singulier : it. *fiera*, fr. *foire*, port. *feira*. M. L. 3250. Les anciens distinguent *fēriae* « repos, chômage en l'honneur des dieux » de *diēs festus* « jour de fête », cf. P. F. 76, 17, ... *aliae* [sc. *feriae*] *erant sine die festo, ut nundinae, aliae cum festo, ut Saturnalia, quibus adiungebantur epulationes ex prouentu fetus pecorum frugumque*. Les *fēriae* étaient fixes (*statiuae*) ou mobiles (*conceptiuae*) ; cf. Thes. VI 503, 34 sqq.

Dérivés : *fēriālis* (rare et tardif), irl. *féróil* ; *fēriātus*, M. L. 3251, sur lequel on a refait à basse époque un verbe *fēric(r)* ; *fēriāticus* (rare et tardif).

fēstus : 1° de fête ; ordinairement joint à *diēs* : *d. festus* (cf. *fastus*, s. u. *fās*) ; 2° qui célèbre la fête, oisif, joyeux. Le neutre a été substantivé : *fēstum* = ἡ ἑορτή, d'où le pl. *festa* (avec *ĕ*, difficile à expliquer en face de *fēriae, fānum*) auquel remontent les formes romanes : it. *festa*, fr. *fête*, esp. *fiesta*, M. L. 3267 ; irl. *fes, festa*. Dénominatif : *fēstō* (Gloss.). — *fēstīuus* (archaïque et postclassique, Plt., Apul., langue de l'Église ; Cicéron ne l'emploie guère que dans des passages familiers, cf. Laurand, *Étude sur le style des discours de Cicéron*, 2e éd., p. 339) : de fête, d'où « joyeux, charmant » ; *fēstīuitās* (ancien et classique) ; *fēstīuiter* ; *fēstīuō* (tardif). — *pro-*

fēstus : *-m diem dicebant qui festus non erat*, P. F. 209, 10 ; cf. F. 298, 30, *profestum facere est tamquam profanum facere*.

Le mot *fānum* peut reposer sur **fasnom* ; le vocalisme *fās-* de la racine **fēs-* est attendu dans un dérivé. Ce qui montre que cette étymologie est correcte, c'est que le correspondant de *fānum* a en osco-ombrien la forme *fēs* de la racine : pél. *fesn.*, osq. fiísnú (acc. fiisnam), ombr. fesnaf-e « in fānum », ce vocalisme s'expliquant par le fait qu'il s'agit d'un dérivé en *-ā-* (cf. le type lit. *dẽnà* « jour », *žiẽmà* « hiver »).

La racine **fēs-, *fas-* n'a pas de correspondant hors de l'italique. Comme **dhē-, *dhə-* « poser » a toujours eu une valeur religieuse (cf. skr. *dhā́ma* « institution », gr. θέμις et le sens de lat. *faciō, sacer-dōs, crēdō*, etc. ; v. aussi l'article *fētiālis*), on est tenté de poser un ancien élargissement **dhēs-* qui serait représenté par italique **fēs-*. Cf. peut-être aussi lat. *fās, fānum*.

ferīō, -īs, -īre (verbe défectif ; une 3e personne de pluriel avec élargissement en *n*, *ferinunt*, est attestée par Festus 160, 3 ; 362, 5. Au témoignage des grammairiens, *ferīō* emprunte son parfait à *percutiō, -cō* : *percussī, -cī* (*ferīī* est rare et tardif ; huit exemples dans le Thes.), et son participe à *-cō* : *-ctus*, cf. Phocas, GLK V 438, 13 ; toutefois, *ferītūrus* apparaît à la fin de l'Empire) : « frapper », dans tous les sens du mot : frapper l'ennemi, un mur, la monnaie, une victime, à la porte ; frapper un traité, à cause de la victime qu'on frappait pour la circonstance, cf. Varr., R. R. 2, 4, 9, *initiis pacis, foedus cum feritur, porcus occiditur*. Enfin, *ferīō* appartient à la série des mots imagés qui expriment dans la langue familière l'idée de « dépouiller, voler », comme le fr. « taper, estamper, rouler » ; Tér., Ph. 46/7 (dans la bouche d'un esclave), *porro autem Geta | ferietur alio munere, ubi era pepererit* ; Prop. 3, 3, 49-50 ; 4, 5, 44 ; cf. l'édition du Pseudolus de Lorenz, p. 49 et n. à 455, et l'emploi de *uerberāre, dēuerberāre, percutere, uorsāre, tangere*. Ancien, usuel. M. L. 3253 et 3252 : **ferināre*, et B. W. *férir* (vieilli). Pas de dérivés. Composé : *referiō* (Plt.).

Présent dérivé, substitué à un ancien présent athématique de la forme **bher-, *bhor-* ; tandis que le latin a généralisé le vocalisme *e*, on a le vocalisme *o* dans la forme passée au type thématique *barù* « j'insulte » en lituanien et dans les présents cités *barjọ* « je combats » en vieux slave, et, en germanique : v. h. a. *berjan*, v. isl. *berja* « frapper ». On comprend ainsi comment le présent lat. *ferīō*, tiré d'une racine qui ne fournissait ni aoriste ni parfait, n'est accompagné d'aucun perfectum. En conséquence, il n'y a pas de noms verbaux, ces noms étant liés en latin au groupe du perfectum ; cf. le cas de *ferō, lātus*. Cf. *forō, ferula*?

fermē : v. *ferē*.

fermentum, -ī n. : ferment, levain = ζύμη. Ancien, classique. M. L. 3254. De là : *fermentō, -ās* et ses dérivés ; *fermentēscō, -is* (Plin.) ; *fermentācius* (comme *focācius*) ; *fermentōsus* (tardif).

Les correspondants les plus proches sont v. angl. *beorma* « levain » et gaul. *Bormo*, qui désigne une source bouillonnante. *Fermentum* doit s'analyser **bher-mentom*, le thème étant fourni par une forme non élargie de la racine de *ferueō* (v. ce mot). L'usage du levain et des boissons fermentées semble remonter à la période indo-européenne commune ; cf. *dēfrutum* et *brīsa*.

ferō, fers, tetulī puis **tulī, lātum, ferre** : la conjugaison de *ferō* est suppletive. *Ferō* a fourni les formes du présent où sont conservés des restes de la conjugaison athématique : ind. prés. *fers, fert, fertis* ; impér. *fer, fertō, ferte* ; inf. *ferre*. La racine de *ferō* étant essentiellement durative n'a pu fournir de parfait. Le parfait *(te)tulī*, le supin et le participe *lātum, lātus* (de **tlātum, -tus*, cf. gr. τλητός) sont empruntés à une autre racine, celle de *tollō*. La complexité de cette conjugaison a eu pour résultat la disparition du verbe dans la langue populaire, où il a été remplacé par un verbe de sens plus concret et de flexion plus régulière, *portāre*, qui a seul survécu dans les langues romanes ; cf. M. L. 3258, qui signale seulement *ferit* en vieux campidanien et *feri* en vieux portugais. Verbe italique commun : cf. ombr. fertu « fertō », feresť « feret », volsque *ferom* « ferre », marrucin *ferenter* « feruntur », etc.

Le sens est « porter » (réfléchi) « se porter » ; l'emploi absolu est mal attesté et à date tardive (Celse?, cf. Thes. s. u. 561, 53 ; l'emploi de *ferēns* au sens de « se portant », e. g. Corn. Nep., Dat. 4, 5, n'est pas probant) ; le sens de « se porter » (avec idée adjointe de mouvement) se rend surtout par le pronominal *sē ferre* ou le médio-passif *ferrī* ; mais le composé *differre*, comme le gr. διαφέρω, s'emploie absolument avec le sens de : « se porter de divers côtés ; différer ». Cf. aussi *fors*.

Un ancien sens de *ferō* est « porter dans son ventre, être fécondée » (d'où *forda* « [femelle] pleine »), emploi où il a été concurrencé par *gestāre*. En parlant des plantes, *ferō* a signifié « produire », d'où *ferāx, fertilis*.

Du sens de « porter », avec aspect « indéterminé », on passe naturellement au sens de « supporter » : *ferre iniūriās, aerumnās*, etc. D'autre part, à *ferō* s'adjoint souvent une idée accessoire de mouvement : *ferre lēgem* « apporter (proposer) une loi devant le Sénat » ; « rapporter (un bruit, une nouvelle ») : *fāma fert, ferunt, ut ferunt* ; et au passif *ferrī* « être rapporté » : *per ōra ferrī*, e. g. Acc., Trag. 669, *quorum genitor fertur esse ops gentibus*, transformation de l'ancienne tournure impersonnelle du type *fertur... Aurelianum dixisse*, conservée, par exemple, dans Vopisc., Aur. 24, 3. Enfin, de l'expression *agere ferreque* « pousser devant soi (le bétail razzié) et porter [sur son dos] (les objets pillés) » est issu le sens de « emporter » (= *auferre, tollere* ; Plt., As. 487, *numquam hinc feres argenti nummum*) « ravir » (Vg., B. 5, 34, *postquam te fata tulerunt*) ; d'où « voler » ; cf. peut-être *fūr, furtum*.

A la racine de *ferō* se rattachent de nombreuses formations nominales où le latin a généralisé le vocalisme *e* et qui expriment l'idée de porter, d'apporter, ou l'idée de fertilité.

1° D'abord un adjectif *-fer, -fera, -ferum* (où l'*e* doit être analogique de *ferō, ferre* ; cf. toutefois les noms de fleuves ligures *Porcobera, Gandobera*, si ces mots signifient bien « qui porte des saumons », « qui porte des cailloux ») qui fournit des composés correspondant au type grec en -φόρος et au type arménien en *-wor* (de **bhorā-*) : *bi-fer* (= δίφορος), *frūgi-fer, igni-fer, signifer, lēti-fer*, etc. Le latin a *lūcifer* là où le grec a λευκοφόρος et l'arménien une forme ancienne *lusawor* « lumineux » à côté de la forme nouvelle *lusaber* « qui apporte

BDD-B178-F © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:42 UTC)

la lumière » (cette dernière constituée de manière pareille à lat. *lūcifer*). Le sens de *-fer*, dans la plupart de ces composés, est « produisant » (cf. *ferāx*, *fertilis* et *forda*) : *frūgifer*, *ignifer*, etc. ; le sens de « portant » étant exprimé par les composés en *-ger* : *armiger*, *lāniger*, etc. Étant donnée cette répartition, on attendrait * *signiger*. Comme l'a suggéré Niedermann, la langue a peut-être évité, par euphonie, d'employer *-ger* lorsque le premier terme du composé renfermait un *g*. Ce type s'est étendu à l'infini dans la langue poétique et dans les langues techniques. Toutefois, on ne compte guère qu'un dénominatif : *uōcifero(r)*, d'un **uōcifer* du reste non attesté.

2° Puis des adjectifs tirés du présent *ferō* avec suffixes :

ferāx (cf. *bibāx*, *emāx*, *dicāx*, etc.) : fertile, d'où *ferācitās* (Col.).

fertilis (formation sans doute analogique d'après le type *fingō*/*fictilis*, *dūcō*/*ductilis*, dont on a extrait un suffixe *-tilis* ; la forme normale serait **ferilis*, comme *facilis*) : fertile, d'où *fertilitās*. Pélignien *fertlid* « fertili » (?) peut-être emprunté au latin. Sur *fertilis* a été bâti *fertus* (Avien), d'après *textus*/*textilis*.

fertum? : v. ce mot et *flōrifertum*.

-ferius conservé dans des adjectifs employés par la langue religieuse : *arferia aqua*, *quae inferis libabatur*, *dicta a ferendo* ; *siue uas uini quod sacris adhibebatur*, P. F. 10, 23. Adjectif sans doute d'origine dialectale ; cf. l'ombrien arfertur, et Ernout, *Élém. dial.* s. u. ; *inferius* : *inferium uinum*, Caton, Agr. 132, 2 ; 134, 3, d'où *inferiae* : *sacrificia quae Dis Manibus inferebant*, P. F. 99, 26, qui, rapproché de *inferī*, a pris le sens de « sacrifices en l'honneur des morts » (χοαὶ αἱ ἐπὶ τῶν νεκρῶν σπονδαί, *sacrificia inferorum* disent les gloses), comme l'adjectif dérivé *inferiālis* (Apul.).

3° Un substantif *ferculum*, q. u.

Un adjectif de sens technique, appartenant à la langue rustique et sans doute non romain, présente le vocalisme *o*, c'est :

**fordus*, usité seulement au féminin, *forda bos* « *quae fert in uentre* », dont il existe un doublet dialectal *horda* ; de là le dérivé dialectal *hordicālia*, *-ium* cité par Varr., R. R. 2, 5, 6, et le composé *fordicīdia* (dial. *hordicīdia*) *-ōrum* n. pl. désignant les fêtes en l'honneur de Tellūs, données le 15 avril, où l'on sacrifiait des femelles pleines ; cf. Varr., L. L. 6, 15 ; Ov., F. 4, 630 sqq. On ne peut déterminer ici si le *or* de *forda* repose sur i.-e. *or* ou sur *r̥*. Même suffixe que dans *grauidus*, *crūdus*.

Pour *fors*, *fortūna*, v. ces mots.

Le participe en *-tus* étant *lātus*, les substantifs verbaux en *-tor*, en *-tiō* et en *-tus*, qui se lient normalement au participe en *-tus*, ne se forment pas de la racine de *ferō*. Il n'y a pas de substantif *fertor*, cf. Varr., L. L. 8, 57 : *non fit ut messor*, *fertor* ; bien qu'on lise dans les gloses *infertor* : παραθέτης, qui rappelle ombrien arfertur, *arsfertur* « *adfertor » et que la langue de l'Église ait créé *offertor*, *-tōrium*. Toutefois, en bas latin apparaît un dérivé *fertōrius* (*-a sella*) dans Caelius Aurelianus ; *fertūra* est dans Orientius. D'autre part, *lātor*, *lātiō* n'existent que dans l'expression technique *lēgis*, *lēgum lātor*, *lātiō*. Mais les formes composées sont assez nombreuses : *ab-lātiō*, *con-lātiō*, etc. Elles appartiennent, du reste, surtout à la langue écrite et sont en partie des calques du grec. *Lātūra* « portage » (d'après *uectūra*) n'apparaît qu'à partir de Sénèque, *lātūrārius* « porteur » qu'à partir de saint Augustin.

Composés de *ferō* :

afferō (*ad-*), *attulī*, *allātum* (*ad-*) : apporter = ἐπιφέρω ; cf. got. *atbairan*, phryg. αββερετ ;

auferō, *abstulī*, *ablātum* : emporter = ἀφαιρέω, ἀποφέρω. De là *ablātiō*, *-ōnis* : enlèvement, qui, dans la langue de la grammaire et dans la langue de l'Église, traduit ἀφαίρεσις, ἀφαίρεμα ; *ablātīuus* = ἀφαιρετικός. M. L. 9642.

anteferō : 1° porter devant ; 2° préférer.

circumferō : porter autour, répandre, etc. = περιφέρω, avec le postclassique *circumferentia* = περιφέρεια. S'emploie aussi dans la langue religieuse pour désigner une procession de caractère lustral ; cf. ombr. amfret, aferum, *anferener* « circum-ferunt, -ferre, -ferendī ».

conferō = συμφέρω : porter ensemble ou au même endroit ; avec de nombreux sens dérivés ; « contribuer à ; comparer ; mettre aux prises ; réunir, conférer » ; « transporter » (sens physique et moral : *c. culpam in aliquem*) ; et *sē conferre* « se transporter » dans lequel le préfixe donne au verbe l'aspect « déterminé ». De là : *collātiō*, *-tor*, *-tīuus*, *-tīcius*, *collātus*, *-ūs* (rare). De *collāta* provient le britt. *collot*.

dēferō, *-tulī* (*detolerit*, Lex Repet.) = καταφέρω : emporter ou apporter (souvent avec idée accessoire de haut en bas) ; remettre entre les mains de : *dēferre negōtium*, *bellum ad aliquem* ou *alicuī* ; en particulier, dans la langue du droit, *dēferre nōmen ad iūdicēs*, d'où *dēferre reum*, dénoncer ; *dēlātor* (mot de l'époque impériale, lorsque la *dēlātiō* fut devenue une profession) ; *dēlātiō* (Cic.) ; *dēlātōrius*, *dēlātūra* (tardifs).

differō, *distulī*, *dīlātum* = διαφέρω : 1° porter de côté et d'autre, disperser ; répandre un bruit, un nom, d'où « diffamer » ; 2° remettre à plus tard, différer ; d'où *dīlātiō* « remise, délai », et en droit *dīlātōrius* ; 3° [se] porter de côté et d'autre, être différent ; d'où *differentia* créé par Cicéron sur le modèle de διαφορά (irl. *difir*), *differitās* dans Lucrèce (*differentia* était banni de l'hexamètre) et *indifferēns* également créé par Cicéron pour traduire ἀδιάφορος ; cf. Fin. 3, 16, 53, *quod enim illi* ἀδιάφορον *dicunt*, *id mihi ita occurrit ut* « *indifferens* » *dicerem*.

ec-ferō (*efferō*), *-fers*, *extulī*, *ēlātum*, *ec-ferre* = ἐκφέρω : porter dehors, emporter (sens physique et moral). De là différents sens : 1° porter en terre ; 2° produire, faire sortir de terre ; par suite « exprimer » (*e. uerba*, *sententiam*) et « élever, exalter » (cf. *extollō*), d'où *sē efferre* « s'enorgueillir » ; *ēlātus* ; *ēlātiō*.

inferō = εἰσφέρω et ἐπιφέρω : porter dans ou contre (souvent avec idée d'hostilité, *signa*, *arma inferre in*) ; emporter dans la tombe, enterrer : *illātiō mortuī* ; introduire ; apporter : *i. tribūtum* (époque impériale). M. L. 4398. Dérivés techniques : *illātiō* « inférence, conclusion » = εἰσφορά ; *illātīuus*.

offerō, *obtulī*, *oblātum* : porter devant, présenter ; spécialement « offrir » ; et dans la langue religieuse : offrir à Dieu, consacrer, sacrifier (v. *oblāta*), M. L. 6043, et germanique : v. sax. *offrôn*, etc. ; celtique : irl. *oifrider* « offertur », *offrait*, *oifrend*, britt. *offeren* « offerendum ».

Dérivés tardifs : *oblātiō*, *-tor*, *-tīuus*, *-tīcius*.

Dérivés en *-fer-* : dans la langue de l'Église, *offertō-*

rium, cf. Isid., Or. 6, 19 ; *offertor*, *-ōris* (Commod., Instr. 6, provient sans doute d'un contresens de Festus ; v. *oferūmenta*.

perferō : porter à travers ou jusqu'au bout ; par suite : endurer (souvent joint à *patior*, *perpetior*), et : accomplir, exécuter. Dérivés tardifs : *perlātor*, *-trix*, *-tiō*.

praeferō : porter devant, présenter ; mettre avant, préférer. Dérivés tardifs : *praelātor*, *-tiō*. Du latin ecclésiastique *praelātus* dérive irl. *prelait*.

prōferō = προφέρω : produire au dehors, avancer, étendre, publier, etc. Dérivés : *prōlātiō* (classique, Cic., Cés.) : prolongation, remise, extension ; production, prononciation. Il semble que certaines acceptions de *prōlātiō* doivent s'expliquer par une influence de *lātus* et de *dīlātō* ; de même qu'il s'est créé un verbe *dīlātō*, rattaché à *differe*, *dīlātum*, cf. Thes. s. u.

referō, *-fers*, *rettulī*, *rel(l)ātum* : rapporter, rendre (*pār parī referre*, *grātiam referre*) ; reproduire, représenter, répéter, répondre ; terme de droit *referre ad senātum* : mettre en délibération devant le Sénat, en référer à ; *in tabulās publicās referre*. De là : *relātiō*, terme de droit « motion, proposition » ; et « rapport, récit », etc. ; *relātus*, *-ūs* m. (Tac., Sén.) ; *relātor* « rapporteur » ; *relātīuus* (tardif).

sufferō (*sub-*), *sustulī*, *sublātum* = ὑποφέρω : supporter, souffrir. Ancien, usuel. Panroman (type fr. *souffrir*). M. L. 8428 ; B. W. s. u. Il est à noter que *sublātiō* se rapporte à *tollō* et signifie « élévation, exaltation », etc. C'est en partie un calque du gr. ἄρσις.

superferō (époque impériale) : placer par-dessus ; élever ; *superlātiō* (terme de rhétorique, cf. ὑπερβολή) ; *superlātīuus* (terme de rhétorique et de grammaire) : ὑπερβολικός, -θετικός.

trānsferō, *trānstulī*, *trānslātum* (*trālātum*) = μεταφέρω : porter au delà, transporter ; d'où « transplanter, transcrire, traduire » ; en particulier, dans la langue de la rhétorique, trad. μεταφέρω « employer métaphoriquement ». Dérivés : *trā(ns)lātiō* : transfert, traduction, métaphore = ἀλληγορία, μετάληψις, μεταφορά, μετά- ou παράφρασις (irl. *translait*) ; *trā(ns)lātīcius*, terme de droit : 1° transmis par tradition, coutumier, héréditaire : *-m ēdictum* ; de là, à l'époque impériale, « consacré, usuel, commun » ; 2° métaphorique ; *trā(ns)lātīuus*, terme de rhétorique : *-a cōnstitūtiō* ; *trā(ns)lātīua*, *-ae* = μετάληψις ; *trānslātor* ; *trānslātus*, *-ūs*. M. L. 8855 c.

rēfert : v. ce mot.

La racine i.-e. **bher-* « porter » fournissait, par exception, à la fois un présent thématique, largement attesté : skr. *bhárāmi*, v. sl. *berǫ*, got. *baira*, v. irl. *berim* (*-biur*), gr. φέρω, arm. *berem* et aussi un présent athématique attesté par véd. *bhárti* « il porte », hom. φέρτε et par le latin *fers*, *fert*, etc. (ombr. fertu « fertō » est ambigu). Les formes personnelles à timbre *-o-* de la désinence sont du type thématique : *ferō*, *ferunt*, etc., comme dans tous les présents athématiques maintenus en latin. On notera qu'il n'y a pas ici d'ancien optatif comparable à *sim*, *edim*, mais seulement *feram*, *ferās*. — Cette racine ne fournissait ni aoriste ni parfait, de sorte que le grec a recouru à ἤνεγκον, ἐνήνεγμαι, l'irlandais à *rouic* (3e personne du singulier), le latin au groupe de *tetulī*, *lātus*, qui sert en même temps en face de *tollō* ; pas plus que le latin, le grec n'avait d'adjectif en *-to-* de la racine *bher-* (il recourt en partie à οἰστός). Le slave a une forme secondaire : *bьranъ*, *bьraxъ*, *bьrati*. En arménien, c'est l'ancien imparfait *eber* « il a porté » = skr. *abharat*, gr. ἔφερε, qui sert d'aoriste en face du présent *berē* « il porte ». — Une autre singularité consiste dans la coexistence d'un type monosyllabique, celui de *fert*, etc., et d'un type dissyllabique. Sous *ferculum*, on a vu *fericulum* et ses correspondants sanskrits et grecs ; cf. véd. *bhárīman-* « action de porter » et serbe *brěme*, russe populaire *beremja* « fardeau » en face de véd. *bhárman-*, gr. φέρμα.

Pour le sens de *forda*, cf. serbe *brěda*, russe *berežaja* « pleine » (et la traduction lituanienne qui a été substituée : lit. *neščia* « enceinte ») ; ceci suppose un nom radical **bher-t-*, **bher-d-* et **bherə-t-*, **bherə-d-*. Le germanique a got. *gabaurþs* « naissance », etc. L'irlandais a *breth* et *brith* « grossesse » (fait de porter), *birit* « féconde » (d'où « truie »), *combrit* « enceinte ».

Un emploi religieux apparaît dans ombr. arfertur, *arsfertur*, qui désigne un prêtre, et répond à skr. *prabhartar-*, av. *fra-bərətar-* ; il y a ici un curieux archaïsme. Le latin lui-même a *arferia* (dialectal), *inferiae* (formé comme *exsequiae*) et peut-être *fertum* (v. ce mot).

Fērōnia, **-ae** f. : nom d'une vieille divinité italique, sabine d'après Varr., L. L. 5, 74, en rapport avec *Tellūs* et qui plus tard fut identifiée à Junon. Origine incertaine, étrusque d'après W. Schulze, *Latein. Eigenn.*, p. 165 (comme *Populōnia*, *Mellōnia*?). — L'*e* est toujours scandé long ; la forme avec *ĕ* des transcriptions grecques provient d'un faux rapprochement avec *ferō* comme pour *fērālia*. — V. Deecke, *Die Falisker*, § 36, et R. Bloch-G. Foti, Rev. Phil., 1953, p. 65 sqq.

ferōx : v. *ferus*.

ferrum, **-ī** n. (sans pluriel) : fer ; objet de fer, fer de hache, de lance, d'épée, etc. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3262.

Dérivés : *ferreus* : de fer (sens physique et moral : *ferus et ferreus*, cf. gr. σιδήρεος) ; *ferrea* f. : sorte de râteau, cf. *ferreae*, M. L. 3259 ; *ferreola* (*ūtis*), v. *fercola* ; **ferriolum*, M. L. 3260 ; *ferrātus* : muni d'un fer, d'où **ferrāre*, M. L. 3256 ; cf. aussi 256, **afferrāre* ; 4399, **inferriāre* ; *praeferrātus* ; *ferrāmentum* : instrument de fer, outil (cf. fr. dialectal *fer(re)ment* « hache à couper le bois »), M. L. 3255 ; *ferrāmentārius* ; *ferrātilis* (Plt.) ; *ferrārius* : qui concerne le fer ; *ferrārius* m. : forgeron, M. L. 3257 ; *ferrāria* f. : 1° forge ; 2° mine de fer ; *ferrūgō* : rouille, M. L. 3261 ; *ferrūgineus* (cf. *aerūgō*, *rōbigō*, etc.) ; *ferrūginānus* (Tert.). Composés plautiniens (sans doute sur le modèle des composés grecs en σιδηρο-) : *ferri-terus*, *-terium*, *-trībax* (hybride, cf. τρίβω ; la finale rappelle celle de *audāx*), *-crepīnus* ; *ferrifodīna* (Varr.).

L'origine de *ferrum* est obscure ; on sait que le « fer » n'était pas connu dans le monde indo-européen et, par suite, les noms de ce métal diffèrent d'une langue à l'autre. L'usage du « fer », qui est si important chez les Celtes, avec un nom tout autre, a dû se développer après la séparation des Celtes et des Italiotes. On rapproche v. angl. *bras*, *broes* « bronze » et l'on suppose un emprunt pour le mot latin (peut-être par un intermédiaire étrusque) et le mot germanique (cf. accadien *parzillu* « fer »), phén. *barzel*, ce qui ne fournit rien de net.

BDD-B178-F © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:42 UTC)

fer(r)ūmen, -inis n. : soudure (Plin.). Dénominatif : *fer(r)ūminō, -ās, con-fer(r)ūminō* (Plin.) « souder », d'où *fer(r)ūminātiō*. La graphie *ferūmen* est rare et ne se rencontre que dans les manuscrits de Pline, où, du reste, se trouve aussi *ferrūmen*. Cette dernière graphie est de beaucoup la plus fréquente ; elle est sans doute due à un rapprochement que les sujets parlants auraient fait avec *ferrum*, si *ferūmen* est apparenté, comme on l'a supposé, avec skr. *dhruvá́ḥ* « firmus », *dharúnaḥ* « sustinēns » et avec les composés *conferuēre*, employé par Celse au sens de *coalēscere*, en parlant des os qui se ressoudent, et *conferua* « conferve » (**confervia*, M. L. 2131), plante aquatique, qui passait pour avoir la propriété de recoller les plaies, ainsi nommée *a conferuminando*, dit Pline 27, 69 ; cf. *consolida* « consoude ».

V. aussi *offerūmenta*.

La racine serait celle de skr. *dhāráyati*, av. *dārayeiti* « il tient », skr. *dhartá* « celui qui tient », etc., de arm. *dadarem* « je cesse » et de v. sl. *sŭ-dravŭ* « fort, bien portant », qui semble se retrouver dans lat. *frētus, firmus* (et *ferē*?). Chacun des représentants latins supposés de la racine fait quelque difficulté soit pour la forme soit pour le sens. Le rapprochement de *ferueō* n'est pas plus satisfaisant. Mot technique.

fertilis : v. *ferō*.

fertum (*ferctum, firctum*), **-ī** n. : sorte de gâteau de sacrifice, qu'on offrait joint à *struēs* (v. ce mot) ; *ferctum* (*firctum* codd.) *genus libi dictum quod crebrius ad sacra ferebatur, nec sine strue, altero genere libi, quaę qui adferebant struferctarii appellabantur*, P. F. 75, 17 ; et *strufertarios dicebant qui quaedam sacrificia ad arbores fulguritas faciebant, a ferto scilicet quodam sacrificii genere*, id. 377, 2.

Mot du vieux rituel agraire (Caton, Frères Arvales) que les Latins rattachaient à *ferō* (Festus, GGL V 628, 62 ; Isid., Or. 6, 19, 24). Cf. ombr. *arfertur* « adfertor » (v. plus haut, p. 229) et peut-être *flōri-fertum* (v. *flōs*) ; osq. fertalis, nominatif pluriel d'un adjectif que Buck traduit par : (*ceremonies*) *celebrated with sacrifical cakes*, v. Vetter, *Hdb.*, p. 75. Mais cette étymologie ne rend pas compte de la graphie *ferctum*, qui est aussi fréquente que *fertum* (v. Thes. s. u.) : faut-il admettre que le *c* de *ferctum* est artificiel, comme dans *arctus* ; mais d'où proviendrait-il (de *ferculum*?). L'explication par *ferō* n'est peut-être qu'une étymologie populaire ; la racine **bher-* ne fournissant pas d'adjectif en *-to-*.

feruĕō, -ēs, feruī (*ferbuī*), **-ēre** et **feruŏ, -is, feruī, feruĕre** (archaïque ; cf. Quint. 1, 6, 7) : bouillir, être bouillant ou bouillonner. De là « être brûlant, brûler » (sens physique et moral), « écumer, fermenter » ; « s'agiter fiévreusement ». Mais *feruēns* ne s'emploie guère qu'au sens de « bouillant, brûlant ». La forme *feruō* semble la plus ancienne ; cf. *fulgō* et *fulgeō*, etc. Ancien, usuel. M. L. 3265 (*fervĕre*).

Dérivés et composés : *feruor, -ōris* m. : bouillonnement, chaleur, ardeur (sens physique et moral) ; *feruidus*, M. L. 3265 a, et *praeferuidus* (archaïque et postclassique) ; *conferueō* (Celse), *dē-* (Vitr.), *ef-* (Lucr.), *in-* (Caton), *per-* (Mela), *re-* (Cic.), *suf-* (Ps.-Ap.) ; *feruēscō, -is* et *con-, dē-, ef-, in-, re-feruēscō* ; *feruēfaciō, con-, dē-, ex-, in-, per-, suf-feruēfaciō* ; *ferutra* = φλεγμονή ; *effersūra* « inflammation » (Orib.). V. *de frutum* et *fermentum, fretum*.

Le celtique a le même élément radical, au même sens dans irl. *berbaim* « je bous », gall. *berwi* « bouillir » ; le gaulois a *Borvo* à côté de *Bormo* pour désigner une source bouillonnante. La racine se trouve hors de l'italo-celtique, avec et sans élargissement *-u-* et avec des sens plus ou moins proches de celui de « bouillonner ». Dans l'Avesta récent, *ava-barənte* se dit des eaux qui dévalent, *uz-barənte* des eaux qui jaillissent en bouillonnant ; véd. *bhurváṇiḥ* « agité » se dit notamment de l'eau. Le thrace a βρῦτος ὁ κρίθινος οἶνος (v. *dēfrutum*) ; cf. alb. *brum* « levain » (cf. all. *Brot*, de **brauþa* « pain au levain »), lit. *briáujus* signifie « je me pousse avec violence » ; germanique : v. h. a. *briuwan* « brauen ». Cf. aussi att. φρέαρ, φρέατος (de **φρηϝαρ*) et arm. *albewr* « source » ; πορφύρω « je me soulève en bouillonnant », en face du présent intensif véd. *járbhurīti*, qui indique un mouvement rapide (v. Streitberg-Festgabe, p. 258 sqq.) ; et irl. *brenn-* « jaillir », avec le causatif *bruinnim* « je fais jaillir », v. irl. *topur* « source », irl. *tipra* (même sens). Le groupe germanique de got. *brinnan* « brûler » est plus loin pour le sens.

ferula, -ae f. : férule, plante à longue tige qui servait à donner des verges légères, d'où le sens de « fouet » ; cf. le gr. νάρθηξ. Depuis Varron. M. L. 3263. V. h. a. *ferla*.

Dérivés : *feruleus, -āceus, -āris* (bas latin) ; *ferulāgō* = θαψία.

Cf. *feriō*? Isid., Or. 17, 9, 95, *-a uocata a medulla. Nam illam Varro tradit esse ferulae medullam, quam ἀσφόδελον Graeci uocant. Nonnulli a feriendo ferulam dicunt.* Peut-être étymologie populaire. Cf. *festūca*?

ferus, -a, -um : sauvage (par opposition à *mānsuētus*), farouche ; *fera* f. (scil. *bestia*) : bête sauvage. *Ferus* emprunte son comparatif et son superlatif au composé *ferōx*. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3264 ; B. W. *fier*.

Dérivés et composés : *ferīnus* : de bête sauvage (*-a carō*) ; *feritās* ; *efferō, -ās*, sur lequel a été refait *efferus*, d'où *efferitās* ; *perferus* (Varr.) ; **ferāmen*, M. L. 3248 a.

ferōx : est à *ferus* comme *atrōx* à *āter* (v. ce mot) ; *f. est saeuus et indomabilis, translatum a feritate*, Non. 304, 36. S'emploie aussi au sens de « intraitable, orgueilleux » et « orgueilleux de, fier de » (avec ablatif).

Dérivés : *ferōcia, -citās, -citer* ; *ferōciō, -īs* (archaïque et postclassique, cf. ἀγριαίνω) ; *ferōculus* (familier) ; *praeferōx* (latin impérial). Une forme réduite *sēmifer* est dans Vg., Ae. 8, 267 ; cf. *caprifer, equifer, ouifer*, calques du gr. αἰγ-, ἱππαγρος ; v. Sommer, Rh. M. 56, 636 sqq. ; sur *feriferus* « furēns », v. N. Niedermann, Glotta 1, 265.

Il y a des correspondants, mais seulement avec la forme longue, provenant sans doute du nominatif de la forme athématique attestée par gr. θήρ (éol. φήρ), lit. *žvėrìs* « bête sauvage » (fait sur acc. sg. *žvėrį* = θῆρα ; on a v. lit. *žvėrų* [gén. plur.]), v. pruss. *swīrins* (acc. plur.) « bêtes sauvages » ; v. sl. *zvěrĭ*. Ici lat. *f-* repose sur *gh* suivi de *w*. La forme latine est dérivée, sans correspondant exact, mais dont le caractère secondaire semble indiqué par l'absence de comparatif et de superlatif propre ; v. Pisani, Stud. ital. di filol. class., 1935, 306.

***fescemnoe** : *uocabantur qui depellere fascinum credebantur*, P. F. 76, 16. Glose obscure à corriger en *fescenīnoe* (nominatif pluriel archaïque en *-oe* issu de *-oi*) et à rapprocher sans doute de celle-ci : *Fescennini uersus, qui canebantur in nuptiis, ex urbe Fescennina dicuntur allati, siue ideo dicti, quia fascinum putabantur arcere*, P. F. 76, 6. Cf. étr. *Fescenna* et le nom de la ville falisque *Fescennia*.

fessus : v. *fatis*.

festīnō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : « se hâter » et « hâter » (absolu et transitif) avec une idée de précipitation, d'après Caton, Or. fg. 11, 4 ap. Fest. 268, 2, *aliud est properare, aliud festinare : qui unum quicquid mature transigit, is properat ; qui multa incipit neque perficit, is festinat*. Mais la distinction est loin d'être toujours observée. Ancien, usuel de tout temps. Non roman.

festīnus : hâtif. Premier exemple dans Salluste ; appartient surtout à l'époque impériale.

festīnis, -e? : un exemple de Titinius, Com. 103, cité par Non. 482, 31, *haec res me facit festinem*. La forme pourrait être, toutefois, le subjonctif de *festīnō*, cf. Thes. s. u.

confestim adv. : en hâte (d'où le grammairien Virgile a tiré un simple *festim*). Ancien, usuel. M. L. 2132 a? — *Confestim* semble supposer un substantif **festis* « hâte », cf. *raptim*, d'où pourrait provenir *festīnus*, comme *canīnus, marīnus* dérivent de *canis, mare*, et *festīnō*. Toutefois, étant donné l'antériorité de *festīnō* sur *festīnus*, il est possible, comme l'enseigne le Servius auctus, Ae. 9, 486, que *festīnus* soit un postverbal de *festīnō* (comme *anhēlus* de *anhēlō*, etc.), et le verbe pourrait provenir d'un substantif dérivé **festiō*, **festīnis* (avec alternance *-iō(n)/-īn-* dans la flexion, comme en celtique et en osco-ombrien, cf. Buck, *Osc. Umbr. Gr.*, § 181). — De *festīnō* : *festīnābundus, -biliter* ; *festīnātiō* (classique) ; *festīnanter* (id.) ; *festīnātim* (archaïque) ; *festīnātor* (tardif) ; *festīnantia* (id.) ; *festīnātus, -ūs* (id.) ; *festīnitās* (Gloss.) et *af-, prae, refestīnāre* (rares, archaïques ou tardifs).

On n'a pas d'autre rapprochement que celui qu'a proposé Osthoff, IF 5, 291 sqq., avec irl. *brass* « rapide, vif » et gall. *brys* « hâte ».

festō? : verbe employé dans une formule augurale citée par Varr., L. L. 7, 8, *templum tescumque festo in sinistrum... templum tescumque festo dextrum*. Texte très incertain ; cf. Gœtz-Schoell et Kent, ad l., Fay. Am. Journ. Phil. 35, 253.

festūca,- ae f. (*festūcum* n., Itala ; cf. fr. *fétu* en face d'it. *festuca*) : 1° brin de paille, fétu ; folle avoine ou coquiole ; 2° baguette (dite aussi *uindicta*) dont le licteur touchait la tête de l'esclave affranchi ; 3° mouton, masse pour enfoncer les pieux, hie pour aplanir le sol (cf. fr. « demoiselle »), ainsi nommée par antiphrase. A ce sens se rattache *festūcō, -ās* (*sōlum, terram*, etc.). Ancien, usuel. M. L. 3268.

Dérivés : *festūcārius, festūcula*.

Sans étymologie. Cf. *ferula*?

fēstus : v. *fēria*.

fētĕō (*fae-*) : v. *foeteō*.

fētiālis, -is m. : fécial, prêtre d'un collège de vingt membres fondé par Tullus, suivant un rite emprunté aux Éques, d'après T.-L. 1, 32, 5. Le chef du collège s'appelait *pater patrātus*. Les prêtres étaient vêtus de blanc et couronnés de verveine et chargés des rites qui précédaient la déclaration de guerre ou la conclusion des traités de paix, etc. ; cf. Varr., L. L. 5, 86, *fetiales, quod fidei publicae inter populos praeerant ; nam per hos fiebat ut iustum conciperetur bellum et inde desitum* (?) *ut foedere fides pacis constitueretur ; ex his mittebantur antequam conciperetur, qui res repeterent, et per hos etiam nunc fit foedus*. Ancien terme du rituel, bien qu'attesté seulement depuis Cicéron et Varron.

La racine **dhē-* (étudiée sous *faciō*) indique en indo-iranien une règle, une loi ; av. *dātəm* « loi religieuse, loi », skr. *dhā́ma* « loi, institution », et le grec a θέμις « statut, institution, loi », avec le pluriel θέμιστες. Il est donc possible qu'il y ait eu en italique un mot **fētis* dont *fētiālis* serait le dérivé (cf. aussi *fēstus, fēriae*?).

***fē-, fētus, -a, -um** : fécondé ; d'où au féminin « [femelle] pleine, grosse de » ; et par extension, comme *effētus*, « qui a mis bas » et « qui a cessé d'enfanter ». Columelle, 7, 3, 26, oppose *agiles et fetae* à *tardiores et grauidae*. Puis « fertile ». Synonyme poétique de *plēnus*. — Le féminin *fēta* de la langue rustique désigne spécialement la « brebis » (cf. Vg., B. 1, 49), comme irl. *birit* désigne la « truie » (v. sous *fēro*) ; de là *fētīnus* = *ouillus* en bas latin.

fētus, -ūs m. : grossesse, portée, action de mettre bas ; et par métonymie « petit (d'un animal) », par opposition à *partus*, cf. Paul., Sent. 2, 17, 7, *ex die emptionis et fetus pecorum et ancillarum partus ad emptorem pertinent* ; puis « fruits, productions de la terre » ; *fētūra* : temps de la gestation (*nunc appello feturam a conceptu ad partum*, Varr., R. R. 2, 1, 18), reproduction, etc. De là *fētūrō, -ās, -ātus* (tardif).

fētō, -ās (latin impérial) : transitif et absolu : 1° faire des petits, pondre ; 2° féconder. *Fētō* est le dénominatif de *fētus* ou l'intensif d'un verbe **feō* non attesté, qui a dû disparaître par suite de la concurrence que lui faisait *ferō*, et aussi de son caractère monosyllabique. Composé : *superfētō*, trad. ἐπικυέω (Plin.).

Autres dérivés et composés : *fētifer, -ficus, -ficō* ; *fētōsus* et *fētuōsus* ; *effētus* ; d'où *effētō, -ās* (bas latin) ; *confēta sūs* : *dicebatur quae cum omni fetu adhibebatur ad sacrificium*, P. F. 50, 19. — Les langues romanes ont conservé *fēta*, M. L. 3269 ; *fētāre*, 3270 ; **fētō*, 3272 (fr. *faon*, v. B. W. s. u.) ; *fētus*, 3273.

V. *fēcundus*.

fiber (*feber* ; cf. Varr., L. L. 5, 79, s. u. *feber*, et Schol. Verg. Bern. G. 1, 59, *castores... Latini febros dicunt* ; une autre forme, sans doute celtique, *beber* (*biber*), est dans Prisc., GLK II 150, 13 ; dans Phèdre, App. I 28, 1 (133 Havet) Cod. Vaticanus ; Schol. Iuv. 12, 34 et les gloses, cf. fr. *bièvre*, ital. *bevero*, M. L. 1012 et B. W. sous *castor*), **-brī** m. : castor.

Dérivé : *fibrīnus* (*bebrīnus*) ; cf. *Fibrēnus*, nom d'une rivière du Latium qui passe près d'Arpinum.

Mot à redoublement, signifiant littéralement « brun » (cf. lit. *bė̀ras* « brun » et v. h. a. *bero* « ours »), qui a servi en indo-européen à désigner le « castor ». Le sens de « brun » est conservé dans skr. *babhrúḥ*, dont on s'est servi pour désigner l' « ichneumon » (la mangouste). Le

BDD-B178-F © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:42 UTC)

redoublement est de la forme **bhe-* dans v. pruss. *bebrus*, lit. *bẽbras* et *bẽbrus*, gaul. *bebrīnus*, *Bebronna*, corn. *befer* ; de la forme **bho-* dans russe, tchèque, polonais *bobr* ; de la forme **bhe-* ou **bho-* dans av. *baura-* (cf. skr. *babhrúḥ*) ; de la forme **bhi-* dans gaul. *Bibrax* (cf., toutefois, Vendryes, MSL 13, 395), sl. *bĭbrŭ* (d'où serbe *dăbar*). L'*e/i* de v. angl. *beofor*, v. h. a. *bibar*, v. isl. *biorr* est ambigu. Les deux formes lat. *fiber* et *feber* peuvent donc être anciennes l'une et l'autre ; mais les formes en *i* et en *o* du slave peuvent être récentes, et le polonais *Bierbza*, nom de rivière, atteste un ancien **bebrŭ-* en slave. L'*u* du type skr. *babhrúḥ* est ancien, car on a des dérivés d'un élargissement *-u-*, v. h. a. *brūn* « brun », gr. φρῦνος φρύνη « crapaud ». Mais, le plus souvent, le mot désignant le « castor » est un dérivé en *-o-* ; tel est le cas en latin.

fibra, -ae f. : filament des racines, fibre, veine ; dans la langue augurale : « division du foie, lobe », puis le « foie » lui-même et, par extension, « entrailles ». Ancien, usuel. M. L. 3277.

Étymologies diverses et douteuses chez les anciens ; Festus rapproche *fibra* de *fimbria*, P. F. 80, 4 : *et fibras iocinerum et fimbrias uestimentorum dicimus* ; Varron, de *fiber*, *feber* (v. ce mot), et Servius après lui explique *fibra* par *extrēmitās*, G. 1, 120. Le sens premier a pu être « fente », cf. *fibras radicum*, Cic., Tusc. 3, 13, qui doit désigner l'endroit où la racine se divise pour donner naissance à d'autres racines ; ce sens de « fente » est encore dans Pline 30, 33 praef. 1, *persequimur omnes eius* [sc. *telluris*] *fibras*. Ce sens suggérerait une parenté avec *findō*, cf. Cic., Diu. 1, 16, *quid fissum in extis*, *quid fibra ualeat* ; mais on ne voit pas le moyen de joindre les deux mots phonétiquement.

Sans étymologie claire. Cf. peut-être *filum*?

fībula, -ae f. : agrafe, broche ; boucle, fermoir. Se dit proprement de toute pointe qu'on enfonce (cf. *fīgere*) dans un objet pour le maintenir. Ancien (Cat.), usuel. M. L. 3278 et 3276, *fibella*. Germanique : v. angl. *fibulae*, *fifele*? ; celtique : irl. *sibul*.

Dérivés et composés : *fībulō, -ās* : agrafer ; *fībulātiō* : cheville, crampon ; *fībulātōrius*, gr. φ(ε)ιβ(ου)λατώρι(ο)ν « partie du vêtement attachée sur l'épaule avec une agrafe » ; *affībulō*, M. L. 257 ; *dif-*, M. L. 2668 (**dis-*), *ex-*, *refībulō* ; et surtout *infībulō, -ās* : attacher avec une agrafe, infibuler ; *suffībulum* : *uestimentum album*, *praetextum*, *quadrangulum*, *quod in capite Vestales sacrificantes habebant*, *idque fibula comprehendebatur*, P. F. 475, 4. Cf. Rich. s. u.
V. *fīgō*.

flcēdula : v. *fīcus*.

fīcus, -ī et **fīcus, -ūs** f. (la déclinaison *fīcus*, *-ī* semble la plus ancienne ; *fīca*, Orib.) : 1° « figuier » et « figue » (il n'y a pas de neutre pour désigner le fruit, alors que le grec a συκέα συκῆ et σῦκον) ; 2° fic (sorte d'ulcère, généralement à l'anus, ou *in locis uerecundioribus*, Marc., Med. 7, 82), cf. gr. σῦκον « sexe de la femme », et le sens obscène de l'ital. *fica*. Ancien (cf. le *Fīcus Rūmināl*is et Plin. 15, 77), usuel. Panroman. M. L. 3281, et germanique : v. angl. *fic*, v. h. a. *fich*, etc. ; celtique : irl. *fic*, *ficuldae*, etc. V. aussi *carica* et *cottāna*.

Dérivés : *fīcula* f. (Plt., Sti. 690) ; *fīcārius* « vendeur de figues » ; *fīcāria* : plant de figuiers, cf. M. L. 3278 a ; *ficulnus*, *-neus* (formé sur *fīcus* d'après *populus/populnus*, etc. ; et même, sans doute d'après *colurnus* issu lui-même de *corulnus*, *ficurneus*, dans la Mulomed. Chiron. et chez Pelagonius ; v. Glotta II, 54) ; *fīcātum* n. (sc. *iecur*) : d'abord terme de cuisine « foie garni de figues », cf. Hor., S. 2, 8, 88, *fīcis pastum iecur anseris albae*, calque du gr. συκωτόν de même sens, puis, dans la langue populaire, simplement « foie » (cf. la substitution de *cerebellum*, autre terme de cuisine, à *cerebrum*), e. g. Cael. Aur., Sign. Diaet. Pass. 93, *ex iecore*, *h. e. ficato*, *sanguis proicitur*, et passé avec ce sens dans les langues romanes, où *fīcātum* a remplacé *iecur*, M. L. 8494, *sykoton*, *fécatum*, *fīcātum*, *fícátum* (v. Ernout, *Aspects*, p. 128, et B. W. s. u. *foie*, *figer*) ; *fīcētum* n. : lieu planté de figuiers ; *fīcitor*, *fīcitās*, mots de Novius, cités par Nonius 109, 21 (cf. *olus/olitor*, *olīuitās*, etc.) ; *fīcātiō* (cf. *olīuātiō*, *agricolātiō*, etc.) ; *fīcōsus* : couvert de figs (Mart., Priap.) ; *fīcēdula* f. « bec-figue », gr. συκα(λ)λίς, M. L. 3279, formé comme *acr-*, *mon-*, *nīt-*, *querqu-ēdula*. Les anciens l'expliquaient comme formé de *fīc* + *ēdulus*, adjectif de la racine de *edō* « manger », mais le degré long de la racine est sans autre exemple dans les adjectifs seconds termes de composés, et il n'y a là sans doute qu'une étymologie populaire ; mais la formation est inexpliquée. Cf. aussi P. F. 82, 26, *Fīcolea* : *palus ficulneus*, sans doute nom propre ; cf. *Fīculea*, nom d'une ville de Sabine sur la uia Nomentana près de Fidènes, d'où *Fīculēnsis* (*Fīcolēnsis*), *Fīculeātes* ; *Fīceliae*, *-ārum*, nom d'une place sur le Quirinal ; *Fīcāna*, petite ville du Latium sur la route d'Ostie, cf. Fest. 298, 8, et *Mārs Fīcānus* ; *fīceum mālum*, M. L. 3279 a.

Le mot ne peut être emprunté au grec : la forme grecque σῦκον (et béot. τῦκον) n'expliquerait ni *f*, ni *ī*. Mais la parenté manifeste avec le mot grec oblige à supposer un emprunt de l'une et l'autre langue à un groupe de langues parlées dans le bassin méditerranéen (cf. *cupressus*, *rosa*, *ūnum*). L'arm. *t'uz* « figue » doit être emprunté à un mot de même famille. Il s'agit du nom d'un fruit obtenu par culture dans la région méditerranéenne dès avant l'extension du grec et des langues « italiques ».

fidēlia, -ae f. : *samium uas ad usus plurimos*, Non. 543, 25 ; pot (en terre ou en verre), jarre, etc. Attesté depuis Plaute.

Le mot est donné pour étranger, on le voit. L'élément radical rappelle celui de gr. πίθος « jarre », ion. πιθάκνη (lac. πισάκνα, chez Hésychius), sorte de réceptacle pour le vin, et de v. isl. *biđa* « pot à lait ». Le forme att. φιδάκνη dont le rapport avec ion. πιθάκνη ne s'explique pas en grec, pose un problème. D'une langue à l'autre, les formes ne concordent pas ; sans doute emprunt à une langue non indo-européenne. — Le sens de lat. *fiscus* est tout autre.

fidēs, -ium f. pl. : ancien pluriel de même origine que gr. σφίδες · χορδαὶ μαγειρικαί (Hes.) et σφίδη d'où on a tiré, à l'époque classique, un singulier *fidēs*, *fidis* : cordes de la lyre ; puis « lyre, cithare » (au lieu des termes propres *lyra*, *chelys*, *cithara*). De là : *fidicula* (*fiduciae*) ; *fidicen*, *-cina*, *-cinius* (*f.lūdus*) ; *fidicinō*, *-cinus*, *-cinārius*.

Sans doute emprunt à une langue non indo-européenne.

fidēs, -ēī f. (et *-eī*, *-ē* ; datif toujours dissyllabique à l'époque classique ou archaïque ; le premier exemple de la scansion *fidēī* est dans Manilius) ; forme à degré zéro de la racine **bheidh-/bhidh-*, cf. *fīdō* et gr. πείθω, πίστις. Ce nom en *-ē-* est surprenant : on attendrait *fidēs*, *fidis*, comme *sēdēs*, *sēdis* (cf., toutefois, *famēs*). Étant donné que *fidēs* sert de substantif à *crēdō*, le nom est peut-être une contamination de **bhidh-* nom racine et de **kred-dhē-* (v. *crēdō*), cf. Meillet, MSL 22, 215 sqq.) : 1° « foi, croyance », au sens religieux ; cf. *prō dīuom fidem*, sens qui n'est conservé que dans quelques locutions toutes faites et qui reparaît seulement à l'époque du christianisme, où la langue de l'Église se sert de *fidēs* pour traduire πίστις comme de *crēdō* pour traduire πιστεύω, cf. Isid., Diff. 1, 486, *fides st credulitas qua deum confitemur* ; id., Or. 8, 2, 4, *fides est qua ueraciter credimus id quod nequaquam uidere ualemus* ; 2° dans la langue du droit, où le mot a pris toute son extension, « engagement solennel, garantie donnée, serment » ; d'où « bonne foi, loyauté, fidélité à la parole donnée », etc. : cf. *bonā fidē* « sous bonne garantie » ; *fidem dare*, *accipere* ; Enn., A. 32, *accipe daque fidem foedusque feri bene firmum* ; *fidē(ī) crēdere*, *committere*, *iubēre* (d'où sont sortis les composés tardifs *fideicommittō*, *-commissum*, *-commissārius*, *fidē(ī)promittō*, *promissor*, *fidēiubeō et fidēiussor*, M. L. 3282 a ; cf. encore *fidēdictor*), *in fidē esse*, *in fidem alicuius se trādere*, *in fidem suam tutēlamque recipere*, etc. La notion a été divinisée, d'où *Fidēs* « la Bonne Foi » (traduisant le gr. Θέμις), cf. Enn., Sc. V[a] 403, *o Fides alma apta pinnis -t iusiurandum Iouis* ; et le commentaire de Cic., Off. 3, 29, 104. Dans la langue de la rhétorique a servi à traduire πιθανότης. Le rapport entre *fidēs* et *foedus* était senti par les anciens, comme on le voit par le vers d'Ennius cité plus haut et par la glose de Festus, P. F. 74, 3, *foedus appellatum ab eo... quia in foedere interponatur fides*.

Dérivés : *fidēlis* = πιστός, équivalent de *fīdus*, cf. Serv., Ae. 1, 113, *fidum*, *fidelem*. *Vtrumque nomen idem significat*, quoique le Servius auctus ajoute : *quamuis quidam uelint fidum amicum*, *fidelem seruum dici*. N'a de sens religieux que dans la langue de l'Église, e. g. Lact., Inst. 4, 13, 26, *qui credunt in eum* [sc. *deum*] *ac uocantur fideles*. De *fidēlis* dérivent *fidēlitās* et *fidēliter* ; et les contraires *infidēlis* (ancien, classique), *-itās*, *-iter*. *Fidēs* et ses dérivés sont bien conservés dans les langues romanes, grâce sans doute à l'Église ; cf. M. L. 3285, *fides* ; 3283, *fidēlis* ; 3284, *fidēlitās* ; et en celtique : britt. *fydd*, irl. *fedil*.

Composés : *perfidus* (cf. *periūrus*) « perfide », que l'on explique par *qui per fidem decipit* (Plt., Mo. 500, *per fidem deceptus sum*), mais où *per-* peut marquer la déviation (v. *per*). Ancien, usuel et classique. De là *perfidia* f. (pluriel concret dans Plt), avec son dérivé *perfidiōsus* (déjà dans Plt.), dont la création a été favorisée par l'existence de *malitiōsus*, *insidiōsus*. M. L. 6409.

V. *fidō* et *crēdō*. Cf. Fraenkel, Rh. Mus. 71, 1916, 187-199 ; R. Heinze, Hermes 64, 140-166.

Fidius : v. *Dius* et *fidēs*.

fidō (les graphies avec *ei*, *feido*, *difeidens* qu'on lit sur les inscriptions datent d'une époque où *ei* et *ī* étaient confondus), **-is, fīsus sum** (? Priscien, GLK II 420, 11 enseigne qu'il y a un parfait en *-sī*, **fīsī*, sans exemple ; dans la langue de l'Église, on trouve souvent *fideō*, *fidēre*, verbe d'état reconstruit sur *fīdus*, et les langues romanes attestent, en outre, **fidāre* « confier », cf. M. L. 3282, B. W. sous *fier* (et *confidāre*, M. L. 2134), dénominatif-transitif, bâti également sur *fīdus* et qui devait être usité dès l'époque chrétienne, comme le montre le dérivé *fidāmen* qu'on lit dans le Carm. ad Sen. 83 attribué parfois à Tertullien), **fīdere** : avoir confiance à ou en (complément au datif ou à l'ablatif, surtout au datif de la personne : *fidere sibi*, comme πιστεύειν τινί ; dans la langue de l'Église, *fīdere in* comme *crēdere in*). Ancien, usuel. Non roman.

Dérivés : *fīdus* : digne de foi, fidèle, M. L. 3287 (avec son contraire *infīdus*) ; à basse époque, synonyme de *fidēns*, cf. Thes. VI 706, 21 ; **fidāre*, *fidēre*, *fidāmen*, v. plus haut ; *fīdūcia* f. : confiance ; dérivé d'un adjectif formé comme *cadūcus*? *Fīdūcia* est voisin de *audācia* par le sens, cf. Cic., Inu. 2, 163 et 165 ; et Non. 310, 19, *fiducia est audacia* ; Serv. auct., Ae. 2, 61. De là *fīdūciō, -ās* et *in-*, *of-fīdūciāre* (bas latin) ; *fīdūciārius*, *fīdūciāliter*, termes de la langue du droit. *Fīdūcia* est conservé en espagnol et portugais, cf. M. L. 3286 ; *fīdentia* f. : mot de la langue philosophique de Cic., Inu. 2, 163, *fidentia est per quam magnis et honestis in rebus multum ipse animus in se fiduciae certa cum spe collocauit* ; 165, *fidentiae contrarium est diffidentia... audacia non contrarium, sed appositum est ac propinquum*.

fīdustus : v. *foedus*.

Les gloses ont aussi *fiducul*us : πιστός.

L'*ī* bref de *fīdius* dans *Dius fidius*, nom du dieu de la Bonne foi, rappelle la forme de *fidēs*, *fidēlis* (v. ces mots).

Composés de *fīdō* : *confīdō*, *-fīsus sum* : avoir confiance. Souvent avec une nuance péjorative (cf. *audāx*) sensible surtout dans *confīdēns*, *confīdenter*, *confīdentia*. *Confīdēns* « qui a trop grande confiance en soi » a pris le sens de « audacieux, insolent, impudent », θαρσαλέος, cf. Cic., Tu. 3, 14, *qui fortis est*, *idem est fidens*, *quoniam confidens... in uitio ponitur*.

diffīdō : manquer de confiance en, ἀπιστῶ. *Diffīdentia* = ἀπιστία ; attesté à partir de Cic., Inu. 2, 165, cf. plus haut, s. u. *fīdentia*.

praefīdēns, *-ter* (rare, mais dans Cicéron).

foedus, *-eris* : v. ce mot.

La racine est la même que celle de gr. πείθομαι « j'ai confiance, je me fie » (avec le factitif actif πείθω « je persuade »), aor. ἔπιθον (chez Homère), parf. πέποιθα. L'emploi de *fīsus sum* pour le perfectum concorde avec la flexion moyenne de πείθομαι. A part la concordance de πείθομαι et de *fīdō*, les thèmes appartenant aux deux racines ne concordent pas en grec et en latin. En italique même, il n'y a pas de concordance sûre : ombr. *combifiatu* « nuntiātō, mandātō » est loin pour le sens et pour la forme (ce serait une forme à redoublement, du type de hom. πεπιθεῖν « persuader »). La racine a reçu en latin et en grec un large développement, alors qu'elle s'éliminait ailleurs. On rapproche le groupe de alb. *bē* « serment ». Pour expliquer le *b-* initial de got. *bidjan* « prier », en face de la racine i.-e. **gʷhedh-* « prier » de gr. θέσασθαι, πόθος, etc., on est tenté d'admettre l'influence d'un représentant germanique non attesté

BDD-B178-F © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:42 UTC)

de la racine **bheidh-* « se fier, persuader » ; mais c'est une pure hypothèse.

fifeltārēs : mot qui se trouve seulement dans la *lex uicana Furfensis*, CIL IX 3513, où il semble désigner des magistrats municipaux. Mot dialectal, non latin, d'origine et de sens obscurs, et dont la forme même est suspecte.

fīgō (et un ancien *fīuō*, P. F. 81, 23, *offiuebant* « claudēbant sērīs », Gloss. Latin III, p. 153), **-is, fīxī, fictum** (Varr., R. R. 3, 7, 4 ; Lucr. 3, 4), puis **fīxum, -ere** : ficher, enfoncer ; d'où « fixer » et « transpercer » (sens physique et moral). Ancien, technique, usuel. M. L. 3289. Sur l'inscription relative aux Bacchanales se trouve l'infinitif *figier*, remarquable pour l'orthographe — *i* indiquant un ancien *ī*, et non la diphtongue *ei* — et pour le sens : les consuls ordonnent, en parlant de la *tabula* contenant le texte, *utei eam figier* (être fixée avec des pointes ; il s'agit d'une table de bronze) *ioubeatis ubei facilumed gnoscier potisit*. L'adjectif *fīxus* s'est spécialisé dans le sens de « fixé, qui tient bien », cf. M. L. 3337, et a fourni le dénominatif **fīxāre*, M. L. 3335 (cf. *adfixō, -ās*, CGL III 400, 6), d'où sans doute **fīxicāre* à côté de **fīgicāre*, v. B. W. sous *ficher*, M. L. 3336 et 3290. *Fīxiō, fīxor, fīxōrius* sont rares et tardifs ; de même *fīxus, -ūs* ; *fīxūra* (Tert., Vulg.) : atteinte, blessure ; marque de clous ; *fīxula*? V. aussi *fībula* (de **fīuibula*?).

Composés : *affīgō* : enfoncer dans ; et « accrocher à, attacher à », M. L. 259 (*adfīxō*, v. plus haut) ; *cōnfīgō* : attacher au moyen de clous, transpercer, M. L. 2134 a, 9651 ; *confīxiō, -ōnis* (bas latin) ; *confīxilis* ; *dēfīgō* : enfoncer, fixer de haut en bas, fixer ; dans la langue religieuse « déclarer d'une manière inébranlable » : *quae augur uitiosa, dira defixerit, irrita sunto*, Cic., Leg. 2, 8 ; dans la langue de la magie *dēfīgere nōmen*, cf. Ov., Am. 3, 27, 9, *defixit nomina cera* « fixer un nom sur la cire ou sur une tablette de plomb pour l'envoûter, l'immobiliser [et l'empêcher de nuire] », d'où *dēfīxiō*, souvent synonyme de *dēuōtiō* ; *infīgō* : fixer, ficher dans, M. L. 4402 ; et 4401, **infictāre* ; *offīgō*, peut-être *offīmentum* ; *praefīgō* : fixer en avant (classique) ; *refīgō* : déclouer, desceller, d'où : abolir, abroger (des lois) ; *suffīgō* : fixer en dessous ou par derrière ; *suffīctus*, M. L. 8429.

L'*i* de ombr. fiktu « fīgitō », afiktu « affīgitō » s'accorde avec la forme de l'inscription des Bacchanales pour indiquer un ancien *ī*, qui se retrouve dans lit. *dýgstu, dýgti* « pointer », *dygùs* « pointu », en face de lit. *dẽgiu, dẽgti* « ficher, planter ». On n'a aucun autre rapprochement qui semble sûr. Le *u* de l'ancienne forme *fīuō* indiquerait une labiovélaire ; *fīgō* serait une forme récente refaite sur *fīxī*. — Sur lat. *fīnis*, v. ce mot.

figulus, figūra : v. *fingō*.

fīlius, -ī m. (voc. *fīlī*) : fils ; **fīlia, -ae** f. (dat. abl. pl. *fīliābus* pour éviter l'ambiguïté, cf. Charisius, GLK 1 129, 13, *filiabus in testamentis ob discrimen sexus ait Plinius dici consuesse* ; 54, 10, *libertabus filiabusque, quod iurisperiti instituerunt, ambiguitatis secernendae gratia*) : fille. Attestés à toutes les époques. Ont pris dans la langue de l'Église, et comme *frāter, soror*, un sens affectif ; *fīlii*, à basse époque, dans la langue du droit et dans la langue commune, désigne, d'une manière générale, « les descendants », cf. Thes. VI 757, 62 sqq ; 758, 75 ; Blaise, *Dict.* s. u. Panromans. M. L. 3295, 3303. *Fīlius, fīlia* sont apparentés à *fēlāre* ; cf. Plt., Ps. 442 s. u. *fēlō* ; sur l'alternance, v. Meillet, *Introd.*[8], p. 169. Toutefois, le nom est indépendant du verbe et rien n'y rappelle plus dans l'usage le sens de « nourrisson qui tette ». C'est le nom du père, et non celui de la mère, au génitif, qui accompagne le patronymique pour le préciser. Le nom de la mère n'est ajouté que dans les tituli étrusques, e. g. CIL I[2] 2023, *C. Proeni⟨us⟩ Titiae nat⟨us⟩*, dans les désignations d'esclaves qui n'ont pas de père légal, et dans les tituli gaulois. La descendance par la mère n'existe pas légalement ; l'indication des deux parents dans les noms propres est également fort rare, et *fīlius*, quel qu'en soit le sens premier, est en rapport avec *pater* beaucoup plus qu'avec *māter*. La société romaine est fondée sur le régime indo-européen du patriarcat, non du matriarcat. V. Funck, ALLG VII 73 sqq.

Dérivés : *fīliolus, -la*, diminutifs tendres et familiers, M. L. 3302 ; v. h. a. *fillōl* ; *fīliaster, -trī*, synonyme de *prīuignus* « beau-fils », M. L. 3297 ; *fīliastra* ; et, dans la langue des Pères de l'Église, *fīliālis, fīliālitās, fīliātiō* ; *fīlietās* = ὑιότης ; *fīlificium* = τεκνοποιία (Cael. Aur.) ; cf. aussi M. L. 3296, **fīliānus*.

L'italo-celtique a perdu les noms indo-européens du « fils » (got. *sunus*, etc.) et de la « fille » (got. *dauhtar*, etc.). Ces noms ont été remplacés par des noms nouveaux, familiers, ou fabriqués. C'est ainsi que le nom celtique de la « fille » est **enigenā* « née dans [la famille] », irl. *ingen*, et le nom irlandais du « fils » est de la forme familière **maqqos* (irl. *mac*, gén. *maqi* dans les inscriptions ogamiques) ; l'osco-ombrien a *puklo* « fils », v. *puer*. Le lat. *fīlius* est de la famille de *fēcundus*, etc. (v. ce mot) ; il a passé du sens de « enfant qu'on élève » au sens de « fils » parce que le vieux nom avait disparu par suite de quelque interdiction et qu'il fallait le remplacer (cf. le groupe slave de *dĕva* « jeune fille », *dĕtę* « enfant »). Le nom ne comporte pas de dérivés anciens. La formation féminine de *fīlia* est toute secondaire. Sur l'emploi de *(g)nātus, (g)nāta* comme substituts de *fīlius, fīlia*, v. *nāscor*.

filix, -icis f. (forme ancienne ; le doublet *felix* est sans doute dû à une dissimilation des deux *i*, favorisée par l'étymologie populaire, qui rapprochait *filix* de *fēlix, īnfēlix*, cf. Caper, GLK VII 106, 2 ; on lit aussi dans les manuscrits *filex*, cf. *carex* ; et à basse époque apparaît une forme *filica* (refaite sur *filicula*?), cf. Thes. VI 759, 35 sqq.) : fougère. Attesté depuis Virgile. Cf. M. L. 3294, *filex* ; 3298, **filicāria* ; B. W. s. u.

Dérivés : *filicula* (*filicicula*), cf. Plin. 26, 58, *polypodi, quam nostri filiculam uocant* ; Marcell., Med. 25, 37, *herbae pteridis, i. e. filiculae, quae ratis gallice dicitur*, etc. ; *filictum* (*fel-* ; *filectum*), M. L. 3300 ; *felicata patera dicta, quod ad felicis herbae speciem sit caelata*, P. F. 76, 14 ; *felicones mali et nullius usus, a felice dicti*, id. 76, 21 ; *filicina* = *radiolus* (*-um*) ; *filicteron* (*fel-*), Diosc., déformation de θηλυπτερίς d'après *filix, felix*.

On n'a proposé de rapprochement qu'avec gaul. βελιονντία, v. h. a. *bilisa*, russe *belená*, dont le sens « jusquiame » est tout autre.

filtrum, -ī n. : « lana coactilis » (Gl.), *filtra, centones* ; *fil[is]trus* : *fimbria*. Latinisation tardive d'un mot germanique, M. L. 3305 ; B. W. sous *feutre*.

fīlum, -ī n. : fil. De là : fil de l'épée (Ennius), fil du discours ; ligne, trait et particulièrement « trait du visage », *oris lineamentum* dit Non. 313, 16. De ce sens dérive celui de « forme », qui a dû s'employer d'abord dans la langue des artistes : *satis scitum filum mulieris* « un beau brin de femme », Plt., Mer. 755 ; *filum non malum*, Lucil. 816 ; cf. le sens de « ligne » en français. Toutefois, il est possible que *fīlum*, au sens de « forme », appartienne comme *figūra* à la racine de *fingō* et qu'il y ait eu à l'origine deux mots différents. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3306.

Dérivés : *fīlō, -ās*, substitut populaire et tardif de *nēre*, cf. *neuerant* : *filauerunt* (Gloss.), qu'il a remplacé dans les langues romanes, M. L. 3293, d'où **fīlandāria*, M. L. 3292 a ; *fīlāmentum* ; *fīlātūra*, M. L. 3293 a ; *fīlātim* ; cf. aussi **fīlacia*, M. L. 3292, et *affīlō*, M. L. 260 ; *exfīlō* (rare).

Le rapprochement avec lit. *gýsla* (žémaite *ginsla*), v. pruss. *-gisla*, v. sl. *žila* « veine, tendon » et avec arm. *jil* « tendon » est séduisant ; le *j* arménien suppose une aspirée initiale **g^{w}h-* comme lat. *f*. — Peut-être lat. *fūnis* a-t-il le même élément radical ; v. ce mot. Cf. aussi *fibra*.

fimbriae, -ārum f. pl. (le singulier n'apparaît qu'à très basse époque) : franges d'un vêtement. Désigne aussi les tresses d'une chevelure, les radicelles du poireau. Attesté depuis Varron, Cicéron, usuel. M. L. 3308 ; B. W. sous *frange*.

Dérivé *fimbriātus*.

Il a été proposé des hypothèses diverses ; aucune ne s'impose. Un mot de ce genre a chance d'être emprunté. Cf. *fibra*.

fimus, -ī m. et **fimum, -ī** n. (les grammairiens le donnent comme masculin et sans pluriel, cf. v. fr. *fiens* ; mais le neutre est aussi employé, sans doute sous l'influence de *stercus* ; dans bien des cas, le genre ne peut être discerné) : fumier (*stercus quod a uentre purgatur* ; *stercus animalium* ; etc.). Ancien, usuel. Souvent joint à *stercus*, dont il est synonyme et qui a influé sur le genre et sur la flexion ; cf. M. L. 3311, *fimus* et *femus, -oris*, d'où M. L. 3310, **fimorāre* (à côté de **fimāre*, M. L. 3307) ; M. L. 3310 a, **fimorārium*.

Dérivé : *fimētum, -ī*, et **fimita, *femita*, M. L. 3309. Le fr. *fumier* suppose aussi **fimārium*, M. L. 3307 a. Influencé, comme fr. *fumer* (une terre), par *fūmus*, en raison de la fumée qui s'échappe du fumier en fermentation. V. B. W. sous *fumer, fumier* et *fiente*.

Aucun rapprochement sûr. Cf. peut-être *suffiō* et *foeteō, faeteō* (avec alternance *ae/i* comme dans *aemulus, imitor*?).

findō, -is, fidī, fissum, findere (parfait très rare : trois exemples, en dehors des grammairiens, Cels. 8, 4, 6 ; Amm. 18, 8, 12 ; Not. Tir. 74, 85 ; la forme est, du reste, anomale ; car un perfectum radical est en principe caractérisé soit par une alternance vocalique, soit par le redoublement ; peut-être ancienne forme à redoublement, **fifidī*, remplacée par une forme simple tirée des composés) : fendre. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 3312.

-fidus, -a, -um : second terme de composé, dans *bifidus* = διχιδής, *tri-fidus*, etc. Le neutre de *fissus, fissum* est substantivé dès Plaute avec le sens de « fente » ; Cicéron dit *fissum iecoris*, N. D. 3, 14, et Celse *ani fissa* « fissures à l'anus », 5, 20, 5 ; *fissa* est à l'origine de fr. *fesse*, cf. M. L. 3329 ; B. W. *fesse* et *fesser*.

Dérivés en *fiss-* : *fissiō* f. (rare) ; *fissilis*, M. L. 3327 ; *fissūra*, M. L. 3330 ; *fissōrius, -a*, M. L. 3328 ; *fissiculō, -ās*, terme de la langue augurale « découper les entrailles » (cf. *fissum iecoris*, plus haut) ; *fissipes* (Auson.) traduisant σχιζόπους.

Le fr. *fente* suppose un participe **finditus*.

Composés : *confindō* (un exemple dans Paneg. Mess. 173) ; *diffindō* « faire éclater en fendant » ; spécialement, dans la langue religieuse ou juridique, *diffindere diem* (*dē ōmine*) « séparer en deux », d'où « faire remettre » une affaire (*differre*), cf. fr. *disjoindre* ; *effindō* (*ec-*), très rare, un exemple de Manilius, et **exfindicāre*, M. L. 3007 ; *infindō* : fendre en enfonçant (Vg., Val. Flacc., Dig.) ; *perfindō* (Prisc.) ; **refindicula*, M. L. 7154.

Racine bien attestée en sanskrit et en germanique. En sanskrit comme en latin, le présent est à nasale infixée : *bhinádmi* « je fends » ; le passage à la forme thématique s'explique bien en partant du pluriel *findunt*, cf. skr. *bhindánti* « ils fendent », du participe présent, etc. La forme en *-to-*, *fissus*, est du même type que skr. *bhinnáḥ* (et *bhittam* « morceau »). En germanique, la formation du présent thématique got. *beita* est normale ; le verbe y a un sens limité : « je mords », all. *beissen*. Gr. φιτρός « souche, pièce de bois » peut reposer sur **bhid-tro-*, comme l'a vu F. de Saussure ; d'autre part, le sens de gr. φείδομαι « j'épargne » peut s'expliquer par l'idée de « se séparer » ; mais ce sont de simples possibilités.

fingō, -is, finxī, fictum (*finctus* à basse époque, cf. Thes. VI 770, 47 sqq., et fr. *feint*, etc.), **-gere** : proprement « modeler dans l'argile », cf. *figulus* « potier », *fictilis* « modelé dans l'argile », *-ia uāsa*, etc., et substantivé *fictilia* n. pl. « vaisselle d'argile » ; puis « façonner dans toute matière plastique, façonner la pâte », cf. *fictor* « pâtissier » et « sculpteur » ; *fictores dicti a fingendis libis*, Varr., L. L. 7, 44, cf. Enn., A. 121 ; et *fictores dicuntur qui imagines uel signa ex aere uel cera faciunt*, Serv., Ae. 8, 634 ; *figūra* f. : Varr., L. L. 6, 78, *fictor cum dicit fingo, figuram imponit* ; Isid., Diff. 1, 528, *figura est cum impressione formae alicuius imago exprimitur, ueluti si in cera ex anulo effigiem sumat, aut si figulus in argillam manum uoltumque aliquem exprimat, et fingendo figuram faciat*. Puis par extension : « façonner » (d'une manière générale, sens physique et moral), d'où « presser, toucher », Ov., F. 5, 409, *saepe manus aegras manibus fingebat amicis*, et Her. 20, 137 ; « reproduire les traits de, représenter » ; et « imaginer, feindre, inventer » ; sens particulièrement fréquent dans l'adjectif *fictus*, et qui s'est maintenu dans les langues romanes, cf. fr. *feindre*, M. L. 3313 ; B. W. s. u. Usité de tout temps.

Nombreux dérivés en *fig-* et en *fict-* : *figulus* m. (et tardifs *figlus* ; *figel*, dialectal comme *famel* = *famulus*, « potier ») ; *fig(u)līnus* (*fig(i)līnus*) adj., d'où *fig(u)līna* (*ars*) *f.* ; *fig(u)līnum* (*opus*) n. ; *figulāris* (archaïque) ; *figulō, -ās* (tardif) et ses dérivés, M. L. 3290 a. *Figulus* est un cognomen fréquent dans les gentes *Marcia* et *Nigidia*.

BDD-B178-F © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:42 UTC)

figmen (rare et tardif), *figmentum* (tardif, appartient surtout à la langue de l'Église, où il traduit πλάσμα, στήλη, ποίημα, τὰ γλυπτά, ποίησις, etc.) : représentation figurée, statue, etc. ; imagination (sens concret), fable, invention.

figūra (formé avec le suffixe *-ūra* directement sur la racine, et non dérivé du supin comme les autres noms du même type) : proprement « plastique » ; d'où figure donnée à une chose, configuration, figure ; souvent joint à *speciēs*, à *fōrma*, *habitus*, etc. Lucrèce et Cicéron emploient *fōrmae* (*-māī*) *figūra* « la configuration du moule » ; au sens concret *figūra* traduit le gr. σχῆμα en mathématique ou en rhétorique ; sert à rendre aussi εἶδωλον. Emprunt savant : irl. *figor*. Dénominatif : *figūrō*, *-ās* « façonner, donner figure » qui traduit σχηματίζω, cf. Quint. 9, 1, 13, *oratio ἐσχηματισμένη i. e. figurata* par opposition à ἀσχημάτιστος *figuris carens*, et qui a donné de nombreux dérivés : *figūrātiō*, *figūrātīuus*, etc., tous de l'époque impériale, et des composés : *affigūrō* ; *cōnfigūrō* ; *cōnfigūrātiō* ; *dēfigūrō*, rare et tardif, M. L. 2518 a ; *exfigūrō* ; *praefigūrō*, *-rātiō* ; *refigūrō* ; *trānsfigūrō* (= μεταπλάσσω, μεταμορφόω), *trānsfigūrātiō*, également tardifs.

Autres dérivés : *figūrālis*, *-litās*, *-liter* (tardifs).

-figiēs : conservé dans *effigiēs*, v. plus bas.

filum : forme (?). V. ce mot.

fictilis ; *fictor* : v. plus haut (*finctor*, CGL III 201, 11) ; *fictrīx* (Cic.) ; *fictiō* : formation, création ; *fictiō nōminis* = ὀνοματοποιΐα ; *f. persōnārum* = προσωποποιΐα ; en particulier dans la langue de la rhétorique « supposition, fiction » ; *ā fictiōne* = καθ' ὑπόθεσιν ; terme de droit *fictiō lēgis*. Le nom n'apparaît pas avant l'époque impériale ; surtout fréquent chez Quintilien, qui l'a peut-être inventé, cf. Inst. Or. 6, 3, 61 ; *fictīcius* : inventé, feint (cf. *factīcius*), frelaté : *oleum*, *uīnum fictīcium* (époque impériale) ; *fi(n)ctiōsus* ; *fictōria* (*ars*) (tardif).

Composés : *affingō* : imaginer en outre, ajouter en inventant, attribuer (faussement) ; sur lequel Aulu-Gelle a fait *affigūrō* ; *confingō* : imaginer ensemble, ou concerter ; inventer de toutes pièces ; *dēfingō* : façonner (rare), M. L. 2519 ; *diffingō* : transformer, refaire ; *effingō* : 1° faire disparaître, d'où « essuyer », Cat., Agr. 67, 2, *fiscinas spongia effingant* ; Cic., Sest. 35, *e foro spongiis effingi sanguinem* ; 2° *fingendo exprimere*, ἐκμάσσειν, reproduire, représenter en relief, ; d'où *effigiēs* (*-gia*, archaïque) : portrait, image (généralement en relief), effigie, et *effigiō*, *-ās* (depuis Apul.) ; *in-* (M. L. 4402 a), *per-*, *re-*, *trānsfingō*, rares et tardifs (en partie d'après le gr. ἐκ-, μεταπλάσσω), qui sont doublés par les composés de *figūrō*.

La racine i.-e. **dheig'h-* fournissait un présent radical athématique dont le véd. *déhmi* « je lute, je fixe par du mortier » conserve la forme ancienne, et dont got. *digands* « πλάσας » est une trace. La racine avait deux aspirées, comme on le voit, outre la forme germanique, par osq. feihúss « mūrōs » et par la comparaison de gr. τεῖχος, toïχος « mur, rempart, paroi ». Le *g* latin s'explique dans *fingō* par l'*n* qui précède, dans *figūra* par l'*u* qui suit (cf. *liguriō*) ; osq. feihúss résulte de la contamination de **dheig'hes-* et de **dhoig'ho-* (cf. les formes grecques τεῖχος, -ους et, toïχος, -ου). Le présent *fingō* est du type à nasale infixée, comme *pingō*, *findō* ; le latin n'ayant hérité d'aucun perfectum, il a été fait une forme *finxī* toute nouvelle ; l'osque a une forme à redoublement fifikus « finxerit », le falisque a *fifiked* « finxit », cf. *fefacid* en face de *fēcī*), v. Vetter, *Hdb.* p. 43 ; Lejeune, Fest. Sommer, p. 145 sqq. La gutturale finale était une prépalatale : l'Avesta a *-daēzayeiti* « il entasse », *pairi-daēza* « enclos » (mot que les Grecs ont hellénisé en παράδεισος), et le vieux perse *didā* « mur, enceinte ». Le thème latin de type **dhinghe/o-* semble se retrouver dans une partie au moins des formes de l'irlandais : *com-od-ding* « bâtir » (*cunutgim* « je bâtis »), v. Pedersen, *Vergl. Gr. d. kelt. Spr.* II, p. 505 sqq. Le sens propre de la racine est « façonner (de la terre) ». Ce travail de la terre aboutit à faire un tas, un mur de terre : arm. *dizanim* « ἐπαθροΐζομαι » (verbe radical, sûrement indigène, et non emprunté à l'iranien), *dēz* « tas », ou de la poterie, ainsi got. *daigs* signifie « argile ». Le latin a développé surtout ce second sens, et l'osque offre le premier.

fīnis, -is (abl. *fīnī*, Lucr. 2, 978 ; Plt., Men. 859 ; Caton, Agr. 28, 2, 113, 2, mais Varron enseigne *fine*, Roman. ap. Charis., GLK I 122, 28 ; acc. pl. en *-eis*, CIL I² 584, 3, 28, etc.) m. et f. ; le masculin est sans doute plus ancien ; le féminin est dû à l'analogie des autres thèmes en *-i-* où les féminins dominent, cf. *fūnis* : 1° borne (= ὅρος), limite d'un champ, d'un territoire, cf. *fīnītor* « arpenteur », *fīnitumus* (*-timus*) « limitrophe » ; *confīnia*, *-iōrum* n. pl. « confins » ; Plt., Poe. 49, *regiones*, *limites*, *confinia determinabo* : *ei rei ego finitor factus sum*. Il est difficile de dire ce que *fīnis* désignait primitivement (cf. Bücheler, R. M. 60, 219), mais le caractère matériel de *fīnis* n'est pas douteux ; c'est souvent un arbre qui sert de *fīnis*, ainsi Varr., L. L. 7, 9, *in hoc templo faciundo arbores constitui fines* ; Agenn., Grom. p. 31, 24 Th., [*arbores*] *finium causa agricolae relinquunt* ; CIL III, p. 944, *domus partem dimidiam... cum suis saepibus, saepimentis, finibus, aditibus... h(abere) l(iceat)* ; cf. aussi *facere finem* « mettre un terme » ; proprement « placer une borne », cf. gr. τέλος δ' ἔθηκε Ζεὺς καλῶς, Soph., Trach. 26 ; 2° au pl. *fīnēs*, *-ium* « frontières d'un pays » et le pays limité par elles, cf. Cés., B. G. 1, 10, 5, *in fines Vocontiorum... peruenit*. Par extension « fin » (τελευτή) et « but » (τέλος). C'est dans ce sens que l'emploie la langue philosophique pour traduire les termes grecs correspondants : *de finibus bonorum et malorum*. Par contre, dans la langue de la grammaire et de la rhétorique, *fīnītīuus* traduit ὁριστικός, *infīnītīuus*, ἀόριστος et ἀπαρέμφατος. *Fīnis* à l'ablatif s'emploie avec la valeur de *tenus* « jusqu'à », et comme *tenus* peut être accompagné de l'ablatif (archaïque ; cf. Plt., Men. 859, *senem osse fini dedolabo... uiscera* ; Caton, Agr. 28, 2, [*arbores*] *operito terra radicibus fini*), ou, plus fréquemment, du génitif : *fine inguinum ingrediuntur mare*, Sall., Hist. frg. 3, 38. La construction avec l'ablatif est évidemment la plus ancienne, qu'on y voie un ablatif véritable comme celui que suit *tenus* et gr. μέχρι ou un instrumental : *osse fīnī* « avec l'os pour limite ». Cf. it. *fino a*.

Ancien, usuel ; bien représenté dans les langues romanes, ainsi que *fīniō*, M. L. 3314, 3315 ; et en celtique : irl. *finid*, britt. *fin*.

Dérivés : *fīnālis* (tardif ; surtout terme de grammaire traduisant τέλειος et de philosophie traduisant τελικός, que Cicéron transcrit en grec sans oser le traduire, Fin. 3, 55, [*bona*] *ad illud ultimum pertinentia ; sic enim appello quae τελικά dicuntur ; nam hoc ipsum instituamus, ut placuit, pluribus uerbis dicere, quod uno non poterimus, ut res intellegatur*) ; *fīnālitās*.

fīnitumus, -timus (cf. *maritimus*) : limitrophe, voisin ; *fīnitimī*, *-ōrum* : les voisins ; *fīnitima*, *-ōrum* n. pl. : les pays limitrophes.

fīniō, *-īs* : limiter, délimiter (= ὁρίζω, cf. Cic., Diu. 2, 92), borner (sens physique et moral) ; par suite « finir » (absolu et transitif) et « déterminer, définir ». — De là : *fīnītor*, *fīnītiō*, *fīnītīuus*, *infīnītus* et *infīnītiō* (Cic., Fin. 7, 21 = ἀπειρία), *infīnītīuus* (sc. *modus*), *infīnītās*, *infīnībilis*, tous termes savants (irl. *infinit*). Composés : *circumfīniō* : limiter tout autour ; *confīniō* (un exemple d'Irénée glosé ὁμορῶ) : *dēfīniō* = διορίζω « délimiter, définir, déterminer » (sens physique et moral) ; *dēfīnītiō* : διορισμός, *-tīuus* = διοριστικός ; *praefīniō* : délimiter par avance, fixer, régler.

Composés de *fīnis* : *adfīnis* (*af-*, *ar-* d'après Prisc., GLK II 35, 4) : 1° *-es in agris uicini, siue consanguinitate coniuncti*, P. F. 10, 15 ; cf. Modestin, Dig. 38, 10, 4, 3, *adfines sunt uiri et uxoris cognati, dicti ab eo quod duae cognationes, quae diuersae inter se sunt, per nuptias copulantur et alterī ad alterius cognationis finem accedit...* ; 2° qui participe à, complice (généralement péjoratif *a. culpae, uitiō*) ; *adfīnitās* ; *confīnis* (cf. *conterminus*) ; qui possède les mêmes frontières, limitrophe, συν-, ὁμ- ορος ; *confine* n., sur le pluriel duquel ont été formés *confīnius*, *-a*, *-um*, et *confīnium* n., passé en gallois *cyffin* ; *confīn(i)ālis*, *-e*.

Aucun rapprochement sûr. Le rapprochement avec *figō* est possible si l'on admet que *fīnis* aurait indiqué une marque, sur un arbre par exemple, v. Tesnière, BSL 30, p. 176 sqq., sur les dénominations slaves ; on partirait de **fig-sn-is*. Simple hypothèse. M. V. Bertoldi, Mus. Helv. 1948, p. 69 sqq., rapproche *fīnis* et *fūnis* et y voit deux aspects d'un mot « méditerranéen » ; la limite d'un terrain ayant d'abord été marquée par une corde. Ce rapprochement, déjà indiqué par Isid., Or, 15, 14, 1, et repris par Bréal, MSL 15, 137, et Niedermann, Gl. 19, 7, ne va pas non plus sans difficultés.

fiō : v. *faciō*.

firmus, -a, -um (*firmis*, Ital., d'après *fortis* ou d'après *infirmis*?) : ferme (sens physique et moral comme gr. βέβαιος), d'où « solide, fort (souvent opposé à *imbēcillus*), durable ». Ancien, usuel. M. L. 3320. L'*i longa* qu'on trouve dans les inscriptions, CIL IV 175 ; VI 1248 et 5230, est contredit par les langues romanes, qui attestent *fīrmus* (it. *fermo*, fr. *ferme* ; cf. toutefois esp. *firme*). Le sens de « fermé » qui s'est développé dans le v. fr. *ferm* et surtout dans *fermer* rappelle des emplois comme Ov., Rem. 623, *uolnus in antiquum reddit male firma cicatrix* ; Tib. 1, 2, 6, *firma ianua* (cf. Thes. VI 815, 21 sqq.) ; Ov., Pont. 1, 2, 24, *firma sera*. V. J. Fahrenschon, *Firmus. Gesch. d. Bedeutungen dieses Wortes*, Munich, 1938 ; B. W. sous *fermer*.

Dérivés : *firmiter* ; *firmitās* f. : fermeté, solidité, autorité (trad. ἀσφάλεια), M. L. 3319, v. fr. *ferté* ; *firmitūdō* f. (même sens que *firmitās*, mais plus rare, tombe en désuétude après Tacite) ; *firmō*, *-ās* : affermir, fortifier ; affirmer, confirmer, M. L. 3318 (a suppléé en français le verbe *clore*) a fourni le v. angl. *feormian* ; *firmātor*, *-tiō* (rares et tous deux d'époque impériale) ; *firmāmen* (très rare et poétique, Ov., Sén. trag.) et *firmāmentum* : appui, renfort ; terme de rhétorique « démonstration, argumentation » (cf. *confirmātiō*) ; dans la l. de l'Église traduit στερέωμα « firmament » (d'où irl. *firmamint*, britt. *ffurfafen*). Cf. peut-être aussi les noms propres *Fermus* et *Hirmio* (falisque) ; *affirmō*, *-ās* = διαβεβαιῶ, affirmer. Seul le sens abstrait est attesté ; le Thesaurus n'a que deux exemples de *affirmāre* au sens concret « affermir », et tous deux d'Apulée ; M. L. 260 a. De là, dans la langue de la rhétorique, *affirmātiō* (= διαβεβαίωσις) ; *affirmātīuus* (contraires de *negātiō*, *negātīuus*), et, dans la langue du droit, *affirmātor* ; *circumfirmō* (Col., *c. uītem*) ; *confirmō* : consolider, fortifier, affermir (sens abstrait et concret) ; confirmer (uni à *comprobō*) et « affirmer » ; *confirmātiō*, attesté à partir de la Rhétor. à Hérennius, terme surtout de grammaire et de rhétorique (= [ἐπι]βεβαίωσις, ἐπικύρωσις), *-tor*, *-tīuus* ; *infirmō* : fixer dans (Cael. Aur.) ; *effirmō*, transitif et absolu : persister, durer (Plt., Tér.) ; endurcir, affermir ; *affirmātus* : résolu, obstiné ; *refirmātus* (tardif) : rétabli ; *infirmus* : faible (sens physique et moral) et, tardif, *infirmis*, cf. *imbecillus*, *-lis*, etc. ; *infirmitās*, M. L. 4403, 4404 ; *infirmō*, *-ās* : affaiblir ; terme technique « infirmer, annuler » (*i. lēgem*, *fidem testis*, etc. = ἄκυρος, ἀκυρόω) ; *infirmātiō* (terme de Cicéron).

Le rapprochement de *firmus* avec le groupe de skr. *dhārayati* « il tient » (v. sous *fer(r)ūmen* et *frētus*) est d'autant plus séduisant que le sanskrit a des mots importants à suffixe en *-m-* : *dhárma* et *dhármaṃ* « chose posée, loi ». On peut aussi penser au groupe de lit. *dìržti* « se durcir ». Dans les deux hypothèses, l'*ī* n'est pas expliqué ; s'il n'est pas dialectal (cf. *stircus* à Lucérie, en face de *stercus*, et, à Préneste, *Mirqurios*), il s'agit d'un vocalisme « populaire ».

fiscus, -i m. : panier ou corbeille d'osier, employé surtout dans le pressage du raisin ou des olives (cf. *fiscina*, *fiscella* « moule à fromage blanc », *fiscellus*, P. F. 80, 2, *fiscellus casei mollis appetitor, ut catillones catillorum ligurritores*) ; puis « corbeille à serrer l'argent » ; de là, sous l'Empire, « partie du revenu de l'État destinée à l'entretien du prince », par opposition à sa fortune personnelle (*rēs prīuāta principis*, *ratiō Caesaris*) et au trésor de l'État (*aerārium*). Cf. Pseud. Ascon., Verr. 212, 9 Stangl, *fisci, fiscinae, fiscellae spartea sunt utensilia ad maioris summae pecunias capiendas. Vnde, quia maior summa est pecuniae publicae quam priuatae, ut pro censu priuato, « aerarium » dicitur pro loculis et arca thesauri, pro sacello « fiscus ». Inde « fiscus » pecunia publica, et « confiscare » dici solet.* Ancien : Plt. (*fiscina*) et Caton (*fiscella*), Lucil. (*fiscus*). Le sens de « corbeille » (à olives, à fromages) s'est conservé dans les langues romanes, surtout dans les dialectes italiens ; cf. M. L. 3326, *fiscus* ; 3324, *fiscina* ; 3323, *fiscella* ; 3325, **fiscula* (cf. *fisc(u)lum* dans Isid., Or. 20, 14, 13). Sur une confusion entre *fiscina* et *piscina*, v. Keller, *Lat. Volksetym.*, 44. Composé : *suffiscus* ; — *folliculus testium arietinorum, quo utebantur pro marsuppio, a fisci similitudine dictus*, P. F. 403, 11.

BDD-B178-F © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:42 UTC)

Au sens de *fiscus* « trésor impérial » se rattachent *fiscālis* (*-lia* n. pl. « tribūta »), *fiscārius* et *cōnfiscō*, *-ās*, dont a été tiré *fiscō* (Lex Sal.).

On a rapproché *fidēlia*, qui se laisse expliquer par **fides-l-* ; on poserait **fid-s-co-*. Mais les sens divergent trop. Terme technique, sans doute emprunté.

fissa : v. *findō*.

fistula, -ae f. : conduit, tuyau, canal ; puis « chalumeau, flûte » (= σῦριγξ) ; dans la langue médicale, « fistule », peut-être à l'imitation du grec ; cf. Cass., Fel. 20, *fistulas Graeci syringas appellant et sunt ulcera pendiginosa et intrinsecus callosa neque in cicatricem uenientia*. Ancien, technique. M. L. 3332. Diminutif : *fistella* (Pélagon.), M. L. 3331.

Dérivés : *fistulātus*, M. L. 3334 ; *fistulāris* ; *fistulōsus* ; *fistulō*, *-āre* (*fistulor*) = συρίζω, ital. *fischiare*, M. L. 3333 ; *fistulātor* ; *fistulēscō* (Fulg.).

Cf. peut-être les noms propres osques : Fistelú « Fistelia », Fistlus « Fistelī ».

Aucun rapprochement net. Terme technique.

fitilla, -ae f. : sorte de gâteau usité dans les sacrifices. Sans doute terme rituel d'origine dialectale, pour **fictilla* ; cf. Ernout, *Élém. Dial.* s. u. L'ombrien a fikla « fitillam ».

fiuō : v. *fīgō*.

flaccus, -a, -um : pendant, mou, flasque. Surnom fréquent ; par exemple du poète Horace ; osq. Flakís. Se dit, entre autres, des oreilles, cf. *auriflaccus*, CGL III 330, 46. Attesté depuis Varron. Rare, populaire ; M. L. 3343, it. *fiacco*. V. B. W sous *flaque*, *flasque*.

Dérivés : *flacceō*, *-ēs* ; *flaccēscō*, *-is* ; *con-flaccēscō* ; *flaccidus*, M. L. 3342 (v. fr. *flaistre*, d'où *flétrir*) ; *flaccor* m. (tardif) ; peut-être *flacculum* (*-lus*?), mot de sens obscur, cf. Thes. s. u. ; *Flaccilla* (Martial, etc.).

Flaccus a la géminée caractéristique des adjectifs marquant une difformité physique : cf. *broccus*, *lippus*, etc., et le vocalisme populaire *a*. Si *ml-* peut aboutir à lat. *fl-*, on rapprocherait gr. dor. βλάξ (βλᾱκός) « mou, paresseux, sot » et le groupe de irl. *mláith* (d'où *blaith*) « tendre, mou », skr. *mlātáḥ*, av. *mrātō* « amolli par le tannage » et, de plus, gr. βληχρός « faible », plus loin, gr. μαλακός, etc. Etymologie séduisante, mais douteuse.

fladō, -ōnis m. : flan, sorte de gâteau. Mot germanique qu'on lit dans Venantius Fortunatus, Vita Radeg. 15, 35. M. L. 3444.

flāgitō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : *acriter interpellare*, Isid., Diff. 1, 230 ; *cum clamore et pertinacia petere*, Differ. ed. Beck 58, 25.

Dérivés et composés : *flāgitātor*, cf. Plt., Mo. 768, *sol... quasi flagitator astat usque ad ostium* ; *flāgitātiō* ; *dif-*, *ef-*, *reflāgitō* (Catul. d'après *repetō*).

flāgitium, *-ī* n. : charivari fait à la porte de quelqu'un pour protester contre sa conduite, réclamation bruyante et scandaleuse, scandale ; cf. Plt., Mer. 417, *neque... quicquam eueniet nostris foribus flagiti* ; Ps. 556, *si non dabis, clamore magno et multo flagitabere* (cf. *conuīcium*) ; et, par extension, l'action elle-même qui provoque le scandale, « chose scandaleuse, honte » (sens concret ; cf. *flāgitātus*, qui se dit des *pathici* ; v. Thes. VI 841, 49 ; 843, 67), « faute » (sens fréquent dans la langue militaire, v. Donat ad Ter. Eu. 382). Cf. Usener, Rh. Mus. 56 (1901), 5 sqq. ; M. Reichenbecher, *De uocum quae sunt « scelus », flagitium, facinus » apud priscos scriptores usu*, Iéna, 1913. — Ancien, usuel ; *flāgitiōsus* : scandaleux, honteux, déshonorant et « déshonoré » (non attesté avant Cicéron). *Flāgitium* semble formé comme *seruitium* (à moins qu'il ne soit dérivé directement de *flāgitō* comme *gaudium* de *gaudeō*, *iurgium* de *iurgō*) ; *flāgitō* est un fréquentatif intensif ; tous deux ramènent à une forme **flāg-* « faire du bruit » de **bhlāg-*, qui est peut-être en alternance avec **bhlăg-* qu'on a dans *flagrum*, *flagellum*.

Comme gr. φλοῖσβος « bruit sourd », appartient à un groupe mal déterminable de mots expressifs (cf. *fleō* et plus loin, *plangō*).

flagrō, -ās, -āuī (*flagrātus sum*, cf. CGL II 72, 29), **-ātum, -āre** : flamber, être en flammes (*flagrat ignis*) ; être enflammé (sens propre et figuré) : *flagrant oculi* ; *flagrāre īrā*) ; brûler (de ou pour). On trouve dans le cod. Justinien 1, 2, 53 (54), 1 et 9, 13, 1, 1 (an 533) l'expression *flagrante crimine*. Ancien, usuel, classique. Conservé partiellement en roman, cf. M. L. 3348 et 3348 a **flagror*. Souvent confondu avec *fragrāre* dans les manuscrits ou dissimilé en *fraglāre*, cf. Thes. VI 846, l. 30 sqq.

Dérivés et composés : *flagranter*, *flagrantia* f. ; *con-flagrō* : être embrasé ; s'enflammer, brûler, se consumer (*incendiō conflagrāre*) ; *conflagrātus* « consumé », d'où on a tiré à basse époque *conflagrāre* transitif ; *conflagrātiō* ; *dēflagrō* : 1° être détruit par l'incendie ; 2° s'éteindre (= *dēferuēscō*), cesser de brûler (T. L., Tac.) ; *dēflagrātiō*. Tardifs : *circum-*, *in-flagrō*.

V. sous *fulgō*. Le sens de *flagius* épithète de Jupiter dans osq. Iuveí Flagiúí est contesté ; v. Vetter, *Hdb.*, p. 85.

flagrum, -ī n. : sorte de fouet, ou plutôt de martinet, composé de plusieurs lanières garnies de boutons de métal ou d'os et qui donnait des coups pesants plutôt qu'il ne cinglait ; de là *pinsetur flagrō*, Plt., Mer. 416. *Flagrum* a tendu à être remplacé de bonne heure par son diminutif *flagellum* (*fragellum* dans l'Appendix Probi, cf. W. A. Baehrens, p. 68), qui désigne un fouet plus léger, cinglant et coupant : *sectus flagellis*, dit Hor., Epod. 4, 11. *Flagellum* désigne toute espèce d'objet semblable au fouet ; le sens de « fléau » est attesté par St Jérôme, Is. 28, 33, p. 385, *gith et cyminum uirga excutiuntur et baculo quae uulgo flagella dicuntur*. Ancien, usuel. M. L. 3346-3347. V. h. a. *flegil*, etc., « Flegel » ; celtique : irl. *srogell*, britt. *flangell*, *frewyll*, gr. mod. φραγέλλιον.

Dérivés : *flagriō*, *-ōnis* (l. *flagrō*?), nom donné aux esclaves ; formation de type populaire comme *uerberō* ; *flagrātor* : *-es dicebantur genus hominum, quod mercede flagris caedebantur*, P. F. 79, 9. Composés : *flagrifer* (Auson.) ; *flagrātūrba*, hybride formé par Plt., Ps. 137, de *flagrum* et τρίβω ; cf. *ulmi-trība*, *ferritrībāx*. Il n'y a pas de verbe *flagrō* « donner du fouet » (malgré *flagrātor*), sans doute à cause de l'homonymie de *flagrō* « flamber », à laquelle semble penser Plt., Am. 1030, *quem... faciam feruentem* (synonyme de *flagrantem*) *flagris* ; *flagellō*, *-ās* (depuis Ov.) ; *flagellō-ōnis* (Gloss.) ; *flagellātiō* (tardif), etc. V. B. W. sous *fêler*.

On ne rapproche que v. isl. *blaka* et *blakra* « frapper de côté et d'autre ». Terme technique, de formation expressive, comme *flāgitō*, *plangō*, etc. Sans rapport avec *flagrō* ; l'homonymie est secondaire.

flāmen, -inis m. : flamine, titre donné au prêtre attaché au culte d'une divinité particulière, *f. Diālis*, *Fūrinālis*, *Martiālis*, *Volcānālis*, etc., cf. Varr., L. L. 5, 84 ; 7, 45. Le *flāmen* est distinct du *pontifex* et de l'*antistes*. Il est caractérisé par l'apex de laine qui surmonte son bonnet ; aussi les Latins, faute de mieux, dérivaient-ils son nom de *filāmen*, cf. Varr., L. L. 5, 84, et Thes. VI 849, 21 sqq. Usité de tout temps. La forme du mot contraste avec le genre, comme dans *augur* ; cf., toutefois, ποιμήν. Certains ont supposé l'existence de **flāmō*, qu'ils tirent de *flāmōnium*, *-ī* « dignité de flamine. », cf. *stāmen* et στήμων, mais *flāmōnium* peut être issu par haplologie de **flāmimōnium* (cf. pour le suffixe *caerimōnia*, *-nium*) ; du reste, les dérivés de *flāmen* sont en *flāmin-* : *flāminica* : femme du flāmen Diālis et prêtresse de Junon ; *flāminius* « du flamine », *flāmināles*, *flāmināta*, *flāminicus*, etc. Cf. les noms propres *Flāminius*, *Flāmininus*.

On ne peut donner une étymologie sûre. On rapproche souvent le v. isl. *blóta* « sacrifier », *blót* « sacrifice », got. *blotan* « honorer ». D'autre part, on ne saurait tenir pour exclu le rapprochement souvent fait avec le terme religieux skr. *bráhma* indiquant la « prière », *brahmā* « prêtre », quoique l'*ā* latin fasse quelque difficulté et que l'*r* de *brahmán* puisse être ancien ; mais le rapprochement de ces mots sanskrits avec v. isl. *bragr* « poésie » qu'a proposé Osthoff est loin de s'imposer. Ce qui engage à ne pas abandonner le rapprochement séduisant de *flāmen* avec skr. *brahmán-* m., *bráhman-* n., c'est la concordance fréquente des termes religieux entre l'italo-celtique et l'indo-iranien. V. Dumézil, *Flamen-brahman*, 1935.

flamma, -ae f. : flamme (sens propre et figuré). Usité de tout temps. Panroman. M. L. 3350. V. b. all. *Flamma*, britt. *flamm*.

Dérivés : *flammula* : 1° petite flamme ; 2° flamme, bannière, ainsi nommée de sa couleur jaune (Lyd. mag. 1, 8) ou de sa forme, M. L. 3353 ; *flammeus* : de flamme, enflammé ; couleur de flamme (épithète de diverses fleurs, *phlox*, pensée, cf. φλόγινος) ; *flammeum* n. : voile jaune de flamme que portaient l'*uxor flāminis Diālis* et toute mariée le jour de ses noces : *flammeo amicitur nubens ominis boni causa, quod eo assidue utebatur flaminica, i. e. flaminis uxor, cui non licebat facere diuortium*, P. F. 79, 23 ; de là *flammeolus*, *flammeolum* ; *flammeārius*, *-ī* : *-i infectores flammei coloris*, P. F. 79, 19 ; *flammō*, *-ās* : transitif et absolu, sens propre et figuré, « enflammer » et « flamber », M. L. 3352 ; *flammātus* sans doute antérieur à *flammō* ; *flammābundus*, M. L. 3351 ; *flammēscō*, *-is* : s'enflammer ; *flammidus* (Apul., d'après *fulgidus*) ; *flammigō*, *-ās* (Gell.), formé comme *fūmigō* ; *flammōsus* (rare et tardif).

Composés : *inflammō*, ancien, usuel et classique, M. L. 4405, d'où *inflammātiō* ; *con-*, *dē-*, *suf-flammō*, tous trois tardifs.

Composés en *flammi-*, tous poétiques et pour la plupart récents, sauf *flammifer*, et sans doute faits sur le type grec φλογοειδής : *flammi-comāns*, *-cremus*, *-fer* (= πυρφόρος), *-fluus*, *-gena*, *-ger* (d'où *flammigerō*, *-ās*), *-pes*, *-potēns*, *-uomus*.

V. sous *fulgō*. Le *-mm-* indique une formation « populaire » expressive.

flasca, -ae f. et **flascō, -ōnis** m. : flacon. Mot de très basse latinité, emprunté sans doute au germanique (la glose d'Hésychius, φ⟨λ⟩άσκων · εἶδος ποτηρίου, n'indique rien sur l'origine) ; sur *flasca*, v. Isid. 20, 6, 2, et Sofer, p. 132 ; cf. M. L. 3355, *flaska*, *-kun*.

flāuus, -a, -um : *color uidetur e uiridi et rufo et albo concretus*, Gell. 2, 26, 12 ; traduit gr. ξανθός « jaune (doré), blond ». Épithète des cheveux ; de là le gentilice *Flāuius*, osq. *Flaviies* « Flāuiī ». Attesté depuis Ennius. Surtout poétique. Fr. *flou*, v. B. W. s. u. Pour le suffixe, cf. *furuus*, *fuluus*, *giluus*, *heluus*. Sur un croisement avec *blāuus*, v. Sofer, p. 108.

Dérivés : *flāueō*, *-ēs* ; *flāuidus*, M. L. 3361 (conservé dans un dialecte italien du territoire des Hirpini) ; *flāuēscō*, *-is*. Composés tardifs : *flāuicomāns*, *-comus*, poétiques (= ξανθοκόμης).

Adjectif sûrement ancien, mais aucun rapprochement net : l'adjectif poétique *flōrus* ne se laisse rapprocher que si l'on admet le passage de **-ōwos* à *-āuus*, comme dans *octāuus* — si l'*ā* de *octāuus* ne provient pas d'une dissimilation. Le rapprochement de *fel* « fiel » et de lit. *geltas* « jaune », etc., se heurte au fait que la racine, ici monosyllabique, ne rend pas compte du vocalisme de *flāuus*. La racine de lit. *žélti* « verdir » et de gr. χλωρός (v. *holus*) semble dissyllabique, ce qui irait avec *flāuus* (de **bhl̥-wo-s*), mais ne concorde pas avec le *f* initial. On pourrait rapprocher aussi v. isl. *blār* « bleu sombre », v. h. a. *blāo*, qui ont aussi le suffixe *-wo-* usuel pour les adjectifs désignant les couleurs : la racine occidentale serait **bhlē-*, **bhlō-* (dans lat. *flōrus* ; *flāuus* est ambigu). Enfin, M. Niedermann, I. F. 15, 121, a mentionné lit. *dùlsvas* « grisâtre », qui expliquerait *f*, mais va médiocrement pour le sens (v. *fuluus*). On ne peut rien décider, quoique la parenté de ces mots soit vraisemblable.

flazzus (flazius) : épithète de Jupiter, CIL X 1, 1571 (inscription de Pouzzoles), sans doute identique à *flagius*, avec palatalisation. V. *flagrō*, in fine.

flebotomus : v. *phle-*.

flectō, -is, flexī, flexum, flectere : courber, fléchir, infléchir (sens propre et figuré comme le gr. κάμπτω). Par extension « faire tourner, diriger la marche de, diriger » ; et aussi « détourner, changer » ; cf. Enn., A. 203, *quo uobis mentes, rectae quae stare solebant | antehac dementes sese flexere uia⟨i⟩?* Dans la langue de la grammaire : « fléchir » (κάμπτω) et « dériver » ; *flexus* a le sens de περισπώμενος. Ancien, usuel ; mais peu représenté en roman. M. L. 3365, B. W. sous *flancher* et M. L. 3369 a *flexus*. Irl. *slechtaim*.

Dérivés : *flexus*, *-ūs* m. : inflexion, détour, etc., d'où *flexuōsus* ; *flexuōsitās* ; *flexiō* ; *flexūra* : courbure ; *flexō*, *-ās* (Caton), M. L. 3368 ; *flexilis*, *flexibilis* et *inflexibilis* = ἄκαμπτος Composés poétiques en *flex(i)-* : *flexanimus*, *flexiloquus*, *flexipedēs* (*hederae*), cf. καμψίπους, dont le sens est d'ailleurs différent. Certaines formes romanes supposent aussi **flecti-*

BDD-B178-F © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:42 UTC)

cāre (?), cf. M. L. 3366 ; mais **conflexīre*, ibid. 2136, est des plus douteux.

Composés : *adflectō* (rare), M. L. 262 ; *circumflectō* ; *dēflectō* : détourner et « se détourner » ; *dēflexus*, *-ūs* m. ; *inflectō* : infléchir ; *inflexiō* ; *reflectō* : courber, détourner en arrière, retourner ; *reflexiō* ; *reflexus*, *-ūs* m. (Macr., Apul.), calques du grec.

La formation est la même que celle de *plectō*, *nectō* ; la racine ne se retrouve pas ailleurs. Si *f* peut représenter *ph*, comme on l'a supposé sous *fallō*, on pourrait envisager que la forme *flec-* supposerait une forme populaire à côté de *plectō* ; un **phlek-* aurait existé à côté de **plek-*. Mais il n'y a aucun témoignage à ce sujet.

1° **flēmina, -um** n. pl. (le singulier est mal attesté) : *-a dicuntur cum ex labore uiae sanguis defluit circa talos*, P. F. 79, 14 ; 2° **fleumon** : — *est feruor stomachi*, Isid. 4, 7, 7. Déformations du gr. φλεγμονή sous l'influence du type en *-men*, *-minis* (cf. *tormina*, *uermina*) (devenu *flegmōn*, *-ōnem* dans Végèce) ; avec *-γμ-* > *-um-*, cf. *fleuma* = φλέγμα (Cael. Aur.) ; *pegma non peuma*, App. Pr. 85 ; *sauma* < *sagma*. — *Flēmina* est attesté depuis Plaute et usuel dans la langue médicale au sens de « inflammation des jambes » ; le *fleumon* d'Isidore est un autre emploi du grec.

Dérivé : *flēminōsus* (Chir.).

fleō, flēs, flēuī, flētum, flēre : *-re est cum uoce lacrimare*, Serv., Ae. 11, 59 ; = ὀδύρομαι « pleurer, verser des larmes ; pleurer sur » (transitif et absolu ; sens propre et figuré). Ancien et usuel, comme *flētus* « fait de pleurer » ; mais appartient surtout à la langue écrite (dans la Vulgate, κλαίω est le plus souvent traduit par *plōrō* ; cf. W. Baehrens, *Skizze d. lat. Volksspr.*, p. 52). Les grammairiens le différencient de *lacrimāre*, *plōrāre*, cf. Differ. ed. Beck, p. 66 : *lacrimare leuis strictura cordis est, flere grauioris affectus est, plorare uiolentioris* ; mais la différence n'est pas observée pratiquement, cf. Serv., Ae. 6, 427, *sane ploratus tantum lacrimarum est, planctus, tantum uocum, fletus ad utrumque pertinet, quae plerumque confundunt poetae*. Il est joint à *lacrimāre* par Ennius, A. 103, sans que le sens diffère beaucoup : *maerentes*, *flentes*, *lacrimantes* ; cf. Ov., M. 7, 683, *flentibus haec lacrimans heros memorabat*, à côté de 14, 305, *flentem flentes amplectimur*. On comprend que le verbe n'ait pas survécu dans les langues romanes, où il faisait double emploi avec *lacrimāre*, qui avait l'avantage d'être plus plein, plus régulier et d'être associé à un nom, *lacrima* ; et avec *plangere*, *plōrāre*, de sens plus expressif ; v. Löfstedt, *Philol. Comment. z. Peregr.*, p. 320 sqq.

Dérivés et composés : *flētus*, *-ūs* m. ; *flēbilis*, qui, appliqué à une voix plaintive, douloureuse, brisée par les larmes, a pris le sens dérivé de « faible » qu'il a conservé dans les langues romanes, cf. M. L. 3362, B. W. s. u. : *exclusus flebile cantat amans*, Ov., Rem. Am. 36 ; *daemones flebilius ululant*, Paul. Nol., Carm. 20, 57. Dans certains parlers de France, un *affligé* est un infirme ; *flētifer* (Aus.) ; *af-fleō* (Plt., d'après *arrīdeō*) ; *dēfleō* et, tardifs et rares, *circum-*, *con-*, *ef-fleō*.

Appartient à un groupe de mots expressifs dont les formes varient d'une langue à l'autre ; cf., en latin même, *flāgitō*, *flīgō*, et, en dehors, v. isl. *belia* « mugir » et *bylia* « résonner fortement », v. h. a. *bellan* « aboyer », lit. *bilóti* « parler » et lette *biluot* « pleurer », lit. *balsas* « voix », skr. *bhaṣati* « il aboie » et *bhāṣate* « il parle », gr. φλήναφος « bavardage ». Le sens originel du verbe s'étant affaibli, *flēre* a perdu sa raison d'être et n'a été maintenu que par la tradition littéraire.

fleumon : v. *flēmina*.

flexuntēs (*flexuntae*, Varr. ap. Serv., Ae. 9, 603) : *equitum nomen saepe uariatum est... Celeres sub Romulo regibusque appellati sunt, deinde flexuntes, postea trossuli*, Plin. 32, 35. Sur les diverses formes du mot dans les manuscrits, v. Thes. s. u ; dans Hesychius 248, 599 on lit φλεξεντής.

M. Vendryes, Rev. Celt., 40 (1923), p. 430, en fait le participe d'un verbe **flexō* de **dhlegh-s-e/o-*, désidératif de la racine occidentale **dhlegh-* qui marque l'obligation. Le mot aurait désigné ceux qui « étaient obligés » au service par le fait qu'un cheval leur était donné par l'État (*equitēs equō pūblicō*), soit ceux qui, après la *recognitiō equitum*, étaient reconnus comme ayant droit à un cheval. Mais le mot peut être étrusque, comme *trossulī*, et la formation est en faveur de cette dernière hypothèse (cf. *Accheruns*, *Arruns*, etc.).

flīgō, -is, -xī, -ctum, -ere : battre. Très rare et archaïque (Liv. Andr., Acc.) ; *flictus*, *-ūs* m. « choc, coup », également rare, a été repris aux archaïques par Virgile, Silius, Ausone ; cf. Serv., Ae. 9, 664. Par contre, les composés à préverbe sont usuels :

af-flīgō : abattre (sens physique et moral), M. L. 263 ; *afflictus*, *-ūs*, *afflictiō* (tous deux rares et tardifs) ; *afflictor* ; *afflictō*, *-ās* intensif de *afflīgō* ; *conflīgō* (transitif et absolu) : « heurter » et « se heurter » fréquent dans la langue militaire : « se rencontrer avec » ; d'où *conflictus*, *-ūs* (irl. *conblicht*), *-tiō*, rares tous deux ; *conflīgium* (tardif) ; *conflictō*, *-ās* et *conflictor*, *-āris* (transitif et absolu) ; *conflictātiō* ; *efflīgō* : abattre ; *efflictim* adv. archaïque, toujours avec *amāre*, *dēperīre*, etc. ; *efflictō*, *-ās* (Plt.) ; *inflīgō* : synonyme fort de *iniciō* : heurter contre, lancer contre, infliger à ; *inflictus*, *-ūs*, *-tiō*, tous deux rares et tardifs ; *prōflīgō* (*prōflictus* dans Aulu-Gelle 15, 5, 2).

Un intensif-duratif en *-ā-* est attesté par le composé *prōflīgō*, *-ās* : abattre, achever, ruiner (ancien, classique), d'où *prōflīgātor*, *-tiō*. Cf. aussi *cōnflīgātiō*.

N'est pas représenté dans les langues romanes.

Appartient à un groupe de mots expressifs qui divergent entre eux ; cf. lette *blīêzt* « battre » (et *blatsīt*), v. sl. *blizná* « cicatrice », gr. θλίβω et φλίβω « je serre, j'écrase ». Le germanique a, avec *-u-*, got. *bliggwan*, v. h. a. *bliuwan* « frapper », et le grec a une autre forme dans φλάω « je meurtris, je broie » et φλαδεῖν « déchirer avec bruit ». Cf. les autres mots expressifs à *fl-* initial : *flō*, *fleō*, *fluō*, *flāgitium*, *flagrum*.

flō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : souffler (transitif et absolu) ; technique « fondre » (le métal pour la monnaie, *aes flātum*, etc.). Ancien, usuel.

Dérivés : **-flō*, *-ōnis* dans *ciniflō* ; *flātor*, *-ōris* m. « souffleur, fondeur » et « joueur de flûte » ; *flātilis* ; *flātus*, *-ūs* m. : souffle, vent ; *flātūra* (tardif, ainsi que ses dérivés *flātūrālis*, *flātūrārius*) ; *flāmen*, *-inis* n. équivalent poétique de πνεῦμα, usité surtout au pluriel ; *inflāmen* (Fulg.) ; *flābrum* (surtout au pluriel) : *flābra* (poétique) « souffles du vent », M. L. 3340 a ; *flābilis* « de souffle, d'air » = πνευματώδης, πνευματικός et *inflābilis* (rare et tardif) ; *flābellum* « éventail, soufflet », M. L. 3338 et **flābiolum*, 3339, B. W. sous *flageolet* ; *flābulāre*, M. L. 3341 ; *flābellifera* (Plt.) ; *flābellō*, *-ās* ; *inflābellātus* (Tert.).

A *flō*, à l'époque impériale, tend à se substituer une forme plus pleine *flātō* (cf. *nātō* et *nō*), *-ās* attestée depuis Arnobe (avec un composé *reflātō* dans Oribase), qui seule a passé en roman : it. *fiatare*, prov. *flazar*, M. L. 3357. Le roman a conservé aussi *flātus* et **flātor* (abstrait, contamination de *flātus* et de *foetor*) ; cf. M. L. 3358 et 3359 ; B. W. sous *fleurer*.

Composés : *af-flō* : souffler vers ou contre, insuffler, inspirer (= ἐπιπνέω, καταπνέω) ; *afflātus*, *-ūs* m., M. L. 261, et **inafflō*, 4331 ; *circumflō* ; *conflō* : réunir ou former en soufflant, fondre (une statue, etc.), d'où, sens figuré, « former, forger, réunir », etc., employé souvent par image sans que le sens étymologique apparaisse. Apparaît à basse époque comme synonyme de *inflāre* « gonfler », sens technique, peut-être ancien dans les langues romanes : ital. *gonfiare*, etc., cf. M. L. 2135 ; *dēflō* (rare) : souffler sur et « faire fi de » ; *difflō* : souffler en tous sens ; *efflō* : exhaler ; *inflō* : souffler dans ou sur, enfler, gonfler (sens physique et moral, cf. *tumeō*), enfler le ton ; M. L. 4406, *inflātus*, *-ūs* m. ; *inflātiō* « enflure, gonflement ; flatulence » et « inflammation » ; M. L. 4407, *perflō* : souffler à travers ; *perflātus*, *-ūs* ; *perflābilis* : perméable à l'air, et aussi « capable de vibrer aux souffles » ; *prōflō* ; *reflō* ; souffler en arrière, M. L. 7155 ; *sufflō* : souffler, gonfler, M. L. 8430. A remplacé *flō* dans tout le domaine roman ; *sufflātiō* ; *exsufflō* et ses dérivés, qui dans la langue de l'Église ont pris le sens de « exorciser, exorciseur », d'après gr. ἐκπνέω (britt. *cissyflat* « détracteur »?).

Il n'y a aucun correspondant exact. Mais il y a des mots expressifs présentant la même initiale : v. h. a. *blāen*, v. angl. *blāwan* « souffler », et aussi v. h. a. *blāsan* (même sens), avec *-ē-* en face de la forme latine en *-ā-*. Les autres mots à *fl-* initial sont aussi à rapprocher ; v. *fleō*, *fluō*, et surtout le groupe de *follis*.

flocēs (*flōcēs*) : — *... prisca uoce significare uini faecem e uinaceis expressam, sicut fraces oleis*, Gell. 11, 7, 6. Attesté depuis Caecilius ; rare, technique. *Flōcēs* semble confirmé par le lucquois *fiogia*, M. L. 3376. Comme *fracēs* et *faecēs*, mot technique de la viticulture, non indo-européen.

floccus, -ī m. : flocon de laine ; duvet. Le génitif s'emploie dans la langue familière avec les verbes d'estime : *floccī faciō*, *pendō* dans le sens de « faire peu de cas de », comme notre « pas un fétu ». Cf. *naucus*. Ancien, usuel. Panroman, M. L. 3375 ; B. W. *floche* et *flocon*, et passé en germanique : v. h. a. *floccho*.

Dérivés : *flocculus*, M. L. 3374 ; *floccōsus*, M. L. 3373 ; peut-être *floccō*, *-ās*, cf. Thes. s. u. ; *floccim* : *fortuitu, i. e. subitaneo casu* (Gloss., où il y a peut-être confusion de deux gloses).

Composé : *dēfloccō*, *-ās* « dégarnir de sa laine » (mot de Plt., Cas. 967) ; *dēfloccātus* : dégarni de sa laine, c'est-à-dire de ses cheveux, Plt., Ep. 616.

Mot expressif qui n'a pas de correspondant exact.

flōrus, -a, -um : blond (se dit des cheveux ; de là son emploi comme cognomen). Adjectif de la poésie archaïque, synonyme de *flāuus* d'après Servius, Ae. 12, 605, qui l'attribue au *sermo Ennianus*. Rare, souvent confondu avec *flōreus*, dont il n'est pas parent, au moins immédiatement.

V. *flāuus*. Même suffixe que dans χλωρός, ἐρυθρός.

flōs, -ōris m. (trace isolée de neutre dans Tér., Eu. 319, où A[1] a *flos ipsum*? Le témoignage est plus que suspect ; sur d'autres traces de neutre à basse époque, v. Thes. VI 927, 61 sqq. ; sur des traces de féminin, ibid. 70) : fleur ; puis, par image, 1° la fleur apparaissant comme la partie la plus belle de la plante, dont elle se détache par sa place comme par son aspect : *flōs salis* (= ἁλὸς ἄνθος), *f. uirī*, *aeris*, *aerāminis*, *plumbī* ; *f. farīnae* ; puis *f. poētārum*, *f. iuuentūtis* (= ἥβης ἄνθος) *f. Italiae*, etc. ; 2° la floraison étant considérée comme la plus belle époque de la plante, *f. aetātis* « la fleur de l'âge » ; 3° en considérant l'odeur, *f. uīnī* « le bouquet du vin ». La première barbe étant comme la fleur des joues, Virgile dira, Ae. 8, 160, *prima genas uestibat flore iuuentas* en songeant sans doute au gr. ἀνθέω (v. λ. 320). Usité de tout temps. Panroman. M. L. 3382.

Dérivés et composés : *flōreus* ; *Flōra* « Flore » ; *flōrālis*, cf. vest. *mense Flusare* « mênse Flōrālī », et roum. *florar* « avril », M. L. 3378 ; *flōreō*, *-ēs* (**flōrīre* dans les langues romanes, cf. M. L. 3380) : celtique : britt. *flur*, *Fflur* ; *dēflōreō* (Col.) ; *praeflōreō* (Plin.) ; *flōridus*, M. L. 3379 ; *flōrētum* (Gloss. d'après *dūmētum*, etc.) ; *flōriārium* (cf. *uiridiārium* ; tardif et rare) ; *flōrēscō*, *-is* ; *dē-*, *ef-*, *in-flōrēscō*, M. L. 4408 ; *re-flōrēscō* ; *flōrulentus* (tardif, d'après *rōrulentus*) ; *flōrōsus* (Ven. Fort.) ; *flōsculus* ; *flōscellus* (Apul.) ; *flōscellārius* et **flōriscellus*, M. L. 3381 ; *dēflōrō*, *-ās* ; *dēflōrātiō*, *-tor* (tardif, langue ecclésiastique, cf. gr. ἀπανθέω, ἀπανθίζω) ; *praeflōrō* ; *praeflōrātus* (époque impériale = πρoανθέω) ; *flōrifertum* : *dictum quod eo die spicae feruntur ad sacrarium*, P. F. 81, 5 = ἀνθοφορία sans doute forme récente bâtie sur *flōrifer* ; *flōri-color*, *-comus* ; *flōrifer* (= ἀνθοφόρος), *-ger*, *-genus*, *-legus* (= ἀνθολόγος), *-parus*, tous poétiques.

Le mot est italique commun ; on le voit par les dérivés osq. *fluusoi* « Flōrō », Fluusaí « Flōrae », Fiuusasíais « Flōrālibus », sabin *Flusare* « Flōrālī ». Élargissement par *-s-* (suffixe nominal *-es-* ou suffixe de désidératif ?), qui a un pendant en germanique : m. néerl. *blōsen* « fleurir », v. angl. *blōstma* « fleur ». L'élément radical n'est connu que sous la forme **bhlō-*, dont le celtique et le germanique ont des dérivés divers : irl. *bláth*, gall. *blawd* « floraison » et got. *bloma* (masculin) « fleur », v. isl. *blōm* « fleur » (neutre) ; v. h. a. *bluot* et v. angl. *blāēd* « floraison » ; v. sax. *blōian* « fleurir ». V. *folium* et peut-être *flāuus*.

fluō (graphie *flou-* dans *conflouont*, Sent. Minuc., 117 av. J.-C. ; sur la valeur de cette graphie, v. Niedermann, Mélanges F. de Saussure, p. 58 sqq., et L. Havet, *Man. de crit. verb.*, § 914), **-is, -xī, -ctum**, puis **-xum, -ere** : couler (= ῥέω) ; par extension « s'écouler, couler uniformément, tomber mollement ; se laisser aller sans retenue » ; cf. *fluēns*, *fluxus*. Ancien, usuel. Non roman (v. *colāre*).

Dérivés et composés : *fluor*, *-ōris* m. : écoulement,

BDD-B178-F © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:42 UTC)

flux, diarrhée (cf. ῥεῦμα, ῥεῦσις) ; en particulier au pluriel « flux menstruel », sens conservé en roman, cf. fr. *fleurs*, M. L. 3390 ; B. W. sous *fleur* ; *Fluōnia*, surnom de Junon : *-m Iunonem mulieres colebant quod eam sanguinis fluorem in conceptu retinere putabant*, P. F. 82, 4 ; *fluidus* (*flūuidus*, Lucr. 2, 464, 466, d'après *ūuidus*) : fluide, mou ; *fluidō*, *-ās* (Cael. Aurel.) ; *fluentum* (neutre d'un adjectif *fluentus*, cf. *cruor-cruentus* ; ou plutôt tiré d'un ancien nominatif pluriel de *fluens*, *fluenta*? Cf. Leumann, dans Stolz-Schmalz, *Lat. Gramm.*, 5e éd., p. 196 a, α), attesté surtout au pluriel *fluenta*, *-ōrum* « flot, courant » ; *fluentisonus* (Catulle ; cf. *clāri-*, *raucisonus*, trad. de πολύφλοισβος sans doute d'après Ennius) ; *fluentō*, *-ās* (Ven. Fort.) ; *fluentia*, *-ae* (Amm. Marc.) ; *fluibundus* (Mart. Cap.) ; *fluēscō*, *-is* : devenir liquide ou fluide (Aug.) ; *fluitō* (*flūtō*, Lucr.), *-ās* : flotter ; *-fluus* « qui coule ». Sert de second terme à de nombreux adjectifs composés, comme gr. -ροος ; d'abord aux adjectifs correspondant aux composés de *fluō* : *prōfluus*, *perfluus*, *superfluus*, *confluus*, etc. (auxquels correspondent souvent des noms en *-fluuium*, *prōfluuium*, *confluuium*, etc.), ensuite à des composés artificiels et poétiques : *tābifluus*, *dulcifluus*, *blandi-*, *splendi-fluus*, etc. ; cf. le type grec καλλίρροος.

flūmen, *-inis* n. (cf. ῥεῦμα) : courant, eau qui coule (sens conservé en poésie, *fluuius* désignant plutôt le fleuve) ; cf. Varr., L. L. 5, 27, *fluuius, quod fluit, item flumen : a quo lege praediorum urbanorum scribitur : « stillicidia fluminaque ut ita cadant fluantque »* ; puis « fleuve, rivière » (sens propre et figuré). M. L. 3388.

Dérivés : *flūmineus* (poétique) ; *flūminālis* (bas latin) et *trānsflūminālēs* (Gloss.) : *Flumentāna porta Romae appellata quod Tiberis partem ea fluxisse adfirmant*, P. F. 79, 21. *Flūmentāna* est sans doute fait d'après *Nōmentāna porta* « la porte de Nomentum » ; cf. Keller, *Lat. Volksetym.* 23.

fluuius, *-ī* (*flouius*, Sent. Minuc.) m. (*fluuia* f. dans Accius et dans Sisenna d'après Non. 207, 6) : fleuve. Ancien adjectif ; cf. *pluō*/*pluuia* ; classique, mais moins fréquent que *flūmen* et évité par César. M. L. 3391 (formes savantes). Noter le genre animé en face de *flūmen*. *Fluuius* a désigné d'abord le fleuve, personnifié et divinisé ; cf. gr. Ποταμός « le dieu Fleuve ».

Dérivés : *fluuiālis* (et *trānsfluuiālis*, langue de l'Église, hébraïsme) ; *trānsfluuiō*, *-ās* ; *fluuiāticus* ; *fluuiātilis* ; *fluuiātus* « trempé dans l'eau courante » (Plin.) ; *fluuiolus*.

Composés : *diffluuiō*, *-ās* : diviser en deux courants ; terme technique, cf. Colum., *d. uītem* ; *quadrifluuium* : qui coule (ou se sépare) en quatre directions (terme technique, Vitr.), cf. *quadrifluus* (Prud.).

Dérivés en *fluct-*, *flux-* : *fluctiō* : mot de Pline et de Caelius Aurelianus traduisant ῥεῦσις et ῥευματισμός et synonyme de *fluxus*, *-xiō*, *prōfluuium*.

fluctus, *-ūs* (et aussi *fluctī*, *fluctuis*, cf. Thes. VI 945, 15 sqq.) m. : courant, flot ; spécialement « flot de la mer » (surtout au pluriel dans ce sens) ; et par suite « agitation, tempête ». Cf. gr. κῦμα. M. L. 3385.

Dérivés : *fluctuō*, *-ās* et *fluctuor* (T.-L., Sén., Plin.) : être agité par les flots, s'enfler, se soulever (= κυμαίνω), flotter ; **fluctulāre*, M. L. 3384) ; *fluctuātiō* (langue impériale, rare) ; *fluctuātim* (archaïque), *fluctuōsus* = κυματίας, κυματόεις. Nombreux composés poétiques : *flucti-cola*, *-color*, *-fragus* (= κυματοαγής, κυματοκλύστης), *-gena*, *-ger*, *-sonus*, *-uagus*, etc.

fluxus, *-a*, *-um* : qui coule, d'où « flottant, fluide, lâche, mou » (sens physique et moral), d'où *fluxō*, *-ās* (inscription chrétienne) ; *fluxus*, *-ūs* m. : écoulement, flux. Non attesté avant Pline, M. L. 3394 ; *fluxiō* f. (bas latin) ; *fluxūra* (Colum.) : liquor mustī, jus de raisin, moût ; *fluxilis*, *-ibilis* (bas latin) ; *fluxuātiō* (Ital.), *fluxuōsus* (Gloss.) ; **fluxina* ; **fluxināre*, M. L. 3393. Pour la formation, cf. le type, sans doute ancien, nement désidératif, de *luxus*, *noxa*, etc.

Composé de *fluō* : *affluō* : couler vers, affluer (sens propre et figuré, cf. Cic., Diu. 1, 61, *siue deest natura quippiam, siue abundat atque affluit*), d'où « être abondamment pourvu de », *affluentia*.

āfluō? : verbe qui semble avoir été inventé pour traduire le gr. ἀπορρέω, sur le modèle de *abundō*. Le plus souvent confondu avec *affluō* ; cf. Thes. s. u. ; Havet, *Man. de crit. verb.*, §§ 155 et 938.

confluō : se réunir en coulant, confluer (sens propre et figuré), dont le participe *Confluentēs* et son dérivé *Confluentia* ont joué un grand rôle dans la toponymie ; cf. P. W., IV 871 sqq., et fr. *Conflens*, *Conflans*, *Confolens*, *Confoulens*, all. *Coblentz*, M. L. 2136 a ; *confluus* ; *confluuium* (Varr.), cf. *compluuium* ; *confluxus* (bas latin) ; *conflugēs*, *-um* (scil. *aquae*), archaïque, confluent de plusieurs cours d'eau ; *dēfluō* : couler de haut en bas ; dériver de (sens propre et figuré) ; et aussi « se perdre en coulant, s'écouler entièrement, s'évanouir ». Tardifs : *dēfluus*, *dēfluuium* (Plin.) ; *dēfluxus*, *-xiō* ; *diffluō* : s'écouler de toutes parts (sens propre et figuré) ; *effluō* ; *influō* : couler dans ou sur, se glisser, s'insinuer dans ; *influus*, *-xus*, *-xiō*, tardifs ; *interfluō* ; *praefluō* (époque impériale) = προρρέω ; *praeterfluō* (Caton) ; *prōfluō* : couler en avant, prendre sa source dans ; *prōfluuium*, etc. ; *refluō* ; *subter-*, *super-fluō* ; *trānsfluō*.

Ce groupe de mots remplace le groupe indo-européen de skr. *srávati* « il coule », gr. ῥέω, etc., qui n'est pas représenté en latin, alors que le celtique en a plusieurs formes nominales ; ainsi irl. *srúaim* « cours d'eau » en face de lat. *flūmen*. L'élimination de **sreu-* a pu être favorisée en latin par l'homonymie qui se serait produite avec le groupe de *fruor*. — Avec *fruor*, le groupe de *fluō* a en commun d'avoir des formes avec et sans gutturale : *fluō*, *fluuius*, *-fluus* et *fluxī*, *conflugēs*, *fluctus*. Le cas est d'autant plus embarrassant que, après *u*, le g^w semble s'être réduit à *g* dès l'indo-européen. Peut-être y a-t-il eu contamination du groupe indo-européen de **sreu-* « couler », qui aboutissait en latin à **frou-*, et d'un groupe **bhleu-* qui indique l'émission d'un liquide (influence de *pluō*?). Le groupe slave de v. sl. *bljujǫ* « je crache » (serb. *blüjjēm* « je vomis ») semble indiquer un ancien **bhlēu-*. Le grec a φλύω « je sourds, je coule en abondance », ἀποφλύεσθαι · ἀπερεύγεσθαι Hés., à quoi se rattachent des noms d'êtres divins indiquant ce qui sort en abondance : Φλοῖος, Φλοιά, surnoms de Dionysos et de Korè, en tant que dieux de la végétation, et Φλεύς (éphés. Φλεως), autre épithète de Dionysos. Ce serait le substantif actif *flouius*/*fluuius* qui aurait entraîné le groupe. — A côté de φλύω, le grec a aussi des formes élargies par *-g-* : φλύζω « je sourds, οἰνόφλυξ (-φλυγος) « ivre de vin » qui rappellent lat. *flug-*. Originairement, ce groupe diffère essentiellement de celui de **sreu-*. Le groupe de **sreu-* se rattache à une racine simple signifiant « aller, glisser ». Le groupe de **bhleu-* se rattache à une racine simple signifiant « se gonfler ». Le présent φλύω signifie « je déborde », φλύκταινα « ampoule », πομφόλυξ « bulle d'eau » et φλοῖω « je suis gonflé, je suis en fleur ». Ce serait de la notion de « se gonfler, sortir en coulant » que serait venu le sens de *fluō*, sous l'influence de **sreu-* que remplaçait ce groupe en latin. On ne peut qu'entrevoir ici une histoire compliquée.

flustra, -ōrum n. pl. (singulier mal attesté) : — *dicuntur cum in mari fluctus non mouentur, quam Graeci μαλακίαν uocant*, P. F. 79, 11 ; Suét. ap. Isid., Nat. 44, *flustrum* (*flustra sunt* Gloss.) *motus maris sine tempestate fluctuantis, unde Naeuius Bello Punico* (frg. 51) *sic ait : onerariae onustae stabant in flustris, ut si diceret, in salo*. Mot sans doute archaïque (repris par Tert., pall. 2) de sens mal fixé. Apparenté à *fluō*?

flūta, -ae f. : sorte de murène, originaire de Sicile ; cf. Varr., R. R. 2, 6, 2 ; Macr., Sat. 3, 15, 7. Peut-être emprunt au gr. πλωτή (cf. *plotta*), par un intermédiaire osque, d'où l'*ū* rendant un *ō*, et influencé par un faux rapprochement avec *fluō*.

fōcāle : v. *faux*.

fōcilō : v. *foueō*.

focus, -ī m. : foyer (domestique, demeure des dieux Lares, Pénates), par opposition à *āra* ; de là *pro ārīs et focīs*. Ancien, usuel. Sens propre et figuré. Signifie aussi « feu, habitation ». Le sens de « foyer » est voisin de celui de « feu » et, dans la langue populaire, *focus* s'est substitué à *ignis*, cf. *focum facere*. Dans la langue des traducteurs de la Bible et dans celle des médecins, *focus* traduit déjà le gr. πῦρ. Aussi est-ce *focus* et non *ignis* qui est représenté dans les langues romanes. Panroman. M. L. 3400 ; et celtique : britt. *foc*.

Dérivés : *foculus*, *-ī* m. : petit foyer (de l'autel) (cf. *fōculum*, sous *foueō*) ; *foculāre* n. ; *focārius*, *-a* : esclave, garçon ou fille de cuisine ; *focāria* « concubine », Cod. Just. 5, 16, 2 ; *focācius*, depuis l'Itala (*f. pānis*, *focācea* « fouace », M. L. 3396 ; et germanique : v. h. a. *fohanza*) ; *focāris* (*petra*) « pierre à feu », Isid. 16, 4, 5 ; cf. M. L. 3398 et 3399, **focilis*. Pour **affocō*, v. B. W. sous *affouage*.

Une racine de forme **bhok-* n'est pas normale en indo-européen. Il n'y a donc pas lieu de rapprocher le mot arménien, également isolé, *boç* « flamme », dont la forme ne répond du reste pas exactement à celle de *focus*. Mais les Latins ont rapproché *focus* de *foueō*, comme il est naturel.

fodiō, -is, fōdī, fossum, -ere (un doublet *fodīre* est attesté également dans Caton, Plaute (*ecfodīrī*, Mi. 315, 374) et, dans la latinité impériale, chez Columelle, Ulpien, Ammien, Gromatici, Dioscoride ; Ennius emploie d'après *fodere* un participe *fodentēs*, A. 504 ; l'abrégé de Festus, 74, 13, signale un infinitif d'un intensif-duratif en *-ā-*, *fodāre*) : fouir, fouiller, creuser, percer ; = σκάπτω, ὀρύσσω. Ancien, usuel. M. L. 3401, *fodere* (et *fodīre*, cf. fr. *fouir*).

Dérivés en *fod-* et en *foss-* : *fodicō*, *-ās*, formation populaire ; cf. *fricō*, *uellicō* (à côté de *friō*, *uellō*) : fouir, percer, M. L. 3403 ; **fodiculō*, *-ās*, M. L. 3404 ; fr. *fouger* et *fouiller*.

fodīna f. : mine, M. L. 3404 a (*argenti-*, *auri-fodīna*) ; *fossa* f. : fosse, M. L. 3460, britt. *fos* ; *fossō*, *-ās* (et *confossō*) ; *fossātum* n. (langue des arpenteurs et des militaires comme *uallātum*) : fossé, M. L. 3461 ; *fossula*, M. L. 3462 a ; *fossiō* (terme technique de la langue rurale) ; *fossor* (item) ; *fossilis* « qui effodi potest » ; *fossōrius* ; *fossōrium* n. « bêche », M. L. 3462 ; *fossūra* (Vitr., Colum.) ; *fossīcius* (Varr., Vitr.) ; *fossārius* m. (bas latin) : fossoyeur ; *fossibilis* (Arn.).

Composés de *fodiō* : *confodiō* : creuser, et spécialement « percer d'un trait, transpercer » (aspect déterminé ; sens physique et moral) ; *circum-* (v. B. W. *serfouir*) ; *dē-*, *ef-* (*ec-*) et *peref-*, *in-*, M. L. 4409 ; *inter-*, M. L. 4489 a ; *per-*, *prae-*, *re-*, *suf-*, *trāns-fodiō* ; *refossus*, M. L. 7157.

Le présent *fodiō* suppose un présent radical athématique à vocalisme *e/o* qui, comme la plupart des formes de ce type, a disparu presque partout, mais dont le baltique et le slave ont aussi des restes importants sous des formes diverses : v. sl. *bodǫ* « je pique » (aor. *basŭ*), lit. *bedù* « je pique, je creuse » et *badaũ*, *badýti* « piquer, heurter », lette *bedu* et *bežu* « je creuse », v. pruss. *embaddusisi* « plongés » (au figuré, dans le malheur). Pour le sens, cf. lette *bedre* « fosse », v. pruss. *boadis* traduisant all. *stich*, et, en celtique, gall. *bedd* « tombeau » ; got. *badi* n., all. *Bett*.

foedus, -eris n. (ancien **bhoid-o/e-s* ; cf. *foideratei*, SCB ; *foidere*, abl. Lex Iul. mun. ; v. Thes. s. u. 1001, 81 sqq.) : traité (public ou privé). Usité de tout temps. Non roman.

Dérivé : *foederātus*, qui a sans doute remplacé un ancien *foedustus* (cf. *onustus* et *onerātus*, *scelestus* et *scelerātus*) ou plutôt **feidustus* dérivé de **feidos*, forme de neutre ancienne à diphtongue *-ei-* ; cf. Varr., L. L. 5, 86 : *foedus quod fidus Ennius scribit dictum* ; et *fidustus* dans P. F. 79, 26 : *fidusta a fide denominata quae maxime fidei erant*. — De *foedustus* les gloses ont conservé le composé *confoedustus* (à côté de *confoedītus*), non attesté dans les textes. — De *foederātus* a été tiré à basse époque le verbe *foederō*, *-ās* (depuis Min. Fel.), sur lequel a été créé *confoederō*, *confoederātiō*.

Dans le composé archaïque et poétique *foedi-fragus*, le thème **bhoido-* survit peut-être ; mais, en composition, le latin a souvent des formes de ce genre en face du thème en *-es-* : ainsi *uulni-ficus* en face de *uulnus* ; cf. *homicīda* de **homō(n)-*.

Foedus résulte de la contamination d'un thème en *-o-* masculin **bhoido-* et d'un thème neutre **bheido-/es* (cf. *pondus* et *modus*). Même racine **bheidh-* que dans *fīdō*. Le genre neutre s'explique parce que *foedus* a dû désigner à l'origine un acte engageant la foi (cf. *ferīre foedus*) : cf. le sacrifice d'un porc par les fétiaux lors de la conclusion du traité ; v. les citations de Festus, sous *Feretrius*, et de Varron, sous *fētiālis*. La conservation de la diphtongue *oe* fait difficulté : maintien d'une graphie archaïsante dans un mot de la langue juridique (cf. *poena*, *moenia*?). Mais ceci ne vaut pas pour l'adjectif

BDD-B178-F © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:42 UTC)

foedus. Essai d'explication dans Lejeune, RÉL XXIX, 1951, 97 sqq.

foedus, -a, -um : 1° affreux, repoussant ; 2° qui enlaidit, outrageant. Souvent joint à *taeter*. Se dit de la forme, *foeda speciēs*, de la saveur, *foedus sapor*, de l'odeur, *herba odōris foedī*. Assez fréquent dans ce sens : *cimices foedissimum animal*, Plin. 24, 17 ; *multae bestiae insectantes odoris intolerabili foeditate depellunt*, Cic., N. D. 2, 127. Conservé en corse, en logoudorien et dans les langues hispaniques ; cf. M. L. 3406.

Dérivés : *foedō*, *-ās* (poétique) ; *foeditās*.

Aucun rapprochement net comme pour *taeter*, *turpis*, etc., le sens précis étant indéterminable. Pour la diphtongue, cf. le suivant.

foeteō, -ēs (*faeteō*, *fēteō*) : puer. Attesté seulement au présent. Usité de tout temps. Conservé en espagnol et en portugais, comme *foetor*, **foetibundus*, et dans quelques dialectes italiens, M. L. 3407-3410 (avec *ĕ* ouvert?).

Dérivés : *foetor*, *-ōris* m. : puanteur ; *foetōrōsus* (tardif) ; *foetidus* ; *foetidō*, *-ās* (tardif) ; *foetēscō*, *-is* ; et à basse époque *foetōsus*, *foetulentus* ; peut-être aussi *foetūtīnae* « rēs foedae » (rare, depuis Apul.), que M. Leumann dérive toutefois de *fētus*.

Le groupement qui a été proposé de *foeteō* avec *fimus* et avec *foedus* est incertain, la fôrme du mot n'étant elle-même pas sûre (v. Thes. VI 1008, 9 sqq. ; le palimpseste de Plaute a *foetet*, Cas. 727 ; la leçon *fetet*, Ps. 422, est une restitution conjecturale ; les manuscrits palatins ont généralement *fetet* ou *fętet*). Et l'on n'a aucun autre rapprochement précis. Le sens du mot inclinerait à le ranger parmi les mots à diphtongue *ae*, indiquant une infirmité, *aeger*, *caecus*, *taeter*, *paedor*, etc., donc à préférer la graphie *faeteō* ; cf. toutefois *foedus*.

folium, -ī n. (*folia* f. en bas latin, Oribase, Diosc., cf. Thes. VI 1011, 48 sqq.) : feuille ; puis, comme la Sibylle inscrivait ses prédictions sur des feuilles de palmier : feuille d'écriture, feuille de papier (= *charta*). Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3415 ; B. W. s. u.

Dérivés : *foliolum* (époque impériale, cf. M. L. 3413, **foliola*) ; *foliōsus*, M. L. 3414 ; *foliāceus* « en forme de feuille » ; *foliātus*, M. L. 3413 a ; *exfoliō*, *-ās* (Apic.), M. L. 3007 a ; *foliātūra* (Vitr.) ; *foliātilis* (Ven. Fort.), M. L. 3412.

Composés : *aquifolium* ; *quinquefolius* (= πεντάφυλλος) ; n. *quinquefolium* ; *centifolia* (*rosa*) ; cf. *trifolium* (et **trifolum* d'après τρίφυλλον) : trèfle, M. L. 8899 ; *caerefolium*, 1469.

Il y a deux rapprochements possibles, mais qui s'excluent. On peut rapprocher gr. φύλλον « feuille » de **bh^{u}lyo-* et gaél. *bile* « petite feuille, fleur », gaul. Βλενουντίς (nom de plante chez Dioscoride), et, de plus loin, v. isl. *blað*, v. h. a. *blat*, etc. « feuille » ; on poserait un thème **bhel-*, qui serait représenté par des dérivés divers ; lat. *folium* reposerait sur une forme **bhol-*. Mais, d'autre part, le celtique a un mot **dal-*, **dul-* (avec *d-* ambigu : ancien *d* ou *dh*? et des vocalismes *-al-*, *-ul-* reposant sur *-^{o}l-*, *-^{u}l-*) dans gaul. πεμπέδουλα « quinquefolium », irl. *duille*, *duillen* « feuille », gall. *dail* « feuilles » ; cette seconde possibilité ôte le droit d'affirmer le rapprochement d'abord séduisant avec gr. φύλλον, etc. (le fait que φύλλον a été rendu par *folium* dans *caerifolium* n'enseigne rien). V. *flōs*.

follis, -is m. : sac ou ballon de cuir gonflé d'air ; ballon à jouer ; soufflet de forge (φῦσα) ; bourse de cuir. Ancien, usuel. Panroman, dans des sens divers, M. L. 3422 ; en celtique : britt. *ffall* « gros, corpulent »?

Dérivés : *folleō*, *-ēs* (St Jérôme) ; *follēscō*, *-is* (Gloss., bas latin) ; *folliculus* m. : petit sac ; balle ; gousse, cosse ; coque, cocon ; poche, vessie, vésicule, scrotum, M. L. 3419 et 3418 ; **follicellus* ; *folliculāris*, *-lōsus*, *-lātus* (Gloss.) ; *follicō*, *-ās* : respirer comme un soufflet, M. L. 3417 (cf. *fodicō*, etc.) ; *follāris* adj. (bas latin) : Marcell., Chron. II, p. 95, 498, 3, *nummis quos Romani Terentianos uocant, Graeci follares...* ; *follīnus*, Prisc., cf. M. L. 3420 ; *follītus*, Plt., Epid. 351. Cf. aussi M. L. 3421, **folliolus* ; 4408 a, *infolliāre* ; 8432, **suffollicāre*.

follis : fou (cf. CGL V 568, 58 ; 621, 24) est sans doute le même mot que *follis* « soufflet ». Ce sens a pu se développer dans des emplois comme Aug., Serm. 127, 1, *adhuc tumes, follis inflatus?* et *uacuus follis* (Gloss.). Toutefois, il semble y avoir eu une forme *follus* ; cf. Vita Caes. Arel. 2, 42, *folle homo, quid mentiris?* V. B. W. sous *fou*.

Avec d'autres formations, le germanique a des mots voisins pour le sens et pour la forme ; aussi avec *-ll-* expressif, notamment v. isl. *bǫllr* et v. h. a. *ballo* « balle », *bolla* « bulle d'eau ». Ces mots font partie d'un groupe étendu dont le sens est « se gonfler, être gonflé par le souffle », etc., et auquel appartiennent *flāre*, d'une part, peut-être *fluō*, de l'autre. Avec un élargissement *-gh-*, on a got. *balgs* « soufflet » et gaul. *bulga* « sac de cuir » emprunté par le latin, irl. *bolg* « sac, ventre », avec un verbe v. isl. *belgja* « gonfler », un participe v. isl. *bolgenn* « gonflé ». Il y a des formes multiples et quasi insaisissables de ce groupe de mots. On notera, entre autres, gr. παφλάζω « je bouillonne, je suis en ébullition ».

fōmentum : v. *foueō*.

fōmes, -itis m. : — *sunt assulae ex arboribus, dum caeduntur, excussae... Fomites alii uocari putant scintillas, quae ex ferro candenti malleis excutiuntur ; dictae autem ita, quia igni sunt confotae. Pari modo assulae, quae sunt securibus excussae*, P. F. 75, 1 ; « bois sec, copeaux pour allumer ou pour nourrir le feu » ; au sens moral : ce qui exflamme ou excite, foyer, etc. N'est guère employé dans ce sens que par les auteurs chrétiens.

De ce sens de « matière, aliment » s'est développé le sens de *māteriēs*, *surculus*, *truncus*, dans lequel le mot est employé à basse époque. Attesté depuis Salluste ; non roman. Rattaché par les anciens à *foueō*, sans doute avec raison. Pour la forme, cf. *tarmes*, *caespes*, *līmes*, *stīpes*, tous mots du vocabulaire rustique. Les gloses ont aussi : *fōmeō* : πελεκῶ, *dolō* ; *fōmitō*, *-ās* (Carm. Priap.) ; *fomitat* : *fomitibus exassulat* ; *defomitatum* : *a fomitibus succisum, quibus confoueri erat solitum*, P. F. 66, 9.

Fōnēs : v. *Faunus*.

fōns, fontis m. (féminin en bas latin, cf. Thes. VI 1022, 38 sqq., fr. *la font* ; thème en *-ī-* : le génitif pluriel est *fontium* ; ablatif singulier en *-ī-* ou en *-e* (*fontei* et *fonte* dans la Sent. Minuciorum), accusatif pluriel en *-is* ou en *-ēs*, cf. Varr., L. L. 8, 66 ; 9, 112 : source, fontaine ; = gr. πηγή, κρήνη. Sens propre et figuré ; dans la langue de l'Église s'emploie pour désigner l'eau du baptême : *fōns baptismī*, *baptismatis*, et l'endroit où l'on baptise, cf. fr. *fonts*. Panroman, sauf roumain. Usité de tout temps. M. L. 3425.

Dérivés : *fontānus*, d'où *fontāna* f. (sc. *aqua*), v. B. W. *fontaine* ; M. L. 3426 ; et en celtique : gall. *fynnon*, etc. ; *fontāneus* ; *Fontānālia*, *-ium* ; *fontālis* ; *fonticulus* m. ; *fontīnālis* ; *Fontīnālia* (cf. *Quirīnālis*, *-lia*) ; *Fontēius* ; *fontius* (Gramm.) ; *fontīuus* (Orib.), d'après *nātīuus*?

Composés savants : *fonti-cola*, *-gena*.

Rattaché par les anciens à *fundō*, cf. P. F. 74, 28, sans doute à cause de la prononciation avec *o* fermé, notée *funtes*, signalée par Prisc., GLK II 27, 1, *uetustissimi... proferentes « funtes » pro « fontes »... quae tamen iunioribus repudiata sunt quasi rustico more dicta*, et qu'on retrouve sur un cachet d'oculiste, cf. Thes. VI 1028, 31. Sur cette prononciation, v. Baehrens, *Sprach. Komm. z. App. Probi*, p. 54, et cf. *frōns*, *fruns*.

Ombr. Funtlere, *Fondlĭre* « in Fontulīs (?) » est un nom propre sur lequel on ne peut rien appuyer. On rapproche skr. *dhánvati*, *dhanáyati* « il court, il coule ». Le vocalisme *-o-* indique un ancien nom-racine ; la forme en *-ti-* ne peut être que secondaire ; cf. *mōns*. Sans doute vieux mot religieux (cf. les noms de vieilles divinités *Fōns*, *Fontus*), qui ne se retrouve nulle part ailleurs.

for, fāris, fātus sum, fārī (*for* n'est pas employé, cf. Macr., exc. gramm. V 654, 25, *nec dor nec for admittit auctoritas* ; *fāris*, *fāmur*, *fāminī* n'existent que chez les grammairiens ; ne sont employés que *fātur*, *fantur*, l'impératif *fāre* [un exemple de *fāminō* dans P. F. 77, 20], l'infinitif *fārī*, *fārier* [Vg., Ae. 11, 242], le participe *fāns*, le gérondif et le participe en *-ndus*, le supin *fātū*, le futur *fābor*, *fābitur*, *fābimur* et les temps composés du passé) : parler. *Fatur is qui primum homo significabilem ore mittit uocem. Ab eo ante quam ita faciant, pueri dicuntur infantes ; quom id faciunt « iam fari »*, Varr., L. L. 6, 52. En dehors de ce sens, le mot a une couleur poétique et archaïque ; cf. Enn., A. 19, *quem Venus... fata docet fari* (v. *fari donauit*), *diuinum pectus habere* ; Vg., Ae. 1, 261, *fabor... et fatorum arcana mouebo*. Il apparaît déjà désuet à Cic., de Or. 3, 153 ; à partir du IIe siècle après J.-C., il ne se trouve plus que dans la langue littéraire et dans certaines formules.

Ses participes s'emploient avec le sens passif : *fātus*, d'où *fātum*, *-ī* (v. ce mot), *fātārī* attesté par Prisc. III, 486, 12 et P. F. 78, 22, *fatantur*, *multa fantur* ; *fandus* avec ses contraires *infandus* (= ἄλεκτος, ἄρρητος, puis ἀθέμιτος) et *nefandus* (peut-être plus récent que *infandus* et influencé par *nefās*), cf. Catulle 64, 406, *omnia fanda, nefanda malo permixta furore* ; d'où *nefandārius* (Not. Tir.). Cf. aussi *nefāns*, employé au pluriel neutre *nefantia* avec le sens de *nefanda* par Lucilius et Varron ap. Non. 489, 14 ; de même *īnfāns facinus* dans Accius.

Dérivés et composés : *fācundus* (v. pour la formation *fēcundus*) : disert ; Varr., L. L. 6, 32, *qui facile fantur facundi dicti* ; d'où *fācundia* f. : facilité de parole, puis « éloquence ». Mots anciens, évités par la prose classique (ne se trouvent ni dans Cicéron, ni dans César, ni dans la Rhétorique à Hérennius, etc. ; cf. Thes. s. u.) et même par la poésie soignée. Repris à l'époque impériale par affectation d'archaïsme. Il en est de même pour les composés *infācundus*, *perfācundus*.

fāmen, *-inis* n. : parole. Tardif, sans doute d'après φῆμα, ῥῆμα ; *affāmen* est déjà dans Apul., Met. 11, 7.

fābula : conversation, d'où « sujet (ou objet) de conversation, récit » ; en particulier : 1° récit dialogué et mis sur la scène, *f. scaenica*, *f. ad actum scaenarum composita*, pièce de théâtre ou fable ; 2° *fābula* comme *uerbum* s'opposant à *rēs*, *facta* désigne un récit mensonger ou fictif, cf. *a fabulis ad facta uenire*, Cic., Rep. 2, 3 fin ; Plt., Cap. Pro. 52, *haec res agetur nobis, uobis fabula* ; d'où *fābulae* ! « Chansons ! » ou « Histoires ! » ; *fābulōsus*, *fābulōsē*, *fābulōsitas* (Plin.) = μυθοποιΐα ; *fābulāris* (*f. historia*), synonyme récent de *fābulōsus*. M. L. 3124 ; irl. *faball* et *bablóir*? Dénominatif : *fābulor*, *-āris* (avec un doublet *fābulō*) : converser, causer avec ; et simplement « parler », sens déjà attesté dans Plt., Tri. 480 : *rem fabulare* (à côté de *rem hercle loquere*, Ep. 285) ; « raconter, inventer », cf. l'emploi de gr. μῦθος, μυθέομαι, A supplanté *loquī* dans certaines langues romanes, notamment dans les langues hispaniques. M. L. 3125. Composé : *confābulor* (= *colloquor*, familier), *confābulātiō* (Ital.). Dérivé : *fābella* : fable, petite pièce. D'où *fābellāre* (*-rī*), attesté dans les Gloses et confirmé par les langues romanes, M. L. 3119 ; *fābellātiō*, *-tor* = μυθολόγος (Ital.). *Fābulīnus*, *-ī* m. : Varron ap. Non. 532, 20, ... *cum primo fari incipiebant, sacrificabant diuo Fabulino*.

adfor, *af-* : rare, archaïque et poétique ; usité à l'indicatif présent (mais non à la 1re personne du singulier), au participe passé, à l'impératif singulier, à l'infinitif : parler à = *adloquī*. Sur l'emploi dans la langue augurale, v. *ecfor*.

confor : synonyme tardif et artificiel de *conloquor* (Cassiod.).

ecfor (*ef-*) : synonyme de *ēloquor*, qui appartient au vocabulaire religieux ; cf. dans la langue augurale (avec sens passif) : *effārī templa dicuntur : ab auguribus effantur qui in his fines sunt*, Varr., L. L. 6, 53, et les références de Goetz-Schoell, ad loc. En dehors de cet emploi, le verbe a un caractère solennel et appartient surtout à la langue poétique. Dans la langue de la dialectique, *effārī* signifie « établir une proposition, un axiome » ; d'où *effātum* (et aussi *prōfātum*) dans le sens de ἀξίωμα.

praefor : appeler ou invoquer d'abord. Terme religieux, synonyme de *praeīre* ; cf. Caton, Agr. 141, 2, *Ianum Iouemque uino praefamino* ; T.-L. 22, 1, 16, *cetera, cum decemuiri libros* [scil. *Sibyllinos*] *inspexissent, ut ita fierent quemadmodum cordi esse diuis ⟨e⟩carminibus praefarentur* ; *praefandus* « qu'on doit nommer en s'excusant, déshonnête ». Dans la langue commune a le sens de « dire tout d'abord ; commencer par dire » ; *praefātiō* ; *praefātiuncula* ; *praefātus*, *-ūs*, *-men* (tardifs).

prōfor : synonyme archaïque et poétique de *prōloquī* ; a aussi le sens de *praedīcere*. A l'époque impériale apparaît *prōfātus*, *-ūs* « parole, prononciation ».

Le grec a un présent correspondant à *fātur*, à savoir dor. φᾶμι, ion.-att. φημι. Le prétérit hom. φάτο a des désinences moyennes comme lat. *fātur*. La racine se retrouve, en outre, dans v. angl. *bōian* « se vanter », v.

BDD-B178-F © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:42 UTC)

. baju « je raconte », *basnĭ* « récit », arm. *bay* « dit-il », *ban* « discours » et *bay* « parole » (cf. gr. φάτις, φάσις). Une valeur religieuse apparaît notamment dans v. sl. *balĭji* « sorcier » (d'où « médecin »). Le sens de « raconter » et « énoncer, déclarer » domine dans la racine.

Le lat. *fātum* appartient à ce groupe ; le *fātum* serait une « énonciation » divine. Quant à *fās*, qui est plus éloigné, v. ce mot.

V. aussi *fāma* et *fateor*.

forāgō : v. *forō*.

forās : v. *forēs*.

forbea, -ae f. : *-m antiqui omne genus cibi appellabant quam Graeci* φορβήν *uocant*, P. F. 74, 7 ; cf. CGL V 457, 44, *fordea* (sic codd.) : *omnis herba*. Sans autre exemple. Peut-être création de grammairien pour rapprocher *herba* de φορβή.

forceps, -ipis m. (f. dans Ov., M. 12, 277) : pince, tenailles de forgeron ; pince de dentiste. Dans la langue militaire : troupe disposée en forme de tenaille ou de V pour recevoir l'ennemi qui avance en forme de coin (*cuneus*) ; se confond dans ce sens avec *forfex*, q. u. Ancien, usuel. Une forme étymologique *formucapēs* est dans l'abrégé de Festus, 81, 10, *formucapes forcipes dictae quod forma capiant i. e. feruentia* ; v. Thes. VI 1049, 79 sqq., qui est peut-être une reconstruction faite d'après le grec πυράγρα. On trouve aussi *forpex* (sans doute d'après *irpex*) ; par contre, *forfex* semble être un autre mot, malgré Charisius.

V. *formus* et *forfex*.

forco : *quam nunc falliscum appellamus, nunc culter, alias securis qua pontifices in sacris utuntur*, CGL V 22, 2 ; cf. 501, 35 : *forco : faliscum uel cultrum uel securem*. Sans autre exemple, et sans explication.

forctis (*-tus*) : v. *fortis*.

forda : v. *ferō*.

forem : v. *sum* et *fuī*.

forēs, -ium et **foris, -is** f. : porte (de maison, particulièrement celle qui s'ouvrait au dehors, Serv., Ae. 1, 449). Un nominatif singulier *forēs* est attesté par Donat, Ad. 264 ; les manuscrits de Plaute ont parfois la leçon *fores*, cf. Thes. IV 1057, 70 ; mais *foris* est la graphie courante et correcte ; l'ablatif est toujours *fore*, non *forī*, mais il est attesté dans des groupes métriques tels que *in fore*, là où *in fŏrī* serait amétrique et à une époque où l'ablatif en *-ī* tendait à disparaître (Hor., Ov.). Il est donc impossible d'en rien conclure en faveur de l'existence en latin d'un thème consonantique semblable à celui qu'atteste le pluriel skr. *dvāraḥ*. Le génitif pluriel est à peine attesté ; on lit une fois dans Plt., Cu. 158 (troch. sept.), *placide egredere et sonitum prohibe for⟨ĭ⟩um et crepitum cardinum* (B a *forum* et *cardium* ; la correction *forium* est exigée par le mètre et semble sûre) ; dans Vitr. 6, 3, 6, *forium* est une correction de Rose, aujourd'hui abandonnée pour *ostiorum* de Iocundus ; les manuscrits ont *eorum* ou *earum*. Le singulier est employé (Plt., Mi. 154), mais beaucoup plus rare que le pluriel, au point que les grammairiens rangent *forēs* parmi les noms sans singulier ; cf. Thes. VI 1058, 23. Ancien, usuel, classique. Diminutif : *foricula* f. (rare), *foriculārius* (Inscr.). Pas d'autres dérivés : pour désigner le « portier », Plaute dit *iānitor*, Varron *ōstiārius*, et on lit dans la Vulgate *portārius*. Pour *forēnsis*, v. *forum*.

Composé : *biforis* (*-rus*, Vitr.), sans doute calque de δίθυρος.

A un doublet **fora* se rattachent les adverbes *foris* (ablatif locatif pluriel), *forās* (accusatif pluriel) « dehors, au dehors » (sans mouvement et avec mouvement), attestés dès les plus anciens textes et renforcés à basse époque, d'où *ā forās*, *ā forīs* ; *dē forās*, *dē forīs* ; employés aussi dans la langue vulgaire comme prépositions, e. g. Apul., Apol. 50, *foras corporis* (avec le génitif d'après gr. ἔξω) ; Met. 1, 21, *foris urbem*, où ils ont concurrencé *extrā* ; cf. *forās mūrāneus* (d'après *intrā-*, Greg. Tur.). *Forīs* s'oppose à *intus*, de là *forinsecus* formé sur *intrinsecus*, *extrinsecus*. Cf. aussi *forum*, *forus*, *afforēs* (*oculī*), Orib.

Foris, *forēs* « porte » n'est pas représenté dans les langues romanes, où ont survécu *ōstium* et *porta* ; mais les adverbes *forās*, *forīs* y sont bien attestés, M. L. 3431, v. B. W. sous *hors*, de même que *a* et *de foras*, *foris* (esp. *afuera*, ital. *affuori*, fr. *dehors*, etc., M. L. 265), les dérivés de la basse époque : *forānus* (*-neus*) « étranger », M. L. 3428-3429 ; *forasticus* « farouche », M. L. 3432 ; *forestis* (Diplom. de Childebert, Mon. Germ. Dipl. imp. I n. 5, p. 7, 42). Cf. F. Brall, Lat. *foris*, *foras* im Gallo-romanischen, bes. im Französischen, Breslau, 1918, et B. W. sous *forêt*.

Le thème **dhwer-* « porte » s'employait essentiellement au pluriel, ainsi qu'on le voit par v. sl. *dvĭri*, lit. *dùrys* (gén. pl. *durų̃*), v. h. a. *turi* (et v. angl. *duru*, de *dhurn̥-s*, acc. pl.) et skr. *dvāraḥ* (avec *d*, par suite d'une altération secondaire), acc. *durāḥ*. Le latin *forēs* peut être issu de **dhwer-*, comme *bonus* de *duenos*, etc., ou représenter une forme **dhwor-*, avec le vocalisme du pluriel. Le singulier n'apparaît que secondairement, ainsi dans v. sl. *dvĭrĭ*, lat. *foris* ou arm. *durn* (passé aux thèmes en *-n-*).

Le dérivé en *-a-* a le vocalisme radical zéro : hom. θύραι (et postérieurement un singulier θύρᾱ), gall. *dor*, arm. *durkʿ* (pluriel, avec valeur de singulier ; gén. abl. dat. *draç*). Lat. *forās* doit son vocalisme à *forēs*. — Le germanique a un dérivé en *-o-* : got. *daur* « porte » (neutre) ; le celtique un dérivé de forme complexe : irl. *dorus* (neutre) « porte » ; le grec a θύρετρον, l'albanais a *derę* « porte ».

La notion de « dehors » est souvent exprimée par des formes signifiant « à la porte » : outre lat. *forās*, *forīs*, on a arm. *durs* (locatif et accusatif) « dehors », gr. θύραζε (c'est-à-dire **θυρας-δε*) « dehors » et θύρδα· ἔξω, Hés. En gotique, *faura-dauri* traduit πλατεῖα. La « porte » clôt non la maison, mais l' « enclos », au point de vue indo-européen ; de là le dérivé **dhworo-* désignant l'enclos qui, aujourd'hui encore, dans l'Europe orientale, entoure la maison : v. sl. *dvorŭ* ; mais v. perse *duvarayā* signifie « à la porte » ; ainsi s'explique lat. *forum*, *forus* (le vocalisme de ombr. furu, *furo*, même sens, est incertain) ; v. ce mot. Qui est hors de l'enclos est dans la campagne : v. *peregrē* sous *ager*. Mais l'opposé propre de *forīs*, *forās*, c'est *domī*, *domum* ; de même que *domus* indique moins la bâtisse (ordinairement nommée *aedēs*) que le siège de la famille à laquelle préside le *dominus*, le mot *forēs* désigne l'accès de la « domus » plutôt qu'un objet matériel ; c'est sans doute la raison pour laquelle

le mot a été éliminé, dans le sens de « porte », au profit de formes de sens plus concret, tandis qu'il est demeuré comme adverbe.

forfex, -icis, f. (usité surtout au pluriel *forficēs*, *-um*) : ciseaux, cisailles ; forces pour tondre. Souvent confondu avec *forceps*, mais désigne un instrument différent ; cf. App. Prob. GLK IV 202, 14, *inter forfices et forcipes hoc interest, quod forfices incisorias esse designat, forcipes uero tenaces esse demonstrat*. Les gloses distinguent *forceps* : πυράγρα et *forfex* : ψαλίς. Diminutif : *forficula* ; dénominatif : *forficō*, *-ās* (Chir. 66). Rare et technique. M. L. 3435-3437.

Le *f* intérieur de *forfex* n'est pas conforme à la phonétique romaine. Si une forme dialectale a prévalu, c'est sans doute sous l'influence de composés tels que *artifex*, *opifex*, etc. — La racine pourrait être celle de skr. *bardhakaḥ* « coupant » et « charpentier », v. h. a. *barta* « hache » et gr. πέρθω « je détruis ». Mais il est imprudent de rien affirmer sur l'origine de mots techniques comme *forceps*, *forfex*, qui peuvent être empruntés et déformés par l'étymologie populaire.

foria, -ae f. (et *foria*, *-ōrum*?) : foire, diarrhée. Mot vulgaire, rapproché de *foris* par étymologie populaire. M. L. 3438, qui note *fōria* avec *ō*.

Dérivés : *foriō*, *-īs* (*conforiō*, roumain *cufuri*, M. L. 2137) ; *foriolus*, *-ī* m., M. L. 3440 ; *foricae* f. pl. « cabinets publics » ; *foricārius*.

Il a été proposé des rapprochements divers dont aucun ne s'impose. Isl. *gor* « pus » et v. angl. *gor* « fumier » ont des sens assez différents.

fōrma, -ae f. (*ō* attesté par l'apex dans les inscriptions et par les langues romanes) : forme (sens concret), moule, cf. *Lex Rubria*, CIL I² 592, 2, 2, *pecunia... signata forma p[ublica] P[opulī] R[omani]* ; Colum. 7, 8, 7, *caseus uel manu figuratur, uel buxeis formis exprimitur* ; de là « objet fait à la forme » ; Cic., Mil. 86, *clarissimorum uirorum formas* (= *imagines cereas Claudiorum*), en particulier *forma appellatur puls miliacia ex melle*, P. F. 73, 26, cf. le fr. *fromage*, anciennement *formage*, de **formāticum* ; puis « forme donnée à un objet matériel ou abstrait » (= μορφή, τύπος) ; dans ce sens, souvent joint à *faciēs*, *figūra*, *speciēs*, dont il ne se différencie guère ; en particulier, « belle forme, beauté (physique) » (cf. gr. Μορφώ, nom d'Aphrodite à Sparte), d'où *formōsus*, proprement « fait au moule », par suite « bien fait, beau » au sens concret (cf. gr. εὔμορφος,, μορφήεις, de même sens) ; v. Ernout, *Philologica* II, 78 sqq. Dans la langue philosophique, *fōrma* correspond à *speciēs*, εἶδος, cf. Quint. 5, 10, 62 ; dans la langue de la rhétorique, traduit le gr. χαρακτήρ. Ancien, usuel. M. L. 3441. Celtique : irl. *foirm*, britt. *furf* et bret. *fourondec* « fromage ».

Dérivés : *fōrmō*, *-ās* : proprement « mettre en forme » (*māteria fōrmāta* s'opposant à *māteria rudis*), puis « former, façonner », M. L. 3443 ; *fōrmātor*, *-trīx*, *-tūra* ; *formāmentum* (Lucr.). Composés : *confōrmō* : façonner, conformer ; *dēfōrmō* : 1° ébaucher, décrire (cf. *dēscrībō*, *dēpingō*) ; 2° défigurer, déformer ; *efformō* (tardif, d'après *effingō*) ; *infōrmō*, *praefōrmō* (époque impériale) ; *refōrmō* ; *trānsfōrmō* (d'où britt. *trawsffurfio*), qui presque tous ont des dérivés en *-tor* ou en *-tiō*.

fōrmālis : qui sert de type, de moule (terme technique, usité en grammaire, en droit, en arpentage, etc.) ; *fōrmābilis* (tardif) ; *conformālis*.

fōrmāceus (Plin.) : moulé, fait à la forme. Plin. 35, 169, *in Africa Hispaniaque e terra parietes, quos formaceos appellant*, emploi conservé en espagnol, cf. M. L. 3442, emprunté en germanique : v. h. a. *formizzi*.

**formāticus* : v. plus haut.

fōrmārius, *-ī*, *fōrmāria*, *-ae* (très basse époque) : qui sert d'exemple (terme de la langue monastique) ; *fōrmāster* (joint à *luculentāster*, Titin.) ; *fōrmāstrum* n. : *opus pistōrium* (Gloss.).

fōrmōsus : v. plus haut. A subsisté en roumain, en vieux vénitien, en espagnol et en portugais, M. L. 3450 ; tandis que les autres langues romanes ont conservé le diminutif affectif *bellus*, la forme espagnole suppose une forme dissimilée **fermōsus*, cf. Meyer-Lübke, *Einf.*³, p. 159. Dérivés : *fōrmō(n)sulus* ; *-sitās* ; *-sō*, *-ās*.

fōrmula f. : 1° forme délicate ; 2° forme, règle, système ; spécialement dans la langue du droit « modèle juridique » (primitivement « loi rédigée et publiée *in fōrmā* »), « formule », de là : *fōrmulā cadere* « être mis hors de cause » ; *fōrmulārius*.

fōrmella (tardif) : petit moule ; conservé dans l'ital. *formella*, M. L. 3444 ; *fōrmellus* : sorte de fromage.

Composés en *-fōrmis*, correspondant souvent à des types grecs en *--μορφος* :

infōrmis (= ἄμορφος) : informe (sur lequel ont été faits *confōrmis* (= σύμμορφος) ; *dēfōrmis* (*-mus*) « laid, hideux », contraire de *fōrmōsus* ; *trānsfōrmis*, d'après *con-*, *dē-*, *trāns-fōrmō*) ; *bi-*, *tri-*, *multi-fōrmis* ; *tauri-fōrmis* (Hor. = ταυρόμορφος).

Les anciens (cf. Don. ad Ter., Ph. 107-108) rattachent *fōrma* à *formus* « chaud », *fornus*, *fornāx* ; ce n'est qu'une étymologie populaire, malgré Müller-Graupa, Gl. 31, 129.

Aucun rapprochement satisfaisant : l'*ō* fait une difficulté particulière. Sans doute emprunté. La fermeture de l'*o* devant *r* + consonne rappelle le passage de *e* à *i* dans les formes dialectales *stircus*, *Mirqurios*, osq. *amirikatud*. Un emprunt à gr. μορφή est possible, par un intermédiaire étrusque. Il s'agit d'un terme technique, concernant une industrie florissante chez les Étrusques. M. Benveniste envisage la possibilité d'un **mōrma* avec une dissimilation comme dans *formīca*. V. Ernout, *Aspects*, p. 66.

formīca (*furmīca*, App. Prob., GLK IV 197, 27), **-ae** f. : fourmi. Ancien. Panroman. M. L. 3445 ; B. W. s. u.

Dérivés : *formīcula*, M. L. 3448 (*formīculōsus*) ; *formīcīnus* ; *formīcōsus*, M. L. 3447 ; *formīcō*, *-ās* : chatouiller, démanger ; avoir des fourmis, cf. μυρμηκίζω ; M. L. 3446, d'où *formicā(bi)lis* ; *formīcoleōn*, Isid., Or. 12, 3, 10, déformation de *myrmēcoleōn* ; *formīcāria* (Gloss.) = μυρμηκοτρώγλη.

Les noms, divergents d'une langue à l'autre, de la « fourmi » commencent par *-m* ou par une forme dissimilée de *m-*. On a ainsi irl. *moirb*, v. isl. *maurr*, v. sl. *mravĭji*, arm. *mṙǰiwn* (gén. *mṙǰman*), av. *maoiriš*. Le lat. *formīca* doit résulter d'une dissimilation de **mormī-* (cf. *formīdō*), forme à redoublement qui rappelle gr. μύρμηξ et, avec dissimilation, βύρμαξ, βόρμαξ, ὄρμικας ; le

BDD-B178-F © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:42 UTC)

skr. *vamráḥ*, *vamrī* a aussi une dissimilation et, en outre, des altérations ultérieures. Le *-ur-* de *furmīca* peut donc être ancien. — Les noms d'insectes, n'appartenant pas au fonds noble du vocabulaire, sont sujets à toutes sortes d'altérations populaires ; cf. *pūlex* et *uermis*. *Formīca* en face de μύρμηξ rappelle *lōrīca* en face de θώραξ, *seneca* en face de *senex*. M. Niedermann fait remarquer qu'une formation parallèle à lat. *formīca*, à savoir skr. *valmikaḥ*, signifie « fourmilière » et non « fourmi ».

formīdō, -inis f. : 1° sens concret « épouvantail », terme de la langue des chasseurs ; Sén., Dial. 4, 11, 5, *cum maximos ferarum greges linea pinnis distincta contineat et in insidias agat, ab ipso effectu dicta formido* ; objet d'épouvante ; 2° sens abstrait : effroi, épouvante ; l'Épouvante personnifiée et divinisée. Ancien, usuel et classique. Conservé seulement dans un dérivé du vieil espagnol, M. L. 3449.

formīdō, -ās (*formīdor*, Itala, d'après *uereor*?) : 1° absolu « avoir peur, s'épouvanter » ; 2° transitif « redouter ; s'éloigner avec effroi de » (= ἀφορμᾶν dans Sén., cf. Thes. VI 1094, 76 sqq.) ; composés : *reformīdō* ; *praeformīdō*. Dérivés : *formīdāmen* (Apul.) ; *formīdābilis* (non attesté avant Ovide et Sénèque) ; *formīdātiō, -tor* (bas latin, rares) ; *formīdulōsus* (cf. *meticulōsus*, fait, du reste, d'après *perīculōsus*) : 1° sens actif « qui remplit d'effroi » ; 2° sens passif « qui est plein d'effroi » (ancien, classique) ; *formīdōsus* (Itala).

Le sens de *formīdō* incline à le rapprocher de gr. μορμώ « épouvantail ». C'est une forme à redoublement, avec même dissimilation que dans *formīca*, et dont la dérivation est la même que dans *cupīdō*, *libīdō*, qui désignent aussi des états d'âmes violents ou des forces déterminant ces états d'âme. Le rapprochement avec *fōrma* au sens de all. « Gespenst », d'où serait issu *formīdō* « Gespensterfurcht », suggéré par Norden, *ad Aen.* 6, 290, p. 215, est à rejeter, le sens de « fantôme » étant évidemment secondaire dans *fōrma*. Mais l'étymologie populaire a pu associer les deux mots.

formus, -a, -um : chaud. L'adjectif n'est plus conservé que chez les grammairiens pour expliquer *forceps* et *fornāx*. Il a été remplacé par *calidus* ; cf. P. F. 74, 6, *forcipes dicuntur quod his forma, i. e. calida, capiuntur.*

Dérivé : *formidus* (adjectif créé par Caton, Inc. 23, d'après *frīgidus* ; cf. P. F. 73, 24, ... *Cato ait de quodam aedificio* : « *aestate frigido, hieme formido* ». Cf. aussi **dēformus* dans P. F. 73, 24, ... *exta quae dantur deforma appellantur.*

La forme ancienne de l'adjectif avait le vocalisme *e* conservé dans gr. θερμός, arm. *jerm*. Le vocalisme *o* est celui du substantif : skr. *gharmáḥ* « chaleur », v. pruss. *gorme* « chaleur », lett. *garme* ; il a été transporté dans l'adjectif, d'où av. *garəmō* « chaud » qui concorde avec lat. *formus*. La racine fournissait un présent radical athématique dont le slave conserve le participe nom. plur. *gorǫšte* « brûlant » ; les formes verbales sont dérivées de manières diverses : v. sl. *goritŭ* « il brûle », *gorěti* « brûler », lit. *gariù*, *garéti* « brûler », irl. *guirid* et *fo-geir* « il chauffe », gr. θέρομαι « je me chauffe » ; le présent en **-nu-* est secondaire dans skr. *ghṛṇóti* « il brille » (chez les grammairiens) et arm. *jernum* « je me chauffe ». Le latin n'a pas conservé le thème en *-es-* attesté par skr. *háraḥ* « ardeur » et gr. θέρος « été ». — A la même racine appartiennent sans doute lat. *furnus*, *fornāx* (v. ces mots), avec les correspondants slaves **gŭrnŭ* dans v. sl. *grŭnĭčarĭi* « κεραμεύς », r. *gorn* « foyer », tch. *hrnec* « pot » et skr. *ghṛṇáḥ* « chaleur ». L'*-ur-* de *furnus* peut reposer sur **gʷhornos* ou **gʷhṛnos* ; cf. v. isl. *gorn* « feu » et skr. *ghṛṇáḥ*, v. sl. *grŭnŭ*.

fornāx (*furnāx* ; inscription du IIe siècle ap. J.-C.), **-ācis** f. et m. : fourneau, four. Ancien, usuel. Panroman sauf roumain. M. L. 3451 ; v. h. a. *furnāche* ; irl. *uirnéis*? Souvent usité au pluriel.

Dérivés : *fornācula* : petit four ; *fornācālis* ; *Fornācālia*, *-ium* n. pl. : *sacra erant cum far in fornaculis torrebant*, P. F. 73, 19 ; cf. 82, 30. Tardifs : *fornācārius*, M. L. 3450 a ; *fornācātor*.

furnus, -ī m. (*fornus* ; *fornum* n. dans Varr. cité par Non. 531, 28, *fornum et fornaces dicuntur a formo...*) ; four. Panroman, M. L. 3602 ; et celtique : irl. *sorn*, britt. *fwrn*.

Dérivés et composés : *furnāceus* ; *furnārius*, M. L. 3601 ; *Furnius* ; *praefurnium* (Cat., Vitr. = προπνγεῖον).

Les deux mots ont été différenciés dans l'usage : *furnus* désigne le four à pain (*furnārius*, le boulanger) ; *fornāx*, le four industriel (four à poterie, à métaux, à chaux, four de bain). *Furnus* correspond à ὑπνός, *fornax* à κάμινος (que, du reste, le latin a emprunté au grec).

Fornāx, *furnus* ont été expliqués ci-dessus sous *formus*. Mais on peut aussi rapprocher *fornix* « voûte, arc » ; cf. le grec κάμινος à côté de καμάρα, le four étant en forme de voûte, cf. Rich, s. u. *Fornāx* serait à *fornix* comme **cornax* que suppose **cornacula*, ital. *cornacchia*, est à *cornix*. On ne peut rien affirmer sur l'origine d'un mot technique comme *fornix*.

fornix, -icis (*fur-*) m. : arc, arche, voûte. Attesté depuis Ennius. A l'époque impériale, *fornix* dans le sens d' « arc triomphal » a tendu à être remplacé par *arcus* (*F. Fabianus*, dit Cic., Verr. 1, 7, 9, mais *Arcus F.*, Sén., Const. Sap. 1), cf. Rich, s. u. ; et *fornix* s'est spécialisé dans le sens de « voûte (souterraine), poterne voûtée » et spécialement « chambre voûtée » comme en habitaient le bas peuple, et notamment les prostituées (Hor., S. 1, 2, 30 ; Juv. 11, 173, etc.). De là le sens pris dans la langue populaire et spécialement chez les chrétiens par *fornicor, -āris* (*fornicō* ; *exfornicor* [Ital.]) et ses dérivés *fornicārius, -tor, -trīx, -tiō*, sens qui a seul survécu dans quelques dialectes romans ; cf. M. L. 3452, *fornīcāre* ; 3453, **fornīcium* (tous deux avec ī?) — Pline, Vitruve n'emploient *fornicātiō*, *fornicātus*, etc., que dans le sens architectural.

V. *furnus*.

forō, -ās, -āre : percer, trouer, forer. Ancien, technique. M. L. 3430 ; B. W. sous *forer*.

Dérivés et composés : *forāmen* : trou, M. L. 3427 (d'où *forāminō*, *forāminārius* : τρωγλίτης), *forāmentum* (Gloss.) ; *forābilis* ; *forātus, -ūs* m., *-tūra* f., tous deux tardifs ; *forātum* et sans doute *forāgō* « *filum quo textrices diurnum opus distingunt, a forando dictum* », P. F. 80, 16 ; *efforō*, *inforō* (Pline, Plt., Curc. 401, cf. *forum*), *perforō, -ās* et ses dérivés, *trānsforō*.

La racine se retrouve dans : v. h. a. *borōn* « percer », gr. épique φαρόωσι « ils labourent » (Callimaque), φάρος « terre labourée », arm. *brem* « je déterre, je creuse » (*erkra-bir* « qui creuse la terre »), alb. *bire* « trou ».

Sans doute de **bhorō*, formation en *-ā*, à valeur durative, comme *ducō*, *-ās*, etc. V. *ferīō*.

fors, -tis f. (en tant que nom commun, n'est usité qu'au nominatif singulier *fors* et à l'ablatif *forte* [on n'a jamais **fortī*, peut-être pour éviter des confusions avec *fortis*] ; les autres cas sont fournis par *fortūna* ; en tant que nom propre, joint à *Fortūna*, *Fors Fortūna* s'emploie à tous les cas du singulier ; cf. Thes. VI 1129, 73 sqq. ; sur pélignien *forte* « fortunae »? gén., v. Vetter, *Hdb.*, nº 214) : hasard, chance. Souvent divinisé et associé à *Fortūna* ; opposé à *cōnsilium*, *fātum*, etc. *Fors* est issu d'un ancien **fortis*, cf. *sors*, etc. Un rapport — réel ou imaginaire — avec *ferō* était établi et a donné lieu à de nombreuses figures étymologiques ; cf. Enn., A. 197, *Quid... ferat fors uirtute experiamur* ; Cic., Att. 7, 14, 3, *ut fors tulerit*, etc. A côté de *fors* a existé un thème en *-u- *fortu-*, attesté par les dérivés *Fortūna* (cf. *portus/Portūnus*), *fortuītus*. *Fors* a dû son triomphe à l'appui de *sors*, avec lequel il faisait couple.

Fors s'emploie adverbialement, au nominatif absolu formant une sorte de phrase nominale : Vg., Ae. 5, 232, *et fors aequatis cepissent praemia rostris/ni...*, ou avec *sit* : *forsit* (= *fors sit*), Hor., S. 1, 6, 49. *Fors*, *forsit* peuvent être renforcés de *an* : *forsan*, *forsitan* « peut-être », accompagnés généralement du subjonctif à l'époque républicaine ; à l'époque impériale on trouve aussi l'indicatif. A côté du nominatif s'emploie aussi l'ablatif *forte* (fréquent dans *sī*, *nisi forte*), qui a fourni des dérivés de formation obscure *fortasse*, *fortassis* (plus récent, semble-t-il, et plus rare que *fortasse*), qui peuvent être aussi accompagnés de la proposition infinitive (e. g. Plt., Most. 782) ou de *an* et du subjonctif (e. g. Acc. Trag. 121 ; v. Thes., s. u.). *Forsit* a survécu en italien *forse*, *forsi*, M. L. 3454.

Dérivés de **fortu-* : *fortuītus* (ī dans Hor., Od. 2, 15, 17 ; dans Juv. 13, 225, etc., il faut scander non pas *fortŭītus*, mais *fortuītus*, avec *u* consonne (comme *i* dans *abjes*, *omnja*, etc. ; cf. *gratuītus*), ce qui permettait au mot d'entrer dans l'hexamètre) : fortuit. Un adverbe *fortuītū* est attesté à côté de *fortuītō* ; cf. *simītū*.

forsan, fortasse : v. *fors*.

fortax, -acis m.? : mot de sens incertain « base, fondation » qu'on lit dans Caton, Agr. 31, 1. Du gr. φόρτος? V. Thes., s. u.

Fortūna, -ae f. (féminin substantivé d'un adjectif *fortūnus* ; *Fortūna dea*) : 1° la Fortune, divinité = Τύχη ; 2° la fortune, bonne ou mauvaise (*f. secunda*, *prospera*, *aduersa*), opposée à *ratiō*, jointe à *cāsus*. S'emploie au singulier comme au pluriel, cf. Plt., Ru. 674, *sese ut ferunt res fortunaeque nostrae*. Comme c'est plutôt la bonne Fortune que l'on invoque, ou à laquelle on pense, *fortūna* sans épithète a tendu à signifier seulement la « bonne fortune » et *fortūnātus* « favorisé de la fortune » (cf. les contraires *infortūnium*, *infortūnātus*). De là le sens pris par le pluriel concret *fortūnae*, *-ārum* « dons de la fortune » et en particulier « richesses ». Le singulier s'est même employé dans ce sens à partir d'Horace, Ep. 1, 5, 12, *quo mihi fortunam, si non conceditur uti?* Usité de tout temps ; emprunté en irl. *fortán*. — Dans certaines langues romanes, italien, roumain, vieux provençal, a le sens particulier de « tempête » non attesté dans les textes latins, mais qui devait être usité comme euphémisme dans la langue des marins. M. L. 3458 ; B. W. s. u.

De *fortūnātus* ont été tirés *fortūnō, -ās*, du reste peu usité et qui ne semble pas avoir vécu longtemps dans la langue impériale ; *fortūnātim* (Ennius) ; *infortūnium* n. : substantif dérivé d'un adjectif **infortūnus* non attesté (cf. *īeiūnus/iēiūnium*) et remplacé par *infortūnātus*. Mot archaïque, de la langue comique, souvent en litote pour désigner le châtiment qui menace l'esclave ; repris par les archaïsants de l'époque impériale, Apulée, Macrobe, et sur lequel a été refait *fortūnium*. *Infortūnātus* « infortuné » a eu le même sort. Autres dérivés tardifs : *infortūnitās*, *-niōsus*.

On rapproche d'ordinaire le groupe de *ferō*, cf. *fors* ; mais skr. *bhṛtiḥ* « acte de porter », arm. *bard* « fardeau », got. *ga-baurþs* « naissance » sont loin pour le sens. Le sens de gr. συμφορᾶ « rencontre » tient avant tout au préverbe, et le préverbe est aussi pour beaucoup dans le sens des verbes germaniques tels que v. sax. *giburian* « arriver, se rencontrer » (all. *gebühren*). On n'ose affirmer aucune étymologie.

fortis, -e : *frugi et bonus*, *siue ualidus*, P. F. 74, 14 ; fort (physiquement et moralement), *f. equus* (Ennius, repris par Lucr. et Vg.), *fortissima ligna* (César), *fortis familia*, Plt., Tri. 1123 (où le sens est voisin de *dīues*, *locuples*, cf. Pe. 845), *fortissimus uir* ; « bien fait » (et par suite « beau », en parlant d'une femme, cf. Plt., Mi. 1106, *ecquid fortis uisast?*) ; de là « courageux, brave », cf. gr. ἀνδρεῖος. Mais ce dernier sens est secondaire, de même que le sens de « courage » pour *fortitūdō* ; et c'est le sens de « fort » qu'ont conservé les langues romanes ; de même que l'adverbe *fortiter* est dans la langue parlée l'équivalent de *ualdē* (= *multum*), cf. Thes. VI 1165, 80 sqq. ; J.-B. Hofmann, *Lat. Umgangsspr.*, p. 76. Usité de tout temps. Panroman, M. L. 3457. Le pluriel neutre *fortia* s'emploie poétiquement au sens de « actes de force ou de courage », cf. Vg., Ae. 8, 509, *seraeque ad fortia uires* ; de là l'emploi, dans la langue de l'Église, de *fortia* au sens de « force », cf. Prud., Apoth. 1061, *ne maiestas sua fortia perdat* ; Comm., Apol. 40, [*deus*] *demonstrauit fortia Pharaone decepto*, qui a passé comme féminin dans les langues romanes, M. L. 3455, avec un dénominatif **fortiāre*, M. L. 3456, tous deux panromans (sauf roumain).

Dérivés et composés : *fortiter* ; *fortitūdō* (*fortitia* n'existe pas ; *fortitās* n'est que dans les gloses) ; *forticulus* et *fortiusculus* (tardif et rare) ; *fortēscō, -is* (un exemple de Laevius) ; *fortificō, -ās* (tardif) ; *fortiōsus* (Virg. gramm.) ; composé : *confortō, -ās* (*-fortiō*, d'après *confirmō*, etc.), utilisé comme synonyme de *rōborō* dans l'Itala et conservé dans les langues romanes, M. L. 2138 ; *praefortis* (Tert.). L'explication de *fortasse, -sis* par un optatif en *-ss-* de **fortō* (non attesté) est de pure fantaisie.

L'abrégé de Festus a les gloses : *horctum et forctum pro bono dicebant*, 91, 14 ; *forctes* (l. *-tis*?) *frugi et bonus siue ualidus*, 74, 14 ; et dans le texte de Festus on lit,

BDD-B178-F © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:42 UTC)

474, 26, *itaque in XII* (1, 5) *cautum est ut idem iuris esset Sanatibus quam Forctibus, i. e. bonis* (cf. 426, 28). On interprétait généralement *forctus* (et le dialectal *horctus*) comme un doublet de *forctis*, ancienne forme de *fortis* ; mais *forctis*, *fortus* sont peut-être des noms d'une peuplade latine, cf. Thes. s. u.

Si la glose de Festus est exacte, ce qui est contestable, il faudrait partir d'un ancien *forctis*, donc d'une racine terminée par gutturale ; cf. toutefois osq. *fortis* « fortius » de la Tab. Bant., l. 12. La racine **dher-*, qui figure dans *firmus*, etc., a, d'ailleurs, une autre nuance de sens. D'autre part, le rapprochement avec skr. *dṛṃhati* « il affermit », *dṛḍháḥ* « ferme », av. *darəzayeiti* « il attache fortement », *dərəzrō* « ferme, solide », lit. *dir̃žas* « courroie » n'est possible que si l'on sépare gr. δράσσομαι « je saisis », v. h. a. *zarga* « clôture » et si l'on pose **dhergh-*. Le rapprochement le plus plausible serait dès lors avec av. *draźaite* « il tient », v. sl. *drǔžati* « tenir », gr. τρέφομαι « je me coagule » (fut. θρέψομαι) ; pour le sens, cf. gr. ταρφύς « épais », τρόφις « gros, bien nourri » ; mais il n'y a pas évidence, tant s'en faut. Le rapprochement avec skr. *barháyati* causatif « il augmente », d'une racine **bhergh-* n'est pas meilleur.

forum, -ī n. (*forus* m. vulg.) : a dû désigner à l'origine l'enclos qui entoure la maison (cf. *forēs*, *forus*), l'enclos devant la tombe (*forum antiqui appellabant quod nunc uestibulum sepulcri dicari solet*, P. F. 74, 21 ; cf. Cic., Leg. 2, 24, 61). Dans la langue rustique, il a le sens technique de « partie du pressoir où l'on disposait les grappes ou les olives à écraser ». Le mot a eu une fortune particulière dans le sens de « place de marché » : *f. boārium*, *olitōrium*, etc. ; cf. Varr., L. L. 5, 145 sqq., qui le distingue de *macellum* « marché couvert » ; et il a servi à désigner nombre de villes : *Forum Aliēnī*, *F. Appiī*, *F. Aurēlium*, *F. Cornelium*, etc. En raison de l'affluence de citoyens, urbains et campagnards, qui s'y rencontraient, le Forum devint le centre des affaires publiques et privées, le lieu où se réglaient les contestations, les procès, et c'est autour de cette place que s'élevaient les monuments publics les plus importants : tribunaux, curies, temples, etc. De là, *attingere forum* « toucher aux affaires publiques », *forum agere* : *cum is qui prouinciae praeest... ciuitates uocat et de controuersiis eorum cognoscit*, P. F. 74, 20. Cicéron oppose *forum et iurisdictionem* à *ferro et armis*, Verr. 2, 4, 54. *Forum* en est venu ainsi à désigner « le barreau, la tribune » ; *forēnsis*, *-e* à signifier « qui concerne l'éloquence politique ou judiciaire ». Mais, d'assez bonne heure, peut-être déjà dans Varron et Cicéron, *forēnsis*, faussement rapproché de *forās*, *forīs*, et opposé à *domesticus*, a pris le sens de « étranger, extérieur », e. g. *forēnsēs ūtēs*, Plin. 14, 42 ; cf. M. L. 3434.

Conservé partiellement dans les langues romanes avec des sens divers et dérivés. M. L. 3459 ; B. W. *fur*. Cf. les adjectifs *assi-*, *circum-*, *con-*, *infrā-forāneus* (*-forānus*), tous rares.

īnforō, *-ās* : mot de Plaute, Cu. 401, qui équivoque avec *īnferō* « mettre en perce », fait d'après *incomitiō*.

V. *forēs*. Ombr. *furo*, furu « forum » est sans doute emprunté au latin.

forus, -ī m (usité surtout au pluriel *forī*, et peut-être *fora* ? ; cf. Charis., GLK I 71, 29, *masculina autem tabulata nauium... quamuis Gellius* (hist. frg. 32) *fora nauium neutraliter dixerit*) : sens général « espace libre ménagé ou réservé », qui prend des acceptions spéciales dans les langues techniques : 1° passage dans un vaisseau, tablier du pont, espace entre les bancs des rameurs, etc. ; 2° places réservées à certaines personnes dans un spectacle (T.-L. 1, 35, 8) ; 3° planchers superposés dans une ruche (Vg., G. 4, 250), d'où *forulus* : *i. e. armarium uel locus librorum*, CGL V 653, 15, cf. Juv. 3, 219 ; 4° sillons ou allées tracées dans un champ ou dans un jardin, planche (Colum. 10, 92).

Peut-être même mot que *forum* ; la différence de genre s'est accompagnée d'une différenciation de sens. V. *forēs*.

fossa : v. *fodiō*.

fouea, -ae f. : fosse ; spécialement « fosse où l'on prend les animaux » (sens le plus fréquent) ; « trou du serpent, tanière, terrier » ; « trou, lacune ». Ancien, usuel. Conservé dans quelques dialectes italiens du Nord, M. L. 3463 ; celtique : britt. *fau*. Cf. *fauissa*, et P. F. 77, 15, *Foui, qui nunc Faui appellantur, dicti quod princeps eius ex ea natus sit, cum qua Hercules in fouea concubuit. Alii putant eum primum ostendisse quemadmodum ursi et lupi foueis caperentur*. Dérivé : *foueālis* (Cassiod.). Formation comme *cauea*.

Le rapprochement avec hom. χειή « trou du serpent », médiocre pour le sens, n'explique pas *f* initiale du latin. *Fouea* est peut-être à rapprocher de *fauissa* ; étrusque ? V. Ernout, Philologica, I, p. 35.

foueō, -ēs, fōuī, fōtum, -ēre : 1° chauffer, réchauffer (sens physique et moral) ; par suite « soutenir, favoriser », etc., voisin, dans ce sens, de *faueō*, avec lequel il est souvent confondu ou il allitère : C. E., p. 492, 22, *faueas... ac... foueas* ; 2° dans la langue médicale « faire des lotions », chaudes d'abord, puis indifféremment chaudes ou froides ; cf. Celse 4, 2, 4, *multa aqua prius calida, post egelida fouendum os caputque* ; 1, 5, *os quoque multa frigida aqua fouendum est* ; et *praefōtus*, Cael. Aur., Tard. 4, 2. Usité de tout temps. Non roman.

Dérivés et composés : *fōtus*, *-ūs* m. (époque impériale) ; *fōtor* (St Aug.) ; *fōtrīx* ? cf. Thes. s. u. ; *fouitiō* (Chir.) ; *fōculum* (attesté seulement au pluriel) ; l'*ō* est assuré par Plt., Pe. 104 ; le mot est donc distinct de *foculus* qu'on lit dans Juv. 3, 262, *et bucca foculum excitat* (où *foculum* est l'accusatif du diminutif de *focus* au sens de « brasier ») : réchaud ; *fōculō*, *-ās* (*fōcil(l)ō*, *-or*) « réchauffer » et *refōcilō* ; *fōcilātiō*, P. F. 75, 10 ; *fōmentum* (*fōmen*, tardif) : ce qui sert à réchauffer ou à rallumer ; dans la langue de la médecine « cataplasme chaud, fomentation », puis toute espèce de remède calmant ou lénitif ; d'où : *fōmentō*, *-ās* ; *fōmentātiō* ; *con-*, *refoueō*. V. aussi *fōmes* ; pour *fauōnius*, v. ce mot.

Causatif (du type *moneō*) de la racine qui fournit skr. *dáhati* (causatif *dāháyati*), av. *dažaiti* « il brûle » (*dh* initial dans véd. *ádhāk* « il a brûlé »), lit. *degù*, alb. *djek* « je brûle ». V. tch. *dahnĕti* « brûler » a un ancien *ō*. Le sens de « cendre », qui apparaît dans gr. τέφρᾱ « cendre brûlante », se retrouve dans lat. *fauilla* ; le vocalisme **dhᵒgʷh-*, attesté par ce mot latin, est celui de irl. *daig* « feu ». Le grec a aussi θεπτανός· ἀπτόμενος, Hes. On rapproche v. pruss. *dagis* « été » (pour le sens, cf. lat. *aestās*) et got. *dags* « jour » (simplement possible).

fracēs, -um f. pl. (un singulier *frax* est dans le glossaire de Philoxène) : marc d'olives = gr. στέμφυλα. Attesté depuis Caton. Rare, technique.

Dérivés : *fraceō*, *-ēs* (attesté par l'abrégé de Festus et Placide) ; *fracēscō*, *-is* (*fraccēscō*, avec *c* géminé dans Non. 62, 2, comme *flacceō*, *flaccēscō*, formes populaires à gémination de consonnes) « se décomposer, rancir » ; *fracidus*, conservé dans les dialectes italiens, cf. M. L. 3465.

On a rapproché des mots comme v. isl. *dregg* « levain, lie », v. pr. *dragios*, v. lit. *dragės*, qui reposent sur **dhregh-* « lie, dépôt » ; et, d'autre part, v. irl. *mraich*, d'où *braich*, gall. *brag* « malt » (que Pedersen rapproche de lat. *marcēre* (v. ce mot) dans *V. Gr. d. kelt. Spr.*, I, p. 162). Mais peut-être mot d'emprunt, comme *faex*.

fragilis, fragor : v. *frangō*.

fragrō, -ās, -āuī, -āre (*ă* dans Catulle 6, 8, où le manuscrit présente la forme dissimilée *flagrans*, qu'on retrouve en bas latin *flagrō*, *efflāgrō* et *fraglō*) : exhaler une odeur forte ou agréable.

Dérivés : *fragrantia*, *-ae* f. ; *fragrātiō* (bas latin).

Mot poétique et de la langue impériale, qui semble inconnu à la langue archaïque ; non attesté avant Catulle ; en tant que terme expressif a pénétré dans la langue populaire et de là dans les langues romanes, M. L. 3476 (*fra-* et *flagrāre* ; v. B. W. sous *flairer*) ; et en celtique : britt. *flair* « pet », *fleirio* « puer », etc. ; et M. L. 3477, **fragritāre*.

Le rapprochement avec skr. *ghrāti* et *jighrati* « il sent » est séduisant pour le sens ; mais il ne rend pas compte de la forme du redoublement, ni de *f* initial. On rapproche, d'autre part, v. h. a. *bracko* « chien de chasse » ; simple possibilité.

frāgum, -ī n. (n'est guère employé qu'au pluriel *frāga*, *-ōrum*, d'où le singulier féminin *frāga*, *-ae* dans Pseud.-Apul., Herb. 37) : fraise(s). Attesté depuis Virgile. M. L. 3480, *fragum* ; 3478, **fragula*.

Sans doute emprunt au même mot, d'origine inconnue, **srāg-* qui a fourni le nom ῥᾶξ, ῥᾱγός du « raisin » en grec. Mais un rapprochement (secondaire) avec *fragrāre* n'est pas exclu.

***frāgus** : *recuruatio poplitis quae et suffraginatio* (Gloss.). Sans doute création de grammairien pour expliquer *suffrāgō*.

framea, -ae f. : framée, mot germanique ; cf. Tac., Germ. 6.

frangō, -is, frēgī, frāctum, frangere : briser, abattre (sens physique et moral). Voisin de *rumpō*, qui semble, toutefois, signifier plutôt « rompre par éclatement, déchirer ». Aussi dit-on *frangere īram*, mais non *rumpere īram* ; la différence est la même qu'entre « briser » et « rompre » en français, où l'on dit « mes espérances sont brisées », et non « sont rompues », mais indifféremment « j'ai la tête brisée » ou « cassée » ou « rompue », comme en latin on trouve *si membrum rupit* (l. *rupsit* ?) dans la loi des XII Tables et *frangere bracchium*, Cic., De Or. 2, 62, 253. Usité de tout temps. — Au rebours de *rumpō*, *frangō* a une nombreuse famille.

Formes nominales et dérivées : *frāgus*, *-a*, *-um*, adjectif second terme de composés : *con-frāgus*, cf. *confraga* « fourrés » ; *nau-fragus* « qui brise son navire, qui fait naufrage », d'où *naufragō* et ses dérivés, *naufragium* n. (d'après gr. ναυαγός, -γία, -γιον, -γέω) ; *foedi-* (archaïque et poétique), *ossi-*, *saxi-*, *siluifragus* (Lucr.) ; *lumbifragium* (mot plautinien, comme *crūrifragius*, Poe. 886 ; *crūrifragium*, dont Apulée, Met. 9, 23, a tiré un simple *fragium* : *crūrum fragium*).

fragor : 1° fait de briser, brisure, fracture ; 2° bruit produit par l'objet qui se brise, fracas ; sens dans lequel *fragor* s'est spécialisé, tandis que le sens de « brisure » passait à *frāctūra* et, dans la langue impériale, à *frāctiō*, sans doute de création récente. *Fragōsus* : cassé, brisé ; âpre, raboteux, et « bruyant » ; et *con-fragōsus* : pierreux, rocailleux, rude, âpre, raboteux ; *fragilis* : fragile, frêle, d'où *fragilitās* et *infragilis* ; *fragēscō*, *-is* (Acc., Gloss.) ; *fragmen* n. (usité surtout au pluriel *fragmina*) : fragment, débris. Archaïque et poétique, suppléé par le dérivé *fragmentum*.

Dérivés en *frāct-* : *frāctiō*, *-tor* et *confrāctiō* (tardif), *-tōrium* (langue de l'Église) ; *frāctāmentum* (id., Gloss.) ; *frāctārius* (Pline) ; *frāctillum* (Gloss.) ; *frāctūra* (depuis Caton) ; *frāctūrārius* (Itala) ; *frāctus*, *-ūs* m. (Gramm.), et *confrāctus*, *infrāctus*, *refrāctus* (Prob. App., GLK IV 193, 9). Sur *fractum* > fr. *frais*, v. B. W. s. u.

Composés : *con-*, M. L. 2139 ; *dif-*, *ef-* (*ec-*), *in-*, M. L. 4412 (et *infrāctiō*) ; *of-* (*offringi terra dicitur cum iterum transuerso sulco aratur*, P. F. 217, 7), *per-*, *prae-*, *re-*, *suf-fringō* avec des doublets en *-frangō* refaits sur le simple *af-*, *con-*, *dē-*, *dis-*, *ef-*, *in-*, *re-*, *sub-frangō*, M. L. 266 et 266 a, 4412, 8634. Cf. aussi *refrāctārius* (Sén., Ep. 73, 1), *refrāctāriolus* (Cic., Att. 2, 1, 3), qui, par le sens, sont plus proches de *refrāgor* que de *refringō*.

Il semble qu'il faille rattacher à la racine de *frangō* les formes avec *ā* du type *suf-frāgor*, *-gium* et *refrāgor*. Peut-être y a-t-il là une image semblable à celle qu'on a dans *supplōdō*.

Nombreux représentants dans les langues romanes : M. L. 3482, *frangere* (cf. fr. *freindre* et *enfreindre*), panroman ; 3466, *fracta* « rupture », ital. *fratta* « clôture » (faite de branches brisées ?), etc. ; 3468, *fractum*, fr. *frais*, *frait*, *fret* ; 3468 a, *fractūra* ; 3469, **fragellārc*, ital. *sfragellare* ; 3470, **fragicāre* (dial. nord-ital.) ; 3471, *fragilis* ; 3472, *fragium* (napol., sarde) ; 3473, **fragmentāre* (roumain) ; 3474, *fragor*, v. fr. *freour*, *frayeur* ; 3475, *fragōsus*, esp. port. *fragoso* ; 3479, *fragulāre* (sarde ; v. fr. *faillier*) ; 3481, **fragum* (prov.. galic., port) ; 6113, *ossifrāga*, fr. *orfraie* ; 7160, *refringere*, *refrangere* ; 7158, *refragium*, v. fr. *refrai* ; 8434, *suffrīngĕre*, **sŭffrangĕre*, v. fr. *soufraindre* ; d'où 8433, *suffrācta* (*soufraite* et par dérivation *souffreteux*, B. W. s. u.). Cf. aussi en celtique : br. *freuza*, de **frāctō*.

La racine se retrouve dans got. *brikan* « briser », etc. ; c'est une racine en *-e-* dont *frēgī* conserve la forme longue qui a son correspondant en germanique dans les formes en *brēk-* du prétérit ; *frangō* est donc le présent à nasale infixée avec une forme **bhrᵒg-* de la racine, cf. got. *ga-bruka* « fragment ». — Il y a une racine

BDD-B178-F © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:42 UTC)

*bheg-, de même sens aussi avec présent à nasale infixée : skr. *bhanákti* « il brise », v. irl. *com-boing* « il brise » ; cf. arm. *bekanem* « je brise » (aor. *beki*) et skr. *bhájati*, av. *bažaiti* « il partage ». Cf. *suffrāgor*.

frāter, -tris m. : 1° frère par le sang, la parenté étant précisée par une épithète ; *f. germānus, geminus, uterīnus* ; 2° frère par alliance ; *f. patruēlis* ou *frāter* seul « cousin germain » du côté paternel ; beau-frère = *lēuir* ; 3° membre d'une confrérie (sens qu'on retrouve en ombrien) : *frātrēs Aruālēs*, cf. gr. φράτρα, φρατρία. Comme gr. ἀδελφοί, le pluriel *frātrēs* peut désigner le frère et la sœur. *Frāter* s'emploie souvent comme terme d'amitié, e. g. : *quam copiose laudatur Apronius a Timarchide... Volo, mi frater, fraterculo tuo credas* : *consorti quidem in lucris atque in furtis, gemino et simillimo nequitia, improbitate, audacia*, Cic., Verr. 2, 3, 66, 155. De là le sens spécial qu'il a pris dans la langue érotique : « amant, mignon ». Enfin, comme ἀδελφός, *frāter* se dit aussi d'objets de même nature et rapprochés ; de là *frātrāre* : *puerorum mammae dicuntur, cum primum tumescunt, quod uelut fratres pares oriuntur, quod etiam in frumento spica facere dicitur*, P. F. 80, 21 ; cf. l'emploi de *soror, sorōriāre*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 3485.

Dérivés et composés : *frātria* (et *frātrissa*, Isid.) f. : *uxor fratris* ; *frāterculus* et *frātellus* (Scaurus, GLK VII 13, 13 ; cf. M. L. 3484, it. *fratello*) ; *frāternus* ; d'où dans la langue impériale *frāternitās*, généralisé par la langue de l'Église ; *frātruēlis* (formé d'après *patruus/patruēlis*) « fils du frère, cousin germain », M. L. 3486 (logoud. *fradile*) ; *frātrō, -ās* (d'où *frātrābiliter*, Inscr. de Pompéi) et *frāterculō*, v. plus haut ; *frātrimōnium* (Not. Tir.) ; *frātri-cīda, -cīdium*, faits sur *pāricīda*.

L'un des grands noms de parenté indo-européens, désignant les membres de la famille qui sont au même niveau par rapport au chef, le **pəter-*, ce qui n'implique sans doute pas qu'ils étaient tous ses enfants (de même *soror*) ; en grec, φράτηρ, φράτωρ ne s'est conservé qu'au sens de « membre de la même φρᾶτρίᾱ ». Le mot se retrouve dans osq. fratrúm (génitif pluriel), ombr. frater, *frater* « frātrēs », irl. *brāthir*, got. *broþar*, arm. *elbayr*, skr. *bhrātā* (thème *bhrātar-*). Le slave et le baltique ont des dérivés : v. sl. *bratrŭ* (*bratŭ*), lit. *broter-ėlis*, etc.

Pour l'*u* de *frātruēlis*, cf. skr. *bhrātṛvyaḥ*, av. *brātuiryō* « fils de frère ». Pour la forme, cf. *patruus* sous *pater*. Le génitif tardif *fratruum* (Ital., CIL VIII, 4202) est, comme *patruum*, analogique de *nuruum, socruum*.

***fratillī** : *uilli sordidi in tapetis*, P. F. 80, 14. Cf. *fratellis* : *sordium glomusculis*, CGL V 70, 17.

fraus, -dis f. (ancien thème consonantique, comme *laus* ; l'ablatif est en *-e* ; le génitif pluriel est tantôt en *-um*, tantôt en *-ium* dans les bons manuscrits, mais la poésie dactylique n'emploie que *fraudum* ; quelques traces d'une graphie *frus* refaite peut-être dans des expressions comme *sē frūde* (cf. *sēdulō*) ; cf. toutefois *frustrā*) : tort fait à quelqu'un ; dommage, perte résultant d'une erreur ou d'une ignorance personnelle ou d'une tromperie ; et par suite « fraude, tromperie » : *mala fraus* comme *dolus malus*. Dans l'ancienne langue, *sē fraude, sine fraude* = *sine damnō, sine noxā* ; cf. aussi *facere* [*dare*] *fraudem* « faire tort à, causer un dommage à », *fraudāre alqm alqā rē* « faire tort à, frustrer quelqu'un de quelque chose », *esse fraudī* « être une cause de dommage », e. g. Lex Rubr. 2, 20, CIL I² 592, *id ei fraudi poenaeue ne esto* (sur la différence entre *fraus* et *poena*, v. Dig. 50, 16, 131), etc. ; ce sens de « dommage » est encore conservé par la langue du droit, cf. Ulp., Dig. 38, 5, 1, 15, *fraus... in damno accipitur pecuniario*. Comme le dommage s'accompagne généralement de manœuvres dolosives, *fraus* est arrivé à signifier « ruse, tromperie, fourberie » et même « piège » dans la langue familière, cf. Plt., Mi. 1435 ; Tri. 658 ; Cic., Att. 11, 16, 1 ; Verr. II 4, 101 ; il s'oppose à *uīs* et est uni à *dolus, fallācia*, etc. ; cf. Dig. 1, 3, 29 et 50, *contra legem facit qui id facit quod lex prohibet* : *in fraudem uero legis qui saluis uerbis legis sententiam eius circumuenit. Fraus enim legi fit ubi quod fieri noluit, fieri autem non uetuit, id fit...* Finalement, on arrive à employer *fraus* au sens indéterminé de « crime, forfait ». Peut-être représenté dans un dialecte italien. M. L. 3487 a ; en celtique : gall. *frawd*.

Dérivés : *fraudō, -ās* (à côté est signalé un parfait déponent *frausus sum* attesté chez Plaute, As. 286 et par l'abrégé de Festus, 81, 2 ; cf. sans doute ombr. *frosetom* de **frausō*) : faire tort à, frustrer. Ancien, usuel. M. L. 3487 ; B. W. *flouer*.

De *fraudō* dérivent *fraudātor, -tiō* et le composé *dēfrūdō* ; *fraudulentus* : qui fait tort à, trompeur, frauduleux ; *fraudulenter, -tia* ; *fraudulōsus* (Paul. Dig. 47, 2, 1, 3).

Cf. aussi *fraudiger, sociofraudus* (= προδωσέταιρος, Plt.).

Étymologie inconnue, comme celle de *laus*, dont la formation est la même. Le vocalisme *a* de *fraus* indique une forme « populaire », tandis que *frustrā* a un vocalisme de type normal.

***fraxāre** : *uigiliam circuire*, P. F. 81, 4 ; cf. CGL V 569, 9, *flaxare uigilias circumire*. Pas d'autre exemple.

fraxinus, -ī (*frā-* ? ; *fraxus* tardif) f. : frêne. Ancien. Panroman. M. L. 3489.

Dérivés : *fraxineus* ; *fraxinus, -a, -um*, Ov., Ep. 11, 76 (metri causa) ; *fraxinētum*, M. L. 3488. Pour la forme, cf. *taxus* et *carpinus*.

Cf. *farnus*. — On rapproche souvent le nom du « bouleau », skr. *bhūrjaḥ*, russe *berëza*, lit. *béržas*, v. h. a. *birihha*. Mais ceci ne va pas sans difficulté soit de sens soit de forme.

frediānus : mot du Cod. Theod. 16, 20, 20, 2 (415 ap. J.-C.) ; dérivé du germ. *fredum* « aes collatum ».

***frementum, -ī** n. : mot de l'Itala (Lev. 14, 54 cod. Lugd.) correspondant à gr. θραῦσμα, à Vulg. *percussūra*. Forme vulgaire pour **fragimentum*? Cf. M. Leumann, Gnomon 13 (1937), p. 32.

fremō, -is, -uī, -itum, -ere : gronder (se dit de tout bruit grave et violent ; du rugissement des fauves, du hennissement des chevaux, d'une foule émue ou irritée, du vent, de la mer, etc.). Ancien, usuel. M. L. 3492.

Formes nominales et dérivés : *fremor, -ōris* m. (poétique), M. L. 3494 ; *fremitus, -ūs* m., M. L. 3493 ; *fremebundus* (archaïque) ; *fremidus* (Ov.?) ; *fremiscō, -ere* (Claud. Don.). Composés : *cōnfremō* : retentir de toutes parts ; *infremō* : gronder dans, frémir ; et aussi, rarement, *af-, dē-, per-fremō*, tous poétiques.

Mot expressif déjà expliqué comme une onomatopée par Varr., L. L. 6, 67 ; 7, 104. On ne saurait dire à coup sûr s'il faut le rattacher au groupe de v. h. a. *breman* « gronder », *bremo* « frelon » et de skr. *bhramaráḥ* « abeille », pol. *brzmiec'* « résonner, bourdonner », ce qui semble probable ; le rapprochement avec lat. *murmurāre*, en partant de **mrem-*, est vague. Le grec a βρέμω, de même sens, avec un autre groupe initial. Cf. *premō, tremō*.

frendō, -is, frē(n)sum, -ere (et *frendeō, frenduī*? dans Pac. cité par Non. 447, 19, *frendere noctes misera quas perpessa sum* ; cf. *fulgō/fulgeō*, etc.) : *frendere est frangere ; unde et faba fresa* (conservé dans les langues romanes ; cf. M. L. 3498, *frēsum, faba frēsa*, et 3497, *frēsāre* ; fr. *fraise, fraiser*, B. W. s. u.) ; *unde et dentibus dicimus frendere*, P. F. 81, 8 ; et Varr., R. R. 2, 4, 17, *porci dicuntur nefrendes ab eo quod nondum fabam frendere possunt, i. e. frangere* : broyer (avec la meule, avec les dents) ; d'où, absolument, « grincer des dents ». Ancien, usuel. M. L. 3495 ; it. *frendire*.

Dérivés : *frendor, -ōris* (rare et tardif) ; *frendēscō* (id.) ; *frēnum* (v. ce mot). Le participe *fresa* désigne aussi la farine, *similāgō* (Ital.).

Composés : **dēfrendō*, cf. P. F. 65, 22 ; *defrensam, detritam atque detunsam* ; *īnfrendō* : grincer des dents ; *īnfrēns* ou *īnfrendis, -e* : *infantes sine dentibus infrendes dicuntur*, Lact. ad Stat. Theb. 5, 663 ; *nefrēns* ou *nefrendis, -e*, cf. plus haut.

Cf. v. angl. *grindan* « frotter, broyer », lit. *gréndu* « je frotte violemment ». L'intonation du verbe lituanien donne lieu de croire que le primitif comportait une forme **g^wʰrēndʰ-* athématique.

frēnum, -ī n, (pluriel *frēna* et *frēnī* plus fréquent, v. Thes. s. u. ; le pluriel semble plus ancien, ce qui est normal, le mot étant un collectif ; le singulier n'est attesté qu'à partir de Cicéron) : bride de cheval, comprenant le mors, la tétière et les rênes ; au singulier « mors, frein » (*f. mordēre*), cf. χαλινός et χαλινοί, -νά. S'emploie souvent au figuré et s'oppose à *calcāria*. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3296 ; et celtique : m. irl. *srian*, gall. *ffrwyn*.

Dérivés et composés : *frēnārius* (Gl.) « fabricant de freins » ; *frēnō, -ās* (usuel), *frēnātor, -tiō* (rares, tardifs) et ses composés : *infrēnō* « brider » (panroman, M. L. 4415) ; *infrēnātus* « tenu en bride » ; *infrēnātiō* (Tert.) ; *refrēnō* « ramener en arrière avec la bride, réfréner » ; *refrēnātiō*.

infrēnus, -nis (poétique) « sans frein » ; *infrēnātus* « qui monte sans bride » ; *effrēnus, -nis* « effréné », *-nātus*, d'où Sil. Ital. a tiré *effrēnō, -ās*, 9, 496 ; *frēnōsus* (Ps.-Aug.) ; *frēniger* (Stace) ; *frēnusculī* (var. *frēniculus*) : *-i ulcera circa rictum oris, similia iis quae fiunt iumentis asperitate frenorum* (Isid.).

Le rattachement de *frēnum* à *frendō* est enseigné depuis Varron ; cf. Serv., Aen. 8, 230, *frendere... Varro frenos hinc putat ductos* ; cf. Ov., A. am. 1, 20 ; et c'est l'étymologie la meilleure pour le sens et pour la forme : *frēnum* de **freds-no-m*, cf. *frēsa*. L'explication par *frētus* « soutenu, garni » proposée par Curtius, cf. W.-H., est peu vraisemblable.

frequēns, -entis adj. : terme d'agriculture, s'oppose à *rārus* et s'emploie, avec valeur active ou passive, comme synonyme de *dēnsus*, cf. Cat., Agr. 3, 5, *oletum bonum beneque frequens* (scil. *arboribus*) ; Varr., R. R. 3, 16, 2, *pabulumque sit frequens* (scil. *herbis*) ; Ov., M. 8, 329, *silua frequens trabibus*. Le sens premier a dû être « bien garni, abondant en », « serré », cf. Varr. R. R. 2, 5, 8, *inferiorem partem* [*codae*] *frequentibus pilis subcrispam*. De la langue rustique, le mot est passé dans la langue commune, où il a pris le sens de « qui fréquente un endroit, assidu, fréquent » (cf. le développement de sens de *saepe* et de it. *spesso*) : *erat ille Romae frequens*, Cic., Rosc. Am. 6, 16 ; *cum illis una aderat frequens*, Tér., Andr. 107 ; et « fréquenté, peuplé, populeux », *frequentissimum theatrum*, Cic., Diu. 1, 28 fin., et par suite « nombreux » : *uidet multos equites Romanos, frequentes praeterea ciues atque socios*, Cic., Verr. 1, 3, 7 ; *frequēns senātus* « le Sénat en nombre », expression technique, cf. Thes. VI 1297, 70 sqq.

Dérivés et composés : *frequenter* ; *frequentia* ; *frequentō, -ās*, M. L. 3496 a, avec ses dérivés, dont le terme de grammaire *frequentātīuus*, synonyme de *iterātīuus*, gr. συνεχής ; *īnfrequēns* « peu assidu » et « peu nombreux » ; *īnfrequentia* ; *īnfrequentātus* (Sid.).

Le rapprochement souvent fait avec *farciō* (cf. *theatrum fartum* comme *t. frequēns*) présente plusieurs difficultés de forme.

***fretāle, -is** n. : sorte de poêle à frire (Apicius).

fretum, -ī n. (*fretus, -ī* m., Varr., frg. Non. 205, 34 ; Lucr. 6, 364 ; T.-L. 41, 23, 16? ; Iord. Got. 157 ; Enn., Sc. 382? ; Naev., Trag. 53 ; *fretus, -ūs*, Lucil. 939 ; Messalla ap. Char., GLK I 129, 7 ; Gell. 10, 26, 6 ; cf. Prisc., GLK II 27, 4, « *o* » *aliquot Italiae ciuitates... non habebant, sed loco eius ponebant* « *u* »... *Lucretius* (I 720...)... *fretu... pro freto. Quae tamen a iunioribus repudiata sunt, quasi rustico more dicta*) : détroit, bras de mer, caractérisé par l'agitation de ses vagues, d'où le rapprochement avec *feruēre* établi par les Latins ; cf. Varr., L. L. 7, 22, *dictum ab similitudine feruentis aquae, quod in fretum s⟨a⟩epe concurrat ⟨a⟩estus atque efferuescat* ; Serv. Dan., Ae. 1, 557, *sane quidam a feruore dici putant*, et la figura etymologica de Lucr. 6, 427, *freta circum/feruescunt*, imitée par Vg., G. 1, 327. De là les deux sens du mot : 1° agitation, effervescence (cf. Lucr. 4, 1030) ; 2° limite, fossé. Enfin, la langue poétique emploie par métonymie *fretum* pour désigner la mer. Ancien ; conservé en catal. *freu*, M. L. 3499 (qui note *frētum* avec *ē*?).

Dérivés : *fretēnsis* : usité dans *Fretēnse mare* « le détroit de Sicile » ; *fretālis* : *Fretalis Oceanus* (Amm.).

Composés (d'époque impériale) : *trānsfretō, -ās*, d'où a été tiré, semble-t-il, *fretō* (Ital.), mal attesté ; *trānsfretān(e)us* (Tert., d'après *trānsmarīnus*).

Aucune étymologie claire.

frētum, -ī n. : paix. Mot germanique (Greg. Tur., Mart. 4, 26).

frētus, -a, -um : qui s'appuie sur, fort de. *Frētus* est régulièrement suivi d'un ablatif : *frētus conscientiā*, Cic.,

BDD-B178-F © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:42 UTC)

Fam. 3, 7, 6 ; l'emploi absolu est très rare (trois exemples dont un de Properce, les deux autres tardifs) ; la construction avec le datif (qu'on trouve, par exemple, dans T.-L. 6, 13, 1, *multitudo hostium nulli rei praeterquam numero freta*) est analogique de *fidēns*. Ancien, usuel, non roman.

frētus, *-ūs* m. (Gloss. : f., θάρσος ; et Symmaque). Cf. peut-être ombr. *frite* qu'on interprète ordinairement par *frētū*, *fidūciā*.

Le sens rappelle skr. *dhāráyati* « il tient », etc. ; v. sous *fer(r)ūmen* et sous *firmus*. — La racine étant monosyllabique, l'*-ē-* serait un élément de formation indiquant l'état (type *sedēre*), ce qui convient pour le sens.

fricō, -ās, -uī, -ctum, (et *frīcāuī*, *fricātum*), **-āre** : frotter. Ne s'emploie qu'au sens concret, contrairement à *terere*, qui admet aussi le sens moral (*tempus terere*), et appartient sans doute à la langue populaire. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3501 ; B. W. *frayer*.

Dérivés, presque tous techniques : *frictiō* (Celse), *-tor*, *-trīx* (rares, tardifs) ; *frictus*, *-ūs* m. (Mart. Cap.) ; *frictūra* (Ps.-Apul.) ; *fricātiō* (Celse), *-tor* ; *fricātus* (Plin.) ; *fricāmentum*, M. L. 3500 ; *fricātūra*, M. L. 3502 ; *perfrictiō* « écorchure » (Plin.), tous de la langue impériale. Les langues romanes attestent aussi **fricicāre*, M. L. 3503 ; **frictāre* et **frictiāre*, M. L. 3505, 3506 ; *-fricium*, usité surtout dans *dentifricium*.

Composés : *af-*, *circum-*, *con-* (*c. genua* sensu obsceno), *dē-*, M. L. 2520 a ; *ef-*, M. L. 2829? ; *īn-* (et *īnfriculō*, Pelag. Veter. 31), *per-*, *prae-*, *re-*, M. L. 7159 ; *suf-fricō*. V. *friō* ; cf. *fodiō/fodicō*, etc.

***frigō, -is?** : *frigit correpta prima syllaba significat erigit. Accius Meleagro* (461) :

frigit fricantem corpus atrum occulte abstruso in flumine. idem in eadem (443) :

frigit

Saetas, rubore ex oculis fulgens flammeo.

Frigere est et friguttire cum sono sussilire... Afranius Priuigno (245) :

. . . . . .

... neptis porro de lecto frigit (Non. 308, 6 sqq.).

La première partie de cette glose repose sans doute sur une mauvaise lecture de Nonius, qui a dû confondre *ērigō* avec *frigō*. Le verbe attesté dans la seconde partie est à rapprocher de *fringilla*, *friguttiō*.

frīgō, -is, -xī, -ctum (et *-xum*), **-ere** : rôtir, griller, frire. Le sens spécial de « frire » est secondaire. Le sens premier est « faire sécher par la cuisson, cuire à sec » ; cf. Caton, Agr. 106, 1, *sesquilibram salis frigito* ; Plt., Ba. 767, *frictum cicer*, et CGL V 456, 27, *frixi ciceris* : *fabae siccatae in sole*, etc. ; mais c'est au sens de « frire » que songe Isidore quand il écrit, Or. 20, 2, 23, *frixum a sono dictum, quando in oleo ardet*. Rapproché de φρύγειν par Festus : *frigere et frictum a Graeco uenit* φρύγειν, P. F. 80, 24. Ancien, technique. Panroman. M. L. 3510 et 3522, *frīxa* ; 3504, **frīcta*.

Dérivés : *frīxor* (Gloss.) ; *frīxōrius* ; *frīxōrium* (et *frīxūria*, **frīxōria*, M. L. 3524) ; *frīxūra* f., M. L. 3526, B. W. *fressure* ; *frīxō, -ās* (Cael. Aurel.) ; cf. aussi *frīcticulae* (St Jér.) ; *frīcticus* (Orib.) ; et M. L. 3508, **frictūra* ; 3523, **frīxeolum*.

Composés : *con-*, *ef-*, *re-frīgō*.

Cf. ombr. frehtu, frehtef, T. E. II a 26 ; IV 31, « fric tum, frictas »?

Sans doute mot expressif ; on trouve ailleurs, au même sens, des mots semblables, mais différents : gr. φρύγω « je fais griller », skr. *bhṛjyáti* « il fait griller », etc. Cf. groupe de *friguttiō*.

frīgus, -oris n. (et à partir de saint Augustin *frīgo*, masculin d'après *calor*, *sūdor*, M. L. 3513, et à très basse époque *frīgora*, *frīgura* féminin construit sur le neutre pluriel, cf. M. L. 3515) : froid, froidure et aussi « fraîcheur » : *frigus captabis opacum*, *frigida Tempe* (Vg.), au sens moral « froideur ». Le double sens, physique et moral, se retrouve dans *frīgeō*, *frīgidus*, qui souvent s'opposent à *caleō*, *calidus* ; cf. ad Herenn. 4, 15, 21, *in re frigidissima cales*, *in feruentissima friges*. Cf. pour le sens ψῦχος., ψυχρός. Ancien, usuel.

Dérivés et composés : *frīgeō*, *-ēs*, *-xī* (*-uī*) (les grammairiens enseignent que le parfait est *frīxī*, qu'on lit dans Liv. Andr., Od. 17, ... *Vlixi frixit prae pauore cor* ; *frīguī* est récent. Dans la plupart des cas, il est impossible de décider si l'on a affaire au parfait de *frīgeō* ou de *frīgēscō*) : être froid, M. L. 3509 ; *frictiō* (Greg. Tur.) : frisson ; *frīgēscō*, *-is* et ses composés *dē-*, *in-*, *inter-*, *per-*, *refrīgēscō*, M. L. 7159 a, dont le parfait est *perfrīxī* (d'où *perfrictiō* « refroidissement » (Plin.), *perfrictiuncula* (M. Aur.) ; *refrīxī* ; *frīgerō*, *-ās* rare (Catul., Cael. Aur.), mais le composé *refrīgerō* est fréquent et classique ; dans la langue de l'Église il traduit ἀναπαύω,, ἀναψύχω « rafraîchir, soulager » ; le substantif *refrīgerium* a pris le sens de « apaisement, consolation » ; cf. aussi *dē-*, *per-frīgerō* ; *frīgefaciō*, *-is* et *-factō*, *-ās* ; *frīgidus* (*frigdus* d'après *caldus*, cf. App. Probi, *frigida non fricda*) « froid », M. L. 3512 (*frīgidus* d'après *rīgidus*?) ; et *perfrīgidus*, *frigidulus* ; *frīgiditās* et *frīg(i)dor* (tardif) ; *frīg(i)dōsus* (Cael. Aur.) ; *frīg(i)dārius* (cf. *caldārius*, *tepidārius*) tiré du féminin substantivé *frīg(i)da* « eaux froides », d'où *frīg(i)dārium*, *-ī* (savoyard *frédier*, non cité par M. L.) ; *frīg(i)dāria*, *-ae* ; *frīg(i)dō, -ās* et *infrīgdō*, *frīg(i)dēscō* (tardifs) ; *frīgēdō* (Varr.) ; *frīgorōsus* (très tardif ; M. L. 3514) ; cf. aussi *frīgoriticus* (Greg. Tur., sans doute d'après *paralyticus* et les adjectifs de la langue médicale en *-icus* tirés du grec) ; *frīgorificus* (Gell.).

Frīgus semble avoir dans gr. ῥῖγος (de **srīgos*) un correspondant exact. De même que le latin a *frīgeō*, le grec a des formes verbales telles que le parfait ἔρριγα et un présent ῥιγέω. On propose, de plus, des rapprochements incertains avec le baltique.

friguttiō, -īs, -īre : *fringilla auis dicta, quod frigore cantet et uigeat, unde et friguttire*, P. F. 80, 19 ; « chanter (en parlant du pinson) ; chantonner, bavarder ». Ancien (Enn., Plt.) et repris par les archaïsants. Mot familier.

De *friguttiō* existent des variantes : *fringul(t)iō*, *fringut(t)iō* ; cf. aussi *frigō*, *frindiō*, *fritinniō* ; *fringilla* ; *frisiō*. Mot expressif de forme mal fixée, qui fait penser notamment à gr. φρυγίλος (nom d'oiseau) et lit. *bruzgù*, *bruzgėti* « faire un bruit léger, crépitant ». Cf. *frīgō*.

frindiō ou **frindō**? : *merulorum frendere* (?) *uel zinziare*, Suet. 252, 2 Reiff. ; *frindit merulus*, Thes. Gloss.

Cf. *frītāmentum* : *uox merulae*, CGL II 580, 42 ; *frītinniō*, *-īs* : *pullos peperit fritinnientis*, Varr., Men. 565 ; *cicadarum fritinnire*, Suet. 254 Reiff.

fringilla, -ae f. (*fringuilla*, *-us*, ce dernier dans Martial IX 54, 7, Polem. Silvius et les Glosses) : pinson, fringille ; M. L. 3516, *fringuilla*.

friō, -ās, -āre : réduire en morceaux ; concasser, broyer. Rare et technique (Varr., Lucr., Plin.). N'est guère employé qu'au passif.

Dérivés : *friābilis* (Plin.) ; *infriō*, *-ās* (Caton, Varr., Cels., Plin.).

Au même groupe appartient *fricāre*, qui présente un élargissement « populaire » en *-k-* (v. Meillet, MSL 23, 50). Ni l'une ni l'autre des deux formes ne se laisse rapprocher d'un mot identique d'une autre langue. Un rapprochement avec le groupe de irl. *meirb* « mou », v. h. a. *maro* « mûr, tendre », gr. μαραίνομαι « je m'épuise » est vague ; le skr. *mrityati* « il se désagrège » est moins loin, avec son *-i-* (élargi par *-t-*) ; de même hitt. *marriya-* « émietter, broyer (du sel) », de **mra-*, v. Benveniste, BSL 33, 140. Mais l'hypothèse reste fragile et le traitement *mr* > *fr* latin est peu sûr. — Peut-être mot expressif ; v. *frīgō*, *friguttiō*.

On rapproche aussi le groupe de *frīuolus*, sans plus de précision. Le sens de *refriua* (*faba*) est trop incertain pour justifier un rapprochement.

frisiō, -ōnis m. : loxie ; oiseau dit aussi « bec croisé ». M. L. 3520. Sans doute onomatopée, comme *fritinniō*, etc.

frit : *illud... summa in spica iam matura, quod est minus quam granum uocatur frit*, Varr., R. R. 1, 48, 3. En dehors de Varron, semble se retrouver dans Plt., Mo. 595, *ne frit* (*nec erit* codd.) *quidem*. Cf. *ne... hilum*.

fritillus, -ī m. : cornet à dés. Attesté depuis Sénèque. Onomatopée?

fritinniō, -īs : gazouiller, chanter, babiller (se dit des oiseaux, des cigales). Cf. *fringilla*, *fringuttiō* ; *frītāmentum uox merulae* (Gl.), ; *fritilla* (*fru-*) : ἴυγξ (Gloss.) ; et *tinniō*, *titinniō*. Verbe expressif. M. L. 3521 a ; B. W. *fredonner*.

frīuolus, -a, -um : *-a sunt proprie uasa fictilia quassa. Vnde dicta uerba friuola, quae minus sunt fide subnixa*, P. F. 80, 9. Rare à l'époque républicaine ; un seul exemple dans Rh. ad Herenn., 4, 11, 6 ; toutefois, une comédie perdue de Plaute avait pour titre *Frīuolāria* ; surtout employé à l'époque impériale et chez les auteurs chrétiens au sens de « vain, futile, frivole ; sans valeur ». Cf. le suivant?

frīusculum, -ī n. : terme de droit tardif, semble le diminutif d'un nom **frīuus*, *-oris* non attesté ; désigne une brouille passagère entre époux ; cf. Ulp., Dig. 24, 1, 32, 12, *si diuortium non intercesserit, sed friuusculum, profecto uidebit donatio, si friuusculum quieuit* ; cf. Isid., Or. 9, 7, 26, *friuolum est, cum eo animo separantur, ut rursus ad se inuicem reuertantur. Nam friuolum est uelut quassae mentis et effluxae nec stabilis. Proprie autem friuola uocantur fictilia uasa inutilia.*

Cf. *friō*?

frōns, frondis f. (*fruns* dans Ennius d'après Charis., GLK I 130, 29 ; cf. Juret, *Phonét.*, p. 340, et Thes. VI 1348, 10 ; sur la prononciation *frōs*, cf. ibid. 16 ; sur la longueur de l'*o*, ibid. 1347, 75. Il est difficile de dire si *frōns* est un ancien thème en *-i-* ou non ; le nominatif *frondis* est tardif et rare ; le génitif *frondium* est dans Sénèque et Columelle, mais *frondum* est aussi attesté ; on a quelques graphies d'accusatif pluriel en *-īs*, mais les manuscrits de Virgile ont *frondes* ; cf. Thes. VI 1348, 35, 55 sqq.) : feuillage, feuillée. Singulier collectif ; s'emploie néanmoins au pluriel, dès Ennius, A. 261, *russescunt frundes*. Ancien, usuel. M. L. 3532.

Dérivés : *frondeus* : de feuillage ; cf. M. L. 3530, *frondia*, Thes. VI 1348, 59 sqq. ; *frondōsus* feuillu, M. L. 3531 ; *frondōsitās* = ἐπιφυλλίς dans St Jérôme ; *frondārius* : où l'on met des feuilles (Plin.) ; *frondātor* m. : émondeur qui coupe les feuilles ; d'où *frondātiō* f. (cf. *holitor*, etc.) et *defrondō* ; *frondeō, ēs* : être en feuilles ; *frondēscō, -is* et *ef-* : se couvrir de feuilles ; *frondicō, -ās* (tardif) : avoir des feuilles, cf. *fructicāre*, *rādicāre* ; *fronducula* : *quae ex frondibus amputantur* (Gloss.).

Composés poétiques : *īn-frōns* (adjectif = ἄφυλλος) : sans feuillage, sans arbres ; *frondi-comus* = φυλλόκομος ; *-fer* = φυλλοφόρος ; *-fluus* = φυλλόρροος ; *-sonus* (Eug. Tolet.).

Il a été proposé divers rapprochements dont aucun ne s'impose.

frōns, frontis f. (et masculin chez les archaïques ; cf. Non. 204, 25 sqq. ; P. F. 80, 12, 136, 15, etc. ; Thes. VI 1353, 9 sqq. ; cf. les hésitations pour *fīnis* et *fūnis* ; quelques graphies *fru[n]s*, *frōs* ; ablatif *frontĕ*, génitif pluriel en *-ium* e. g. Hor., C. 1, 1, 29 ; accusatif pluriel en *-īs*, Ov., F. 1, 135 R.) : front, partie du visage correspondant à gr. μέτωπον (dont *frōns* a tous les sens), souvent considéré comme le miroir des sentiments, d'où *frontem contrahere*, *remittere*, *ferire* ; *frōns seuēra*, *hilara*. Dans cette acception est souvent synonyme de *uoltus*, *ōs*, et comme ce dernier a pu prendre un sens péjoratif : « avoir le front de », « être effronté » ; *frōns dūra* se dit comme *ōs dūrum* et est peut-être plus ancien. Nombreux sens dérivés : front, devant d'une chose, par opposition à *tergum*, *latus* ; cf. *ā fronte*, *ā tergō*, *ā lateribus* ; cf. aussi le sens de « faire front », c'est-à-dire « tenir tête » ; aspect extérieur (par opposition à *mēns*). Terme technique de la langue militaire « front d'une armée ». Attesté de tout temps. Panroman. M. L. 3533.

Dérivés et composés : *frontō*, *-ōnis* m. : qui a un grand front (cf. *buccō*, *capitō*, *nāsō*, etc.) ; *frontālis*, usité presque uniquement au pluriel neutre *frontālia* : fronteau, tétière des chevaux, M. L. 3534 ; *frontātus* dans *frontātī* (scil. *lapidēs*) m. pl., Vitr. 2, 8, 7 « pierres de front » ; *frontōsus* (bas latin) : effronté. Cf. aussi *effrōns* (bas latin) ; *frontispicium* (tardif ; cf. Thes. s. u.) ; *affrontō*, M. L. 267 ; *refrontat* : *repellit a fronte* (Gloss.).

Aucun rapprochement plausible. Il n'y a pas de nom indo-européen du front.

***frontesia** : *ostenta*, Gloss. Plac. V 22, 22. Rapproché de βροντή, βροντησικέραυνος (Ar., Nub. 265) par Bücheler, Rh. Mus. 39, 409 ; mais peut-être étrusque : cf. étr. *frontac* = *fulguriātor* (inscription bilingue de Todi).

BDD-B178-F © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:42 UTC)

frūctus : v. *fruor*.

frūgī : v. *frux*.

***frūmen, -inis** n. : gosier? Mot de glossaire ; cf. Donat ad Ter. Ad. 950, « *agellist hic sub urbe paulum quod locitas foras* : */huic demus qui fruatur* » : *fruatur… est alatur, quia « frumen » dicitur summa gula, per quam cibum lingua demittit in uentrem* ; Ph. 322, « *fructus* » *cibus quia « frumen » dicitur tractus gulae qua cibus in aluom demittitur* ; Eu. 816, *frui… est uesci, a « frumine » quod est summa pars gulae*, etc. Si l'explication de Donat était exacte, il en résulterait que le sens ancien de *fruī* serait « se nourrir de » et que le sens de « jouir de » résulterait d'un développement secondaire (comme dans *uēscī*, auquel Donat pensait peut-être), tandis que *frūgēs*, *frūmentum*, *frūctus* auraient conservé le sens ancien et, par conséquent, ne présenteraient pas une restriction analogue à celle qu'on observe dans *fēnum*, etc. Mais il se peut que *frūmen* — si le mot a vraiment existé, ce dont on est en droit de douter — ait une autre origine que *fruī* (on en a rapproché φάρυγξ) ; et le correspondant en gotique de *fruī*, *brukjan*, a aussi le sens général de « jouir de, se servir de ».

frūmen, -inis n. : bouillie pour les sacrifices. Ancien terme du rituel, conservé par Arnobe, Nat. 7, 24. V. *fruor*. M. L. 4412 a, **infrūmināre*?

frūmentum, -ī n. (les grammairiens enseignent que le nom n'a pas de pluriel, tout en reconnaissant que *frūmenta* s'emploie, cf. Char. I 34, 23 ; Diom. I 328, 19, etc. En fait, il y a de nombreux exemples du pluriel, cf. Thes. VI 1417, 55 sqq., notamment chez César ; comme en français « le blé » et « les blés » ; cf. Pline 18, 152 : *imber in herba utilis tantum, florentibus autem frumento et hordeo nocet… maturescentia frumenta imbre laeduntur, et hordeum magis*) : se dit de toutes les céréales à épi (cf. Paul. Dig. 50, 16, 77), et spécialement du blé, froment (*trīticum*, *ador*), et est compris dans le terme plus général *frūgēs* qui désigne les produits issus du sol, par opposition à *frūctūs* les produits des arbres ; cf. Cic., N. D. 3, 36, 86, *ubertas frugum et fructuum*, et à *legūmina*. Il ne semble pas qu'il y ait un ancien nom spécifique du blé : *ador* est sans étymologie sûre et peut être emprunté ; *frūmentum* est un terme général. L' « orge », au contraire, a un nom indo-européen. *Frūmentum* est demeuré dans les langues romanes, it. *formento*, fr. *froment*, etc., cf. M. L. 3540 ; mais ces langues ont aussi, pour désigner le « blé », un autre substantif plus répandu remontant à un type **blatum*, d'origine germanique ; cf. M. L. 1160 et B. W. sous *blé*.

Dérivés : *frūmentor*, *-āris* : vient de la langue militaire « aller chercher du blé », cf. *aquor*, *pābulor* ; *frūmentātiō* ; *frūmentātor* ; *frūmentārius* : relatif aux céréales ou au blé ; *f. ager*, *f. lēx*, etc. ; *frūmentārius*, *-ī* m. : négociant en blé, etc. ; *frūmentāceus* (tardif, fait sur *trīticeus*) ; *frūmentālis* (Cassiod.) ; *frūmentīcius* (St Jér.) ; *frūmentifer* (bas latin *ă.* λ. synonyme de *frūgifer*).

V. *fruor*.

frūnīscor : v. le suivant.

fruor, -eris, frūctus sum (sans doute avec *ū* et à l'époque impériale *fruitus sum*, sur le modèle *tuor*, *tuitus sum* ; cf. Thes. VI 1423, 27 sqq., d'où *fruitiō*, *-ōnis* en bas latin), **fruī** : avoir la jouissance de, et spécialement « jouir des produits, des fruits de » (suivi généralement d'un ablatif instrumental ; quelques exemples archaïques ou postclassiques d'accusatif, e. g. Cat., Agr. 149, 1 *pabulum frui occipito ex Kal. Sept.*, cf. Thes. VI 1424, 66 sqq.). Souvent joint à *ūtī* « se servir de » (en général à *possidēre* « posséder » pour en être différencié ; Anton. de Term. CIL I² 589, 1, 31, *quod… habuerunt possederunt usei fructeique sunt* ; Cic., N. D. 2, 152, *rinis… maritimis rebus fruimur atque utimur*, etc. ; le groupe *ūsusfrūctus* « droit d'user d'une chose et de jouir des fruits produits par elle ». Ancien, usuel, classique.

Dérivés : *frūctus*, *-ūs* (génitif archaïque *fructuis* et *fructī*) m. : 1° droit de percevoir et de garder en propriété les fruits produits par la chose, jouissance de ces fruits, fruit, profit ; 2° sens concret : récolte, fruits (surtout au pluriel), produit(s) de la terre, des arbres, d'un animal ; bénéfice retiré de, revenu. — Bien que le fruit de l'arbre se dise spécialement *pōmum*, le terme générique *frūctus* peut s'employer dans ce sens spécial, cf. Cat., Agr. 102, *olea si fructum non feri* ; pour la confusion, cf. Nux 163, *raperent mea poma procellae | uel possem fructus excutere ipsa meos*. On sait que le français a différencié *frūctus* « fruit », terme général, de *pōmum* spécialisé dans le sens de « fruit du pommier, pomme », et a éliminé *mālum*. Panroman. M. L. 3537 ; germanique : v. h. a. *fruht*, etc. ; celtique : gall. *frwyth*. De là : *frūctuārius* : qui concerne les fruits, qui rapporte ; *frūctuārium* : rejeton de la vigne qui donne des fruits (cf. *pampinārium*) ; *frūctuārius*, *-ī* m. : usufruitier ; *frūctuōsus* : fructueux, fécond, et *infrūctuōsus*. — *Fructesca* (St Aug.) : déesse des moissons.

Composés : *frūctifer* = καρποφόρος ; *frūctiferō*, *-ās* ; *frūctificō*, *-ās* (attesté à partir de Columelle) et *fructicō*, M. L. 3536 ; *dēfruor*, *-eris*, à peine attesté ; *dēfrūmentum* ; *perfruor* (classique) ; *perfrūctiō* (tardif).

frūnīscor, *-eris*, *-ītus sum* : doublet archaïque de *fruor*, cf. Aulu-Gelle 17, 2, 5, qui rapproche pour la forme *fateor* et *fatīscor*. Inconnu de la langue classique ; repris à basse époque, notamment dans la langue des inscriptions. Un composé *infrūnītus* est dans Sén. uit. bea. 23, 3 et signalé par l'abrégé de Festus, P. F. 80, 24, *frunicor et frunitum dicit Cato* ; *nosque cum adhuc dicimus infrunitum, certum est antiquos dixisse frunitum*. Pour la forme, cf. *conquinīscō*, qui présente la même accumulation de suffixes.

Dans une société rurale comme l'ancienne société romaine, les substantifs *frūctūs*, *frūgēs*, *frūmentum*, par une restriction de sens naturelle, ont servi à désigner les produits de la terre. Cette spécialisation est sans doute italique commune ; cf. ombr. *frif*, *fri*, accusatif pluriel « frūgēs », osq. fruktatiuf « *fructātīō, frūctus ». Le rapprochement de got. *bruks*, v. angl. *bryce* « utilisable » et de got. *brukjan*, v. angl. *brūcan* « utiliser » avec *frūg-* (cf. *frūgēs*, *fructus*) est évident. La spécialisation pour les choses agricoles, qui tient à l'importance qu'avait la campagne pour les anciens Romains et qui apparaît dans *frūx*, *frūctus*, ne se retrouve pas en germanique. — Mais il est difficile d'expliquer le présent *fruor*, sans *g*. Il n'y a pas en germanique trace d'un labiovélaire répondant à *gʷ*, qui, du reste, ne serait pas normale après *u*. Il faudrait poser un ancien **bhrūg-we-*, avec un élément de formation *-w-* comme dans *uīuō* ; mais rien hors du latin n'autorise cette hypothèse. Cf. *fungor*. V. *frūx* et *frūmentum*.

frūstrā (sur la quantité de l'*a* final, v. Thes. VI 1429, 37 sqq. ; Lindsay, *Early latin verse*, p. 116. Il est probable que *frūstrā* est la forme la plus ancienne [il s'agit sans doute d'un accusatif pluriel neutre adverbial] ; mais le mot a dû être rangé dans les adverbes en *-trā* du type *extrā*, *suprā*, etc.) adv. : en pure perte, en vain. Fréquent dans l'expression de caractère familier *frūstra esse* « être dupe » : *ne frustra sis* « ne t'y trompe pas » (Plt.) ; *frūstra habēre* « duper, tromper ».

Dénominatif : *frūstror*, *-āris* (et *frūstrō*) : 1° absolument « traîner les choses en longueur, tergiverser » ; 2° transitivement « rendre vain » ; et « tromper, abuser, frustrer » ; *frūstrātor*, *frūstrātiō*, etc. ; *dēfrūstror* (Plt.).

Les anciens rattachaient *frūstrā* à *fraus* ; il s'agirait d'un de ces mots obscurs où l'on trouve alternants *au*, *ō* et *ū* ; cf., par exemple, *naugae*, *nūgae*, etc. Plus usité que *nēquīquam* (v. Thes. s. u.) ; non roman.

frustum, -ī n. (*ŭ* attesté par les langues romanes) : morceau (*f. pānis*, *lardī*, *carnis* ; se dit surtout des aliments). Ancien, usuel. M. L. 3544.

Dérivés : *frustulum* n., M. L. 3543 ; *frustillum* ; *frustātim* ; *frustillātim* « en morceaux » ; *frustulentus* (Plt., d'après *esculentus*?) ; *dēfrustō* (tardif). Cf. M. L. 3542, **frustiāre* « froisser ».

La phonétique permet de rapprocher soit irl. *brúid* « il brise » (v. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, II, p. 478), v. russe *brŭsnuti* « gratter, raser » et tout le groupe slave de ce mot (v. Berneker, *Et. sl. Wört.*, I, p. 90), v. angl. *brȳsan* « briser », soit gall. *dryll* « fragment », got. *drauhsnos* « κλάσματα, ψίχια », lit. *drùzgas* « petit morceau », lette *druska* « miette ». Une décision est impossible.

frutex, -icis m. (et quelquefois féminin) : 1° arbrisseau ; 2° jeune pousse, rejeton d'un arbre ; d'où « branchage, ramée, taillis » (le plus souvent au pluriel). Ancien, usuel. Pour la formation, cf. *cortex*, *caudex*, *latex*.

Dérivés : *fruticō*, *-ās* (*fruticor*) et *effruticō* : pousser des rejetons (souvent confondu avec *fructificō*, cf. Ernout, *frutex*, *fruticō*, dans Rev. belge de Philol. et d'Hist., t. XXVI, 1948, p. 85 sqq.) ; *fruticēscō*, *-is* (Plin.) ; *frutēscō* (tardif) ; *fruticōsus* : qui pousse des rejetons ; *frutectum* et *fruticētum* n. : taillis, fourré ; *frutectōsus*.

Aucun rapprochement sûr.

***frutis** : surnom de Vénus ; cf. P. F. 80, 18, *frutinal : templum Veneris Fruti*, et Solin II 14. Emprunt par l'intermédiaire de l'étrusque au gr. Ἀφροδίτη?

frūx, -gis f. (mot racine ; toutefois, le singulier est rare ; la forme la plus employée est *frūgēs*, *-um* ; le nominatif singulier *frūgis* indiqué par Varr., L. L. 9, 76, est sans exemple ; cf. Thes. VI 1448, 17 sqq.) : le singulier, féminin comme *lux*, etc., donc de genre « animé », a dû désigner la force fécondante du sol, la récolte ; le pluriel, de sens concret, désigne les produits du sol ; cf. Varr., L. L. 5, 37, *quod segetes ferunt*, *fruges*, *a fruendo fructus* ; et, plus spécialement, les céréales. Terme plus général que *frūmentum* ; cf. Plin. 18, 48, *sunt prima earum* [scil. *frugum*] *genera* : *frumenta*, *ut triticum*, *hordeum* ; *et legumina*, *ut faba*, *cicer*. M. L. 3546.

frūgī indécl. : ancien datif de *frūx* employé d'abord dans des locutions telles que *esse frūgī bonae* « être capable de donner une bonne récolte, ou un bon revenu » ; de la terre, s'est ensuite étendu à l'homme, Plt., Ps. 468, *tamen ero frugi bonae* ; cf. les locutions analogues, Poe. 892, *erus si tuus uolt facere frugem* ; Tri. 278, *certa est res ad frugem applicare animum*. — *Bonae frūgī* s'est réduit à *frūgī*, qui a été considéré comme une sorte d'adjectif invariable, cf. Don., Ter. Ad. 958, « *frugi homo* » *utilis ut fruges*, et muni d'un comparatif et d'un superlatif *frūgālior*, *-issimus*, d'un adverbe *frūgāliter* (sur lesquels à l'époque impériale on a refait *frūgālis*, du reste très rare, et à basse époque un nominatif *frūgus*, *frūgius*, cf. Thes. Gloss. emend. s. u.), d'un nom abstrait *frūgālitās*, cf. Cic., Tu. 3, 18, *frugalitas… a fruge*, *qua nil melius a terra*. Ennius a même employé *frūx* pour *frūgī homō*, cf. A. 314, et Thes. VI 1455, 21 sqq.

Le contraire de *frūgī* est *nēquam* (cf. Cic., De Or. 2, 248 ; Plt., Pe. 454 ; Colum. 1, 9, 5), qui a évolué de la même façon.

De *frūx* : *frūgēscō*, *-is* (Tert., Prud.) ; *frūgāmentum* : *-a a frugibus appellata*, P. F. 81, 7 (sans autre exemple). Composés : *frūgifer* : καρποφόρος ; *-ferēns* (Lucr.), *-legus* (Ov.), *-parēns* (Ven. Fort.), *-parus* (Lucr.), *-perdius* (*-perdus*?), mot créé par Pline, 16, 110, pour traduire l'homérique ὠλεσίκαρπος.

L'ombrien a aussi *frif*, *fri* « frūgēs » accusatif pluriel. Le latin et l'ombrien sont les seuls à avoir conservé ce mot racine, qui n'apparaît ailleurs que dans des dérivés.

V. *fruor*.

fu : fi. Interjection marquant le dédain ou l'aversion. Cf. gr. φῦ, φεῦ, et *fufae*. Onomatopée labiale ; cf. fr. *peuh*!, *pfu*, etc., de la langue familière.

fuam, fuī : v. *sum*, pour l'emploi ; **fūtāuit** : *fuit* (cf. P. F. 79, 5, cité sous *fūtō*) ; **fūtāuēre** : *fuēre*, CGL V Plac. V 22, 14 et 30.

Le groupe de *fuī*, *fuam* appartient à une racine dissyllabique dont le sens concret de « croître, pousser » est conservé seulement par le grec φύω et l'arm. *busanim* (aor. *busay*) « je pousse », *boys* « plante », cf. aussi skr. *bhūmiḥ* « terre », mais qui, dans la plus grande partie du domaine indo-européen, a pris le sens de « devenir » et a servi à compléter le système de la racine **es-* « exister », laquelle fournissait seulement un présent et un parfait. Le perfectum *fuī* doit donc reposer sur l'aoriste, qui est représenté par gr. ἔφῡ, « il a poussé » et par skr. *ábhūt* « il a été », v. sl. *by* (*bystŭ*), lit. *bú-k* « sois » ; l'irlandais a de même *boi* « a été ». Le degré zéro de la racine devant consonne est nécessairement de la forme *ū* : skr. *ábhūt*, gr. ἔφῡ, v. sl. *byti*, lit. *bŭti* ; un *u* bref ne peut apparaître que devant voyelle, ainsi dans gr. φύω, dans lit. *bùvo* « il a été » (qui sert de prétérit à *esmi*, *esù* « je suis »), et de même dans lat. *fuī* et *fuam*, ou dans le subjonctif du perfectum, osq. *fuid* « fuerit ». C'est donc sur les deux formes fondamentales qui servaient l'une de perfectum, l'autre de subjonctif — subjonctif

BDD-B178-F © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:42 UTC)

autonome, indépendant du présent, suivant l'ancien usage italo-celtique — qu'ont été faites les formes nouvelles *fore*, *forem* et *futūrum* ; même chose a eu lieu en osque, où fusid répond à lat. *foret* et où, de plus, le prétérit et le futur de l'infectum sont tirés de *fu-* : imparf. osq. fufans « erant », futur osq.-ombr. fust « erit », ombr. furent « erunt », et même en ombrien un impératif futu « estō ». De même que l'ŭ bref de gr. φύσις, φυτόν provient de φύομαι, en face des formes anciennes à ū telles que φῦλή, φῦλον, « tribu », l'*u* bref de *fore* (ancien **fusi*), *forem* et de *futūrum* provient de formes telles que *fuī* et *fuam* ; ceci en atteste le caractère secondaire. Le procédé remonte haut ; en irlandais, on trouve parallèlement des formes telles que *buith* « être », *ro-both* « on a été ». La racine de *fuī* est entrée ainsi dans le conjugaison du verbe « être ». Le mélange est allé loin en celtique (v. H. Pedersen, *V. G. d. k. Spr.*, II, p. 419-441) et en germanique occidental : v. h. a. *bis* « tu es », etc. Le grec et l'arménien n'en ont pas trace.

Entrée dans la conjugaison du verbe « être », dont elle fournit, outre le perfectum, la survivance isolée *forem* et les infinitifs futurs *fore*, *futūrum*, la racine de *fuī* a perdu en latin son existence propre. Elle ne fournit aucune forme nominale. La traduction du datif osque fuutreí de la table d'Agnone par « Genetrīcī » est aujourd'hui abandonnée, pour revenir à la traduction *fīliae*, proposée par Thurneysen ; v. Vetter, *Hdb.*, nos 147 et 123 b et e.

La racine avait si bien pris le caractère d'un auxiliaire qu'elle a servi à former des formes grammaticales. L'imparfait italo-celtique du type de osq. fufans « erant » et de lat. *legēbam*, *amābam* présente un morphème **-fā-* qui est manifestement la racine de *fuī* avec la caractéristique de prétérit *-ā-* qui figure dans lat. *eram* et dans le type lit. *bùvo* « il était », arm. *cnay* « je suis né », etc. ; dans le futur lat. *monē-bō* (fal. *pipafo* « je boirai », *carefo* « carēbō »?), il y a une formation parallèle dont le second terme est sans doute le même subjonctif dont on a en vieux slave la 3e plur. *bǫ* « qu'ils soient ».

D'autre part, il faut citer *fiō*, qui, à l'infectum, sert de passif à *faciō*. V. aussi peut-être *fut(t)uō*.

***fuās** : *faciās*, CGL V 361, 35 ; *fuat* : *faciat*, IV 412, 1 ; *fuet* : *faciet*, V 629, 10.

Formes sans autre exemple. Si elles sont correctes et ne résultent pas d'une confusion avec *fuam* ancien subjonctif de *sum*, elles s'expliqueraient comme les formes *duim* et *crēduās* anciens subjonctifs de *dō* et appartiendraient à la racine **dhē-* de *faciō*, sans l'élément *-k-*. Mais leur isolement les rend suspectes ; peut-être faut-il lire : *fuās* : *fiās*, etc. ; cf. ombr. fuia « fiat ». V. *faciō* in fine.

I. **fūcus, -ī** m. : fucus, algue marine, lichen roccella ; teinture que l'on en tire, rouge, fard (sens propre et figuré), déguisement. Ancien (Plt.), usuel, non roman ; passé en celtique : gall. *fug* « tromperie ».

Dérivés et composés : *fūcō, -ās* : teindre, farder, gr. φυκῶ ; *fūcō, -ōnis* : gl. ἐργόμωκος « flatteur » (cf. *fullō*, etc.) ; *fūcātus, -tiō* ; *fūcilis*, P. F. 82, 1 ; *fūcōsus* ; *fūcinus* ; *in-, of-, per-fūcō, -ās* : jeter de la poudre aux yeux ; *offūciae* : fards, tromperies.

Correspond au gr. τὸ φῦκος avec changement populaire de genre et de déclinaison (cf. *cētus*) ; la correspondance *f* : φ, au lieu du *p* attendu, indique que le mot grec est d'origine étrangère (sémitique) ou que les deux mots sont des emprunts indépendants à la même langue ; v. Ernout, *Aspects*, p. 50 sqq., 63.

II. **fūcus, -ī** m. : bourdon, faux-bourdon. Ancien (Plt.). Non roman.

Du nom racine **bhei-* de l' « abeille », dont des dérivés figurent dans : v. sl. *bъ̀čela*, lit. *bitis*, v. pruss. *bite*, v. h. a. *bini*, irl. *bech*. On suppose **bhoi-ko-s* ; Kluge, comparant v. angl. *bēaw* m. « taon », part de **bhoukʷ-o-i*, mais le sens est différent.

fufae : « pouah » ; *interiectio mali odoris*, CGL IV 240, 2. Familier ; cf. *fu*.

fugiō, -is, fūgī, -itum, -ere (doublet *fugīre*, *fugĭtī* dans la langue vulgaire, v. Thes. VI 1475, 35 sqq., qui a passé dans les langues romanes, v. M. L. 3550 ; cf. *fodere* et *fodīre*) : fuir (transitif et absolu), s'enfuir, éviter de (avec l'infinitif) ; échapper à ; être exilé, banni (les sens sont à peu près les mêmes pour ceux de gr. φεύγω, qui a pu, du reste, exercer une action sur le verbe latin). Usité de tout temps. Panroman.

Formes nominales et dérivés : *fuga, -ae* f. : fuite, M. L. 3548, B. W. sous *fuir* ; britt. *fo* ; causatif *fugō, -ās* : mettre en fuite, M. L. 3549, et ses composés *au-, dē-, dif-, ef-, re-fugō*, tous rares et tardifs ; *fugālia, -ium* n. pl. : fêtes pour célébrer l'expulsion des rois ; *fugāx* adj. : fuyard ; *fugitīuus* : fugitif, M. L. 3553 ; *fugitīuus, -a* : esclave fugitif, -ve ; *fugitīuārius, -ī* « qui poursuit [ou qui accueille] les esclaves fugitifs » ; *fugitīuōsus*, φυγάς (Gloss.) ; *fugitor, -ōris* m. : ἅ. λ., création plaisante de Plt., Tri. 723, d'après *bellātor* ; *fugitō, -ās* : chercher à fuir, éviter (archaïque et familier). Sur *fugitō* d'après l'analogie de *fugiō/fuga* a été créé **fugīta*, qui est à l'origine du fr. *fuite*, M. L. 3552 ; *fugēla, -ae* f. (archaïque) et *confugēla* ; *fugibilis* (Boèce = φευκτός).

Composés en *-fuga, -fugus, -fugium* : *per-, re-, trānsfuga* m. ; Fest. 236, 10, *perfugam Gallus Aelius ait qui liber aut seruus sua uoluntate ad hostes transierit* ; *qui idem dicitur transfuga* ; *pro-fugus* ; *re-fugus* ; *ef-, per-, re-fugium*, M. L. 7161 ; *rēgifugium* ; *suffugium*.

Composés de *fugiō* : *au-* (M. L. 781 a), *con-, dē-, dif-, ef-* (*ec-*), *per-, pro-, re-, suf-, trāns-fugiō*, dans lesquels le sens du verbe demeure inchangé et précisé seulement par le préverbe.

Dérivé d'un présent athématique **bheug-* que le grec a fait passer au type thématique : φεύγω, ἔφυγον. Le même thème existait comme nom racine d'action conservé dans l'accusatif gr. φύγα-δε ; on en a au nominatif le dérivé hom. φύζα et ordinairement le dérivé φυγή, qui a son pendant exact dans lat. *fuga*. Le lituanien a aussi un présent dérivé *bū́gstu* « je prends peur » (avec une forme allongée de l'*u* radical), un causatif *baugìnti* « effrayer » et un adjectif *baugùs* « craintif ». — En revanche, le *-gh-* intérieur oblige à séparer got. *biugan* « plier », apparenté à gr. πτυχ- (πτύσσω) et sans doute à la racine sanskrite *bhuj-* « plier », où le *bh-* initial représenterait un ancien groupe de consonnes et où *-j-* est sans doute le résultat d'une dissimilation.

fulciō, -īs, fulsī, fultum (à basse époque *fulcīuī*, *fulcītum*), **fulcīre** : étayer, soutenir, supporter ; et par suite

« affermir, fortifier ». Ancien, usuel. M. L. 3554, 3564 (*fūltus*).

Formes nominales, dérivés et composés : *fulcrum* n. (noté aussi *fulctrum*, Gloss.) : support, étai ; pied [de lit, etc.] ; *fulcrālia* : *lecti ornamenta*, CGL, Scal. V 600, 9). *fulmen, -inis*? n. : très rare ; mais semble bien attesté, Cic., Balb. 34 ; Ov., Am. 1, 6, 16 ; 2, 1, 15-20 (v. Thes. VI, 1525, l. 29 sqq.). L'homonymie de *fulmen* (issu de *fulgēre*), sur laquelle, du reste, joue Ovide, a fait triompher le dérivé *fulmentum* (*fulmenta* f. dans Caton) ; *fulcīmen* (rare et poétique) ; *fulcīmentum* (époque impériale) et *fulcīmentō* ; *fultūra* f. (époque impériale, Vitr., Colum., Plin., Hor.), d'où *fultor -trīx* à basse époque ; *fulcipedia* f. : terme d'injure dans Pétr. 75, 6 « bancroche »? ; *affulciō*, M. L. 267 a ; *circumfulciō* ; *confulciō* ; *effultus* (Vg.) ; *infulciō* : enfoncer (époque impériale, Sén., Suét.), M. L. 4413, 4414 ; *perfulciō* (tardif) ; *praefulciō* ; *suffulciō* : soutenir en dessous, M. L. 8435. Cf. aussi M. L. 3563, **fultōrium* et **refulta*, 7162.

Étymologie incertaine. L'indo-européen n'admet pas de racine commençant par la sonore aspirée nécessaire pour rendre compte de lat. *f* et finissant par une sourde. Sans doute forme à finale assourdie d'une racine **bhelg-* ; la forme à *c* différenciait cette racine de *fulgō*. On rapprocherait v. isl. *bjalki*, v. angl. *bealca* « poutre », lit. *balžėna*, *balžénas* « pièce de bois servant à soutenir quelque chose » ; on explique ainsi exactement lat. *fulcrum*. Peut-être gr. φάλαγξ.

fulgō, -is (forme archaïque, attestée par la poésie, cf. Thes. VI 157, 63 sqq.) et **fulgeō, -ēs** (forme usuelle et classique, Cic., Catull., Varr., etc.), **-sī, -ēre, -ēre** : « briller » en parlant des astres, des phénomènes lumineux du ciel, et spécialement de l'éclair ; de là le sens de « lancer des éclairs » (auquel il faut sans doute rattacher la glose de P. F. 82, 13, *fulgere prisci pro ferire dicebant, unde fulgus dictum est*), e. g. *Ioue fulgente, tonante*, Cic., N. D. 2, 25, 65 et Vat. 20 ; l'emploi impersonnel de *fulgit, fulget* « il éclaire » ; cf. Cic., Diu. 2, 72, 149, *si fulserit, si tonuerit, si iactum aliquid erit de caelo*. Usité de tout temps. Conservé seulement dans une forme roumaine, M. L. 3554 a, et en irlandais, dans le dérivé *fuilgen* « ignis ».

Formes nominales, dérivées et composées : *fulgor, -ōris* m. : « éclat », sens physique et moral, cf. *splendor*, *ardor*, etc. ; *fulgur, -uris* n., normalisation d'une ancienne flexion *fulgus, fulgeris* encore attestée sporadiquement, cf. Thes. VI 1517, 74 et 1518, 9 sqq., et conservée dans certaines langues romanes, cf. Meyer-Lübke, *Einf.*3, § 179 ; B. W. sous *foudre* : éclair (= ἀστραπή), M. L. 3555. De là : *fulgurō, -ās*, impersonnel et personnel qui a tendu à remplacer *fulgeō* dans le sens de « lancer des éclairs », avec ses nombreux dérivés et composés, M. L. 3556 ; *fulgurīō, -īs* « frapper de la foudre », surtout employé au participe *fulgurītus*, cf. Varr., L. L. 5, 70 ; P. F. 82, 8 ; *fulgurālis* ; *fulgureus* (tardif).

fulmen, -inis n. : foudre, coup de foudre, différencié de *fulgur*, e. g. Sén., N. Q. 2, 57, 3, *fulgur quod tantum splendet*, et *fulmen quod incendit... fulmen est fulgur intentum* (= κεραυνός). Plus fréquent que *fulgur*, cf. Thes. VI 1518, sauf dans la Vulgate, mais non roman.

Dérivés : *fulminō, -ās* : fulminer, lancer la foudre (impersonnel et personnel), foudroyer (transitif), avec ses dérivés et son composé *diffulminō* ; *fulmineus* ; *fulminātus*.

Autres dérivés : *fulgetrum* (et *fulgetra* f.) : sorte d'éclair, différencié de *fulgur*, *fulmen*, sans que la distinction se laisse préciser clairement, cf. Thes. s. u. Pour la forme, cf. *uereīrum* ; *fulgidus* : brillant, qui éclaire ; *fulgēscō, -is* : commencer à briller ; composés de *fulgeō* : *ef-* (*ec-*), *of-*, tous deux d'époque impériale, *prae-, re-, suf-fulgeō*, presque uniquement poétiques.

La racine indo-européenne **bhleg'-* devait fournir un présent radical athématique qui n'est attesté nulle part, mais que supposent la longue radicale de véd. *bhrājatē*, av. *brāzaiti* « il brille » et le manque de concordance entre gr. φλέγω « j'enflamme » et lat. *fulgō* et *fulgeō*. Le grec a le nom d'action φλόξ (φλογός) « flamme ». Le vocalisme de lat. *fulmen* et *fulgur* a été déterminé par celui de *fulgō*, *fulgeō* (*fulsī* est aussi fait sur *fulgō*) ; le grec a φλέγμα « embrasement », φλεγμονή « inflammation » et φλογμός « flamme ». Le vieux haut allemand a *blecchen* « devenir visible », de **blakjan*. — Un vocalisme à degré zéro **bhlᵘg'-* apparaît peut-être dans les formes baltiques et slaves, qui ont le suffixe **ske/o* : v. sl. *blĭštǫ* (*blĭštiǔ*), *blĭštati* « briller » (avec type *-i-/-ē-* des verbes indiquant l'état), lit. *blizgù*, *blizgėti* « briller » (avec *-zg-* de *-gsk-* ; cf. le type gr. μίσγω), et ce vocalisme concorderait avec celui de lat. *flagrō* et *flamma*. Les formes latines n'admettent pas d'autre explication ; mais les formes slaves *bliskŭ* et *bleskŭ* « éclat » supposent des diphtongues *-ei-* et *-oi-* ; ces formes pourraient être faites secondairement sur le verbe ; mais le germanique a des formes reposant sur **bhleig'-* : v. isl. *blíkia* « briller », v. angl. *blīka* « briller », etc. On ne peut donc rien affirmer. Du reste, **bhleg'-* et **bhleigh'-* sont des formes élargies de la racine **bhel-* « briller » de skr. *bhālam* « éclat », v. sl. *bělŭ* « blanc », v. isl. *bāl* « feu », gr. φαλύνει · λαμπρύνει, Hes., etc.

Flagrāre est un dérivé d'un mot **flagro-* ou **flagrā-* non attesté, qui a pu disparaître par suite de son homonymie avec *flagrum* ; cf., avec un autre vocalisme, norv. *blakra* « briller, faire des éclairs ». Quant à *flamma*, le *-mm-* ne peut s'expliquer ni en partant de *-gm-*, cf. *agmen*, etc., ni en partant de *-gsm-*, cf. *exāmen*. Il y a eu gémination expressive de la consonne médiane.

fūlīgō, -inis (*fulligo*, CGL II 74, 11) f. : suie. Ancien. M. L. 3558, *fūlīgo* et **fūllīgo*. Cf. *cālīgō*, *rōbīgō*, *orīgō*, etc., Ernout, Philologica, I, p. 175 sqq.

Dérivés (tardifs) : *fūlīginātus* ; *fūlīgineus* ; *fūlīginōsus*. Il faut sans doute y rattacher *fūlīna* : *coquīna* ; *fūlīnārius* : *coquus, coquester* ; *fūlīnāre* : *coquīnāre*, qu'on trouve dans les Gloses et qui doivent être des transformations plaisantes de *culīna*, influencées par *fūlīgō*.

Dérivé d'un thème **dhūlī-* ; cf. lit. *dúlis* « nuage, vapeur, fumée (servant à enfumer les abeilles) », skr. *dhūlih*, *dhūlī* « poussière » ; le lituanien a, d'autre part, *dujà* « poussière fine ». Le sens de « objet mis en mouvement vif » était celui de la racine, et l'on s'explique ainsi irl. *dúil* « désir ».

fulix, -icis (*fulica, -ae*) f. : foulque, poule d'eau. Depuis Afranius. Des traces de la double flexion subsistent dans les langues romanes ; cf. M. L. 3557 et *Einf.*3, p. 187. Diminutif : *fuliculus* m. (Gloss.).

BDD-B178-F © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:42 UTC)

Cf. v. h. a. *belihha* « poule d'eau », et peut-être gr. φαλᾱρίς, skr. *balākā* « cigogne »; et, pour la formation, *cornix*, etc.

fullō, -ōnis m. : 1° foulon ; 2° sorte de scarabée (qui saute comme le foulon). Ancien, usuel. M. L. 3562.

Dérivés : *fullōnius* ; *fullōnicus*, subst. *fullōnica* f. (scil. *ars* ou *taberna*) ; *fullōnicō, -ās* (bas latin), *-cātiō* (= γναφική) ; *infullōnicātus* = ἄκναφος (Gl.). Un verbe **fullō*, dont le participe *fullātum* figure dans les Gloses, CGL III 322, 36, est supposé par les formes romanes : fr. *fouler*, it. *follare*, etc. ; cf. M. L. 3560. Cf. aussi 3561, **fullicāre*. Le germanique a : v. angl. *fullére* et *fullian* « fouler ».

Terme technique de type populaire, sans étymologie certaine.

fuluus, -a, -um : 1° brillant (se dit des astres, de l'Olympe, etc.) ; 2° couleur de feu, fauve. Cf. Gell. 2, 26, 11, *fuluus... uidetur de rufo atque uiridi mixtus in aliis plus uiridis, in aliis plus rufi habere.* Ancien, poétique ou technique. M. L. 3565 (*fūlvus*).

Dérivés : *fuluāster, -tra, -trum* (Ps.-Apul.) ; *fuluidus* (Itala) ; *fuluor, -ōris?* (douteux ; cf. Thes. s. u.) ; *Fuluius, -uia, -uiānus* (*-a herba*, Plin. 26, 88), *-uiaster.*

Certaines formes romanes du type fr. « fauve » remontent à *falvus*, CGL IV 24, 5, 23, qui est sans doute germanique. M. L. 3174.

Le groupe le plus ordinairement rapproché est celui de lit. *geltas*, v. sl. *žlŭtŭ* (serbe *žût*) « jaune » ; cf. sous *fel*. Des formes à *gh-* prépalatal sont signalées sous *holus*. Sur *flāuus* et *flōrus*, de racine dissyllabique, v. ces mots. Le suffixe **-wo-* est courant dans les adjectifs désignant des couleurs ; cf. *flāuus, heluus, rāuus*, etc. On le retrouve notamment dans v. h. a. *gelo* « jaune » et dans lit. *geĩsvas* « jaune ».

Le même suffixe se retrouve dans lit. *dùlsvas* « grisâtre » que M. Niedermann a rapproché I. F. 15, 120 sqq. Enfin, M. Burger, Rev. Ét. lat., 8 [1930], p. 227 sqq., repousse les deux étymologies à cause du sens et, comparant gr. αἴθων à côté de αἴθω, rapproche de manière séduisante le verbe latin *fulgō, fulgeō*.

fūmus, -ī m. : fumée. Attesté de tout temps. Panroman. M. L. 3572.

Dérivés et composés : *fūmō, -ās* : fumer (employé surtout absolument ; l'emploi transitif est rare et tardif), panroman, M. L. 3566 (et celtique : bret. *fui, fu*) ; *fūmābundus* (Ital.) et *ef-, suf* , M. L. 8436 ; *trānsfūmō*, composés d'époque impériale ; **affūmō*, M. L. 268 ; *fūmēscō, -is* (Isid.) ; *fūmeus* ; *fūmidus* ; *fūmōsus*, M. L. 3569, 3571 ; *fūmārium* n. ; *fūmāriolum* n. : cheminée, M. L. 3567, 3568 ; *fūmāria* f. : nom d'une plante, καπνὸς ἢ κορυδάλλιον ; *fūmigō, -ās* : fumer (emploi absolu) ; enfumer ; en médecine « faire des fumigations », de là *fūmigābundus* (Ital.) ; *fūmigium* ; *fūmigātiō* ; *ef-* et *suf-fūmigō*, M. L. 3570 ; *fūmi-fer, -ficus* (= καπνοποιός) ; *fūmus terrae* m. : fumeterre, M. L. 3573.

Cf., avec le même sens, skr. *dhūmáḥ*, v. sl. *dymŭ* (s. *dīm, dīma* ; r. *dym, dýma*), lit. *dũmai* (au pluriel), v. pruss. *dumis* (gr. θῡμός « force vitale, courage » est trop aberrant pour être rapproché ; c'est une formation propre au grec, à rapprocher de θύω « je m'élance »); cf. toutefois hitt. *tuḫḫima-* « halètement » de **dhūmó-* B. S, L. LII, p. 75 et s. Le germanique a, avec un sens différent et un autre vocalisme, v. h. a. *toum* « vapeur » et, de plus, avec un autre suffixe, got. *dauns* (féminin) « vapeur ». V. lat. *suffiō* et *fūligō*.

funda, -ae f. : fronde. Puis par extension toute espèce d'objets comparables à la fronde : chaton de bague, tramail, bourse ; et aussi la balle de plomb qu'on logeait dans la fronde ; enfin « bandage », sens tardif sous l'influence du grec. Ancien. M. L. 3577 (*fūnda*) ; B. W. sous *fronde* et *fonte*. Celtique : irl. *bann, sonn*?

Dérivés : *funditor* : frondeur ; formé comme *iānitor* (de *iānus*) et sur lequel sans doute a été fait *lībritor*, e. g. Tac., A. 2, 28 ; *fundibalum* n. ; *fundibalus* m. (hybride latino-grec, cf. *fustibalus*) : σφενδόνη, « fronde » et « frondeur », M. L. 3582 a ; *fundibali* : λιθοβόλοι (Gloss.) ; *fundibalō, -ās* ; *-balārius, -balātor* (Itala) ; *fundālis* (Prud., ou *fūnālis*?).

Funda a subi l'influence de *fundō*, auquel le rattachait l'étymologie populaire ; cf. Isid., Or. 18, 10, 1, *funda dicta eo quod ex ea fundantur lapides, i. e. emittantur* (cf. hom. βέλεα χέεσθαι). C'est un mélange de *funda* et de *fundō* que provient *funditō, -āre* « lancer avec la fronde » employé au figuré par Plaute ; *f. uerba*, comme *fundere uerba*. De même, c'est par suite d'un rapprochement avec *fundō* que *fundibulum*, qui proprement désigne l'entonnoir, cf. M. L. 3583, a pu être confondu avec *fundibalus* et désigner la fronde.

A *funda* plutôt qu'à *fundus*, malgré Varron, semblent se rattacher *fundula* « impasse, cul-de-sac », *fundulus* « saucisson, andouille ».

Mot technique, sans doute emprunté au même mot qui a, d'autre part, fourni le synonyme grec σφενδόνη, dont l'origine indo-européenne est très douteuse (on compare σφεδανός « impétueux »). Dans l'armée romaine, les frondeurs semblent avoir été des *auxiliārēs*, originaires des Baléares (cf. Cés., B. G. II 7, 1) ; de même dans l'armée d'Hannibal. Il n'y a pas lieu d'accepter le rattachement, proposé par Cuny, BSL 37 (1936) 1-12, de *funda* et σφενδόνη à la racine **bendh-* « lier », par une évolution sémantique « bandage, ceinture », puis « bourse » et « fronde », tout ceci arbitraire.

fundō, -is, fūdī, fūsum, fundere : 1° verser, répandre. Correspond à gr. χέω, se dit des liquides, et spécialement d'un métal en fusion ; de là le sens technique de « fondre » conservé dans les langues romanes. Par analogie s'est appliqué à toute espèce d'objets, matériels ou non, qui se répandent d'une manière régulière et ininterrompue (grains, sons, larmes, odeurs, paroles, rayons, lumière, vents, etc. : cf. *fluō*) ; d'où le sens de « produire en abondance » (se dit de la terre) ; 2° terme technique de la langue militaire « disperser, mettre en fuite » (souvent joint à *fugāre*, avec lequel il allitère). Pronominal : *sē fundere* « se répandre, s'étendre au loin ». Participe : *fūsus* « qui se répand, diffus, prolixe ». Usité de tout temps. M. L. 3581 ; B. W. *fondre* ; celtique : gall. *fynnu*, etc. ; cf. peut-être aussi M. L. 3582, 3584, **fundiāre*, **fundicāre*.

Dérivés en *fund-* et en *fūs-* : *fundibulum* : entonnoir, M. L. 3583, sans doute refait sur le composé

plus ancien *infundibulum* ; *fūsiō* (rare), non attesté avant Cic., N. D. 1, 15, 39, dans un passage sans doute traduit du grec : *Chrysippus ipsum mundum deum dicit esse et eius animi fusionem* (= χύσιν) *uniuersam* ; conservé dans le fr. *foison*, M. L. 3612 ; les composés *con-, dif-, ef-, prō-, trāns-fūsiō* sont, au contraire, usités. Cf. aussi *fūsiōnāticum* : ὑλιστικόν (Gloss.) ; *fūsor*, terme technique : fondeur en métaux (dans l'Itala, traduit ὀλυόχοος « échanson », *pincerna*, et a un féminin *fūsitrix* ; v. Thes.) ; *fūsilis* : fusible ; *fūsūra* : fonte, fusion (Plin.) ; *fūsus, -ūs* m. : rare, ne semble pas attesté en dehors de Varr., L. L. 5, 123, *fons unde funditur e terra aqua uiua, ut fistula a qua fusus aquae* ; *fūsōrius* : χωνευτικός, qui se met en fusion (Gloss.) ; *fūsōrium* : évier.

Composés de *fundō* : *af-fundō* (*affūsō, -ās*, M. L. 269 a) ; *circumfundō* (= περιχέω) ; *confundō* : verser ensemble et « confondre » (cf. συγχέω), M. L. 2141 ; *confūsiō* = σύγχυσις ; *dēfundō* « tirer » du vin (= καταχέω), M. L. 2521 ; *dif-fundō* (= διαχέω) ; *effundō* (= ἐκχέω) ; *infundō* (= ἐγχέω), M. L. 4415 ; *interfundō* ; *offundō* « répandre devant soi, envelopper » ; *perfundō* « verser à travers, inonder », M. L. 6410 ; *praefundō* (rare, postclassique) ; *prōfundō* « répandre en abondance » (= προχέω) ; *refundō* « reverser, refouler, rejeter, rendre liquide » M. L. 7163 ; *suffundō* (= ὑποχέω) ; *trānsfundō*, M. L. 8854 a.

funditō, -ās : v. *funda*.

Dans les formes précédentes, le latin a généralisé le *-d-* de *fundō* ; mais certaines formes ne présentent pas cet élargissement. Ainsi :

1° *ex-futī* : glosé *effusi* par P. F. 71, 12 (sans doute lire *ecfutī* ; la quantité de la voyelle intérieure n'est pas attestée directement). Le composé suppose un simple **futus*, auquel se rattache peut-être **futāre* ; v. plus bas.

2° *fūtis, -is* f. : *uas aquarium uocant futim, quod* (l. *quo*?) *in triclinio allatam aquam infundebant*, Varr., L. L. 5, 119. De *fūtis* a été tiré un dénominatif **fūtiō, -īs* (*futtiō*, Priscien, GLK II 131, 25) conservé dans le composé *effūt(i)iō, -īs* « répandre des paroles, bavarder » (doublet *effūtāre* dans les gloses, cf. Thes. Gloss. s. u.). Classique, mais avec une nuance familière. De là : *effūticius, -a, -um* (Varr.).

3° *fūtilis* (et *futtilis*) : qui s'écoule ou qui laisse s'écouler facilement ; substantif neutre *fūt(i)ile* : vase à eau usité dans les cérémonies religieuses. S'emploie surtout au sens moral : « indiscret, frivole ; futile » ; cf. P. F. 79, 7, *futtiles dicuntur qui silere tacenda nequeunt, sed ea effundunt. Sic et uasa futtilia a fundendo uocata* ; Isid., Or. 10, 109 ; CGL Plac. V 19, 16. En dérivent : *fūt(i)ilitās* ; *fūt(i)iliter* ; *effūtilis* « qui nihil retinet », CGL V 619, 8.

La racine **g'heu-* « verser » fournissait un aoriste athématique qui est conservé dans hom. χύτο, etc. ; le présent gr. χέω est isolé ; le sanskrit a le présent à redoublement *juhóti* « il verse (en libations), il sacrifie ». Il y a un *ū* dans gr. χῦλος « suc, jus » et χῡμός « suc », comme dans lat. *fūtis*, peut-être aussi dans alb. *dul-e*, *dil-e* « cire ». — Pour obtenir un présent, les langues occidentales ont recouru au suffixe **-de/o-*, d'où got. *giutan* « verser ». Le latin combine le même suffixe avec la nasale infixée, d'où *fundō*, en face de *fūdī* ; le participe *fūsus* a été fait secondairement sur *fūdī* ; une forme ancienne bâtie directement sur la racine est attestée par *exfutī* (pour **futō*, v. *confutō*). Le grec a une formation intensive : κόχυ· πολύ, πλῆρες, Hés., avec un verbe κοχύδεσκε (chez Théocrite), κοχυδεῖν « s'écouler en abondance ». On peut rapprocher aussi arm. *joyl* « fondu (se dit d'un métal ») et peut-être *jew* « forme ».

fundus, -ī m. (*fundus, -ūs* dans Paul. Dig. ; traces d'une flexion *fundus, -eris* dans Greg. Tur., cf. Thes. VI 1574, 2 sqq. ; sur la forme de latin vulgaire *fundora* (pluriel), v. Meyer-Lübke, *Einf.*[3], p. 184 ; B. W. sous *fond*) : 1° fond (de toute espèce d'objets : sol, mer, fleuve, vase, armoire) ; 2° fonds de terre : *fundi appellatione omne aedificium et omnis ager continetur ; sed in usu urbana aedificia aedes, rustica uillae dicuntur ; locus uero sine aedificio in urbe area, rure autem ager appellatur ; idemque ager cum aedificio fundus dicitur*, Dig. 50, 16, 211. Toutefois, de très bonne heure, *fundus* a désigné la « terre », par opposition à *aedēs* ; e. g. Plt., Tru. 174, *sunt mi etiam fundi et aedēs* ; 3° terme de droit, synonyme de *auctor*, « celui qui donne une base à, qui confirme ou ratifie » (v. Gell. 19, 8, 12) ; se dit surtout du peuple, cf. P. F. 79, 2, *fundus dicitur ager ad similitudinem fundi uasorum. Fundus quoque dicitur populus esse rei quam alienat, hoc est auctor*, et Thes. VI 1580, 53 sqq. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3585.

Dérivés et composés : *fundō, -ās* : donner un fond à, maintenir sur un fond, fonder, M. L. 3580, et ses dérivés : *fundāmen* (poétique), *fundāmentum* « fondement, base (sens propre et figuré) », M. L. 3579 ; irl. *fundaiment* ; *fundātor* (non attesté avant Vg.) ; *fundātiō* (Vitr., Itala) ; *funditus* : depuis le fond, de fond en comble (cf. *rādīcitus*) ; *suffundō, -ās*, M. L. 8437 ; **affundāre*, M. L. 269 ; **confundāre*, M. L. 2140 ; **exfunderāre*, M. L. 3009 ; *exfundō* : ēuertō (un exemple tardif) ; **infundiāre*, M. L. 4415 a. On y rattache la forme osco-latine de Lucérie, CIL I[2] 401, *fundatid* « deposuerit? », v. Vetter, *Hdb.*, p. 164., mais cette forme est peu sûre, cf. Ernout, *Textes archaïques*, n° 91.

fundānus : épithète de *mūniceps, mūnicipium*, cf. Gloss., *fundanus rusticus qui fundos colit*, et *pāgus/pāgānus*, etc. ; de là *Fundānius, -a*, noms propres.

profundus : ⟨*profundum dicitur is quod*⟩ *altum est ac fundum* ⟨*longe habet*⟩, F. 256, 19. Ancien, usuel, classique. M. L. 6772 et 6771, **profundicāre*.

lātifundium (époque impériale, Plin., Sén., Pétr.) : vaste domaine.

Pour *fundulus, fundula*, v. *funda*.

Fundus appartient à un groupe de mots évidemment apparentés les uns aux autres, mais dont les formes diffèrent trop pour qu'on puisse poser des originaux indo-européens. L'explication de ce fait — qui est de caractère religieux — a été fournie par M. Vendryes, dans un mémoire cité sous *mundus*, l'une des formes du groupe. Le mot le plus proche de *fundus* est irl. *bond* « plante du pied », gall. *bon* « base ». Il y a une forme **bhudh-* dans gr. πυθμήν « fond, pied (d'une montagne) », etc. (cf. Porzig, Wörter u. Sachen 15, 1933, 112-139), skr. *budhnáḥ* « sol, base », v. h. a. *bodam* « sol ». Il y a *-d-* dans v. isl. *botn*, v. angl. *botm* « fond » et gr. πύνδαξ. Le *-d-* latin et celtique est donc ambigu. — Mais on ne peut même affirmer que *f-* du latin repose sur *bh-* ; car

BDD-B178-F © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:42 UTC)

s substantifs en *-is* : *fīnis*, etc., sans doute
estis ; Lucrèce écrit *aurea... funis*, 2, 1154, dans
ge où il songe à l'homérique σειρὴν χρυσείην,
etc. ; accusatif *fūnem*, ablatif *fūne* attesté par
un seul exemple de *fūnī* dans Caton, Agr. 22,
tif pluriel est en *-ium* ; quelques exemples d'ac.
-īs dans Caton, Agr. 26 ; Sisenna hist. 26 ;
4, 575 ; 8, 708) : corde, câble. Souvent joint à
nt il est différencié : semble désigner une corde
e ; cf. P. F. 481, 1, *thomices Graeco nomine...
tae restes ex quibus fiunt funes*. Ancien, usuel,
ns des locutions proverbiales. M. L. 3589 ; cel-
. *suanem*, britt. *fun*.

rés : *fūniculus* (*fūniculum* tardif, sans doute à
ion du gr. σχοίνισμα ; *fūnicula* comme *resti-*
.) : petite corde ; *fūnālis* : de corde, de volée
, en dehors du timon (on trouve aussi *fūnā-*
ns ce sens) ; *fūnāle* n. : torche faite d'une corde
de cire ; *fūnētum* (Plin. 17, 174) ; **fūnāmen*,
574.

és : *fūnambulus* = σχοινοβάτης ; *fūnirepus*
fūnitortor (Gloss.) = σχοινοπλόκος ; *sēmifū-*
μισχοίνιον.

rapprochement sûr (v. *fīnis*). Si *ū* repose sur
oi, on pourrait rapprocher lat. *fīlum*.

-eris n. (anc. *foinos*?, cf. Mar. Victor., GLK
ex libris antiquis... pro « funus » « fo⟨i⟩nus ») :
, au sens général (le convoi se dit proprement
souvent au pluriel collectif, *fūnera*, le deuil
t plusieurs cérémonies. Mais la loi des
s emploie le singulier, 10, 4 et 10, 5. Servius
Ae. 2, 539, *funus est iam ardens cadauer ; quod
tur exsequias dicimus ; crematum, reliquias ;
am, sepulcrum* ; mais cette explication repose
ologie populaire qui rapproche *fūnus* de *fūnis*
« torche », cf. Varr. ap. Serv., Ae. 6, 224, et
11, 143. Ailleurs, Servius, Ae. 3, 22, note
: *apparatus mortuorum funus dici solet*. Du
érémonie funèbre » on est passé en poésie au
nort », cf. Thes. VI 1604, 52 sqq., et de « ca-
uis de « cause de mort, destruction, ruine ».
uel. Non roman.

és : *fūnebris* : relatif aux funérailles, funèbre,
s-ri-s ; *fūnereus* (poétique, époque impériale) ;
us ; *fūnerālis*, *-rōsus*, tardifs ; *fūnestus* : mor-
ste ; *fūnestō*, *-ās* : exposer à la mort, souiller
rime, déshonorer ; *fūnerō*, *-ās* (époque impé-
élébrer les funérailles ; *fūnerātiō* ; *fūnerāticius*.
e complexe **-nes-* indique des faits de carac-
; on a vu ci-dessus *fēnus*, et cf. *mūnus*. Sur
adical, on ne peut faire que des hypothèses
tes.

m. : voleur ; dans la langue de l'Église « le
ncien, classique. M. L. 3590 ; v. irl. *fúr*, etc.
s et composés : *furtum* : vol (sens abstrait et
furta « produit du vol »). Panroman. M. L.
). Composé : *furtificus* (Plt.). Le vol s'accom-
secrètement, *furtum* s'est employé par déri-
vec le sens de « stratagème, ruse secrète », cf.
10, 735, *haud furto melior, sed fortibus armis*.
sens de « secret, clandestin » qui s'est déve-
ns *furtim*, *furtīuus* « volé » (Plt.) et « furtif »
secret » (à partir de Cic.). Le sens s'oppose donc à celui de *latrō*.

fūror, *-āris* (et *fūrō*) : voler ; et surtout « soustraire, dérober », M. L. 3591, et **fūricāre*, M. L. 3597, B. W. *fourgon* ; *fūrātor* ; *suffūror* (joint à *suppīlō* par Plt., Tru. 566).

fūrāx : enclin au vol, voleur ; *fūrācitās* ; *fūrāciter* ; **fūrius*, M. L. 3600 ; *fūrīnus*.

fūrātrīna (Apul.) : vol. Sans doute mot archaïque repris par Apulée, dérivé de *fūror*, comme *lā(ua)trīna* de *lauō*. *Fūrātrīnus* : surnom de Mercure?

fūrō, *-ōnis* m. : furet, M. L. 3603 (*f.* et **furiō*) ; B. W. sous *furet* ; *fūr mellāris*, nom d'un animal inconnu (le blaireau? *mēlō-mēlēs*, Isid., Or. 12, 2, 40) dans Polem. Silv. ; *fūrōnia* : κλέπτρια (Gl.).

fūrunculus (sans doute diminutif de *fūrō*, attesté dans les langues romanes avec le sens de « voleur », cf. *homō/homunculus*) : tige secondaire de la vigne (qui dérobe la sève aux tiges principales), bosse de la vigne à l'endroit du bouton et, par comparaison, « furoncle ». M. L. 3607 ; B. W. s. u.

Semble inséparable de gr. φώρ, comme déjà l'indique Serv., G. 3, 407, ... *certe a graeco uenit ; nam fur* φώρ *uocatur*. Mais l'*ū* (et sans doute le *f* initial) suppose un emprunt ayant passé par l'étrusque ; à moins que φώρ et *fūr* ne remontent tous deux à un même original non indo-européen (cf. *fūcus*) et n'aient été rattachés à φέρω, *ferō* par étymologie populaire appuyée sur le sens de *ferre* dans une expression comme *agere ferreque*. — A remplacé *cleps* ; v. *clepō*.

furca (*ŭ*), **-ae** f. : fourche à deux dents ; toute espèce d'instrument en forme de fourche, en particulier instrument de supplice. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3593. Germanique : v. angl. *force*, etc. ; celtique : irl. *forc*, etc.

Dérivés et composés : *furcātus* ; *furcula* ; *furcilla*, M. L. 3594 ; *furcillō*, *-ās*, *-ātus* ; *furcifer* « pendard » ; *furc(ul)ōsus* (bas latin) ; *bifurcus* : qui bifurque ; *bifurcum* n. : bifurcation ; **quadrifurcum*, M. L. 6917 ; *trifurcus*, *-cium*. Le sens de ces composés est curieux. Ils ne signifient pas « qui a deux, trois, quatre fourches », mais « qui a la forme d'une fourche à deux, trois, quatre dents » ; cf. *bifidus* ; **confurcium*, M. L. 2142 ; **infurcāre*, 4415 b ; *interfurcium*, 4490. — M. Niedermann, et après lui F. Brender, *Rückläuf. Ableit. im Lat.*, Bâle, 1920, ont soutenu que *furca* devait être tiré de *furcula*, dont le suffixe d'instrumental aurait été interprété comme un suffixe de diminutif (cf. *falcula* et *falx*), le sens de *furcula* ne comportant pas de nuance diminutive ; cf. le nom propre *Furculae Caudinae*, dans lequel *furcula* est conservé (dans T.-L. 38, 7, 9, on lit *fulturis* et non *furculis*) ; le diminutif usité étant *furcilla*.

Aucun rapprochement sûr ; v. Niedermann, IF. 15, 104, et Glotta 19, 4 sqq.

furfur, -ris m. (le plus souvent au pluriel *furfurēs*, féminin depuis Celse, d'après *palea*, etc.) : tégument des grains, son ; petites écailles (pellicules de la tête) ; cf. gr. πίτυρον (surtout au pluriel πίτυρα), πιτυρίασις. — Ancien ; surtout technique. M. L. 3595.

Dérivés : *furfuriculae* (tardif) ; *furfureus* (*f. pānis* = πιτυρίας, πιτυρώδης), M. L. 3595 b ; *furfurārius* (tardif), M. L. 3595 a ; *furfurāceus* (tardif) ; *furfurōsus* : couleur de son (Plin.) ; *furfurāculum* : vrille, tarière (d'après *perforāculum*?, v. Thes. s. u.) ; *furfuriō*, *-ōnis* m. : oiseau inconnu?

Mot expressif à redoublement. Cf. le groupe de arm. *borot* « lépreux »?

furnus : v. *fornāx*.

furō (et plus tard *furiō* d'après *īnsāniō*), **-is, -ere** (parfait *furuī* à peu près sans exemple ; on emploie *īnsāniuī*) : être fou (avec idée accessoire d'agitation violente), être hors de soi, égaré ; être furieux. Se dit des hommes et, par extension, des choses (vent, mer, tempête, etc.) ; *furibundus*. Ancien (Enn.), usuel.

Formes nominales et dérivés : *furor*, *-ōris* m. : fureur. Cicéron distingue *īnsānia* (μανία) de *furor* (= μελαγχολία), Tu. 3, 5, 11. Le *furor* est un accès qui peut frapper même le sage, tandis que l'*īnsānia* ne peut l'atteindre. Néanmoins, *furō* traduit μαίνεσθαι dans Hor., C. 2, 7, 28, etc. — Formes savantes en roman. M. L. 3604.

furāx adj. (classique) ; *furāciter*, *-ciās* (rare) ; *furia* f. employé surtout au pluriel *furiae* : furie(s), fureur(s) (sens concret) ; personnifié et divinisé *Furiae* : les Furies, qui comme *Dīrae* sert à traduire Εὐμενίδες. M. L. 3596. De *furia* : *furiōsus* (ancien, Lex XII Tab.), usuel, classique, roman, cf. M. L. 3599 ; cf. *rabiēs*, *-biōsus* ; *furiālis* (poétique) ; *furiātus* (poétique), dont on a tiré *furiō*, *-ās* (poétique, époque impériale) : rendre furieux ; *furiāx* ; *furiātilis*? (v. Thes.).

Composés (rares et tardifs) : *dē-*, *inter-*, *per-*, *praefurō*.

Dans v. sl. *burja* « λαῖλαψ », *-r-* ne peut être que suffixal : une racine n'admet pas la forme **bheur-*. On ne peut non plus rapprocher skr. *bhuráti*, qui est parent de *ferueō* (v. ce mot). En revanche, on peut rapprocher gr. θορεῖν « s'élancer », θόρυ-βος « bruit, tumulte », v. angl. *dréam* « cris, chants joyeux » et av. *dvaraiti* « il se précipite » (en parlant d'êtres mauvais).

Fur(r)īna, -ae f. : nom d'une ancienne divinité, de caractère inconnu : *nunc uix nomen notum paucis*, dit Varr., L. L. 6, 19. De là : *fur(r)īnālis*, *Fur(r)īnālia*. Martianus Capella y associe *Fura*. En rapport avec *fūr*? Ou étrusque? Cf. *Lauerna*.

furuus, -a, -um : sombre, noir. *Veteres Romani furuum atrum appellauerunt*, Gell. 1, 18, 4 ; cf. pour l'emploi Sén., Contr. 1, 1, 23, *furuus diēs = d. āter*. Adjectif archaïque, conservé presque uniquement en poésie. Même formation en *-uo-* que dans *flāuus*, *fuluus*, *giluus*, *heluus*, *rāuus*.

Dérivé : *furuēscō* (Mart. Cap.).

V. *fuscus*.

fuscina, -ae f. : fourche [à trois dents], trident ; foëne. Ancien, technique. M. L. 3610.

Dérivé : *fuscinula* (tardif). Sans étymologie.

fuscus, -a, -um : noir, sombre. Comme *candidus*, peut s'appliquer à la voix : sombre, indistinct. Classique, usuel. M. L. 3611. Ainsi que beaucoup d'adjectifs en *-cus* (*cascus*, *mancus*, etc.), a dû d'abord s'appliquer à l'homme ; désignerait une couleur foncée, soit du corps, soit des cheveux, d'où l'emploi comme surnom de *Fuscus*, *Fuscīnus*.

BDD-B178-F © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:42 UTC)

Dérivés et composés : *fuscitās* (Apul.) ; *fuscēdō* (rare et tardif) ; *fuscō*, *-ās* (poétique) : noircir, obscurcir ; *fuscātor* (Luc.) ; *īnfuscō* ; *īnfuscus*, *-a*, *-um* ; *offuscō* : obscurcir ; d'où « ternir l'éclat, avilir, dégrader » (latin ecclésiastique) ; *offuscus* ; *offuscātiō* ; *suffuscus*, *-culus*.

Le rapport de *furuus* et de *fuscus* est comparable à celui du v. angl. *basu* et de irl. *basc* « rouge ». L'élément radical est le même que celui de v. angl. *dox*, *dosk* « sombre » (angl. *dusk*), identique à *fuscus*, et, avec un autre suffixe, de v. angl. *dosen* « brun sombre ». Pour la variation de suffixe, cf. *cascus* et *cānus*.

fūstis, -is (*ū* d'après le témoignage des langues romanes et du celtique ; abl. *fūstī*) m. : bâton. Ancien (Loi des XII Tables), usuel. Panroman. M. L. 3618 ; B. W. sous *fût*. Passé en celtique : irl. *sūist* « fléau », gall. *ffust*.

Dérivés et composés : *fūsticulus* (tardif), M. L. 3616 ; *fūsticellus* (Glos.), M. L. 3615 ; *fūstellus* (Gloss.) ; *fūsterna* f. : tête du sapin, partie exempte de feuilles ; *fūstuārium* : bastonnade (déjà dans Cic. ; neutre d'un adjectif *fūstuārius* qu'on trouve en bas latin) ; *fūst(i)ārius* (tardif) ; *fūstigō*, *-ās* (Cod. Theod., Gloss. Philox.) : fustiger, bâtonner, M. L. 3617 ; cf. μαστιγόω? ; quantité de l'*i* incertaine ; *ī* comme dans *castīgō*, *fatīgō*? *ĭ* dans M. L. ; *fūstitudīnus* (de *fūstis* et *tundō*), adjectif forgé par Plt., As. 34 ; *fūstibalus* : fronde attachée à un bâton ; hybride formé comme *fundibalus* ; *fūstō*, *-ās* et *dēfūstō* « bâtonner » (bas latin). Cf. aussi M. L. 3614, **fūstālgō* « rondin » ; 3619, **fūstulāre* « rosser » ; B. W. *futaine*. Pour *fūsticellus* « petit fuseau », M. L. 3615, v. le suivant.

Étymologie incertaine (celtique d'après Kuryłowicz, Mél. Vendryes, 204). *Fūsterna* semble avoir une finale étrusque ; cf. *nassiterna*, etc. Sur *fūstis* et les mots désignant le bâton, v. Manu Leumann, *Z. Bedeutunggesch. v. fustis*, Hermes 55 (1920), 107.

fūsus, -ī m. (et plus tard *fūsum* n.) : fuseau ; employé surtout au pluriel. Attesté depuis Catulle, mais sans doute ancien. Panroman, M. L. 3620. De là : **fūsāgō* « fusain », M. L. 3608 ; **fūsellus* ; **fūscellus*, par contamination avec **fūsticellus*? M. L. 3615.

Étymologie inconnue.

futis, futiō, futilis : v. *fundō*.

***futō, -ās, -āre** : attesté dans P. F. 79, 5, *futare arguere est, unde et confutare. Sed Cato hoc pro saepius fuisse posuit.* La glose de Festus confond deux verbes : 1° un fréquentatif du groupe de *fu-am*, *fu-ī*, qui aurait été employé par Caton (?) ; 2° un verbe *fūtāre* dont proviendraient *con-fūtō*, *re-fūtō*, non autrement attesté et qui est sans doute une reconstruction arbitraire faite sur les composés. V. *confūtō*.

On a rapproché le groupe de *fundō*, mais les sens ne coïncident pas. Les autres rapprochements sont aussi incertains ; le plus vraisemblable est celui du germanique : v. isl. *bauta* « frapper, donner des coups », v. angl. *bēatan*, v. h. a. *bōz(z)an*, etc., d'une racine **bhau-/bhū-*.

futuō, -is, -uī, futūtum, -uere : foutre, avoir des relations avec une femme.

Dérivés : *futūtor*, *-trīx* (et *fotrīx*, Tabell. defix.), *-tiō* ; *cōnfutuō* ; *dē-*, *ecfutūtus* : épuisé par la débauche (cf. pour le sens du préfixe *effētus*). Mot vulgaire (satiriques, graffiti, priapées). Panroman (en partie avec géminée expressive **futt(u)ere*?), cf. M. L. 3622 ; celtique : bret. *fouzaff*. Même formation que *battuō*.

Cf. irl. *bot* « penis » et v. isl. *bøytill* « membre génital du cheval »?

L'explication par la racine **bhū-* (v. *fuam*) ne rend pas compte du caractère expressif du mot ; sans doute à rapprocher de **fūtō* « battre » ; l'idée de *futuere* est souvent exprimée par un mot signifiant « frapper, heurter » ; cf. gr. βυνέω (βία?), κρούω, παίω, lat. *molō*, fr. vulg. « tirer un coup ».

G

Dans les mots dérivés de l'indo-européen, lat. *g* repose sur un ancien **g*, sans flottement. Mais le γ grec a servi en latin à noter la sourde *k* avec prononciation prépalatale : *ce*, *ci*, et devant consonne. Le fait est d'origine étrusque ; mais il est curieux que, pour δ et β, il n'y ait rien de pareil. Or, d'autre part, on note que, dans les emprunts à des langues étrangères, comme *gladius*, *gubernāre*, *gummi*, un *g* latin représente une sourde de la langue qui a fourni l'emprunt. Les remarques de M. Fohalle, Mél. Vendryes, p. 157 sqq., ne résolvent pas entièrement la question ; v. Ernout, *Aspects*, p. 24 sqq. L'usage s'est maintenu, car, en roman, on trouve un flottement entre *cattus* (cf. *chat*) et **gattus* (it. *gatto*) ; le gr. κόλπος a donné *golfus*, etc. ; M. Scheuermeier, *Einige Bezeichnungen f. d. Begriff « Hülle » in den rom. Alpendialekten* (thèse de Zurich), Halle, 1920, a étudié la question de ces mots romans, p. 31 sqq.

gabalium, -ī n. : plante aromatique d'Arabie (Plin. 12, 99).

gabalus, -ī m. (et *gabulum*, Gloss.) : gibet, potence. Synonyme de *furca*, sans doute d'origine celtique ; cf. irl. *gabul*, gall. *gafl*, bret. *gaol* « fourche » ; en germanique : v. norr. *gafl* « Gabel ». Déjà dans Varron ; populaire. V. B. W. *gable*. M. L. 3624, **gabalaccos*, qui est à l'origine du fr. *javelot*.

gabata, -ae(*gau-*?) f. : écuelle, jatte. Attesté depuis Martial, populaire, sans doute d'origine étrangère (cf. ζάβατος, Hés., et gr. mod. γαβάθα ; Isid., Or. 20, 4, 11, *gauata... quasi cauati... sic et Graeci haec nuncupant* ; hébr. *kab*), représenté en roman par *gabata* « jatte », d'où irl. *gabat*, M. L. 3625, et en germanique : v. h. a. *gebiza* ; mais *gauta* « joue » semble être un autre mot, cf. M. L. 3706 a ; B. W. sous *joue*. On a aussi à basse époque *gauessa*, v. Thes. s. u.

gaberina (*gabarna* ; *zaberna*, édit de Diocl. ; *zabarra*) : *arca, ubi uestes ponuntur aut quodlibet aliud* (Gloss.). Cf. ital. *giberna* ; M. L. 9586, *zaberna*.

gabinātus, -a, -um : portant l'ancien vêtement de Gabii (Nepotian. 1, 13), *Gabino ritu cinctus*.

gaesum (*gē-*), **-ī** n. : *graue iaculum*, P. F. 88, 5 ; *telum Galliarum tenerum. Vergilius lib. VIII* (661) : *Alpina coruscat | gaesa manu*, Non. 555, 9. Mot emprunté au gaulois (cf. irl. *gae*, apparenté à v. h. a. *gēr*, gr. χαῖος, skr. *héṣaḥ*), déjà dans Varron et César ; de là *gaesātī* : mercenaires gaulois armés du *gaesum*. Cf. *cateia*, etc.

gaeum (*ge-*), **-ī** n. : nom de plante (la giroflée ou la benoîte?) dans Pline 26, 37. Origine inconnue.

gagānus, -ī m. (ou mieux *cagānus*) : nom donné au roi des Huns (Greg. Tur., Franc. 4, 29). Le grec byzantin a χαγᾶνος. Mot turc? Cf. *khan*.

gagātēs, -is m. : jais (Plin.). Emprunt au gr. γαγάτης (sc. λίθος), M. L. 3635.

***gaitanus, -a, -um** (*gaitanum*) : qui sert à panser, pansement (Marc.). Sans doute gaulois ; v. Thes.

gāius, -ī m. : geai ; **gāia, -ae** f. : pie. Dénominations nouvelles et très tardives (Polemius Silvius, Orib. lat.) qui ont remplacé les noms anciens du geai, *grāculus*, et de la pie, *pīca* (v. ces mots). Identiques au cognomen *Gāius* (trisyllabique dans Lucil. 422, Catulle 10, 30, Martial et Stace ; la scansion dissyllabique n'apparaît que dans Sidoine et Ausone), *Gaīa*, dont l'usage est ancien et panitalique : fal. *kaios*, etc., v. Vetter, *Hdb.*, Wörterverzeichnis, à côté de *Gāvius* : fal. *Cauio*, *Cauia*, osq. [g]*avieis*, etc. On s'est demandé si c'était le nom du geai qui avait été employé comme surnom, ou si c'était le contraire (la même question s'est posée pour le nom du brochet, *lūcius*, et pour *Gracc(h)us*) ; ou enfin si les deux mots, le nom commun et le nom propre, étaient indépendants (v. Niedermann, IF 26, 55 et 56² ; Anthropos XXXVII-XL, 1942-1945, p. 823 sqq., et Leumann, Thes. s. u., qui voit dans *gāius* une onomatopée). *Gaius*, *gaia* sont demeurés dans les langues romanes, cf. M. L. 3640 ; B. W. *geai*.

Dérivé? : *gāiolus*, *-ī* m. : mot de sens obscur qui chez Stace, Silu. 1, 6, 17, semble désigner un gâteau (en forme de geai?).

galaticor, -āris : vivre comme les Galates (Tert., Ieiu. 14).

galba, -ae m. : nom d'un chef des *Suessiōnēs*, cf. Cés., B. G. 2, 4, 7 ; 13, 1 ; en latin, attesté comme surnom de la gens Sulpicia, dont le sens est déterminé par Suétone, Galb. 3 : *qui primus Sulpiciorum cognomen Galbae tulit cur aut unde traxerit ambigitur... [putant] nonnulli quod praepinguis fuerit uisus, quem galbam Galli uocent ; uel contra quod tam exilis quam animalia quae in aesculis nascuntur, appellanturque galbae.* — *Galba* signifie « le Gras », et l'épithète aurait servi à désigner une sorte de ver ou de larve, le « bombyx aesculi », sans doute en raison de sa forme rebondie (à moins qu'il n'y ait là deux mots distincts à l'origine et rapprochés par l'étymologie populaire). Peut-être *galbulus* « pomme de cyprès » (Varr.), d'après André, *Lex.*, s. u.

Cf. v. isl. *kalfi* « mollet » (angl. *calf*)?. Mot populaire.

galbanum, -ī (*galbanus*, tardif) n. : résine produite par une plante ombellifère de Syrie. Emprunt dont la forme a pu être influencée par *galbus* ; le grec a χαλβάνη et l'hébreu *ḥelbᵉnāh*.

Dérivé : *galbaneus*. Attesté depuis Virgile. Le mot, dont l'*a* intérieur n'a pas subi l'apophonie, a dû être emprunté assez tard ; il appartient à la langue médicale.

BDD-B178-F © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:42 UTC)